
Réginald Day

*HISTOIRE
DE
NOUVELLE*

À Frédéric

MESSAGE DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Depuis mon enfance, j'ai cultivé un grand intérêt pour l'histoire de Nouvelle. Il m'a toujours semblé que la connaissance de nos origines constituait un devoir à l'égard de ceux et celles qui ont contribué à l'édification de notre coin de pays.

En joignant le conseil municipal de Nouvelle, en 1977, j'ai été amené à approfondir certains dossiers. L'un de ceux qui m'ont le plus fasciné et intrigué est celui de l'origine du nom de notre municipalité. Si, comme on le prétend, Nouvelle fut ainsi baptisée pour honorer la mémoire du père jésuite Henri Nouvel, alors comment expliquer et justifier une telle différence d'orthographe?

Aujourd'hui enfin, grâce aux sérieuses recherches de Réginald Day, cette énigme se trouve éclaircie. Et du même souffle, l'auteur nous livre un texte d'une inestimable valeur historique en portant à notre attention et en rappelant à notre souvenir des événements du plus grand intérêt qui ont jalonné l'histoire de notre paroisse et de notre municipalité depuis plus de deux siècles. Peu de localités gaspésiennes peuvent s'enorgueillir d'avoir à leur disposition un document aussi détaillé et complet.

Le conseil municipal de Nouvelle est heureux de s'associer à la publication de l'**Histoire de Nouvelle**. En contribuant à la plus vaste diffusion possible de cet ouvrage, mes collègues et moi avons le sentiment d'encourager chez chacun l'honneur et la fierté que suscite une meilleure connaissance de notre héritage. **Histoire de Nouvelle** ne doit pas seulement être vu comme un répertoire de dates et d'événements, un outil de référence pour les mémoires défaillantes, mais doit surtout devenir un document pédagogique pour la jeune génération.

Renad Plourde,
Maire de Nouvelle



RENAD PLOURDE
Maire de Nouvelle.

PRÉFACE

La première d'une précieuse Collection

La connaissance de leurs origines et de leur passé a toujours exercé sur les humains une certaine fascination. Ce naturel appétit de l'esprit se vérifie plus encore de nos jours où nous pouvons, heureusement, consacrer davantage de notre temps à scruter les faits, les gestes et les événements qui nous ont faits ce que nous sommes.

Nous voulons en savoir plus sur notre famille, sur nos ancêtres : les recherches généalogiques connaissent ainsi une recrudescence marquée d'adeptes enthousiastes. Nous voulons en savoir plus sur le passé de notre pays, de notre région, de notre municipalité : l'histoire voit croître sans cesse la cohorte de ses adeptes, tant experts qu'amateurs.

Histoire de Nouvelle répond à ce désir si légitime et si répandu d'apprivoiser son passé. La municipalité de Nouvelle a eu 100 ans en 1969, mais, bien avant 1869, il y avait, en ces lieux, de braves pionniers dont on nous a jusqu'aujourd'hui trop peu parlé. Nouvelle est une des belles municipalités de la Gaspésie et il est heureux qu'un de ses citoyens ait eu le goût et le talent d'assumer la longue et exigeante somme de travail nécessaire pour mener à terme l'éclairante monographie que voici.

La Société historique de la Gaspésie a parrainé la publication en 1981 d'une *Histoire de la Gaspésie*. Il s'agissait d'une histoire générale dans laquelle on ne pouvait que survoler les faits et gestes des bâtisseurs de nos nombreuses municipalités. Les citoyens de Nouvelle, de même que leurs parents et amis domiciliés ailleurs, veulent en savoir plus sur le passé de leur coin de pays et ils ont raison. Ils trouveront ici réponse à nombre de leurs questions et attentes.

C'est avec enthousiasme que La Société historique de la Gaspésie s'associe à Réginald Day pour faire paraître ce méritant ouvrage. En le publiant, elle veut inaugurer sa Collection «Gaspésie des municipalités» et elle souhaite que, par la force de l'exemple, il s'agisse ici de la première d'une longue et précieuse série. Ainsi, lorsque toutes nos municipalités auront suivi le présent exemple de Nouvelle, les amis de l'histoire auront à leur disposition, plus qu'une histoire générale, une étude historique détaillée de notre région qui mérite, autant que la beauté de ses paysages, d'être explorée et connue.

Le fils de Nouvelle qu'est Réginald Day, l'auteur de *Histoire de Nouvelle*, a droit aux félicitations et aux remerciements chaleureux de ses concitoyens et concitoyennes, de toute la population de la Gaspésie, de la Société historique de la Gaspésie et de son président actuel, plus fier encore, après la présente parution, d'être lui aussi fils de Nouvelle.

Jules Bélanger,
Président de la Société historique de la Gaspésie,

AVANT-PROPOS

Histoire de Nouvelle n'est pas l'œuvre d'une seule personne. En effet, sans l'apport inestimable de dizaines de gens qui, à partir du milieu du 18^e siècle, ont consigné par écrit leurs souvenirs et leurs impressions sur le territoire que nous habitons aujourd'hui, cet ouvrage n'aurait pas pris ces proportions. N'eussent été ces documents précieux surgis d'un autre âge, la richesse de notre longue histoire nous serait demeurée à jamais dissimulée.

Le projet d'une Histoire de Nouvelle a sa propre genèse, sa petite histoire en quelque sorte. Je suis en effet toujours sidéré de voir avec quelle facilité nos questions sur l'histoire du Québec, du Canada, voire même de pays étrangers, peuvent trouver réponse; à ce niveau, la littérature foisonne. Mais vient le temps où nous nous interrogeons sur notre propre paroisse, l'origine de son nom, ses premières familles, ses débuts scolaires et économiques, ses chefs de file, et combien d'autres questions, et alors nous sommes réduits trop souvent à des conjectures, des suppositions, des on-dit. C'est d'abord pour pallier à cette carence que ce projet a été conçu, entrepris, puis mené à terme.

Très souvent également, nous sommes enclins à croire qu'un petit village comme le nôtre, dont la population n'a jamais beaucoup dépassé les 2 000 habitants, n'a pas une histoire des plus originales à révéler. Et pourtant en creusant un peu, en fouillant, on en vient à découvrir des événements, des faits qui s'étaient comme perdus dans la nuit des temps et qui, une fois mis à jour, illuminent notre histoire « d'une espèce d'aura de vie », pour reprendre les mots de Proust. Et c'est alors que surgit un sentiment étrange et noble à la fois : la certitude d'être uniques et la fierté d'appartenir à une race qui ne saurait mourir.

C'est pour stimuler ce sentiment d'appartenance et de fierté que j'ai le plus souvent possible reproduit tels quels, sans en corriger les fautes ni en altérer la saveur de l'époque, de larges extraits d'anciens textes et documents souvent inconnus ou ignorés de la plupart. Ainsi imprimés et livrés au regard de tous, ils feront désormais partie de notre patrimoine collectif et ne risqueront plus d'être oubliés ou, pire encore, perdus.

Même si elle tend à plus de vérité et de certitude que d'autres textes qui ont déjà été publiés sur notre paroisse, et ce en privilégiant les documents historiques plutôt que la seule mémoire des anciens — une mémoire qui est par définition incomplète et défaillante —, Histoire de Nouvelle n'a pas la prétention de livrer dans ses moindres détails la vie au jour le jour de notre communauté depuis 1760. Pour y parvenir, il eut fallu écrire l'histoire individuelle de tous ceux et celles qui y sont venus et restés depuis deux siècles, car c'est la somme de toutes ces histoires personnelles qui constitue notre grande histoire collective. Mais si, en fermant ce livre, nous en savons un peu plus sur nous-mêmes qu'au début, alors cet ouvrage aura atteint son principal objectif.

* * *

Il est de mon devoir de remercier des organismes et des individus qui m'ont grandement facilité la tâche dans la réalisation de ce projet entrepris il y a déjà une quinzaine d'années. Je veux nommer ici les Archives publiques du Canada; les Archives nationales du Québec; les Archives de l'archevêché de Québec, et en particulier monsieur Pierre Lafontaine; les Archives de l'évêché de Gaspé, et en particulier Monseigneur Paul Joncas; les Archives de la Société historique de la Gaspésie, dont l'impressionnante collection de textes et d'ouvrages a constitué une source irremplaçable de renseignements; les Archives du presbytère de Nouvelle, et en particulier les curés Alfred Gallant et Conrad Babin qui m'ont généreusement ouvert leurs portes, ainsi que madame Estelle Leblanc-Allard qui m'a guidé avec beaucoup de gentillesse et de patience dans la consultation de ces archives; les Archives de

la municipalité de Nouvelle, et en particulier monsieur Eugène Sleigber. Cette liste serait incomplète sans mentionner madame Danielle Leclerc, qui m'a gentiment autorisé à puiser dans son mémoire de baccalauréat non publié sur J.J. Leclerc et Fils; madame Lyse Routhier, qui m'a donné accès aux notes généalogiques et souvenirs rédigés par sa grand-mère, madame Lydia Verge-Clapperton; et aussi monsieur Claude Bélanger, qui m'a donné accès à son intéressante collection personnelle de photographies. J'ajouterai tous les autres, dont les noms et les titres des ouvrages déjà publiés figurent dans les nombreuses notes de renvoi.

Monsieur Jules Bélanger, président de la Société historique de la Gaspésie, et monsieur Renad Plourde, maire de Nouvelle depuis 1979, ont tous deux manifesté pour ce projet, lorsqu'ils en eurent pris connaissance, un intérêt et un enthousiasme qui m'honorent. Je veux rendre ici hommage aux efforts personnels qu'ils ont déployés, de concert avec leurs collègues et collaborateurs, afin d'accélérer la publication de mon ouvrage et d'en faciliter la plus large diffusion possible.

Je veux enfin exprimer ma gratitude à mon épouse, Francine Gauthier, qui s'est associée de très près à ce projet en devenant ma première lectrice et critique. Elle a dactylographié le manuscrit tellement de fois qu'il me faudrait lui décerner un diplôme de patience et d'ingéniosité pour les astuces qu'elle a dû déployer — surtout vers la fin — afin de respecter les exigences d'une mise en page de plus en plus complexe.

* * *

Histoire de Nouvelle, malgré son imperfectibilité, se voudrait le mémorial d'une époque, l'hommage tant mérité aux pionniers et l'encouragement pour d'autres à poursuivre l'écriture d'une histoire perpétuellement en marche.

Puissent ceux et celles qui auront ce volume entre les mains trouver autant de plaisir à le lire que j'ai éprouvé de bonheur à l'écrire!

Réginald Day

L'ORIGINE DU TOPONYME «NOUVELLE»

À l'instar de mes compatriotes de Nouvelle, j'ai constaté que le nom de notre municipalité fait souvent sourire ceux et celles qui l'entendent prononcer pour la première fois. Car le mot «nouvelle» étant généralement un nom commun, il n'apparaît jamais — *a priori* — comme se rattachant à une municipalité. Il est aussi arrivé que des gens de l'endroit, après s'être interrogés sur l'origine de ce toponyme, aient remis en question la façon même de l'écrire: Nouvel ou Nouvelle?

Pourtant, l'Histoire peut nous être d'un précieux secours pour départager le vrai du faux, le vraisemblable de l'imaginaire, la vérité historique de la tradition populaire.

À l'examen, deux grandes conclusions s'imposent :

- La première c'est qu'il n'existe aucun document historique irréfutable sur lequel le nom de notre municipalité serait écrit «Nouvel». A l'exception des notes du curé Ferdinand Audet, lesquelles feront ultérieurement l'objet de mes commentaires, tous les écrits connus depuis 1787 ne montrent jamais le nom de Nouvelle autrement que de la façon dont nous l'écrivons tous, façon consacrée par l'usage depuis plus de deux cents ans. Que ce soit le journal de Charles Robin de janvier 1787, la lettre du missionnaire Bourg de février 1787, la missive de Louis Fromenteau de mars 1794, les Registres de l'état civil de la paroisse Saint-Joseph-de-Carleton d'août 1808, l'acte de vente de la seigneurie de Shoolbred de novembre 1809, les rapports de l'inspecteur Meagher de 1854 et 1855, l'acte d'acquisition des commissaires d'écoles de 1865, l'ouvrage de Thomas Pye de 1866, le rapport de l'inspecteur Lucier de 1867-1868, la Proclamation de l'érection civile de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de juin 1869, l'arrêté-en-conseil érigeant la municipalité scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste d'octobre 1872, les recensements paroissiaux du curé Auge de 1874 et 1875, tous ces documents font voir que le nom de Nouvelle a toujours été écrit de la même manière. En conséquence, en modifier aujourd'hui l'orthographe serait fort grave puisque cela irait à l'encontre d'une tradition deux fois séculaires; seules des raisons historiques inattaquables sauraient donc justifier une modification aussi sérieuse.

- La seconde a trait à ce que j'appellerai une erreur d'aiguillage, commise initialement il y a plus d'un siècle, répétée sans cesse depuis et dont les répercussions se font sentir encore de nos jours: bien sûr je veux parler ici du lien qui a été erronément établi entre le père missionnaire Henri Nouvel — un jésuite décédé à la baie des Puants (Green Bay, Wisconsin) en 1701 ou 1702 — et le territoire portant le nom de Nouvelle. Comme je l'explique dans *Histoire de Nouvelle*, c'est le second curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, l'abbé Ferdinand Audet, qui le premier a accolé les deux noms en précisant que la rivière et la paroisse avaient été ainsi nommées «en l'honneur du passage du R. P. Nouvel, s. j.». Voici exactement les propos du curé Audet qui sont à la source de la confusion:

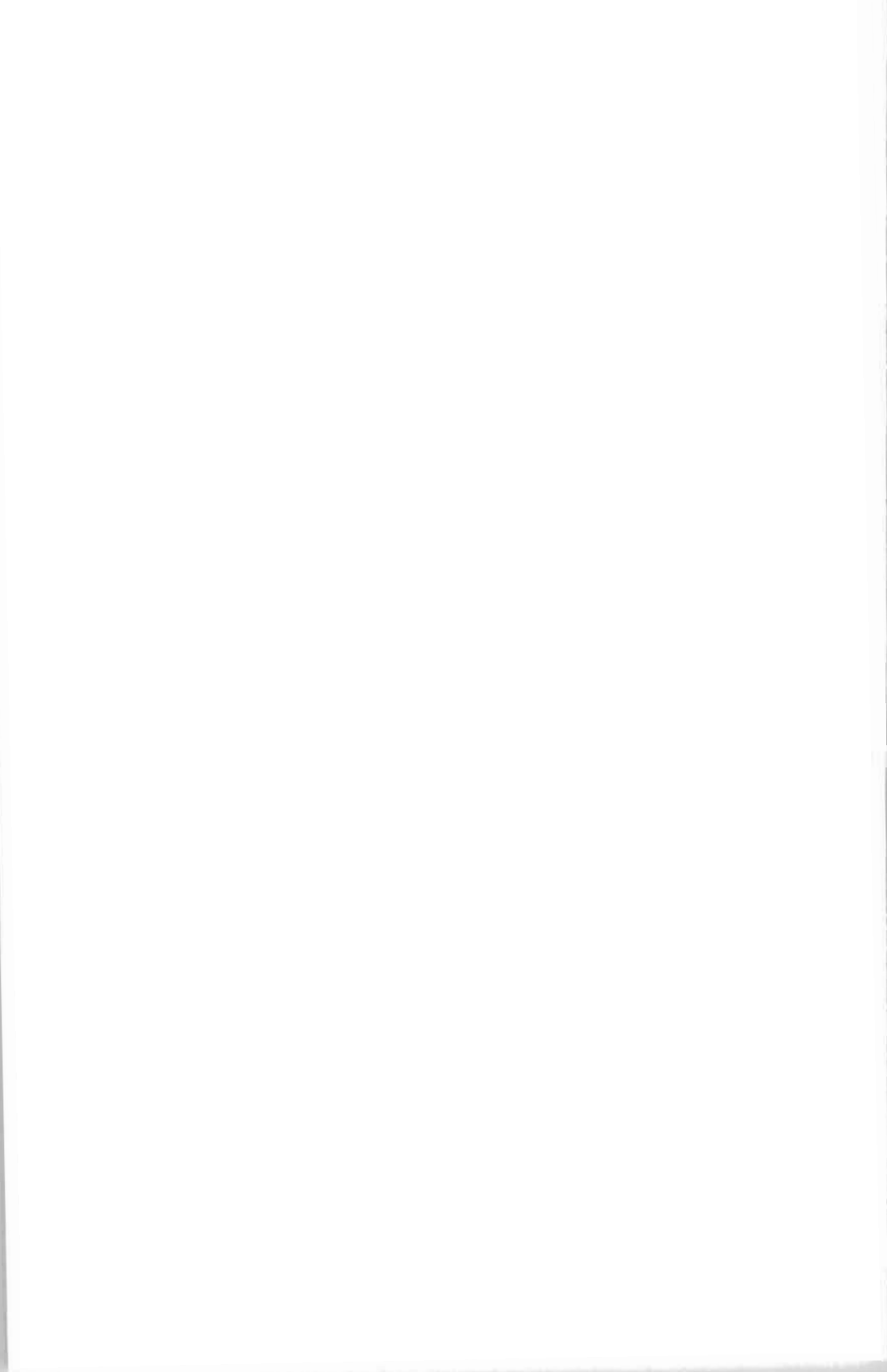
«La paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste portait au début le nom de NOUVEL, en l'honneur du passage du R. P. Nouvel, s. j., en mission dans la Gaspésie. Monseigneur C. Tanguay rapporte que le R. P. Nouvel, arrivé à Québec en 1662, partit l'année suivante, au cours du mois de novembre, pour aller hiverner chez les Papinacbois. Ayant fait naufrage sur l'Isle-Verte, il y passa dix jours, puis se remit en route avec deux Français et quelques sauvages. «Nous arrivâmes heureusement, dit-il lui-même, le 7 décembre du côté sud, vis-à-vis l'île Saint-Barnabé; nous y célébrâmes le lendemain la fête de l'Immaculée Conception». La pointe de terre vis-à-vis l'île Saint-Barnabé, où le père

descendit a depuis été désignée sous le nom de Pointe-au-Père. Le Père et ses compagnons hivernèrent dans la forêt et ne se rendirent qu'au printemps chez les Papinachois.»

Certes il est vrai, comme l'affirme l'abbé Audet, que le territoire de Saint-Jean-l'Évangéliste s'appela tout d'abord Nouvelle; cependant, il commet une erreur en l'écrivant «NOUVEL» car, ainsi que je l'ai démontré précédemment, aucun auteur n'a jamais retenu cette façon de l'écrire. Quant aux Papinachois chez qui se rendit le père Nouvel, ils appartenaient à la nation montagnaise et étaient installés non pas en Gaspésie, mais sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent; pourquoi le missionnaire jésuite se serait-il rendu en Gaspésie alors que la tribu amérindienne qu'il allait évangéliser était sur la rive nord du Saint-Laurent? Incidemment, tous les endroits cités dans le texte du curé Audet — l'Isle-Verte, l'île Saint-Barnabé, Pointe-au-Père — sont bien loin de Nouvelle! Pendant toute la période que dura l'apostolat du père Nouvel au Québec, soit de 1662 à 1671, les auteurs de *l'Histoire de la Gaspésie*, Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, n'ont relevé sa présence nulle part sur la côte sud de la Gaspésie; ils citent bien les noms de quelques jésuites à Matane, Rivière-du-Loup et Miscou (Nouveau-Brunswick), mais jamais celui du père Henri Nouvel. Et tout cela s'explique aisément: à cette époque-là, le territoire qui allait devenir Carleton/Nouvelle était complètement inhabité et n'avait nul besoin d'un pasteur; c'est seulement près d'un siècle après le départ du père Nouvel pour les missions outaouaises des Grands Lacs et une soixantaine d'années après sa mort que les premiers réfugiés acadiens vinrent s'installer à la Baie-des-Chaleurs. Aucun des premiers arrivants de 1766 n'étant même né durant les neuf années où le père Nouvel séjourna au Québec, c'est bien à tort que des citoyens de Nouvelle ont affirmé par la suite tenir de leur père ou de leur grand-père que le missionnaire avait célébré une messe à Miguasha. Comme les affirmations du curé Ferdinand Audet ne s'appuient sur aucun document historique, sur aucun fait prouvé ou vérifiable, j'ai l'intime conviction que le lien qu'il a cherché à établir entre le père Nouvel et notre territoire relève bien plus de la fantaisie et de la spéculation que de l'histoire.

Ayant disposé du faux, de l'imaginaire et de la tradition populaire, nous restons avec le vraisemblable et la vérité historique. Il ressort de tous les textes que j'ai consultés que les plus anciens parlaient habituellement de «La Nouvelle» et de «la Nouvelle de Carleton»; aussi ai-je le sentiment que c'est par pragmatisme et commodité que nos ancêtres désignèrent très tôt—en fait dès 1787—sous le nom de la Nouvelle de Carleton cette partie du territoire située à l'ouest de Carleton. Pour eux, c'était alors la meilleure façon, sinon la seule, de signaler que tout en continuant d'appartenir à la paroisse religieuse de Saint-Joseph-de-Carleton, ils en étaient de plus en plus éloignés au plan géographique. C'était à la fois confirmer leurs racines et affirmer une certaine autonomie face à la paroisse-mère. La façon d'écrire le nom de Nouvelle depuis plus de deux siècles et le sens que possède ce mot dans tous les textes anciens ne peuvent logiquement conduire qu'à cette interprétation, la seule qui est exempte d'ambiguïté, qui possède un caractère vraisemblable et qui respecte la réalité historique.

LES 18^e ET 19^e SIÈCLES



CHAPITRE 1

AU PAYS DE TRACADIÈCHE

- L'histoire avant l'histoire
- Le drame de 1755
- Point Goacha et la Bataille de Ristigouche
- Et de nouveau l'exil
- Les fondateurs du pays de Tracadièche
- La pointe et les Micmacs
- Nouvelle
- Un ministère épuisant et une foi inébranlable
- La Gaspésie acadienne de 1800
- La visite épiscopale de Monseigneur Plessis en 1811
- La visite épiscopale de Monseigneur Turgeon en 1836
- La visite épiscopale de Monseigneur Turgeon en 1852

Longtemps avant l'érection canonique de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, le 16 novembre 1868, le territoire qu'on appelle aujourd'hui Nouvelle avait une histoire. Or celle-ci, qui à ma connaissance n'a jamais été relatée en bloc dans un seul texte, recèle des faits et des événements qu'il serait regrettable de laisser dans l'oubli : car ces souvenirs sont aussi les nôtres, tout comme ils seront un jour la mémoire collective de notre postérité.

Il n'est pas possible de retracer l'histoire des origines de Nouvelle sans d'abord parler de Tracadieche⁽¹⁾, cette région qui s'étendait à l'origine de la pointe de Miguasha jusqu'au Cap Noir et qui comprend aujourd'hui les paroisses de Nouvelle, Saint-Omer, Carleton, Maria et New Richmond. C'est en effet à partir de Tracadieche que s'amorça le mouvement démographique et colonisateur qui allait conférer à ces cinq paroisses, dont Nouvelle, le visage que nous leur connaissons encore aujourd'hui. Il n'est guère possible non plus d'étudier l'histoire de cette région sans rappeler la tragédie de 1755, la déportation des Acadiens, qui eut des conséquences considérables sur le peuplement de Tracadieche, puis de Nouvelle.

L'exode des Acadiens.



Archives nationales du Canada

Grâce aux recherches et aux études d'historiens et de généalogistes de renom, nous est parvenu le récit du douloureux exode des Acadiens au lendemain de la décision du Conseil de la Nouvelle-Écosse des 25 et 28 juillet 1755, décrétant l'arrestation et la déportation de tous ceux et celles qui refuseraient de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre. Nous savons que quelques jours avant la seconde capitulation de Louisbourg, le 26 juillet 1758, Jean-François Bourdon de Dombourg, « lieutenant des troupes de la Marine et commandant pour le Roy dans l'Acadie française », reçut le commandement du poste fortifié de Petite-

1. *Tragatigetig*, dans la langue des Micmacs, signifie « lieu où il y a des héros ». Tracadieche devint Carleton vers 1795.

Rochelle (Ristigouche) et qu'il y transporta le plus grand nombre possible de réfugiés acadiens. L'historien et généalogiste Bona Arsenault ajoute :

« Il y avait aussi dans ce groupe de réfugiés quelques navigateurs et propriétaires de goélettes dont les Boudreau, Bujold, Gauthier et Poirier que nous retrouvons tous à la Baie-des-Chaleurs en 1759 et 1760. Plusieurs autres réfugiés acadiens s'étaient également construits des embarcations pendant leur séjour à l'île du Prince-Édouard, qu'ils utilisèrent pour se rendre soit à Québec, soit à la Baie-des-Chaleurs. »

« Puis, il y eut un certain nombre de réfugiés acadiens de Miramichi, en particulier de la région de la mission indienne de Burnt Church, qui furent attaqués et délogés de leur cantonnement par les hommes du colonel James Murray, l'adjoint de Wolfe, le 12 septembre 1758. Contraints de prendre les bois, en parcourant des sentiers d'Indiens, les uns s'arrêtèrent dans la région de Caraqueet, les autres se dirigèrent vers Ristigouche, en compagnie de leur missionnaire le père Bonaventure Carpentier, qui y exerça son ministère sous son nom de baptême d'Étienne⁽²⁾. »



Musée acadien du Québec, Bonaventure
tiré de : Le monde illustré, 23 avril 1898

Plusieurs Acadiens utilisèrent des embarcations pour se rendre à la Baie-des-Chaleurs.

Contrairement à ce que certains auteurs ont jadis affirmé, ce n'est pas avant 1758 que les premiers réfugiés acadiens atteignirent le fond de la Baie-des-Chaleurs et s'y installèrent. Il persiste une divergence d'opinion sur le site d'installation de cette première vague de déportés: Bona Arsenault opte pour Ristigouche⁽³⁾; le père capucin Pacifique de Valigny, citant la « Relation de Monsieur d'Angeac, capitaine des troupes françaises, en date du 5 août 1760 », penche pour Pointe-à-la-Garde; le frère Antoine Bernard retient également Pointe-à-la-Garde, qu'il situe 12 milles à l'est du camp militaire de Ristigouche⁽⁴⁾.

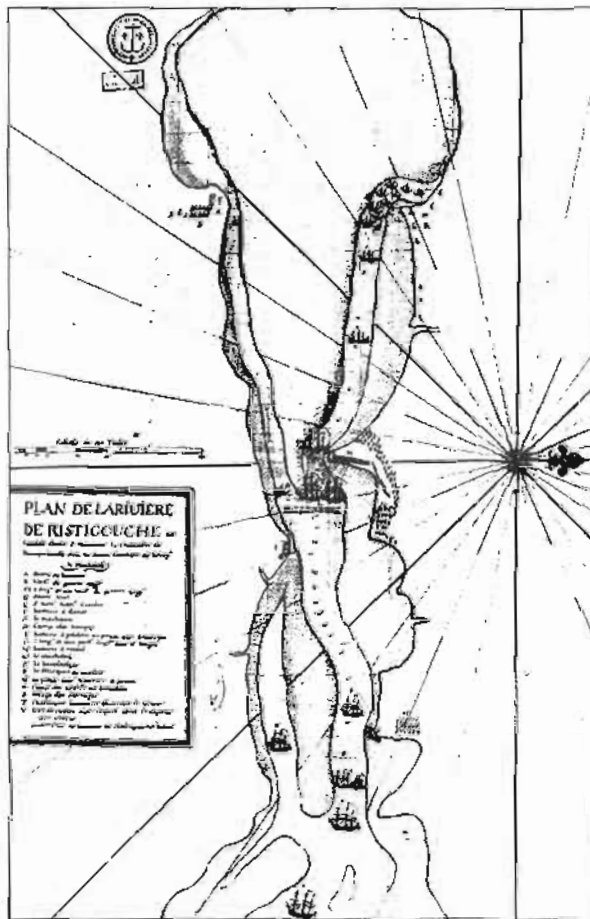
2. Bona Arsenault, *Le Père Bonaventure Carpentier: premier prêtre résident de la Baie-des-Chaleurs, Gaspésie*, juillet-septembre 1982, vol. XX, n° 3, p. 15.

3. Bona Arsenault, *Les registres de Carleton 1773-1900*, p. 12.

4. Père Pacifique de Valigny, *Études historiques et géographiques, R.H.G.*, avril-juin 1966, vol. IV, n° 2, p. 67. Antoine Bernard, *Pionniers de la région de Bonaventure, R.H.G.*, janvier-mars 1967, vol. V, n° 1, p. 32.

En revanche, nous savons avec certitude que ces déracinés acadiens vivaient dans le dénuement le plus total. Dans sa Relation, François-Gabriel d'Angeac écrit qu'il a « trouvé dans ce séjour de misère plus de 1 500 âmes exténuées d'inanition et mourant de faim, ayant été obligées de manger des peaux de castor tout l'hiver. Je leur fais donner une demi-livre de farine par jour et un quart de livre de bœuf, en attendant les ordres de Monsieur de Vandreuil. Ce petit secours les a tirées des portes de la mort⁽⁵⁾. » Dès le mois de mai 1760, par crainte des Anglais, plusieurs réfugiés avaient commencé à se disperser par groupes, sur les deux rives de la Baie-des-Chaleurs, à proximité de rivières à saumon; du côté nord de la Baie, on les retrouvait dans les régions de Cascapédia et de Bonaventure⁽⁶⁾. C'est alors que se produisit l'ultime effort de la France au Canada, la dernière bataille navale entre la France et l'Angleterre en Amérique du Nord : la Bataille de Ristigouche.

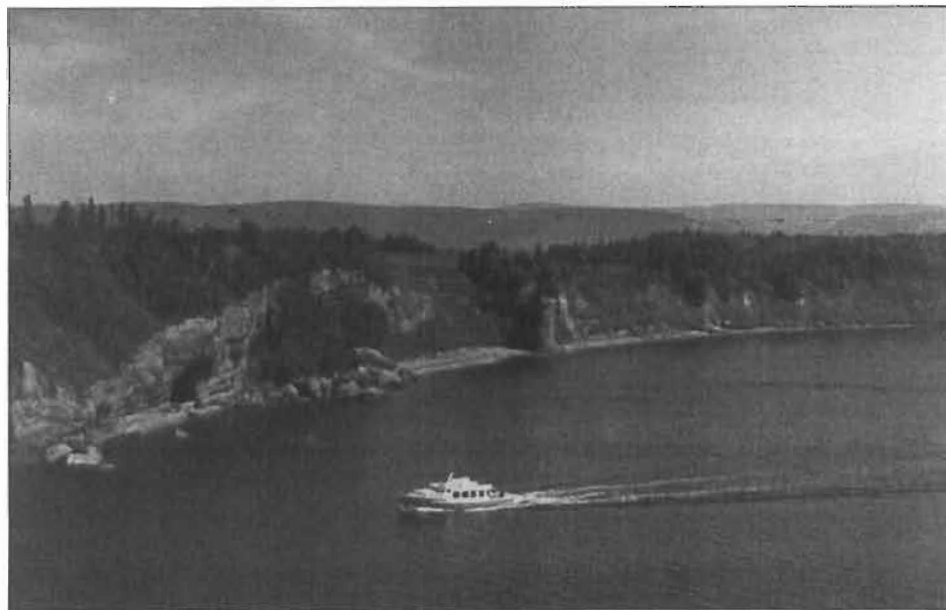
Plan de la rivière Ristigouche à l'époque de la bataille de 1760.



Archives publiques du Canada

5. Père Pacifique de Valigny, *loc. cit.*, p. 67.
6. Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 14.

L'amiral François Chenard de la Giraudais, qui commandait une flotte française de trois vaisseaux armés (le Marquis de Malauze, le Machault et le Bienfaisant), une vingtaine de petits bâtiments et 400 hommes de troupes, était parti de Bordeaux en direction de Québec en avril 1760, en compagnie de ce capitaine d'Angeac dont nous avons déjà parlé. Croisant une escadre anglaise supérieure en nombre dans le golfe Saint-Laurent, la flotte se réfugia dans le fond de la Baie-des-Chaleurs, à Ristigouche. Informé de la venue de cette flotte par le chef indien de Richibouctou, le gouverneur d'Halifax dépêcha dans la Baie le commodore John Byron à la tête d'un formidable groupe d'intervention: le Fame, le Dorsetshire et l'Achille, équipés de 200 canons, deux frégates et quatre goélettes⁽⁷⁾.



F. Kius - M.C.P.

En remontant dans la Baie, Byron croisa, le 22 juin 1760, à la hauteur de Miguasha, qu'il nomme **Point Goacha**, une goélette commandée par le sieur Lavary Le Roy qui surveillait les lieux à la demande de Chenard de la Giraudais. Se voyant dans l'impossibilité de résister aux 70 canons du Fame et aux quatre barges lancées à sa poursuite, Le Roy échoua sa goélette, gagna la rive et par les bois put rentrer à Pointe-à-la-Batterie [ce lieu était situé environ deux milles à l'ouest de Pointe-à-la-Garde]. Byron rapporta d'ailleurs cet incident à Lord Colville, dans une missive qu'il lui adressa le 14 juillet 1760:

«We took an armed schooner of six carriage guns and ten swivels with our boats near Point Goacha, but forty seven men she had on board escaped in the woods⁽⁸⁾.»

Les falaises de Miguasha, comme les virent John Byron en 1760, puis Charles Robin en 1767.

7. René Goblot, *L'archéologie sous-marine — opération Ristigouche*, R.H.G., octobre-décembre 1970, vol. VIII, n° 4, p. 192-195.

8. Lettre de Byron à Colville, citée par le père Pacifique de Valigny dans R.H.G., avril-juin 1966, vol. IV, n° 2, p. 68.

Cette lettre présente pour nous un intérêt considérable: c'est en effet le plus ancien document qui prouve que la pointe de Megoasag⁽⁹⁾, devenue Point Goacha sous la plume de Byron, était déjà connue à cette époque.

La bataille navale de Ristigouche se poursuivit du 22 juin au 8 juillet et se solda, comme on sait, par la victoire anglaise. Les vainqueurs capturèrent quelque 300 Acadiens qu'ils emmenèrent en captivité à Halifax; mais il semble que la plupart des réfugiés aient pu se cacher des Anglais dans les bois environnants puisque lors du recensement de Ristigouche, en octobre 1760, on y dénombra 170 familles totalisant 1 003 personnes. Parmi celles-ci figure un premier nom à retenir: Charles Dugas⁽¹⁰⁾.

Craignant le retour des Anglais, la plupart partirent dans les mois qui suivirent pour Nipisiguit [Barhurst], comme l'atteste le recensement de juillet et août 1761 des réfugiés acadiens se trouvant à la Baie-des-Chaleurs. Parmi eux figurent encore Charles Dugas ainsi qu'un second nom à ne pas oublier: Joseph Leblanc⁽¹¹⁾.

En octobre 1761, le capitaine Roderick MacKenzie du fort Cumberland fut chargé d'une nouvelle offensive contre les établissements acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Avec 56 soldats, il attaqua par surprise un groupe qui était resté à Ristigouche et en aurait capturé plus de 300 qu'il emmena prisonniers à Windsor et à Halifax. Il en captura plusieurs centaines d'autres à Nipisiguit, Caraquet et Shippagan⁽¹²⁾. Les Anglais flairaient partout les Acadiens fugitifs, dont les têtes avaient été mises à prix: 30 livres [6 \$] pour chaque prisonnier acadien, 25 livres pour chaque femme ou enfant et 25 livres pour chaque scalp d'Acadien⁽¹³⁾.

Peu de temps après, les derniers Acadiens encore à Ristigouche quittèrent le lieu. Et ceux qui se trouvaient à Nipisiguit et à Caraquet traversèrent la Baie-des-Chaleurs et vinrent se cacher dans les bois de la rivière Bonaventure, où, lors du recensement de 1765, on retrouve près de 170 personnes rassemblées en une quarantaine d'habitations⁽¹⁴⁾. Outre les noms de Joseph Leblanc (père et fils) et de Charles Dugas, apparaît sur ce document officiel un autre nom à garder en mémoire: Benjamin Leblanc⁽¹⁵⁾.

Le 29 août 1766, c'est de Bonaventure que Charles Dugas et son gendre Benjamin Leblanc adressèrent au lieutenant-gouverneur de la province, Guy Carleton, et au membre du Conseil de la province, Hugh Finlay, une pétition demandant d'accorder aux déracinés acadiens quelques portions de terre en bordure de la Baie-des-Chaleurs, depuis l'entrée de la rivière

9. Mot micmac signifiant «rocher rouge». Voir à ce sujet la revue *Gaspésie*, janvier-mars 1983, vol. XXI, n° 1, p. 40.

10. Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 14 et *Ristigouche 1760: Liste des habitants de ce poste*, publié dans *R.H.G.*, janvier-mars 1970, vol. VIII, n° 1, p. 32.

11. Livre pour le dénombrement des familles Acadiennes réfugiées le long des Côtes de l'Acadie, publié dans Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 553-559.

12. Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 15, et père Pacifique de Valigny, *loc. cit.*, p. 82.

13. Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, p. 142, et Léopold Lanctôt, *L'Acadie des origines, 1603-1771*, p. 177.

14. Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 15, et p. 561-562.

15. Recensement de la Baie des Chaleurs, Bonaventure (1765), publié dans Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 561-562.

Ristigouche [c'est-à-dire Miguasha] jusqu'au Cap Noir⁽¹⁶⁾.

Cette autorisation leur fut accordée et en 1766, après un exil épouvantable qui avait duré 11 ans, arrivaient à Tracadieche Benjamin Alain, Joseph Boudreau père, Ambroise Comeau et son fils François, Charles Dugas et ses fils (Charles, Pierre, Abraham et Joseph), Pierre-Benjamin Leblanc, Joseph Leblanc père et Joseph Leblanc fils⁽¹⁷⁾. Ces pionniers dont l'histoire a conservé les noms et auxquels il faut ajouter ceux de Jean-Baptiste Leblanc, Claude Landry et Charles-François Allard, certainement arrivés avant 1777⁽¹⁸⁾, furent les premiers fondateurs du pays de Tracadieche et partant les ancêtres des familles Dugas, Leblanc, Landry et Allard qui firent plus tard souche à Nouvelle.



Un an après l'installation des premières familles acadiennes à Tracadieche, le commerçant jersiais Charles Robin se rendit à la mission indienne de Ristigouche. Le 7 juin 1767, il écrivit dans son journal :

« Sailed at Sunrising from Tracadigash for Ristigouche. A 6 o'clock came to in the entrance of the River... where I saw several Wigwams, found there a fishing Schooner belonging to Louisbourg, borrowed her boat and went where the Indians are upon this Point come down every Spring for the sea Cod Fisbery, they fish in their bark Cannoes and dry their Fish on Flakes the same as we do, the Point being covered with them. These Indians bring down what Furrs they have and this is the place where Merchants generally deal with them⁽¹⁹⁾. »

[La traduction française de ce texte est à l'annexe I.]

Toponymes miqmacs et officiels des façades de la Baie-des-Chaleurs, tiré de Pacifique De Valigny, 1927-1934, 21(3) : 171.

16. Cette pétition est reproduite dans Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 17-18 et p. 564.

17. Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 21.

18. Leurs noms figurent en effet sur le recensement de Carleton pour 1777, publié dans Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 569-571.

19. Arthur G. LeGros, *Charles Robin on the Gaspé Coast 1766*, R.H.G., janvier-mars 1964, vol. II, n° 1, p. 39-40.

Robin nous apprend ainsi que les Micmacs s'installaient chaque printemps sur la pointe de Miguasha, afin d'y pêcher la morue et d'y faire le commerce des fourrures avec les marchands. Lorsqu'il revint de la mission, le 9 juin, il nota dans son journal:

«At daybreak sailed down, at 6 o'clock came to off the Point and gave our Indian Pilot for his pains one pound of Powder, two Pounds Shots E half a pound Tobacco and a Chaplet. He went ashore very well satisfied. Set out for Tracadigache, arrived there at 9 o'clock AM⁽²⁰⁾.»

[La traduction française de ce texte est à l'annexe 1.]

Miguasha était donc demeurée après la conquête un centre d'activités économiques pour les Micmacs et les commerçants blancs.

Robin quitta le pays en 1778 et n'y revint qu'en 1783. Le 10 janvier 1787, il entreprit un long voyage pour Québec, dont il nous a laissé une relation particulièrement intéressante:

«Wednesday, Jan. 10. Fine weather. At 9 o'clock left Mr. Duthie, at ten called at Loubière's E proceeded — fine walking, no use of Snow Shoes — called at several Houses on the Road — 1 PM: arrived at Tracadiguèche, called at several Houses there E at three arrived at Urbain Jean at Nouvelle, 7 Leagues from our Departure — agreed with two men to come up to Quebec E fixed our Departure to Saturday.

«Friday, Jan. 12. Close weather E trifling Snow. At ten o'clock went with Urbain Jean in his Cariole to Tracadiguèche agreed with Benj. [illegible] to lodge Salt Ea next Summer — at 2 PM: returned to Nouvelle, clearing up.

«Saturday, Jan. 13. Fine weather flowing fresh E cold, preparing to set out tomorrow, my men having begged for this Day ... this afternoon packing our Baggage on my two Men's Slays. I give to D'Amboise 50 Dollars, 15 whereof I pay in Cash at Quebec, the rest is on Account of an old Debt. I give to Lewis LaViolette, Brother of Urbain 35 Dollars, 8 whereof I pay in Cash at Quebec, the rest is Value in Account, this evening we are all ready. Fine weather⁽²¹⁾.»

[La traduction française de ce texte est à l'annexe 2.]

Ce texte mérite notre attention, et ce pour plusieurs motifs dont un très important: *c'est en effet en 1787 que le nom de Nouvelle apparaît pour la première fois sur un document*; et il ne s'agit pas d'un emploi isolé puisque l'abbé Joseph-Mathurin Bourg écrira lui aussi ce nom un mois plus tard. Par ailleurs, la relation de Robin nous laisse supposer qu'un sentier carrossable existait déjà entre Tracadiguèche et Nouvelle et qu'au moins

20. Arthur G. LeGros, *Charles Robin on the Gaspé Coast 1766*, R.H.G., avril-juin 1964, vol. II, n° 2, p. 94.

21. Arthur G. LeGros, *Charles Robin on the Gaspé Coast 1766*, R.H.G., juillet-septembre 1966, vol. IV, n° 3, p. 154-155.

une personne était suffisamment fortunée pour posséder un cheval et une carriole. Robin nous parle en outre de trois résidents de Nouvelle: Louis Lavolette⁽²²⁾, un dénommé D'Amboise⁽²³⁾ — le guide de l'expédition — et Urbain Jean⁽²⁴⁾. Il fallut à l'expédition 16 jours pour se rendre de Nouvelle à Trois-Pistoles, et quatre jours supplémentaires pour atteindre Québec. Il en fallut autant pour le retour à Nouvelle, qui se fit le 17 mars 1787.

Un mois après le passage de Robin à Nouvelle, l'abbé Joseph-Mathurin Bourg, premier missionnaire acadien résidant à Tracadieche, écrivit la lettre suivante au lieutenant-gouverneur de la Gaspésie, Nicholas Cox:

«Nonobstant les ordres que Votre Excellence a donnés pour empêcher les marchands de vendre de la boisson aux sauvages, ils en ont tous vendu, et les sauvages n'ont jamais été tellement gâtés par la boisson qu'ils ne le sont. Aux fêtes de Noël [1786], ils sont descendus de Ristigouche et ont eu de la boisson à la Nouvelle autant qu'ils en ont désiré d'un seul marchand.

«Étant tous ivres, il y a eu des disputes, querelles et batailles, et peu s'en est fallu qu'il y ait des meurtres. Plus de trente sauvages, le couteau à la main, ne pouvaient être apaisés si, à ce qu'on m'a rapporté, on ne leur eût dit que j'en étais instruit et que j'étais en route pour m'y rendre.

«... Les pauvres habitants de la Nouvelle tremblent et sont saisis d'épouvante, craignant même pour leur vie en voyant chez eux des vingtaines de sauvages ivres se battre pendant des nuits entières⁽²⁵⁾.»

Le 15 mars 1794, dans une lettre qu'il adressait à J.-A. Panet, Louis Fromenteau utilisait l'expression *la Nouvelle de Carleton*⁽²⁶⁾.

Dans les Registres de Carleton, c'est le 1^{er} août 1808 que le nom de Nouvelle figure pour la première fois, à l'occasion du baptême de «*Joseph, né le vingt juillet du légitime mariage de Joseph Leblanc, cultivateur de La Nouvelle et de Marguerite Landry*⁽²⁷⁾.»

Thomas Pye, dans son ouvrage *Canadian Scenery: District of Gaspé* publié en 1866, utilisera lui aussi l'appellation Nouvelle⁽²⁸⁾.

M'appuyant sur ces divers textes, j'affirme que dès 1786, et possiblement même quelques années auparavant, des gens s'étaient établis sur un territoire qu'ils désignaient à l'occasion sous le nom de Nouvelle, et ce même si ceux de Tracadieche et de Carleton allaient demeurer en usage plusieurs années encore.

L'origine de ce toponyme demeure mystérieuse encore aujourd'hui malgré les explications plus ou moins

22. Il s'agit probablement du fils de Jean-Baptiste Lavolette et de Thérèse Arsenault, qui épousa le 7 janvier 1793 Elizabeth Arsenault. Il fut inhumé le 1^{er} juin 1835, à l'âge de 71 ans. Le nom de sa veuve apparaît, en 1858, au *Cadastre abrégé de la Seigneurie de Shoalbrod*.

23. Il s'agit peut-être d'Etienne Bergeron: voir p. 30-31.

24. Le nom d'Urbain Jean ne figure sur aucun des Registres de Carleton pour les années 1773-1900. Mais Robin parlait d'Urbain Jean comme étant le frère de Louis Lavolette, on peut présumer qu'il s'agit en fait d'Urbain Lavolette, fils de Jean-Baptiste Lavolette et de Thérèse Arsenault, qui épousa Anastasie Alain le 22 novembre 1784, puis Elizabeth Gauthier (veuve de Tranquille Dugas) le 13 novembre 1809. Il mourut le 2 mars 1831 à l'âge de 77 ans.

25. Lettre de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg au lieutenant-gouverneur Cox, datée du 1^{er} février 1787, citée dans Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 175-176.

26. Lettre de Louis Fromenteau à J.-A. Panet, datée du 15 mars 1794 et citée dans Jules Bélanger et al., *Histoire de la Gaspésie*, p. 178.

27. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 12.

28. Thomas Pye, *Images de la Gaspésie du XIX^e siècle*, réédité en 1980, p. 66.

plausibles qu'on a tenté de fournir depuis plus d'un siècle. Le curé Ferdinand Audet semble avoir été le premier, vers 1876, à rattacher ce nom à celui du père jésuite Henri Nouvel, qui séjourna durant l'hiver 1663 à l'île Saint-Barnabé, près de Rimouski, et mourut à la baie des Puants (Green Bay, Wisconsin) en 1701 ou 1702. Cette thèse qui a survécu jusqu'aujourd'hui et qu'on retrouve dans tous les textes sur Nouvelle présente pourtant des failles. Au moment où le curé Audet a développé son explication, le nom de Nouvelle était d'usage courant depuis près de cent ans et il est fort peu probable que les pionniers acadiens de Tracadieche aient jamais entendu parler de ce père Nouvel. D'ailleurs, pour quelles raisons auraient-ils donné à ce nouveau territoire qu'ils occupaient le nom d'un missionnaire décédé depuis une soixantaine d'années? Pourquoi auraient-ils voulu rendre ainsi hommage à un pasteur qu'ils n'avaient jamais connu personnellement? En outre, et c'est probablement l'argument d'autorité, le père Nouvel ne s'est jamais rendu dans la région de Carleton/Nouvelle pour la simple raison qu'à son époque, il n'y avait personne qui y vivait, le territoire n'étant qu'une forêt primitive, épaisse, sauvage et pour ainsi dire impénétrable. On peut donc se demander si le curé Audet n'a pas succombé à la tentation d'apporter, comme cela était alors coutumier, un élément religieux à un toponyme qu'il trouvait peut-être un peu trop profane.

Sachant par ailleurs que les plus anciens parlaient habituellement de «La Nouvelle» ou de «la Nouvelle de Carleton», et me référant aux nombreux textes précités, je pense que c'est par pragmatisme et commodité que nos ancêtres commencèrent à désigner sous le nom de **la Nouvelle de Carleton** cette partie du territoire située à l'ouest de Carleton. Pour eux, c'était la meilleure façon de signaler que tout en continuant d'appartenir à la paroisse religieuse de Carleton, ils en étaient de plus en plus éloignés au plan géographique. C'était à la fois confirmer leurs racines et affirmer une certaine autonomie.

La jeune colonie acadienne de Tracadieche fut desservie, jusqu'en 1769, par le père récollet Bonaventure Carpentier qui avait d'ailleurs accompagné les réfugiés tout au long de leur exil. À l'automne 1771, le père jésuite Jean-Baptiste de La Brosse se rendit chez les Micmacs de Ristigouche; bien qu'il ne le mentionne pas, il est possible qu'il s'arrêta chez les Acadiens de Tracadieche en retournant à Bonaventure, qui était son lieu d'hivernement. À l'automne 1772, il passa 15 jours à Tracadieche; il y retourna en mars 1773, pour y célébrer les offices de Pâques, et y demeura 24 jours. C'est

vraisemblablement à cette période qu'il y fit construire la première chapelle⁽²⁹⁾. L'abbé Joseph-Mathurin Bourg lui succéda à partir de l'été 1773, alors que Monseigneur Briand le nomma missionnaire de la Gaspésie, de l'Acadie (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) et de la mission indienne de Ristigouche. Pendant 22 ans, l'abbé Bourg parcourut inlassablement les postes situés sur le littoral sud de la Gaspésie, de Ristigouche à Rivière-au-Renard, ainsi que les missions de Nipisiguit, Caraquet, Miramichi et Shédiac. Il lui arriva parfois de se rendre à Memramcook, Annapolis Royal et Halifax⁽³⁰⁾.

D'une grande piété, les Acadiens de Tracadieche durent malgré tout s'accommoder de l'absence d'un prêtre qui aurait résidé en permanence au sein de leur petite communauté. Lorsque leur pasteur était en voyage,

« le père Charles Dugas, vénérable vieillard, victime de la déportation et le plus ancien de la place, lisait à haute voix les prières de la messe. Puis Benjamin Leblanc, un autre vieillard, qui était maître-chantre, entonnait les chants liturgiques que l'auditoire répétait en chœur. On récitait ensuite pieusement le chapelet, auquel on ajoutait quelques cantiques, et l'office se terminait par une leçon de catéchisme aux enfants, donnée par une personne pieuse de l'endroit... Le père Charles Dugas était aussi chargé de baptiser les enfants en danger de mort, durant l'absence du missionnaire⁽³¹⁾. »

Au tournant du 19^e siècle, une vue plongeante sur la Gaspésie acadienne nous montre un petit peuple de rescapés, qui se raccroche de plus en plus à la vie à mesure que s'estompent les pénibles souvenirs de 1755. Les survivants de l'ancienne tragédie se font rares, ils atteignent le seuil de la vieillesse. Malgré les difficultés d'un âpre début, nous découvrons dans la Gaspésie acadienne de 1800 des scènes d'espérance et d'optimisme, une inlassable opiniâtreté à faire front au destin. La forêt recule devant la hache du défricheur, et l'agriculture autant que la pêche deviennent source de subsistance pour les familles⁽³²⁾.

Du 9 au 14 juillet 1811, Monseigneur Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, effectuait une visite épiscopale à Tracadieche. Il a noté dans son journal ses impressions sur cette jeune mission :

« Nous débarquâmes vers les deux heures après-midi [le 9 juillet 1811]. Deux bataillons carrés, l'un d'hommes, l'autre de femmes, nous attendaient sur la grève, humblement prosternés pour recevoir la bénédiction épiscopale. Les décharges de mousqueterie roulèrent sans ménagement. Toutes les voitures de la paroisse

29. Léo-Paul Hébert, *Le père Jean Baptiste de La Brosse à la Baie-des-Chaleurs*, R.H.T.P.G., octobre-décembre 1975, vol. XIII, n° 4, p. 177-181.

30. René Arsenault, *op. cit.*, p. 29-32.

31. Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 207-208.

32. Antoine Bernard, *Baie des Chaleurs 1800*, R.H.G., octobre-décembre 1966, vol. IV, n° 4, p. 179-180.



Monseigneur Joseph-Octave Plessis fut un des chefs religieux les plus remarquables du 19^e siècle. Il se rendit à Carleton en 1811. (Portrait d'Antoine Plamondon G.N.C., tiré d'*Histoire du Catholicisme québécois*. Ed. Boréal).



Archives du Québec

C'est grâce au texte de l'abbé J.-B.-A. Ferland, écrit en 1836, qu'il est possible d'expliquer l'origine du toponyme "L'Anse-aux-Corbeaux".

33. J.-O. Plessis, *Journal de deux voyages apostoliques dans le Golfe Saint-Laurent et les provinces d'en bas*, en 1811 et 1812, dans *Foyer Canadien*, 1865, p. 120-121.
34. *Ibid.*, p. 123.

(au nombre de trois, et c'est de toute la baie des Chaleurs, le seul endroit où il s'en trouve), étaient retenues pour nous conduire de la place de débarquement à l'église. C'est la métropole de toute la baie. Néanmoins cette basilique est de bois et sans solage; et il n'en faut pas être étonné, car soit rareté de la pierre à chaux ou de gens qui sachent la cuire, il est de vrai de dire que dans toute cette région, on ne saurait trouver ni une maison, ni un solage de pierre, ni plus de 3 ou 4 cheminées qui soient faites autrement que de terre mêlée de foin avec des guenilles, bandages et plates-bandes de bois.

«À trois lieues au-dessus de l'église de Carleton, se trouve la pointe Magouacha, qui est à l'embouchure de la rivière de Ristigouche⁽³³⁾.»

Les trois jours suivants, l'évêque fit du ministère, y confirmant notamment les enfants. Ses remarques à l'endroit des gens sont particulièrement acerbes; il écrit dans son journal:

«La mission de Carleton, ouverte le mardi, 9, dura jusqu'au dimanche suivant, qui était le 14. Les fidèles de l'endroit, la suivirent assez assidûment, ainsi que les sauvages de Ristigouche qui y avaient été appelés... Il y compta bon nombre de femmes, mais peu d'hommes, et un très-petit nombre de garçons furent admis à la confirmation. L'évêque ne put s'empêcher de leur en témoigner son déplaisir dans le discours qu'il leur adressa à la fin de la visite. Il se plaignit aussi du luxe qui gagnait chez les femmes et des manières beaucoup trop libres des jeunes gens entr'eux autour de l'église.

«En général il s'en faut de beaucoup que les habitants de ce côté de la Baie des Chaleurs vailent ceux de l'autre côté, sous le rapport de la modestie, des mœurs et de la religion. Comme eux ils descendent des bons acadiens, mais ces enfants ne retracent guères les vertus de leurs ancêtres⁽³⁴⁾.»

En 1836, Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon effectuait une visite en Gaspésie en compagnie de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. L'abbé Ferland nous a laissé le récit de son passage à Carleton:

«Carleton, ou Tracadigetché, ressemble aux paroisses du district de Québec. Pour ses habitants, la pêche est d'une importance secondaire; l'agriculture forme leur principale préoccupation. Des chemins bien entretenus permettent de voyager en voiture, dans toute l'étendue de Carleton; aussi chaque cultivateur possède cheval et charettes, tant pour les voyages et les promenades, que pour les travaux de la terre. C'est un luxe que nous n'avons pas encore rencontré dans la Gaspésie.

...

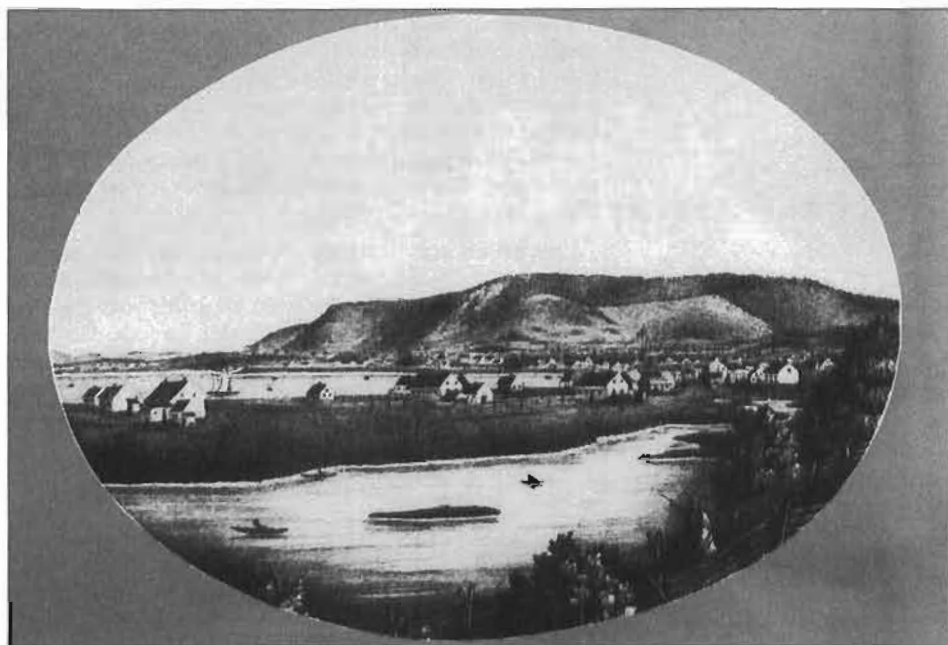
«*Maria, Carleton et Megouacha, qui forment cette mission, renferment environ treize cents âmes. Les deux derniers cantons sont presque entièrement peuplés par des acadiens...*»⁽³⁵⁾»

Ce récit de l'abbé Ferland contient également quelques remarques sur Miguasha :

«*Ce nom sauvage signifie «longtemps rouge», et désigne la couleur de la terre; la teinte rougeâtre du sol s'étend sur une grande partie des côtes.*

«*La pointe la plus avancée de Mégouacha porte quelques arbres, qui, de mémoire d'hommes, ont toujours servi de refuge à des familles de corbeaux. Ces oiseaux, d'un noir brillant, sont beaucoup plus gros que les corneilles, et ne se rencontrent nulle part ailleurs, autour de la Baie des Chaleurs. Ils paraissent attachés à ce coin de terre, que leur tribu a sans doute habité depuis longtemps; aussi, quand ils voient approcher des maraudeurs, ils ne manquent point de protester contre les envahissements de l'homme, par des coassements bruyants et prolongés*»⁽³⁶⁾»

Carleton, 1866. Commentant sa gravure, Thomas Pye écrit que la rangée de bâtiments au pied des montagnes se rend jusqu'à Nouvelle.



Collection Musée de la Gaspésie

En 1836, le poste de Carleton était le plus peuplé de la côte; on y dénombrait 960 communicants. La dîme était payée selon les principes suivants: 40 minots de blé, 20 minots d'orge, 60 minots d'avoine et 1 200 minots de patates⁽³⁷⁾.

En 1852, lorsque Monseigneur Turgeon revint à Carleton, il nota assez curieusement que «*les Townships de la Nouvelle et de Maria sont pris en*

35. J.-B.-A. Ferland, *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*, R.H.G., avril-juin 1971, vol. IX, n° 2, p. 303.

36. *Ibid.*, pp. 308-309. Il faut sans doute y voir la l'origine du nom d'Anse-aux-Corbeaux.

37. Michel Lemoignan, *Visite des missions du golfe*, R.H.G., juillet-septembre 1971, vol. IX, n° 3, p. 361.

grande partie par des Écossais protestants et des Irlandais catholiques⁽³⁸⁾. » Cette affirmation de l'évêque est d'autant plus surprenante que l'abbé Ferland avait écrit, 16 ans plus tôt, que les cantons de Carleton et de Miguasha étaient presque entièrement peuplés par des Acadiens; elle ne s'explique que si l'évêque a dissocié Nouvelle et Miguasha. Car nous savons en effet qu'un bon nombre d'anglophones s'étaient déjà installés à ce dernier endroit durant la première moitié du 19^e siècle: Michael Connors, Joseph Synnott, John Walsh, Edmond Power, Patrick Meagher, Owen Callaghan, Peter Edwarth, Jacques Auffray, Martin Power, Edmond Dee, John Power, James Britten, Patrick Goff, John Wafer, Michael Naughton, Thomas Dunn⁽³⁹⁾. Les autres secteurs de Nouvelle étaient toutefois occupés par des francophones de plus en plus nombreux.

Ici s'achève notre incursion au pays de Tracadieche. Comme le rapportent les notes du curé Ferdinand Audet,

« ce mouvement de migration [de Carleton vers Nouvelle] s'étant continué pendant assez longtemps, le nombre de colons établis sur les bords de la rivière Nouvelle devint assez considérable. Après quelques années de séjour, la forêt avait reculé sous la hache de ces braves pionniers et les champs témoignaient déjà par leurs belles moissons dorées que des bras vigoureux les avaient fait changer d'état⁽⁴⁰⁾. »

Le temps était maintenant venu pour ces défricheurs d'obtenir leur autonomie paroissiale de Carleton, ce que nous examinerons dans un chapitre subséquent. Mais auparavant, il nous faut parler de cette fameuse seigneurie de Shoolbred, dont le nom apparaît encore aujourd'hui sur les actes notariés, et faire un peu l'histoire de son peuplement.

38. Michel Lemoignan, *loc. cit.*, p. 362.

39. Voir la note 1, au chapitre 3; l'orthographe de ces noms a été volontairement conservée tels qu'ils apparaissent sur un document de 1834.

40. Notes du curé Ferdinand Audet, probablement rédigées entre 1875 et 1877 et publiées dans *R.H.G.*, juillet-septembre 1963, vol. 1, n^o 3, p. 114.

CHAPITRE 2

LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED

- Le rétablissement du régime seigneurial
- Les seigneurs de Shoolbred
- Contestation
- Les fardeaux du régime seigneurial
- Le peuplement de la seigneurie :
 - Les Allard
 - Les Arsenault
 - Les Bergeron dit D'Amboise
 - Les Berthelot
 - Les Caissy
 - Les Dugas
 - Les Landry
 - Les Leblanc
 - Et tous les autres

Après la signature du Traité de Paris, en 1763, les autorités britanniques introduisirent le régime dit de «tenure libre». Ce nouveau régime rendait le colon maître absolu de sa terre, sans qu'il ait à payer de redevance à la Couronne après l'obtention de ses lettres patentes.

En 1788, toutefois, les autorités décidèrent de rétablir le régime seigneurial. Et c'est ainsi que le 24 juillet 1788 Lord Dorchester céda à un marchand de Londres, John Shoolbred, les meilleures terres de Nouvelle, réparties sur «seize milles de longueur et un mille et demi de largeur⁽¹⁾.»

Cette situation, comme l'indique le frère Bernard, était fort inquiétante pour les Acadiens de la région de Carleton, qui

«...voyaient le 24 juillet 1788, la seigneurie de Shoolbred (aujourd'hui canton Nouvelle), comprenant les meilleures terres de leur voisinage, attribuée par Carleton (devenu Lord Dorchester) à John Shoolbred, marchand de Londres, qui s'empressait de garnir les rives de la baie de magasins et entrepôts pour le poisson. Au reste, toutes les vieilles seigneuries françaises de la Gaspésie passaient à cette époque aux mains de fonctionnaires ou de marchands anglais⁽²⁾.»

Shoolbred avait sans doute reçu cette seigneurie du Roi en reconnaissance des services appréciables qu'il avait rendus à la Couronne au cours des campagnes d'Amérique⁽³⁾. Retourné en Angleterre en 1801, Shoolbred ne semble guère s'être soucié du peuplement de sa seigneurie.

Il la légua à son fils James, un marchand qui vivait à Charlestown en Caroline du Sud. Celui-ci la vendit le 19 novembre 1809 à Matthew Stewart, un marchand de la Baie-des-Chaleurs. Ce Matthew Stewart était apparemment descendant d'une famille de la noblesse anglaise qui avait compté jadis dans ses rangs des comtes et des barons. Lui et sa femme, Sophia Prust, se seraient établis à Saint-Omer⁽⁴⁾. Lui non plus ne semble pas avoir mis beaucoup d'empressement à développer sa seigneurie. *«En 1830, par exemple, aucun chemin ne traverse la seigneurie...alors que des sentiers et des routes ont été ouverts dans les cantons voisins. Dans ce fief peu peuplé, le propriétaire multiplie au fil des ans les réserves dans les contrats de concessions de lots: il retient les bois, exige un huitième sur le produit de la pêche, vend les emplacements de pêche, prend la moitié de la récolte sur les prés naturels et fixe les taux de cens et rentes à plus de dix sols par arpents⁽⁵⁾.»* À sa mort, il légua la seigneurie à sa femme Sophia Prust, à sa sœur Mary Stewart, à ses enfants Stephen Prust Stewart, Elizabeth Louise Stewart (épouse de William

1. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 164.

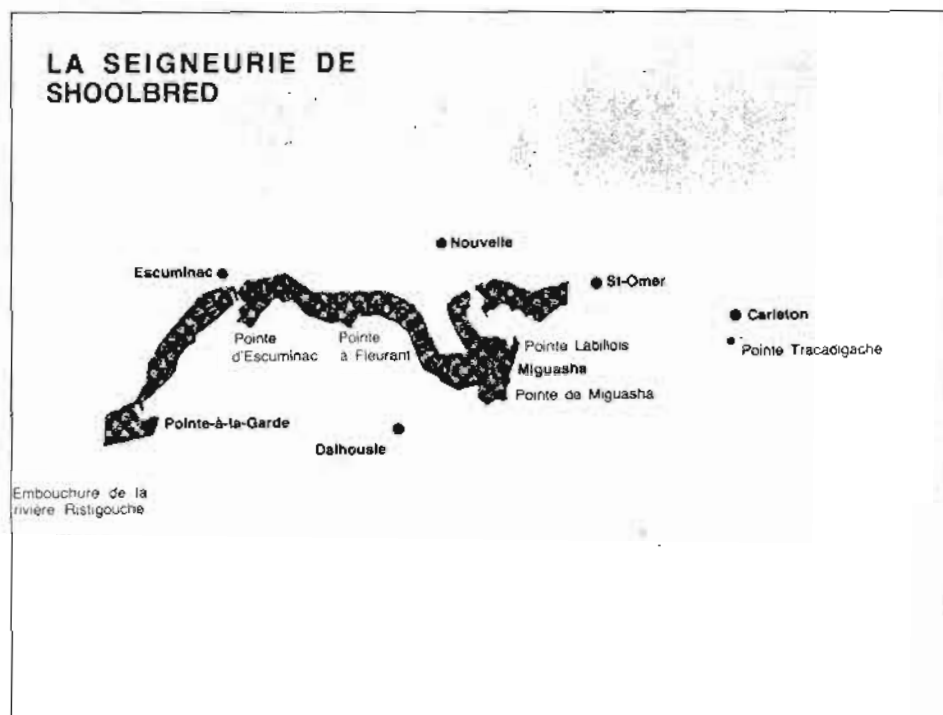
2. Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 167.

3. René Bureau, *La Seigneurie de Shoolbred, Gaspésie*, octobre-décembre 1985, vol. XXIII, n° 4, p. 32.

4. Pierre Michaud et al., *Lydia Verge 1891-1984, ma mère, ma grand-mère, mon arrière-grand-mère*, manuscrit rédigé en 1985 et non publié, p. 34.

5. Fernand Ouellet, cité dans Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 165.

Donaldson), Annabelle Stewart, Robert Stewart, Mary Sophia Stewart, Charles Douglas Stewart et Edmund James Stewart⁽⁶⁾.



Revue Gaspésia

Lors de la révision du cadastre de la seigneurie de Shoolbred, en 1858, le commissaire J.G. Lebel constata que la seigneurie était divisée en neuf parties qui étaient chacune sous la juridiction de co-seigneurs: division numéro 1 (Edmund James Stewart, Charles Douglas Stewart et Mary Sophia Stewart); division numéro 2 (Isabella Stewart, épouse de John U. Campbell); division numéro 3 (Edmund James Stewart); division numéro 4 (Stephen Prust Stewart, Charles Douglas Stewart, Edmund James Stewart et Mary Sophia Stewart — légataires de leur tante Mary Stewart); division numéro 5 (Mary Sophia Stewart); division numéro 6 (Charles Brown et Suzanna Grant); division numéro 7 (Mary Sophia Stewart — légatrice de son père Matthew Stewart); division numéro 8 (Arthur Ritchie — représentant Stephen Prust Stewart); et division numéro 9 (William Hamilton — représentant Elizabeth Louise Stewart, l'épouse de William Donaldson)⁽⁷⁾.

Trois co-seigneurs s'étant opposés à certaines corrections apportées au cadastre, le commissaire Lebel rendit le jugement suivant le 2 août 1858:

La seigneurie de Shoolbred.

6. Georges Day, *Le régime des seigneuries, Gaspésie*, avril-juin 1980, vol. XVIII, n° 70, p. 41.

7. *Cadastre abrégé de la Seigneurie de Shoolbred*, clos le 2 août 1858 par J. G. Lebel, écuyer, commissaire.

«1. Constaté qu'il n'y a point de Moulin Banal, ni aucun en construction dans aucune partie d'icelle Seigneurie, ni d'autres droits, soit casuels ou fixes, outre que ceux entrés au présent cadastre, ainsi point d'estimation à faire sur iceux.

«2. Constaté qu'aux termes de la Patente de cette Seigneurie, accordée par Sa Majesté Britannique feu George III à John Shoolbred, en date du Chateau St. Louis, en la cité de Québec, le 24 juillet 1788, le droit de chasse et de pêche, était entr'autres concédé au dit Sr. Shoolbred, que l'exercice du dit droit de pêche n'a jamais été transféré par ce dernier ni par aucun de ses représentants aux censitaires, ni aucune redevance d'imposer sur cet item à qui que ce soit des dits censitaires. En conséquence j'estime que ce droit ainsi réservé et non concédé ne peut valoir plus aux Seigneurs sous la nouvelle tenure, qu'il n'a valu ou ne vaudra sous l'ancienne, ainsi je suis d'avis qu'il n'y a point lieu à évaluation sur ce dit item.

«3. Constaté qu'il n'a jamais été fait de papier terrier d'icelle Seigneurie, ni d'arpentage, ni aucun plan régulièrement fait de cette Seigneurie, tels ne paraissant exister; les titres octroyés par les Seigneurs aux censitaires, à l'exception de vingt à vingt-cinq notariés, sont tous passés «sous seings privés», comportant la formule ordinaire d'un acte de concession, les taux des cens et rentes établis en iceux varient à peu d'exception près depuis 16 chelins à 20 chelins par arpent sur 40 arpents de profondeur.

«4. Constaté que les présents propriétaires ou Seigneurs de cette Seigneurie sont au nombre de neuf ainsi qu'il appert par la classification ci-contre, chacun exerçant séparément son droit de Seigneur dans sa division respective, indépendamment des uns des autres.

«5. Constaté de plus, que par l'état détaillé et l'évidence y annexée fait et produit de la part des co-Seigneurs des divisions N^{os} 1, 2, 3, 4, 5 et 7, le revenu annuel sous le chapitre des «Lods et Ventes» équivaut (terme moyen) à deux farthings par arpent en superficie sur les terres concédées et occupées par les censitaires dans les susdites divisions, (division No. 7 non comprise).

«N.B. Les co-Seigneurs des autres parties n'ayant point fait acte de réclamation tant pour «Lods et Ventes» que pour tout autre revenu casuel, par conséquent il n'a pu en être pris connaissance.

«6. Il est de fait, que les terres publiques de la couronne avoisinant la dite Seigneurie ainsi que dans tout le comté de Bonaventure, se vendent au prix de un chelin l'acre, et je suis d'avis et j'estime donc que les terres non concédées en aucune division d'icelle Seigneurie, ne pourront valoir plus aux Seigneurs sous la nouvelle tenure qu'elles ont valu ou vaudraient sous l'ancienne tenure, ainsi il n'y a point lieu d'évaluation sur cet item.

«7. Constaté enfin que les Cens et Rentes et autres redevances annuels sur les lots de terre portés ci-contre et désignés sous ce signe *, n'ont jamais été établis entre les Seigneurs et les censitaires, sur quoi j'ai fixé comme égal aux taux ordinaires des Cens et Rentes (terme moyen de la dite Seigneurie) à quatre sols par chaque arpent en superficie pour tous droits fixes.

«8. Il est de plus constaté qu'il n'y a pas lieu d'évaluer les réserves générales portées au titre primitif sur certains bois, minières, etc., tels objets ne paraissant exister.

«Le présent cadastre composé de trois feuilles ayant été déposé aux termes de la 11e Section de l'Acte Seigneurial telle qu'amendée par la 5e Section de l'Acte d'amendement de 1856, chez James P. Quinn, Écuyer, censitaire de la dite Seigneurie, durant trente jours après l'avis requis, Je, commissaire soussigné, ai péremptoirement débouté d'opposition des trois co-Seigneurs opposants, et ensuite procédé en présence des parties intéressées à la correction de toutes erreurs et omissions qui s'étaient glissées aux jours de l'enquête du dit cadastre, et ai ensuite publiquement déclaré le présent clos ce deuxième jour d'Août, mil huit cent cinquante-huit⁽⁸⁾.»

Les trois co-seigneurs n'étaient toutefois pas d'accord avec la décision du commissaire Lebel. Ils soutenaient que les lots 71 à 106, ainsi que le lot 111, étaient portés à un taux de cens trop bas, soit quatre sous de cens et rentes par chaque arpent de superficie.

Ils en appelèrent donc du jugement du commissaire auprès de la Cour de Revision, Tenure Seigneuriale. Le 26 juillet 1859, les commissaires-réviseurs Henry Judah, Siméon Lelièvre et C. Delagrave rendaient la décision suivante:

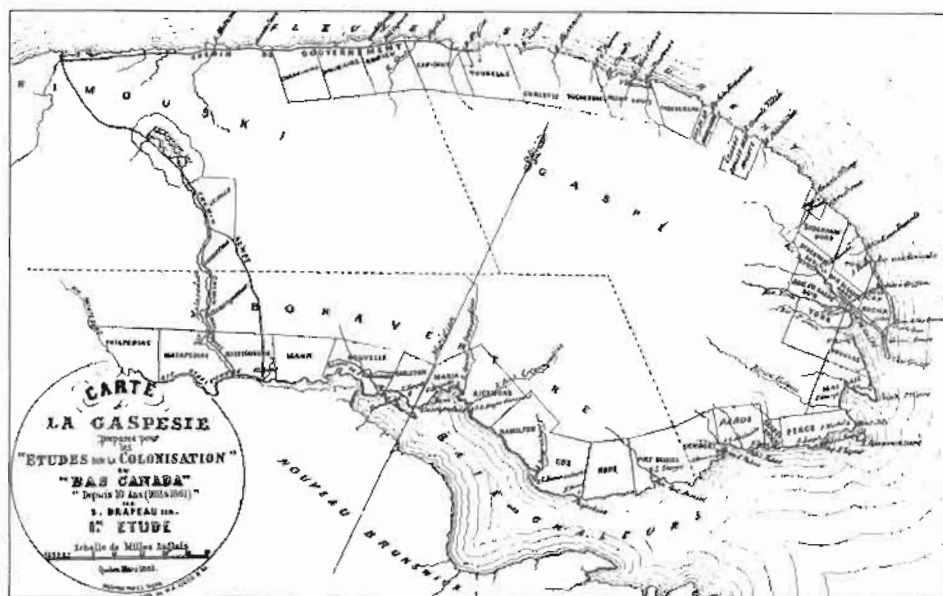
«Et les dits commissaires réviseurs procédant à décider sur la dite demande en révision, adjuge et ordonne que le cadastre de la dite Seigneurie tel que clos par J.G. LeBel, Écuyer, Commissaire, en vertu de l'Acte Seigneurial de 1854, chargé de la confection d'icelui, sera et il est par le présent réformé et amendé, en portant le taux de cens et rentes du dit cadastre, quant aux terres couchées à icelui sous les dits numéros pour référence de 71 à 106 inclusivement et le numéro 111 au dit taux de huit sols par chaque dit arpent en superficie, à l'exception des numéros 84 et 85 qui sont entrés à un taux différent et qui resteront tels qu'ils sont⁽⁹⁾.»

Le principal fardeau du régime seigneurial, c'est qu'il astreignait les censitaires à payer à leurs seigneurs des charges souvent très considérables. À cet égard, un texte de Joseph Bouchette, publié en 1815, soutient

8. Cadastre abrégé de la Seigneurie de Sboothred, p. 10-11.

9. Ibid., p. 11.

que l'établissement de la seigneurie de Shoolbred fut un obstacle à l'implantation d'Acadiens sur le territoire de Nouvelle :



Collection Réginald Day

La Gaspésie, « Étude sur la colonisation du Bas Canada » Québec, mars 1863.

« Sur le rivage septentrional de la Baie de Ristigouche le pays offre un grand nombre de riches pâturages. À partir de la pointe de Megoacba on trouve une étendue de terrain d'environ 16 milles de longueur, et d'à peu près un mille et demi de largeur, accordé en fief et seigneurie le 24 juillet, 1788, à John Shoolbred, Ecuier, et quoique plusieurs de ses parties soient dignes de remarque comme étant propres à y former des établissements, cependant il n'est occupé par personne parce qu'il ne s'est point fait de concession partielle, et qu'on se propose probablement de disposer du tout dans la suite⁽¹⁰⁾. »

10. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les Etats-Unis de l'Amérique*. Londres, Faden, 1815, publié dans *R.H.G.*, avril-septembre 1968, vol. VI, nos 2 et 3, p. 75.

11. Artoine Bernard, *op. cit.*, p. 232-233.

12. Georges Day, *loc. cit.*, p. 39-40 et p. 43-44.

13. Ce document est reproduit à l'annexe 3. Par ailleurs, le *Recensement des Canadas* pour l'année 1860 indiquait une population totale de 1561 personnes pour la seigneurie de Shoolbred et le township de Nouvelle. De ce nombre, 46,6 %, c'est-à-dire 728, étaient canadiens-français.

Bien que l'abolition de la tenure seigneuriale, à partir de 1854, ait désintéressé les détenteurs anglais de fiefs en Gaspésie et favorisé la création de nouvelles paroisses et municipalités⁽¹¹⁾, il semble que les seigneurs de Shoolbred aient difficilement consenti à l'abandon de leurs privilèges et prérogatives. En octobre 1920 encore, un de leurs descendants, Matthew Bruce Stewart, poursuivait en justice Joseph T. Gauvreau et Félix Gauvreau pour avoir refusé de lui payer leurs rentes seigneuriales depuis cinq ans, soit une somme de 38,95 \$⁽¹²⁾.

Le cadastre abrégé de 1858 est un document particulièrement intéressant à consulter⁽¹³⁾ car il nous révèle les noms de quelque 196 chefs de familles occupant des terrains sur la seigneurie à cette époque. Parmi

rous ces noms, quelques-uns qui furent aux premières origines de la paroisse méritent qu'on s'y attarde un peu plus longuement⁽¹⁴⁾.

Les Allard

Originaire de Charlesbourg, Charles-François Allard comptait parmi les ouailles de l'abbé Bourg en 1777. Fils de Jacques Allard et de Marguerite Brousseau, il descendait de François Allard, un Normand arrivé à Québec en 1666 à l'âge de 25 ans. Marié d'abord à Agnès Comeau, qui meurt à 29 ans en 1778, Charles-François Allard se remaria 12 ans plus tard à une veuve de 58 ans, Félicité Hautbois. Le nom Allard se propagea par les deux fils de Charles-François et d'Agnès Comeau : Augustin et Jean. Le premier épousa en 1792 Marguerite Leblanc, puis en 1797 Rose Landry, dont il eut sept garçons.

Quant au second, Jean, il épousa le 16 février 1801 Marie-Thérèse Richard (fille de Joseph Richard et de Marie Bourg, elle était la nièce du premier missionnaire acadien de Carleton); il eut 13 enfants dont sept garçons. Ce sont six d'entre eux qui firent souche dans ce secteur de Nouvelle connu depuis sous le nom de Village Allard: Jules épousa le 19 janvier 1830 Antoinette Bernard; Alexandre né le 24 août 1806 épousa le 7 janvier 1837 Félicité Dugas; Gaspard né le 7 janvier 1808 épousa Marguerite Leblanc; Polycarpe né le 26 janvier 1810 épousa le 8 janvier 1839 Anastasie Laviolette, veuve de Napoléon Landry; Édouard né le 16 juillet 1813 épousa le 1^{er} février 1842 Julie Arsenault, puis le 18 octobre 1864 Marguerite Essiembre; Jean-Louis épousa le 6 février 1844 Julie Barriault, puis le 7 avril 1856 Zoé Leblanc.

Voilà comment le nom Allard, parti de Charlesbourg, s'est identifié avec le pays de Tracadie puis implanté à Nouvelle. Canadien à ses origines, ce nom s'est acadianisé, de génération en génération, par tant d'alliances avec des «enfants de la déportation».

Les Arsenault

Tous les Arsenault d'ascendance acadienne ont un ancêtre commun: Pierre Arsenault. Il était âgé d'une vingtaine d'années lorsqu'il s'embarqua à La Rochelle sur le navire L'Oranger, en compagnie de 50 colons français envoyés en Acadie sur les instructions du ministre Colbert. Dès son arrivée à Port-Royal, en 1671, il entra comme pilote au service de Jacques Bourgeois, un chirurgien et commerçant très prospère de Port-Royal, avec qui il devint l'un des fondateurs de Beaubassin vers 1672.

En 1675, Pierre Arsenault épousa Marguerite Dugas (fille d'Abraham Dugast et de Marguerite-Louise

14. Les renseignements généalogiques qui suivent ont été tirés de l'ouvrage du frère Antoine Bernard, *Le drame acadien depuis 1604*, ainsi que de la série d'articles qu'il a publiés dans la *Revue d'histoire de la Gaspésie* de juillet 1965 à décembre 1967, de *Généalogie de nos familles*, une brochure publiée en 1969 à l'occasion du centenaire de Nouvelle, de plusieurs travaux de Bona Arsenault, dont: *Bonaventure, 1760-1960*, publié à l'occasion du bicentenaire de Bonaventure, *Les registres de Carleton, 1773-1900*, publié en 1983, et surtout la troisième édition, en six volumes, d'*Histoire et généalogie des Acadiens*, un ouvrage remarquable réédité en 1988, du volume de Léopold Lantôt, *L'Acadie des origines, 1603-1771*, publié en 1985, de l'article de J.-Émile Leblanc, intitulé *Les Leblanc-Benjamin*, publié en 1986 dans la revue *Gaspésie*, vol. XXIV, n° 3, de l'épisode des frères Roméo Allard, intitulé *François Allard et sa famille, court historique et généalogie*, publiée en 1980, de l'article de Mario Minsault, intitulé *Les Berthelot*, publié en 1981 dans la revue *Gaspésie*, vol. XIX, n° 2; et enfin du *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. III, IV et V, publiés respectivement en 1974, 1980 et 1983.

Doucet) qui lui donna deux fils (dont Pierre né en 1676 et marié à Anne Boudrot). Devenu veuf, il se remaria en 1689 à Marie Guérin (fille de François Guérin et d'Anne Blanchard) qui lui donna sept enfants (dont Charles né en 1690 et marié à Françoise Mirande). La plupart des Arsenault de Nouvelle descendent de l'un ou l'autre de ces deux fils de l'aïeul Pierre Arsenault.

Le plus connu de nos Arsenault est sans aucun doute Florent, dont la tradition rapporte qu'il vint s'établir à Nouvelle vers 1800 avec son épouse Rosalie-Anastasie Landry, et qu'il s'adonna à l'agriculture et au commerce du poisson. C'est de lui qu'origine le nom de Pointe-à-Fleurant. Fils de Jean-François Arsenault et d'Anne Poirier, Florent était né en 1771, ce qui infirme la légende selon laquelle il aurait vu le jour dans une misérable cabane abandonnée par des pêcheurs alors que ses parents fuyaient la déportation. Florent était le petit-fils de Pierre Arsenault et de Marguerite Cormier, l'arrière-petit-fils de Pierre Arsenault et d'Anne Boudrot et l'arrière-arrière-petit-fils de Pierre Arsenault et de Marguerite Dugas; il était en outre le grand-père de Joseph, Honoré et Marguerite Arsenault.

Quant à l'autre fils de l'ancêtre Pierre Arsenault, Charles, il épousa en 1712 Françoise Mirande (fille d'Emmanuel Mirande et de Marguerite Bourgeois). Un petit-fils de Charles et de Françoise, Michel-Vincent, né en 1760, épousa à Carleton en 1784 Luce Bourg (fille de Michel Bourg et d'Anne Hébert, elle était une des sœurs du curé Joseph-Mathurin Bourg). Leur fils Eusèbe, né le 7 février 1790, épousa à Carleton le 24 novembre 1812 Anastasie Deslauriers (fille de Paul Babineau, dit Deslauriers et de Marguerite Arsenault). Ils eurent à leur tour un fils, prénommé aussi Eusèbe, qui épousa Lucille Bernard (fille d'Isaac Bernard et de Geneviève Landry) le 27 janvier 1846; navigateur, Eusèbe se rendait chaque année sur les côtes de Terre-Neuve; son petit-fils le plus connu demeure sans doute Honoré Z., qui se signala par ses trois mariages en 1909, 1947 et 1967.

Les Bergeron, dit D'Amboise

Barthelémy Bergeron, dit D'Amboise, (c'est le nom de D'Amboise qui a prévalu en Gaspésie) naquit à Amboise vers 1664 et arriva à Québec en 1685 comme «volontaire de la marine». Il accompagna Pierre LeMoyné d'Iberville dans la plupart de ses campagnes, dont celle de la baie d'Hudson. Vers 1695, il épousa Geneviève Serreau, dit Saint-Aubin (fille de Jean Serreau, dit Saint-Aubin et de Marguerite Boileau) et vint s'établir en Acadie l'année suivante. Le couple eut

sept enfants, dont **Michel** né en 1702. En 1704, lors de l'attaque du colonel Church contre Port-Royal, Barthélémy fut fait prisonnier avec tous les membres de sa famille et emmené en captivité à Boston. Après sa libération, il revint à Port-Royal; propriétaire d'une goélette, il faisait du cabotage entre Port-Royal, Les Mines, Beaubassin et quelques autres endroits. Vers 1730, il alla s'établir à Sainte-Anne-du-Pays-Bas [Fredericton] dont il fut l'un des pionniers.

Son fils Michel épousa en secondes noces, vers 1725, Marie Dugas (fille d'Abraham Dugas et de Madeleine Landry); le couple eut 12 enfants, dont **Étienne** né en 1741. A l'époque de la dispersion, Michel demeurait à Sainte-Anne, sur la rivière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Après le Traité de Paris, il se dirigea vers la Louisiane avec sa femme et ses plus jeunes enfants. Au recensement de 1766, à Saint-Jacques, sur le Mississipi, il était décédé.

Le recensement de Carleton pour l'année 1777 mentionne la présence à cet endroit d'un des fils de Michel Bergeron, Étienne. Le 17 février 1777, Étienne Bergeron épousa Claire Couroit (fille de Pierre Couroit et d'Angélique Vautour). De cette union naquirent cinq filles et un seul garçon, **Nicolas**. C'est par ce dernier, né en 1793 et marié le 27 février 1821 à Marguerite-Olivette Porlier (fille de François-Alexis Porlier et d'Euphrosine Landry) que se perpétua la lignée des D'Amboise à Nouvelle.

Les Berthelot

Le premier du nom, Julien (fils de Julien Berthelot et de Péline Leroy), était originaire de Pariet, en Bretagne. Le moment exact de son arrivée en Nouvelle-France demeure inconnu. Le 11 septembre 1730, il épousa à Québec Louise Palin. Le couple eut cinq enfants dont un seul — **Étienne**, né le 28 janvier 1737 — vécut assez vieux pour se marier.

Vers 1758, Étienne épousa Angélique Vautour, veuve de Pierre Couroit et fille de Joachim Vautour, un navigateur-pêcheur qui résidait alors à Rimouski depuis 30 ans. Le couple eut une fille — Angélique — et un garçon, prénommé également Étienne. On retrouve la famille à Carleton en 1777, lors du recensement.

C'est avec Étienne fils que la lignée des Berthelot se répandit en Gaspésie, et notamment à Nouvelle, Carleton et Maria. Le 6 mai 1788, il épousa à Carleton Marthe Comeau (fille de François Comeau et de Marie Leblanc). Onze enfants naquirent de cette union, dont sept se marièrent.

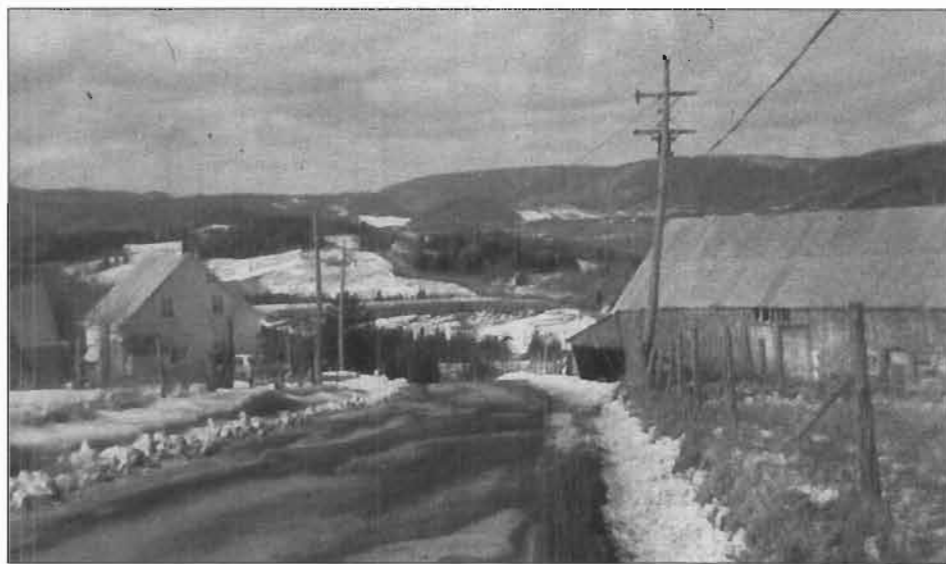
Les Caissy

Tous les Caissy remontent à un unique ancêtre, Roger Kuessey, un réfugié irlandais que les hasards de la vie amenèrent à Port-Royal en 1665, alors qu'il n'avait que 14 ans. C'était avant la signature du Traité de Bréda (1667) qui restitua l'Acadie à la France. Il épousa Marie-Françoise Poirier (fille de Jean Poirier et de Jeanne Chabrat) vers 1668, et compta parmi les fondateurs de Beaubassin où il vint s'installer vers 1684. C'est lui qui apporta les premiers arbres fruitiers de Port-Royal à Beaubassin.

Leur fils Jean, dit Roger, naquit en 1676. Vers 1695, il épousa en premières noces Anne Bourgeois (fille de Charles Bourgeois et d'Anne Dugas). Leur fils, lui aussi prénommé Jean, naquit en 1703; le 4 octobre 1728, il épousa à Annapolis-Royal Marguerite Bourgeois (fille de Guillaume Bourgeois et de Catherine Thibodeau); il vint s'établir à Batiscan avec sa seconde épouse et c'est là qu'il fut inhumé le 1^{er} juillet 1789.

Nicolas Caissy, fils de Jean Caissy et de Marguerite Bourgeois, naquit en 1744. Le 13 février 1775, il épousa à Batiscan Elizabeth Bourg (fille de Joseph Bourg et de Madeleine Blanchard). Il fut inhumé le 28 octobre 1813. Les Caissy de Nouvelle tirent leurs origines de cet arrière-petit-fils de Roger: en effet, deux de ses fils — Joseph né en 1782 et Urbain né en 1790 — vinrent de Batiscan à Tracadie pour s'y établir. C'est en souvenir de l'ancêtre Roger Kuessey, qui près de Beaubassin habitait à La-Butte-à-Roger, que fut baptisée du nom de La Butte cette élévation de terrain bien connue à Nouvelle.

La Butte. À gauche, la résidence St-Onge, l'une des anciennes constructions de Nouvelle. À l'arrière-plan, les montagnes de Nouvelle.



Collection Claude Bélanger

Les Dugas

Le premier du nom en Acadie fut Abraham Dugast, «armurier du Roy et lieutenant général en Acadie», né à Toulouse en 1616, et qui arriva à Port-Royal vers 1640. En 1647, il épousa en secondes noces Marguerite-Louise Doucet (fille de Germain Doucet, dit Laverdure) dont il eut huit enfants : trois garçons et cinq filles. Il semble que ses fils Claude (marié en premières noces à Françoise Bourgeois, et en secondes noces à Marguerite Bourg), Martin (marié à Marguerite Petitpas) et Abraham (marié à Jeanne Guilbault) soient les ancêtres de tous les Dugas de notre 20^e siècle au Canada.

Fils unique d'Abraham et de Jeanne Guilbault, Joseph naquit à Port-Royal en 1690. Le 12 janvier 1711, il épousa Marguerite Richard (fille de Pierre Richard et de Marguerite Landry) à Saint-Charles-des-Mines. Charpentier du Roy, négociant et navigateur, on le retrouve à Cobequid [Truro] en 1714 et à Louisbourg en 1726. C'est à ce dernier endroit qu'il fut inhumé le 5 septembre 1733.

Entraînés dans la tourmente politique de l'époque, deux fils de Joseph Dugas et de Marguerite Richard allaient laisser leur nom dans l'Histoire : Joseph et Charles.

Deuxième enfant du couple, Joseph naquit à Grand-Pré en 1713. Vers 1741, il épousa Marguerite Leblanc (fille de Joseph Leblanc, dit Le Maigre et d'Anne Bourg) dont il eut sept enfants, puis en 1762 Louise Arseneau (fille d'Abraham Arseneau et de Jeanne Gaudet). Marchand, il approvisionna pendant plusieurs années en bois de chauffage et en nourriture la garnison de Louisbourg. En raison de ses nombreuses allées et venues, il était à même de fournir aux Français des renseignements militaires sur les activités des Britanniques. À la suite de la seconde capitulation de Louisbourg, le 26 juillet 1758, Joseph s'enfuit à Québec où on lui remit une commission de corsaire. En février 1760, il se trouvait à Richibouctou, où il s'éleva énergiquement contre la soumission à laquelle le missionnaire Jean Manach encourageait les Acadiens. À l'hiver suivant, il était major de milice des partisans de la région de la Baie-des-Chaleurs. Lors de l'attaque du capitaine MacKenzie, il fut capturé et emprisonné à Halifax. Un an plus tard, il s'était évadé et se cachait à Chedabouctou [Guysboroug, Nouvelle-Écosse]. En 1764, il émigra aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Mais par suite de la politique française, il fut ramené à Saint-Malo en novembre 1767, rien que pour se voir contraint, avec d'autres Acadiens, de retourner dans les îles le printemps suivant.

Il vécut ses dernières années dans l'indigence. En 1776, il ne possédait qu'une partie de lot sur un rivage, une maison, une écurie et deux têtes de bétail. Deux ans plus tard, à l'âge de 64 ans, il subit sa dernière épreuve : les Français ayant donné refuge aux corsaires yankees pendant la Révolution américaine, les Britanniques, en représailles, s'emparèrent de Saint-Pierre et Miquelon et déportèrent en France ses quelque 1 300 habitants. Joseph Dugas et sa femme Louise débarquèrent une fois de plus à Saint-Malo, le 6 novembre 1778. Il mourut non loin de là, à Saint-Servan, le 11 janvier 1779; sa femme mourut cinq mois plus tard, le 10 juin.

Le grand ancêtre des Dugas gaspésiens fut Charles Dugas, le frère aîné de Joseph. Il naquit en 1711. Le 7 janvier 1739, il épousa Anne Leblanc (fille de Pierre Leblanc et de Françoise Landry). Pour échapper à la capture, il s'enfuit avec sa famille vers la Baie-des-Chaleurs. On le retrouve à Ristigouche en 1760, à Bathurst en 1761, à Bonaventure en 1765 et à Tracadieche vers 1766-1767. Il est décédé à Carleton en janvier 1801, à l'âge de 90 ans.

Trois des fils de Charles devinrent à leur tour pionniers du pays de Tracadieche : l'aîné Charles épousa Félicité Bugeaud; Pierre épousa Françoise Robichaud; Abraham épousa Marguerite Bugeaud.

Les cinq filles de Charles fondèrent aussi des foyers : mentionnons Marie, femme de Pierre-Benjamin Leblanc qui devint le chef de la lignée des Leblanc-Benjamin, et Françoise, qui s'allia à la lignée des Leblanc-Girouard en épousant un fils de Joseph Leblanc et de Madeleine Girouard.

Les Landry

Les recherches généalogiques de Placide Gaudet, du père Archange Godbout, de l'abbé Patrice Gallant et de l'historien Bona Arsenault révèlent que ce nom remonte à deux René Landry, établis assez tôt à Port-Royal : l'un originaire de La Chaussée, dans la région de Loudun (département de la Vienne — France) marié vers 1645 à Perrine Bourg, veuve Pelletret; l'autre né en 1634 et marié à Marie Bernard vers 1659. C'est le premier qui est l'ancêtre de la plupart des Landry ayant fait souche dans le secteur Nouvelle/Carleton.

Ce sont deux arrière-petits-fils de René Landry et de Perrine Bourg — **Claude** et **Jean** — qui implantèrent ce nom à la Baie-des-Chaleurs. Au moment de la dispersion, Claude n'avait pas encore dix ans et Jean n'avait qu'un an. Ils furent déportés au Massachusetts avec leurs parents et leurs huit autres frères et sœurs. Lorsque la famille revint au Canada, vers 1767, Claude

entra au service de Raymond Bourdages comme navigateur; le 16 octobre 1770, il épousa à Québec Hélène Dugas (fille de Charles Dugas et d'Anne Leblanc). Quant à Jean, le 6 mai 1776 il épousa à Carleton Marthe Dugas (une autre fille de Charles Dugas et d'Anne Leblanc). Claude et Jean eurent 22 enfants, dont neuf garçons.

Mais c'est surtout Claude Landry, avec ses 14 enfants, qui fait ici figure de patriarche. Plusieurs de ses descendants vinrent s'établir à Nouvelle. Son petit-fils **Constant**, né le 12 juin 1814, épousa Marie-Anne Allard (fille de Jean Allard et de Marie-Thérèse Richard) le 28 septembre 1845; un de leurs fils, Isidore, s'installa au Village Allard tandis que l'autre, André, optait pour La Butte.

Un autre Landry, **Jean Landry** (fils de Pierre Landry et de Zoé Thériault de Témiscouata), épousa en mai 1846 Henriette Levasseur (fille de Magloire Levasseur et de Marguerite Lepage et veuve de Trésé Bienvenue de Rimouski) et vint s'établir à Nouvelle où il eut sept enfants (en plus des deux enfants que sa femme avait eus de son premier mariage). Parmi leurs descendants, on peut mentionner Joseph, Monseigneur Louis-Théodore, Pierre, Magloire, Calixte.

Les Leblanc

Ce nom est probablement répandu plus que tous les autres dans la Baie-des-Chaleurs. Alors comment s'y reconnaître parmi tous ces Leblanc? Les anciens, gens pratiques et doués d'un certain humour, y ont pourvu: ils ont établi un classement «par tribus», comme dans la Bible! C'est ainsi qu'on distingue les Leblanc-Benjamin, les Leblanc-Girouard, les Leblanc-Marin et les Leblanc-Bourquette. À Nouvelle, ce sont les deux premiers qui ont fait souche.

Mais précisons d'abord que les nombreux Leblanc de la Gaspésie ont un ancêtre commun: Daniel Le Blanc. Il naquit à Martaisé dans le département de la Vienne (France) en 1626 et arriva à Port-Royal vers 1645. Cinq ans plus tard, il épousa Françoise Gaudet (fille de Jean Gaudet et veuve d'un Mercier). Le recensement acadien de 1671 constate la présence à Port-Royal de Daniel Le Blanc, 45 ans, de sa femme Françoise Gaudet et de sept enfants, dont six garçons; quatre d'entre eux — Jacques, René, André et Antoine — furent parmi les fondateurs de Grand-Pré. Le domaine qu'exploitait Daniel Le Blanc le classait parmi les gros propriétaires de Port-Royal, où il mourut en 1695. En 1714, on comptait 17 familles Leblanc en Acadie. Au moment de la déportation, des centaines de Leblanc prirent la

fuite vers Miramichi, la Baie-des-Chaleurs, l'île Saint-Jean, Québec, les États-Unis, la France puis la Louisiane. Parmi eux se trouvait René Leblanc, petit-fils de Daniel et notaire royal à Grand-Pré. Il avait épousé en premières noces Elizabeth Melanson en 1709; devenu veuf avec trois enfants, il se maria avec Marguerite Thébault (fille de Pierre Thébault et de Jeanne Comeau) qui lui en donna 17 autres. Parmi ces derniers, figuraient **Pierre-Benjamin**, et **Jean-Baptiste**, déportés avec leurs parents aux États-Unis, et qui arrivèrent très jeunes à la Baie-des-Chaleurs pour compter parmi les pionniers du pays de Tracadie.

La tige des Leblanc-Benjamin s'implanta à Nouvelle surtout par Jean-Baptiste Leblanc, le frère cadet de Pierre-Benjamin, qui épousa vers 1770 Marguerite Boudreau (fille de Joseph Boudreau et de Rosalie Arsenault). Parmi ses descendants, mentionnons Thomas, Joseph, Irénée, Napoléon.

Quant à la tige des Leblanc-Girouard, elle s'implanta à Nouvelle par **Joseph Leblanc** (fils de François, petit-fils de Jacques et arrière-petit-fils de Daniel) qui épousa Madeleine Girouard vers 1740. Parmi ses descendants on retrouvera à Nouvelle Éloi, Alexis, Gildas. Joseph Leblanc précéda sa femme dans la tombe. Celle-ci, la vieille Madeleine Girouard, mourut en décembre 1803, à 84 ans. On raconte que les générations qui la vénéraient comme une relique de l'exil attachèrent son nom à la lignée des Leblanc-Girouard.

Dresser la généalogie exhaustive de tous les fondateurs de Nouvelle déborderait le cadre d'un ouvrage de cette nature. Mais après ces premières grandes familles acadiennes venues peupler très tôt le territoire de la seigneurie de Shoolbred, il importe de rendre hommage à toutes celles qui s'y installèrent ultérieurement. Ensemble, la plupart descendant d'Acadiens, de Français, d'Irlandais, d'Écossais et de Canadiens, ces familles vont constituer un creuset d'une grande richesse ethnique et culturelle qui confèrera à Nouvelle, dès la fin du 19^e siècle, un visage unique.

CHAPITRE 3

SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE, PAROISSE ET MUNICIPALITÉ

- La première élection de syndics
- La deuxième élection de syndics et l'achat d'un terrain
- Parenthèse: le docteur Charles-Marie Labilloy
- L'acquisition d'un second terrain
- La construction de la première chapelle
- L'érection canonique de la paroisse et l'élection des premiers marguilliers
- Le premier curé
- L'achat d'un troisième terrain et le début des travaux de construction de la première église
- Un scandale secoue la jeune paroisse
- Le second curé
- Le troisième curé et le début de la célébration du culte dans la nouvelle église
- La ronde des curés et les deux premières vocations sacerdotales de la paroisse
- Joseph-Octave Drapeau, son œuvre et sa mort
- L'évolution vers l'autonomie municipale
- L'érection civile de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste
- Les assemblées des premiers conseils municipaux
- Maladies contagieuses et épidémies



ssez tôt, les habitants de Nouvelle manifestèrent le désir de se doter d'une église bien à eux. Le 7 avril 1834, 17 francs-tenanciers de Miguasha se réunissaient afin d'élire trois syndics « pour aviser aux moyens d'ériger une église à leur usage sur la place la plus centrale ou à peu près de leurs habitations⁽¹⁾. » C'est le curé Louis-Stanislas Malo, de Carleton, qui a rédigé le procès-verbal de cette réunion.

Cette élection n'eut, semble-t-il, aucune suite puisque, le 23 août 1840, une autre résolution pourvoyait à la nomination de trois nouveaux syndics : le docteur Charles-Marie Labilloy, messieurs Michel Gauthier et Anthime Maltais. Cette résolution, faite à Tracadie, fut enregistrée au bureau du protonotaire de la Cour du Banc du Roi à Québec⁽²⁾.

Cette fois-ci, les syndics semblent avoir été animés d'une plus grande détermination puisque,

« Le 11 janvier 1841, dans la résidence de Archibald Kerr, à Miguasha, le notaire J.G. Lebel fait l'acte d'achat d'un terrain de quatre acres et demi de front sur trente-trois acres et un tiers de profondeur, situé dans la partie du township de Carleton, borné en avant ou en front par la Baie des Chaleurs, en arrière par les terres du second rang, joignant d'un côté à l'ouest par Charles Douglas Stewart, et de l'autre, à l'est, par Charles-Magne Allard, Dame veuve Sophie Prust, épouse de feu Matthew Stewart, vend cette propriété aux syndics pour la somme de cent quatre-vingt-deux livres et dix schellings. L'acte est enregistré à Québec le 10 mai 1841⁽³⁾. »

Incidentement, un de ces syndics, le docteur Charles-Marie Labilloy, mérite qu'on s'y attarde un peu, d'autant plus qu'une certaine tradition orale a inutilement propagé à son sujet plusieurs inexactitudes, alors que sa véritable histoire, souvent méconnue, demeure des plus captivantes. Il naquit le 8 juillet 1793 à Ploërmel, dans le département français du Morbihan, du mariage de Jean-Pierre Labilloy et de Perrinne-Louise Gaillard. Il devint chirurgien dans la marine française en novembre 1811 et fut décoré de la Médaille de Sainte-Hélène en 1864.

Bonapartiste, il jugea sans doute préférable de quitter la France au lendemain de la Restauration et de l'exil de l'empereur à l'île-Sainte-Hélène. C'est probablement ce qui explique sa venue au Bas-Canada et son établissement à Carleton en 1816-1817 et à Miguasha entre 1825-1827. Il ne fut jamais un seigneur de Shoolbred, mais seulement un censitaire tenu de payer une rente annuelle de cinq shillings pour le terrain de 300 arpents qui lui avait été concédé⁽⁴⁾. De son mariage avec Amelia Meagher, la sœur de l'homme d'affaires

1. L'original de ce document, conservé aux archives du presbytère de Nouvelle, ne laisse subsister aucun doute. C'est en 1834, et non en 1824 comme l'écrivirent plus tard le curé Ferdinand Audet et les responsables de la brochure du centenaire de Nouvelle, qu'eut lieu cette réunion.

2. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 13, et notes du curé Audet, *loc. cit.*, p. 113.

3. Notes du curé Audet, *loc. cit.*, p. 113-114.

4. À ce sujet, voir le chapitre précédent, ainsi que le *Cadastre abrégé de la Seigneurie de Shoolbred*, à l'annexe 3. On peut consulter aussi le texte de René Bureau, *loc. cit.*, p. 31.

John Meagher, naquirent dix enfants. Il fut le premier médecin résident de Nouvelle, où il exerça sa profession jusqu'en septembre 1849, année où il se rendit à Tracadie, sur l'insistance du père François-Xavier Lafrance, afin d'y prodiguer des soins aux lépreux de l'endroit (la lèpre était en effet apparue dans les comtés de Gloucester et de Northumberland au début du 19^e siècle). Comme aucun budget n'avait été prévu pour les services d'un médecin résident, le Bureau de santé refusa de lui assurer un salaire. Il traita néanmoins la trentaine de malades de la léproserie de Tracadie de septembre à décembre 1849. Le secrétaire du Bureau de santé, James Davidson, estima même que l'intervention du docteur Labillois avait permis la guérison d'un bon nombre de lépreux et l'amélioration des conditions hygiéniques de l'établissement. Malgré l'avis de ses amis qui craignaient pour sa santé, il retourna à Tracadie en juin 1850, sans toutefois avoir reçu aucune garantie relativement à son salaire et à ses autres dépenses. Mais les membres du Bureau de santé et la majeure partie du corps médical du Nouveau-Brunswick firent montre de beaucoup de scepticisme lorsque Labillois affirma, en décembre 1850, que «presque toutes les plaies des malades, tant des anciens que des nouveaux, [avaient été] guéries».

À l'encontre du diagnostic des médecins néo-brunswickois, Labillois soutint que les malades n'étaient pas atteints de la lèpre, mais plutôt de la syphilis, ce qui lui attira l'hostilité du corps médical. Puis le retour à la léproserie et le décès de patients qu'il avait pourtant déclaré guéris ajouta à son discrédit. À la suite d'une enquête du docteur Robert Gordon, son remplaçant à compter du printemps 1851, le Bureau de santé en vint à la conclusion qu'il avait interné des non-lépreux afin de faire accroître le nombre des guérisons. Jugé incompetent, et sans doute victime des préjugés des anglo-protestants envers un francophone catholique, il quitta les lieux sans jamais avoir été rémunéré. De tous les médecins ayant œuvré à la léproserie durant son existence, il fut le seul à avoir subi un tel traitement.

Malgré tout, son séjour à Tracadie fut loin d'avoir été complètement inutile puisque jusqu'en août 1860 l'aumônier de la léproserie, Ferdinand-Edmond Gauvreau, et 204 autres personnes réclamèrent son retour, ce qui illustre bien le respect et l'affection dont il était encore l'objet, dix ans après son départ.

Après Tracadie, il revint à Nouvelle; bien qu'on puisse présumer qu'il continua d'y exercer la médecine, ses activités précises demeurent inconnues jusqu'à son décès, survenu en septembre 1868, à l'âge de 76 ans⁵.

5. Mary Jane Losier et Céline Pinet, *Children of Lazarus*, p. 39-46.

Revenons maintenant à cette démarche des syndics qui ne semble pas être allée beaucoup plus loin que la première puisqu'en 1852, lors de sa visite épiscopale à Carleton, Monseigneur Turgeon écrivit :

« On a le projet d'en bâtir une [une chapelle] à la Nouvelle aussitôt que les moyens le permettront. La place de cette future chapelle devra être marquée sur la terre d'un Irlandais du nom de Carney, à 2 lieues environ de la ligne qui sépare la Nouvelle de Carleton, ce qui donnera à peu près 4 lieues entre les deux églises⁽⁶⁾. »

Il faudra attendre 12 autres années—jusqu'en 1864—pour que de nouvelles procédures soient entreprises en vue de la construction du temple.

Monsieur John Meagher, riche commerçant irlandais de Carleton et ancien membre du Parlement, fit d'abord don à la Corporation catholique romaine de Québec du lot numéro 10 situé dans le premier rang nord-est du canton de Nouvelle. Le terrain acquis, restait à fixer l'endroit où serait érigée la future chapelle. C'est à cet effet que le 27 juillet 1864 monsieur Alexis Mailloux, vicaire-général de l'archevêque de Québec, les pères Dumontier et Saucier et le curé de Carleton Nicolas Audet se rendirent à Nouvelle. C'est à l'occasion de cette visite que fut choisi le site de la première chapelle et que le curé de Carleton reçut l'autorisation de commencer les travaux.

À l'été 1865, on dressa une liste de souscriptions. Le curé de Carleton note que *« chacun vint volontairement offrir son contingent, et il y en eut qui déployèrent un grand zèle et qu'il serait bien juste de nommer ici, si leur modestie ne devait en souffrir. »*

Les travaux débutèrent vers la fin du mois d'août 1866. Le curé Ferdinand Audet a rapporté qu'il y avait alors

« une assez grande quantité de pierre rendue sur place, ce qui permit, avec les souscriptions en argent déjà entrées, de faire le scellage de bonne heure à l'automne. À cette époque, il y avait à peine une centaine de familles, dont la plupart étaient des commerçants, en sorte que les moyens de chacun étaient fort restreints. D'autre part, il y en avait qui jouissaient d'une assez bonne aisance, surtout ceux qui étaient fixés dans la colonie depuis plusieurs années. Il y en avait qui comptaient de vingt à trente ans dans la Nouvelle, tels les Connors, Gough, Noughton, les Fallu, les Keays et les Allard ...

« Dans le courant de l'hiver 1866-1867, chacun s'empessa d'apporter à l'œuvre de la construction de leur chapelle sa quote-part de bois de construction. Aussi, à l'été de 1867, l'on pût lever la charpente, mettre la toiture et parachever les ouvertures. Au commencement de l'hiver de cette même année tout était prêt pour la bénédiction

6. Michel Lemoignan, *loc. cit.*, p. 362

qui eut lieu, en effet, à la fin de janvier [1868], comme on peut le voir par l'acte de bénédiction signé par le R.M. Nicolas Audet. Cette chapelle, construite à la Nouvelle, fut placée sous le vocable de saint Jean l'Évangéliste en l'honneur de Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, et non, comme quelques-uns semblent le croire, en l'honneur du premier seigneur de Sboolbred.

« Si les habitants étaient heureux d'avoir fait quelques sacrifices pour élever cette modeste chapelle comme temple à la gloire de Dieu, ils l'étaient encore plus de jouir des avantages qui leur revenaient : service religieux fréquemment donné par le vicaire de Carleton, messire Magloire Moreault, etc. On continua à souscrire largement pour la construction des dépendances. Dans le même temps naissait le désir d'avoir un prêtre résidant⁽⁷⁾. »

S'il avait fallu aux habitants plus de 30 ans pour voir enfin s'ériger cette première chapelle, il ne leur en faudrait par ailleurs que trois avant d'accueillir leur premier curé. Car malgré le dévouement des pasteurs de Carleton, la desserte de Nouvelle, dont la population ne cessait de croître et de se disséminer sur un vaste territoire, présentait des problèmes considérables vu les distances à parcourir et la rigueur du climat en hiver. On se rappelait qu'en 1848, alors qu'une épidémie de fièvre typhoïde faisait de nombreuses victimes à la Baie-des-Chaleurs, le curé Félix Desruisseaux avait succombé, apparemment victime d'une conjonction pulmonaire, après être allé rendre visite à un mourant de Miguasha par un froid glacial⁽⁸⁾.

Le 16 novembre 1868, un Décret de Monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, ordonnait l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste. Quelques mois plus tard, le 15 mai 1869, un autre Décret de l'évêque de Rimouski autorisait l'établissement d'une fabrique et l'élection des premiers marguilliers de la paroisse; ces trois marguilliers furent John Wafer, Gaspard Allard et Jean Landry⁽⁹⁾.

Le premier geste de la fabrique fut de demander à l'évêque la permission d'agrandir la chapelle construite en 1866-1867 et de construire un presbytère temporaire, ce à quoi acquiesça Monseigneur Langevin le 2 juillet 1869 en précisant que ce presbytère « sera construit ... à environ cent pieds en arrière de la chapelle actuelle, et sur une ligne perpendiculaire à la dite chapelle; ce presbytère sera construit en bois et aura trente-huit pieds de longueur, trente pieds de largeur et neuf pieds de hauteur entre les deux planchers finis⁽¹⁰⁾. »

Le 11 octobre 1869, Joseph-Julien Auger devenait le premier curé résident de Saint-Jean-l'Évangéliste. Né à Lotbinière le 6 octobre 1838 et ordonné à Québec le



Livre-souvenir "Centenaire de Mars 1860-1960"

Monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, ordonna l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste.

7. Notes du curé Audet, *loc. cit.*, p. 115.

8. Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 41, Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 229; *Les souvenirs de Marie-Drua Arsenault*, R.H.T.P.G., janvier-mars 1977, vol. XV, n° 1, p. 43.

9. A.P.N. *Cahier de délibérations de fabrique pour 1869*, p. 2.

10. A.P.N. *Décret de Monseigneur Jean Langevin*, le 2 juillet 1869.



Archives du presbytère de Nouvelle

Joseph-Julien Auger, premier curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1869 à 1875.

24 septembre 1864, il était missionnaire à Natashquan depuis 1865 lorsqu'il fut appelé à prendre charge de la paroisse naissante⁽¹¹⁾. Plus tard, son successeur écrivit à son sujet :

« Ce digne prêtre venait de la Côte Nord, où il avait passé près de cinq ans au milieu des sauvages et des pêcheurs de différentes Nations. Ce zèle missionnaire avait des centaines de milles à parcourir, le plus souvent à la raquette, et à pied en été, pour porter à ces peuplades éparses, la connaissance de notre sainte religion. Il y avait notablement épuisé sa santé, mais la divine Providence en le rappelant de cette plage lointaine comptait encore sur son zèle et son énergie pour commencer cette nouvelle paroisse. Aussi se mit-il à l'œuvre avec ardeur et, pendant les six années qu'il y passa, il accomplit des œuvres qui rediront longtemps ses vertus et son nom à la postérité⁽¹²⁾. »

Les premières réunions de la fabrique traduisent bien les soucis d'une jeune paroisse à cette époque : pose de bancs dans les arcades de la chapelle, finition du presbytère, construction d'un tambour à la porte de la chapelle, achat d'ornements liturgiques, de statues, et d'autres objets du culte, assurance des bâtiments⁽¹³⁾.

Le 18 juin 1873, Monseigneur Langevin autorisait la fabrique à faire l'acquisition d'un terrain de monsieur John Meagher, pour la somme de 184 \$, en vue d'y construire la première église⁽¹⁴⁾. Entrepris dès 1873, les travaux de construction ne furent tout à fait complétés qu'en 1879. Les délais furent imputables à des difficultés financières et aux changements apportés aux plans et devis initiaux : en effet, il avait été prévu que l'édifice serait construit en pierre; mais devant l'impossibilité de s'en procurer sur place, et vu l'état précaire des finances de la fabrique, les syndics chargés de surveiller et de diriger les travaux durent solliciter de l'évêque un nouveau Décret leur permettant d'édifier les bâtiments en bois.

« Cette construction, écrivit le curé Audet, a pu paraître de prime abord un peu dispendieuse. Mais quand on considère qu'une église doit durer plusieurs générations, chacun comprend que les sacrifices qu'il fait pour la gloire de Dieu sont aussi faits en faveur de ses enfants. Du reste, quand vient le temps de faire rentrer les contributions légales, chacun s'exécute avec un empressement qui démontre que la foi est bien vivace dans le cœur de cette génération⁽¹⁵⁾. »

Lorsque fut démolie cette église, en 1934, on trouva dans une boueille enfoncée dans une pièce de bois, cet écrit du premier curé de la paroisse :

« La présente église commencée en 1873; Pie IX pape régnant mais détrôné; Mgr Langevin, premier évêque de

11. Cléophas Morin, *Nécrologie sacerdotale du diocèse de Rimouski 1867-1967*.

12. Notes du curé Audet, *loc. cit.*, p. 115-116.

13. A.P.N. *Cahier de délibérations de fabrique pour 1869, 1870, 1871*.

14. A.P.N. *Décret de Monseigneur Jean Langevin*, retranscrit dans le *Cahier de délibérations de fabrique pour 1873*, p. 14-15, et reproduit à l'annexe 4.

15. Notes du curé Audet, *loc. cit.*, p. 116.

Rimouski et premier évêque du diocèse: Joseph-Julien Auger, soussigné, premier curé, depuis 1869; Victoria, reine d'Angleterre; les syndics sont Thomas McBrearty, Nicolas Dugas et Nicolas Allard; ce 15 août 1874. Que Dieu bénisse cette bâtisse. Qu'il y soit adoré par de vrais serviteurs. Que Marie soit aimée, que St-Joseph soit loué. Que St-Jean-l'Évangéliste aime cette paroisse. Adieu et priez toujours⁽¹⁶⁾. »



Collection Claude Bélanger

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, même à cette époque-là il arrivait que des paroissiens fassent fi des enseignements rigoureux de l'Église. En 1873, par exemple, le curé Auger avait dû saisir l'évêque du diocèse de la conduite d'un paroissien qui avait épousé une non-catholique devant un ministre protestant. Le 18 septembre 1873, Monseigneur Langevin adressait «aux fidèles de Saint-Jean-l'Évangéliste» la lettre pastorale suivante, qui fut lue à la messe dominicale :

«C'est avec le sentiment d'une douleur profonde que nous avons appris, Nos Chers Frères, un scandale qui vient d'arriver parmi vous. Un malheureux catholique, méprisant les défenses les plus strictes de l'Église, a osé aller se présenter devant un ministre protestant pour contracter mariage avec l'empêchement de religion mixte. Devons-nous attribuer une pareille conduite à l'ignorance, à l'indifférence ou à l'impiété?... Sachez que c'est un péché mortel, que c'est un crime, pour un catholique d'en agir ainsi. Et que peut-on espérer de mariages contractés sous de si tristes auspices? Peut-on croire que Dieu bénit une union contractée sacrilègement?»

L'extérieur de la première église, construite entre 1873 et 1879 et démolie en 1934; le second cimetière, utilisé de 1898 à 1959.

16. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 16. Le curé Saint-Laurent a placé cet écrit dans la pierre angulaire de l'église actuelle.



Archives du presbytère de Nouvelle

Ferdinand Audet, second curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1875 à 1877.



Archives du presbytère de Nouvelle

Polydore Moreau, troisième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1877 à 1885.

17. A.P.N. *Lettre pastorale de Monseigneur Jean Langevin*, le 18 septembre 1873.

18. Cléophas Morin, *op. cit.*

19. A.P.N. *Décret de Monseigneur Jean Langevin* nommant Joseph-Ferdinand Audet curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, le 8 septembre 1875.

20. Ce dernier document est reproduit à l'annexe 5.

21. Cléophas Morin, *op. cit.*

«Mais il y a encore plus, Nos Chers Frères; ces mariages, valides il est vrai quand il n'existe pas d'empêchement dirimant entre les parties, comme la parenté ou l'affinité dans les degrés défendus, expose les enfants à être élevés dans l'erreur, dans l'hérésie, ou au moins dans l'indifférence. Car il est bien à craindre que le catholique, assez peu religieux pour violer une règle de l'Église en ce qui regarde le grand sacrement de Mariage, ne se mette guères en peine de la foi de ses enfants, ni ne les soustraie pas à l'influence d'une mère protestante.

«Comme votre premier pasteur, Nous croirions manquer au devoir de notre charge, en n'élevant pas la voix, lorsque nous voyons un pareil désordre s'introduire. Si la Sainte Église nous a mis la croix en mains, c'est pour que nous Nous en servions à ramener dans le sentier du devoir celles de nos brebis qui s'en écartent.

«Puissent aucun de vous, Nos Chers Frères, imiter la conduite coupable que vous devez réprover! C'est ce que nous demandons à Dieu de tout notre cœur en vous bénissant et ce que vous devez lui demander vous-même⁽¹⁷⁾.»

Le curé Auger quitta la paroisse en 1875, au moment où on s'appretait à poser la toiture de la nouvelle église. Il fut par la suite nommé curé de la cathédrale de Rimouski, conseiller général et particulier de l'évêque puis curé de Sainte-Anne-des-Monts; incorporé au diocèse d'Albany (New York) en avril 1884, il mourut à Oswégo le 11 janvier 1904⁽¹⁸⁾.

Son successeur, le curé Ferdinand Audet, fut nommé le 8 septembre 1875, avec pouvoir de percevoir «des fidèles les dîmes et oblations accoutumées, avec en outre le supplément consistant en un voyage de bois dur ou deux voyages de bois mou — chaque voyage étant d'au moins un cordon⁽¹⁹⁾.» Né à Saint-Anselme le 24 janvier 1839, il avait été ordonné à Rimouski le 6 octobre 1872. Au moment où il prit charge de sa cure, la paroisse comptait 206 familles, 1 289 personnes et 782 communicants. Il ne resta dans la paroisse que 21 mois. Outre ses fameuses notes et un inventaire détaillé des biens de la fabrique⁽²⁰⁾, il semble avoir laissé peu de trace de son bref séjour à Saint-Jean-l'Évangéliste. Nommé par la suite curé de Saint-Donat et de Saint-Gabriel, puis de Matapédia, il exerça son ministère à Winooski Falls (Vermont) à partir de 1884. Il est décédé à Albany (New York) le 12 juin 1895⁽²¹⁾.

C'est au troisième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, l'abbé Polydore Moreau, que revint l'honneur de compléter les travaux de construction de l'église et d'y célébrer les premiers offices religieux, après avoir toutefois obtenu le 28 juillet 1879 une dispense provisoire spéciale de l'évêque, vu que l'église n'était pas encore bénite.

Polydore Moreau était né à Saint-Trond (Belgique), le 5 octobre 1836. Docteur en philosophie et en théologie et gradué en droit canonique, il avait été ordonné à Rome le 31 août 1862. Arrivé dans le diocèse de Rimouski au printemps 1870, il fut vicaire à la cathédrale de Rimouski, curé de Douglastown, desservant à Gaspé et délégué pour l'érection canonique de la paroisse de Cap-des-Rosiers avant d'être nommé, le 21 septembre 1877, curé de Saint-Jean-l'Évangéliste⁽²²⁾.

C'est lui qui nous a laissé le compte rendu de la violente tempête qui s'abattit sur la paroisse, le 28 octobre 1879, et faillit détruire la nouvelle église :

« Une terrible tempête de pluie et de vent du nord-est a menacé la nouvelle église d'une ruine complète. Depuis six heures du matin jusqu'à midi, le côté nord de l'église sous les coups de l'ouragan céda de neuf à douze pouces. La divine providence, toutefois, n'a pas permis de plus grands dégâts, bien que l'eau entrât par tonneaux dans toute l'église... On a solidifié l'église en baissant les colonnes de cinq pouces et demi à la base, et en plaçant des pilastres avec soliveaux et courbes au nombre de huit au nord et au sud⁽²³⁾. »

Au départ du curé Moreau, en 1885, on dénombrait dans la paroisse 1 346 personnes⁽²⁴⁾. Nommé curé de Saint-Louis du Ha! Ha! le 5 septembre 1885, il refusa cette fonction le même jour et passa au diocèse de Chatam (Nouveau-Brunswick), où il fut l'assistant de Monseigneur Rogers jusqu'en 1887, date de son départ définitif pour la Belgique⁽²⁵⁾.

L'abbé David Lebel le remplaça le 13 septembre 1885. Né à Rimouski le 5 décembre 1851 et ordonné le 18 mai 1877, il avait été auparavant vicaire à Matane et à Trois-Pistoles, missionnaire à Saint-Clément et à Saint-Cyprien. Il quitta Saint-Jean-l'Évangéliste à l'été 1888 pour Grande-Rivière, puis Sainte-Blandine, Saint-Donat et Sainte-Angèle, où il est décédé le 9 juillet 1917⁽²⁶⁾.

Le 13 septembre 1888, l'abbé Donat-Eusèbe Delage se vit confier la cure de Saint-Jean-l'Évangéliste, qu'il avait brièvement desservie à l'automne 1878. Né à La Présentation le 26 octobre 1848 et ordonné à Rimouski le 15 juillet 1877, il avait déjà été vicaire à Bonaventure et au Bic, puis curé de Sainte-Françoise et de l'Anseau-Griffon. Il resta à peine une année dans la paroisse, puis partit pour les États-Unis où il exerça son ministère jusqu'en 1913. Il mourut à Rimouski le 15 décembre 1920⁽²⁷⁾.

L'année même de l'arrivée du curé Delage, un autre événement réjouissait le cœur de la jeune communauté paroissiale : la première ordination sacerdotale d'un fils



Archives du presbytère de Nouvelle

David Lebel, quatrième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1885 à 1888.



Archives du presbytère de Nouvelle

Donat-Eusèbe Delage, cinquième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1888 à 1889.

22. Cléophas Morin, *op. cit.*
 23. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 17
 24. *Ibid.*, p. 18.
 25. Cléophas Morin, *op. cit.*
 26. *Ibid.*
 27. *Ibid.*



Collection Réginald Day

Monseigneur Louis-Théodore Landry (1861-1960).



Revue Gaspésie

M. Fabien Gauthier (1889-1937).



Archives du presbytère de Nouvelle

Simon Fraser, sixième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1889 à 1890.

28. Cléophas Morin, *op. cit.*

29. *Ibid.*

30. *Ibid.*

31. Le *Recensement du Canada* pour 1890 indique qu'il y avait alors 791 personnes et 116 familles à Nouvelle et Shoobred Ouest et 339 personnes et 197 familles à Nouvelle et Shoobred Est.

32. Cléophas Morin, *op. cit.*

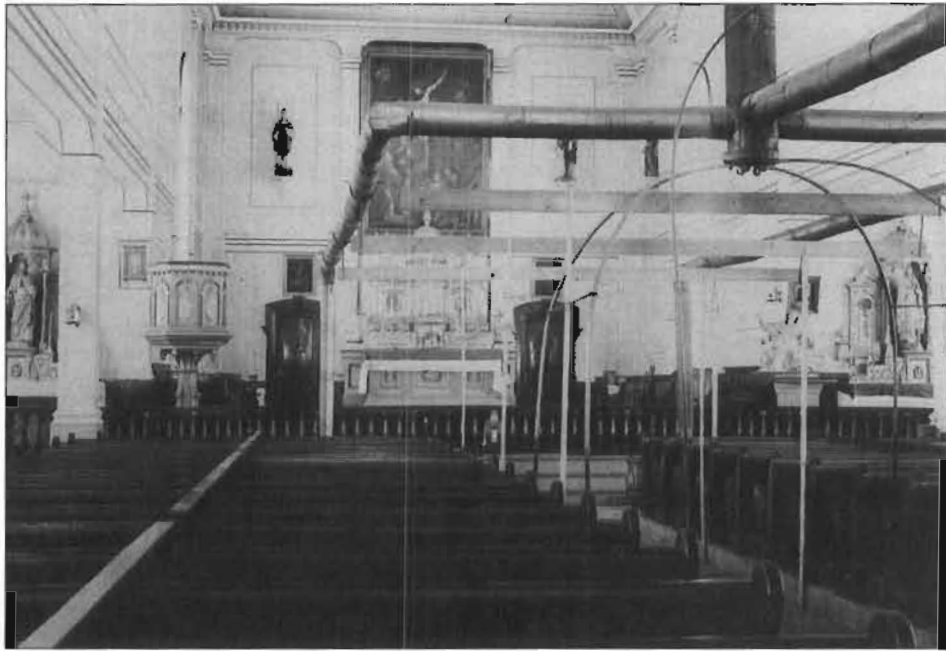
de Saint-Jean-l'Évangéliste, Louis-Théodore Landry. Enfant de Jean Landry et d'Henriette Levasseur, il était né le 13 juillet 1861. Après ses études classiques et théologiques au Séminaire de Rimouski, où il fut ordonné le 13 mai 1888 par Monseigneur Langevin, il devint vicaire de Grande-Rivière, desservant temporaire à Gaspé, vicaire à Saint-Anaclet, curé de New Carlisle, directeur du Petit Séminaire de Rimouski, curé de Cap-des-Rosiers, de Saint-Godefroi puis de Cacouna. Il fut aussi nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Rimouski, vicaire forain et examinateur pro-synodal, puis créé prélat domestique en 1938. Il se retira dans sa résidence de Cacouna de 1943 jusqu'à son admission à l'hôpital de Rimouski, où il mourut le 15 août 1960 à l'âge de 99 ans⁽²⁸⁾.

Puis le 17 mars 1889 un autre enfant de la paroisse, Fabien Gauthier, fils de Joseph Gauthier et de Dina Bujold, était ordonné par Monseigneur Langevin. Il fut vicaire à Cap-Chat, missionnaire aux Méchins, curé de Gaspé et de Douglstown, président de la Conférence ecclésiastique numéro 17 et curé de Saint-Siméon. Après s'être retiré quelque temps à Cascapédia, il revint dans sa paroisse natale où il mourut le 18 février 1937⁽²⁹⁾.

Le sixième curé, l'abbé Simon Fraser, ne séjourna guère plus longtemps que son prédécesseur dans la paroisse. Né à l'Isle-Verte le 28 août 1847 et ordonné le 19 septembre 1885, il avait été auparavant vicaire à Trois-Pistoles et à Cap-Chat, puis missionnaire à Cloridorme et à Grande-Vallée. Après son départ de Saint-Jean-l'Évangéliste, en septembre 1890, il passa aux Méchins, puis dans les provinces maritimes et enfin à Matapédia. Il partit pour les États-Unis en 1902 et mourut à Altona (New York) le 20 janvier 1907⁽³⁰⁾.

En l'espace de cinq ans, les paroissiens avaient donc connu trois curés qui s'étaient succédé à un rythme pour le moins haletant. C'est alors que le 19 septembre 1890 l'évêque de Rimouski affectait à Saint-Jean-l'Évangéliste un jeune prêtre de 38 ans particulièrement dynamique⁽³¹⁾. C'est avec lui que la communauté allait franchir le cap du 20^e siècle. Ce jeune curé s'appelait Joseph-Octave Drapeau.

Né à Sainte-Luce-de-Rimouski le 2 février 1852, il avait fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Rimouski avant d'être ordonné le 1^{er} octobre 1876. Nommé immédiatement vicaire à la cathédrale de Rimouski et professeur de rhétorique au Séminaire, il fut par la suite missionnaire à Ristigouche, puis desservant de Saint-Laurent-de-Matapédia et de la mission de Mill-Stream⁽³²⁾.



Collection Réginaid Day

En plus de parachever l'intérieur de l'église en y ajoutant bancs et autels³³, il obtint de Monseigneur Blais, en 1896, l'autorisation de construire un presbytère de

L'intérieur de l'ancienne église, tel que parachevé par le curé J.-O. Drapeau



Collection Claude Béjanger

bois de deux étages, à même les matériaux de l'ancienne chapelle, « dont le corps principal aura trente-huit pieds et demi de longueur sur trente pieds et demi de largeur, auquel sera ajoutée une cuisine de vingt pieds et demi de longueur sur vingt-deux de largeur³⁴. » Ce presbytère, construit au coût de 1 643 \$, devait être

A gauche de la première église, on distingue le presbytère « construit à même les matériaux de la première chapelle ». Cette photo des années '30 offre une vue inusitée des bâtiments religieux.

33. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 17.

34. C'est ce presbytère, bien qu'ayant subi de nombreux travaux de réfection, qui est encore aujourd'hui à l'usage du curé de Nouvelle.



Monseigneur André-Albert Blais, second évêque de Rimouski, autorisa la construction du presbytère actuel.



Joseph-Octave Drapeau, septième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1890 à 1916.

Archives du presbytère de Nouvelle

érigé à environ « quatre-vingt-cinq pieds au sud est de [l'ancienne] église, la façade tournée vers l'Est⁽³⁵⁾. »

En 1898, il fit exhumer les corps reposant dans le premier cimetière, où il ne s'était fait « aucune inhumation depuis au moins vingt ans », et les fit transporter dans le nouveau cimetière situé à proximité de l'église⁽³⁶⁾.

C'est encore lui qui fit ajouter à l'église « une tour avec clocher, dont les frais seront couverts par une souscription volontaire des paroissiens⁽³⁷⁾ », en plus d'offrir une cloche à la paroisse⁽³⁸⁾.

Voici ce que Monseigneur Alcidas Bourdages, longtemps plus tard, racontait au sujet du curé Drapeau :

« Il était gros et fort, fermier jusque dans les dents; en juillet 1910, tout petit bonhomme, j'étais allé passé deux semaines de vacances chez notre institutrice, Mademoiselle Élizabéth Joliceur. Comme j'étais tout près de l'église de Nouvelle, j'allais à la messe sur semaine; un bon matin, quelle ne fut pas ma surprise de voir entrer au chœur, pour la messe, Monsieur Drapeau coiffé d'un immense chapeau de paille au lieu de la traditionnelle barrette qui, à cette époque, était quasi de rigueur; en se découvrant, Monsieur Drapeau réalisa sa méprise et le chapeau alla choir dans une des stalles du chœur; mais déjà à sept heures, le curé Drapeau avait fait le tour de ses champs et avait dit un beau bonjour à chacune des vaches de son magnifique troupeau⁽³⁹⁾. »

Le curé Drapeau mourut subitement le 5 mai 1916. Monseigneur Bourdages se rappelle que :

« ... sa succession fit beaucoup de bruit dans le temps. Il avait commencé à rédiger son testament de sa propre main; fatigué, il se recoucha pour ne plus se relever; on le trouva sans vie le lendemain matin. Le testament n'étant ni terminé, ni signé, la parenté fit valoir ses droits et le bal commença... Comme le « père » avait été très économe, sa ferme et ses bénéfices curiaux lui avaient permis d'amasser une somme assez rondelette que plusieurs estimaient à plus de cinquante mille dollars, ce qui était toute une fortune dans le temps... j'enviais le sort des neveux du curé Drapeau, qui faisaient la navette entre Rimouski et Nouvelle, désirant bien, ces chers neveux, partager au mieux la fortune de l'oncle bien-aimé. Mais le partage ne se fit pas si facilement! Comme l'assistance judiciaire n'était pas encore inventée, il fallut recourir, à ses propres frais, aux protecteurs de la veuve et de l'orphelin... qui dévorèrent une partie de la fortune de l'oncle. De sorte que quand tout fut réglé, la part du butin de chacun fut plutôt mince⁽⁴⁰⁾. »

Premier curé de Saint-Jean-l'Évangéliste à mourir alors qu'il exerçait encore son ministère dans la paroisse, sa dépouille fut inhumée dans le chœur même de l'église : il est le seul à avoir reçu un tel hommage. À la requête

35. A.P.N. *Cabier de délibérations de fabrique pour 1896*, p. 98-106.

36. A.P.N. *Cabier de délibérations de fabrique pour 1898*, p. 115-117.

37. A.P.N. *Cabier de délibérations de fabrique pour 1899*, p. 118-119.

38. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 17.

39. Alcidas Bourdages, *Les insolences d'un vieux rentier*, R.H.G., juillet-septembre 1973, vol. XI, n° 3, p. 114.

40. *Ibid.*, p. 115-116.

de son successeur, le curé Saint-Laurent, ses restes furent exhumés et transférés dans l'ancien cimetière le 15 septembre 1933, afin de permettre la démolition de la première église et son remplacement par l'église actuelle⁴¹.

C'est en mémoire du curé Drapeau que la partie est de la paroisse, désignée jusqu'alors comme Le Faubourg, prit le nom de Drapeau.

L'histoire civile de la municipalité chevauchant celle de la paroisse religieuse, il est impossible de vraiment dissocier l'une et l'autre. Simultanément à la progression de la vie religieuse qui avait conduit à l'érection canonique de la paroisse, les habitants avaient pris conscience de la nécessité d'acquérir leur autonomie civile et municipale. Cette prise de conscience devait mener à l'érection civile de la municipalité.

Mais ici également le progrès fut lent et prit plusieurs décennies.

Dès le 1^{er} juillet 1845, par une proclamation du 18 juin émise sous l'autorité de la loi 8 Victoria, chapitre 40, le territoire comprenant la seigneurie de Shoolbred et le canton de Nouvelle fut constitué en municipalité sous le nom de Shoolbred. Toutefois, le 1^{er} septembre 1847, en vertu de la loi 10-11 Victoria, chapitre 7, la municipalité cessa d'exister et fut remplacée par une municipalité de comté.

Il fallut attendre la loi 18 Victoria, chapitre 100, du 1^{er} juillet 1855, pour assister à la constitution d'une nouvelle municipalité également désignée sous le nom de Shoolbred. Cette nouvelle loi prévoyait que seules les limites des paroisses et des « townships » seraient considérées pour l'incorporation des municipalités. Il se produisit alors une irrégularité concernant la municipalité de Shoolbred qui, en juillet 1855, organisait son conseil municipal.

La loi spéciale 24 Victoria, chapitre 29, article 23, paragraphes 3 et 4, corrigea cette situation en 1861, et ce en déterminant les limites de la municipalité et en confirmant son nom officiel de Municipalité de Shoolbred⁴².

C'est le 1^{er} juin 1869 que fut promulguée l'érection civile de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, comprenant « une étendue de territoire d'environ douze milles de front sur une profondeur d'environ neuf milles, borné comme suit, savoir : vers le sud, par la Baie des Chaleurs, vers l'ouest, par la rivière Scoumenac jusqu'à la ligne qui sépare la terre connue sous le numéro huit de la terre numéro neuf, dans le rang est de la rivière Scoumenac, laquelle ligne prolongée jusqu'à la profondeur du Township Nouvelle; vers le nord par la profondeur du

41. A.P.N. Ordonnance de la Cour supérieure permettant l'exhumation du corps du révérend Octave Drapeau, ancien curé de la paroisse de St-Jean-l'Évangéliste, le 12 septembre 1933.

42. Lettre de Julien Drapeau, directeur du Service de la documentation, à Eugène Sleighter, secrétaire-trésorier de la municipalité, publiée dans la brochure du centenaire de Nouvelle, p. 40.

Township Nouvelle, conformément aux limites indiquées dans la proclamation officielle du premier mai, mil huit cent quarante deux, érigeant le dit township; vers l'est partie par la Baie des Chaleurs, le long de la Pointe Méguasha, partie par la ligne séparant la terre numéro dix neuf de la terre connue sous le numéro vingt, dans la seigneurie Shoolbred, par la ligne séparant la terre numéro dix de la terre connue sous le numéro onze, dans le rang du bassin de la Nouvelle, et par les terres appelées numéro neuf, dans les premier, second, troisième, quatrième et cinquième rangs du nord-est de la rivière Nouvelle⁽⁴³⁾.»

La municipalité devait connaître par ailleurs d'autres changements. Ainsi, à la suite d'une requête des habitants de la rivière et du canton de Nouvelle, le conseil de comté de Bonaventure adressait, le 11 septembre 1907, une résolution au Secrétaire de la Province, demandant l'érection de la partie sud-ouest de la municipalité sous le nom de «Municipalité de la partie sud-ouest de Nouvelle et Shoolbred». Cette résolution fut approuvée par un arrêté-en-conseil du 10 octobre 1907. Par la suite, cette nouvelle municipalité changea son nom en celui de «Municipalité d'Escuminac», et ce en vertu d'une résolution du conseil de comté du 11 septembre 1912, approuvée par un arrêté-en-conseil du 24 octobre 1912.⁽⁴⁴⁾

Quant à l'autre partie du territoire de la municipalité de Shoolbred (1861, 24 Vict. ch. 29) elle s'identifia, après le 10 octobre 1907, sous l'appellation de «Municipalité de la partie nord-est de Nouvelle et Shoolbred». Un arrêté-en-conseil du 10 octobre 1912 en changea le nom en celui de «Municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste». En 1953, un nouveau nom lui fut donné, soit celui de «Municipalité de Nouvelle».⁽⁴⁵⁾

On oublie souvent que l'activité municipale vit le jour bien avant le 1^{er} juin 1869, qui n'est en fait que la date d'érection civile de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste. Dès 1845, comme nous l'avons vu, une première municipalité appelée «Shoolbred» avait été constituée et un conseil municipal formé. Il semble n'avoir rien subsisté des délibérations de ces premiers conseils municipaux, les plus anciens procès-verbaux datant de 1867.

Le premier maire fut Georges Fallu, qui incidemment était depuis au moins 1867 maire de la municipalité de Shoolbred. Les premiers conseillers étaient Joseph Rousseau, Joseph Lévesque, Théodore Dagneau, Louis Dagneau, Antoine Maltais et Joseph Berthelot. Le premier secrétaire-trésorier fut Uldéric Bécharde; assez tôt, il fut remplacé par Édouard Arsenault, qui remplit cette fonction pendant plus de 15 ans.

43. Proclamation publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, 18609, vol. 1, n° 21, p. 571-572.

44. Lettre de Julien Drapeau, déjà citée.

45. *Ibid.*, et *Gazette officielle du Québec*, le 5 décembre 1953, p. 3655.

Les premières assemblées du conseil municipal eurent lieu chez Frédéric Berthelot, ainsi qu'on peut le lire dans la brochure du centenaire de Nouvelle? Bien qu'il ne soit pas possible de l'infirmier d'une façon catégorique et absolue, le *Livre des minutes (1867-1883)* de la municipalité n'apporte par ailleurs aucune confirmation de cela. Une lecture attentive des procès-verbaux révèle plutôt que les assemblées eurent lieu chez John Wafer en 1867, chez Lazarre Philippe et Édouard Arsenault de 1868 à 1870, chez Joseph Matte en 1871, chez Antoine Maltais en 1872, chez Romain Michaud en 1873 et 1874, chez Charles Brown en 1875, de nouveau chez Romain Michaud en 1876, puis chez Antoine Maltais de 1877 à 1880, et chez Thomas Keays en 1882⁽⁴⁶⁾.

Avec le recul, certains sujets discutés à l'occasion de ces assemblées amènent le sourire; d'autres révèlent les tiraillements qui existaient parfois entre les membres, anciens et nouveaux, des conseils.

Par exemple, lors de l'assemblée du 1^{er} décembre 1867, Uldéric Béchard accusa Andrew Fair, propriétaire de l'Hôtel Fair, de vendre des boissons alcooliques aux Indiens et à d'autres fauteurs de troubles. Le conseil décida d'écrire au contrevenant pour lui demander de respecter la loi, à défaut de quoi des procédures légales seraient entreprises afin d'assurer le bon ordre⁽⁴⁷⁾.

La vente de spiritueux semble d'ailleurs avoir fortement inquiété les édiles municipaux. Ainsi, lors de la réunion du 20 janvier 1868, le conseil adopta un règlement prohibant la vente d'alcool du 1^{er} mai 1868 au 13 avril 1870⁽⁴⁸⁾. Et histoire de ne rien laisser au hasard, un règlement semblable fut de nouveau adopté à l'unanimité le 1^{er} février 1869⁽⁴⁹⁾.

Lors de l'assemblée du 7 novembre 1870, les membres du conseil mandatèrent «*le Secrétaire Trésorier de ce conseil [de] poursuivre M. Joseph Rousseau pour avoir vendu du vin en détaille sans licence contrairement à la loi*⁽⁵⁰⁾.»

Mais deux semaines plus tard, lors de l'assemblée du 21 novembre 1870, il fut unanimement convenu «*Que M. Jos. Rousseau ai par les présentes quitte de tous amendes et frais relatif au soupçon de vente de boissons dont il a été accusé*⁽⁵¹⁾.»

Il faut préciser que le marchand Joseph Rousseau était conseiller municipal depuis au moins 1867, et qu'il le demeura jusqu'en 1872 ...

La question des animaux errant sur les chemins publics ne semble pas avoir pu toujours rallier l'unanimité des conseillers. En juin 1869, par exemple, Antoine Maltais

46. A.M.N. *Livre des minutes*
(1867-1883).
47. *Ibid.*, p. 16
48. *Ibid.*, p. 22
49. *Ibid.*, p. 67
50. *Ibid.*, p. 115.
51. *Ibid.*, p. 117.

et Joseph Lévesque furent les seuls à accepter que « les cochons soient retirés des chemins publics à partir du premier mai de chaque année sous peine d'amende », les conseillers Joseph Berthelot, Théodore et Louis Dagneault s'y opposant⁽⁵²⁾. L'histoire ne révèle pas s'il y eut des négociations dans les coulisses, mais le 21 juillet 1871 il fut « Résolu que les cochons soient retirés des chemins de La Reine par les Inspecteurs suivant les dispositions du Code municipal. Que des affiches soient posés à cet effet, et que les Inspecteurs soient notifiés suivant les dispositions du Code municipal⁽⁵³⁾. »

Ces quelques anecdotes un peu loufoques ne doivent cependant pas faire perdre de vue à quel point l'exercice du pouvoir pouvait s'avérer complexe et précaire à cette époque. Ainsi, en avril 1868, l'évaluateur municipal Jean Landry dut céder sa place à William Fair, de Pointe-à-la-Garde, parce qu'il ne savait ni lire ni écrire⁽⁵⁴⁾. Puis en juillet 1868, le maire dut protester énergiquement auprès des autorités fédérales contre la fermeture du bureau de poste de Shoolbred et demander sa réouverture immédiate⁽⁵⁵⁾. Et en septembre 1869, les conseillers durent reporter d'une semaine la tenue de l'assemblée du conseil, le maire étant absent et aucun d'eux ne sachant écrire⁽⁵⁶⁾. D'autre part, le 28 avril 1873, il fallut voir à la mise sur pied d'un bureau de santé local composé de James Calvert jr., d'Antoine Maltais, de Charles Berthelot, de John Green et de Charles Plourde, et à la nomination de Jean Caissy comme gardien de maisons, afin « de régler les affaires [de l'épidémie] de la picotte dans la Municipalité⁽⁵⁷⁾. »

Au début du 20^e siècle, cependant, les autorités municipales furent confrontées à des problèmes beaucoup plus graves et dramatiques : les maladies contagieuses, dont certaines faisaient des ravages considérables. Aussi le conseil édicta-t-il en avril 1913 un règlement visant à enrayer les épidémies éventuelles. Ce règlement décrétait entre autres que :

« Chaque fois qu'un des membres du Bureau d'Hygiène de cette municipalité constatera ou doutera qu'un cas de maladie contagieuse existera dans son district, il sera de son devoir d'avertir immédiatement le médecin qui devra se rendre de suite visiter ce malade ;

« Si le médecin déclare que tel cas est maladie contagieuse, le membre exécutif du Bureau d'Hygiène devra mettre en quarantaine cette maison en y mettant un pavillon ou un autre signal pour indiquer que cette maison est en quarantaine ;

« Après que le ou les malades sera ou seront rétablis, le membre du Bureau d'Hygiène devra s'occuper que toutes les personnes occupant cette maison soient désinfectées,

52. A.M.N. *Livre des minutes* (1867-1883), p. 76.

53. *Ibid.*, p. 130.

54. *Ibid.*, p. 27.

55. *Ibid.*, p. 36.

56. *Ibid.*, p. 81.

57. *Ibid.*, p. 165-166.

ainsi que leur résidence, avant d'avoir le droit d'aller en contact avec d'autres personnes;

« Lorsque les personnes ainsi en quarantaine refuseront de demeurer ainsi isolées et continueront ainsi à sortir parmi les autres personnes, il sera du devoir et de l'autorité de ce membre du Bureau d'Hygiène de placer un gardien qui aura le droit de prendre les moyens nécessaires de faire ces personnes isolées demeurer en quarantaine;

« Chaque fois qu'un membre du Bureau d'Hygiène sera informé qu'une personne dans son district sera venue en contact avec des personnes demeurant habituellement dans la même maison que celle habitée par des personnes infectées de maladies contagieuses désignées par ce règlement, ce membre devra exiger que les ou cette personne se fasse désinfecter et produise un certificat du médecin, établissant qu'elle a subi cette désinfection;

« Toute personne qui refusera de se conformer à ce dernier article sera passible d'une amende imposée par la loi en cette circonstance;

« En ce qui concerne l'inhumation des personnes décédées de maladies contagieuses, le médecin exécutif du Bureau d'Hygiène devra s'occuper de les faire inhumer dans le temps qu'il jugera nécessaire et suffisant mais aussi court que possible n'excédant pas vingt-quatre heures;

« Lorsque le médecin se rendra dans une famille de cette municipalité afin de constater si une maladie est contagieuse, telle que variole, diphtérie, fièvre scarlatine, ou de mettre en liberté des personnes qui ont été atteintes de ces maladies contagieuses, ses frais devront être payés par la municipalité;

« Tous autres frais, tels que désinfection, médicament, etc. devront être payés par le propriétaire;

« Il est résolu que le Docteur J.A. Morais soit nommé médecin exécutif du Bureau d'Hygiène de cette municipalité;

« Quiconque aura le médecin sans autorisation d'un membre du Bureau d'Hygiène ou d'un membre du conseil municipal de cette municipalité dans le but de déclarer si une maladie est contagieuse et qu'elle ne le serait pas, alors ses frais devront être payés par les personnes qui auront été cherché ou appelé le médecin;

« Toute personne tenue de faire la notification exigée par l'article 3917 et 3918 de la Loi d'Hygiène publique du Québec est passible, si elle néglige de le faire, d'une amende n'excédant pas vingt piastres par jour, pour chaque jour que dure cette négligence⁽⁵⁸⁾. »

Le docteur J.A. Morais était donc nommé médecin exécutif du Bureau d'hygiène de la municipalité et

58. A.M.N. Règlement no 2 (1913) sur les maladies contagieuses. *Livre des minutes de la Municipalité de Saint-Jean-François (1913-1928)*, p. 12-14.

s'engageait, moyennant la somme de cinq dollars, à faire deux visites dans chaque famille atteinte d'une maladie contagieuse. Il démissionna le 2 août 1915 et fut remplacé par le docteur Valmont Allard.

Ce règlement de 1913 était identique à celui qu'avait édicté le conseil municipal lors de l'assemblée spéciale du 25 mai 1909, au moment où sévissait une épidémie de fièvre scarlatine dans la municipalité.

Mais c'est la fin de l'année 1918 qui restera inoubliable pour plusieurs. La Grande Guerre venait à peine de se terminer (conflit dans lequel la paroisse avait perdu deux fils — Edmond Arseneault et Lucien Lévesque morts à Vimy) que la grippe espagnole entreprenait ses ravages. Cinq citoyens de Nouvelle (Gordon Green, John Lavolette, Mélanie Leblanc, Adolphe Pichette et Edgar Plourde) en décédèrent⁵⁹. Devant l'extrême gravité de la situation, le conseil ordonna la fermeture de toutes les écoles le 18 octobre et la mise en quarantaine de toutes les personnes venant d'endroits «suspects». Le 2 décembre, le docteur Lanthier était engagé médecin du Bureau d'hygiène et le 12 le Bureau suprême d'hygiène ordonnait au conseil municipal d'adopter un règlement rendant la vaccination obligatoire. Réuni en session spéciale l'avant-veille de Noël 1918, le conseil décréta :

« À compter de l'entrée en vigueur du présent règlement la vaccination et la revaccination seront obligatoires dans les limites de cette municipalité pour toutes les personnes qui s'y trouvent ;

« En conséquence après 48 heures de l'entrée en vigueur du dit règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité qui ne pourra pas établir qu'elle a été vaccinée avec succès dans les sept ans précédant, ou qui ne pourra pas établir par un certificat de médecin qu'elle a été vaccinée sans succès dans les six mois précédant, sera passible d'une amende de cinq dollars et aussi d'une amende additionnelle de un dollar pour chaque jour qu'elle aura omis et qu'elle omettra de se faire vacciner après le deuxième jour de l'entrée en vigueur du présent règlement ;

« Après 48 heures de l'entrée en vigueur du présent règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité devra exhiber à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, lorsqu'elle en sera requise verbalement ou autrement, un certificat d'un médecin dûment qualifié à pratiquer comme tel dans cette province établissant qu'elle a été vaccinée avec succès ou que la vaccination a été tentée sur elle sans succès dans les délais mentionnés au paragraphe précédent, et chaque refus ou omission de sa part d'exhiber tel certificat lorsqu'elle en sera ainsi requise la rendra passible d'une amende de cinq dollars ;



Collection Régine Day

Adolphe Pichette un des cinq citoyens de Nouvelle victimes de la grippe espagnole en 1918 et 1919.

59. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 77

«Un certificat d'un médecin dûment qualifié à pratiquer comme tel dans cette province à l'effet que l'état de santé d'une personne ne permet pas qu'elle soit vaccinée, et établissant la raison de telle impossibilité, s'il est exhibé à l'officier de l'autorité sanitaire municipale, par telle personne lorsque la réquisition ci-dessus lui sera faite, et s'il est daté de pas plus de deux mois avant telle réquisition, aura pour effet d'exempter telle personne de l'application des deux articles précédents;

«Tout médecin qui donnera sciemment un certificat faux sur les faits sur lesquels il peut être appelé à donner des certificats en vertu des articles précédents sera passible d'une amende de \$ 20.00;

«Toute personne qui n'aura pas les moyens de payer pour se faire vacciner pourra en s'adressant à et en satisfaisant telle personne de son incapacité de payer, se faire vacciner aux frais et dépens de la municipalité;

«Les amendes ci-dessus seront recouvrables de la manière prescrite par le Code municipal;

«Sont exemptés de la vaccination telle qu'exigée par le présent règlement, ceux qui pourront établir à la satisfaction de l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale qu'ils ont eu la variole⁽⁶⁰⁾.»

Il semble que ce règlement n'ait pas été mis en vigueur puisque le *Livre des minutes* de la municipalité révèle que:

«Après avoir pris en sérieuse considération le règlement ci-dessus, il est proposé par le conseiller James Calvert, secondé par le conseiller Joseph Damboise que d'après avis du Dr. H.J. Martin, notre médecin de Carleton, que vue l'épidémie de la grippe qui a sévi, que tout le monde sont actuellement faibles, et qu'il n'y a aucun cas de variole dans ce comté ou les comtés AVOISINANTS; qu'il est mieux de remettre l'application du règlement ci-dessus à plus tard; aussi pour les raisons que un grand nombre d'hommes sont actuellement dans les chantiers repris leurs occupations qui ont été suspendues pendant l'épidémie de la grippe, et l'exécution du règlement ferait un tort considérable tant pour la coupe du bois que pour l'éducation des enfants qui vont à l'école après que les écoles ont été fermées pendant le temps de la grippe et de demander au Bureau Supérieur d'Hygiène de donner l'approbation à cette présente résolution⁽⁶¹⁾.»

60. A.M.N. *Livre des minutes de la Municipalité de Saint-Jean-Évangéliste* (1913-1928), p. 204-206.

61. *Ibid.*, p. 207.



Collection Réginald Day

Le corbillard de Nouvelle, propriété de Pierre Landry, en 1939.

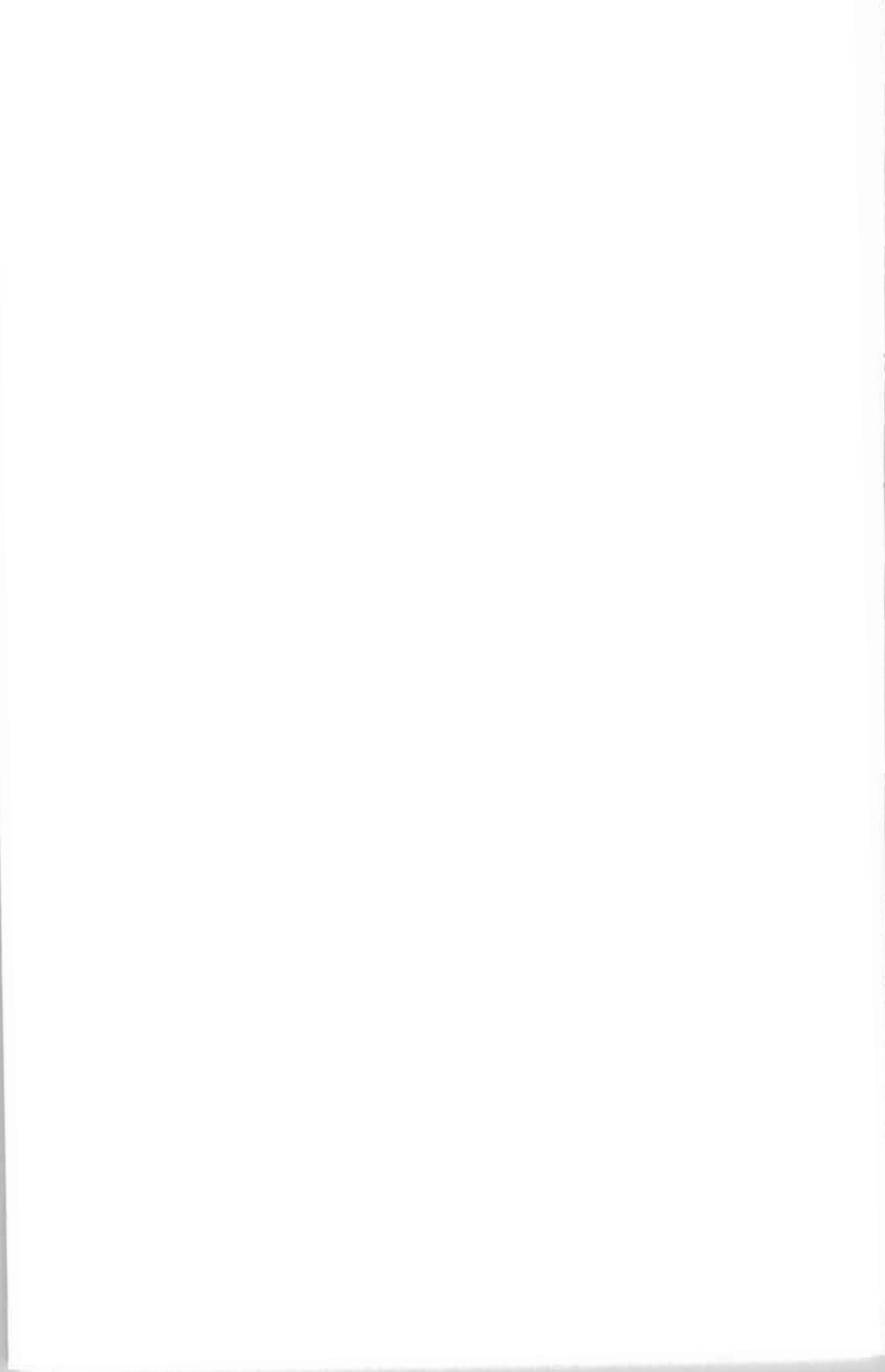


Collection Claude Bélanger

Scène de funérailles sur le parvis de la première église. Photo non datée.

Ces années du début du siècle furent donc particulièrement éprouvantes pour les édiles municipaux. Tous les habitants s'en souvinrent longtemps comme des années de grande misère où les épidémies de variole, de diphtérie, de fièvre scarlatine, la grippe espagnole

et combien d'autres maladies mal soignées, fauchèrent un grand nombre d'hommes, de femmes et de jeunes de la paroisse. Encore aujourd'hui, il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les cartes mortuaires de l'époque : à côté de Julienne Day décédée en 1918 à l'âge de 92 ans ou de Bernard Saint-Onge décédé en 1920 à l'âge de 93 ans, on retrouve Tacianne Dugas décédée en 1911 à l'âge de 19 ans, Marie-Anne Landry décédée en 1911 à l'âge de 20 ans, Henriette Landry décédée en 1913 à l'âge de 21 ans, John H. Laviolette décédé en 1919 à l'âge de 35 ans, Edmond Allard décédé en 1921 à l'âge de 40 ans, et combien d'autres...



CHAPITRE 4

LES PREMIÈRES DÉMARCHES SCOLAIRES

- L'éducation à Nouvelle en 1855
- L'érection scolaire de Miguasha
- L'éducation à Nouvelle en 1867, 1868 et 1869
- L'érection scolaire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste
- L'éducation à Nouvelle en 1874-1875
- Les conditions de travail des premiers enseignants
- L'éducation à Nouvelle en 1925

L'isolement de la Gaspésie au milieu du siècle dernier et la grande pauvreté y sévissant ont compliqué considérablement l'organisation d'un système efficace d'écoles. Isolée des grands centres, la population comprenait mal les nouvelles lois en matière d'instruction et elle ne possédait pas l'argent pour payer les instituteurs, construire et entretenir les écoles, acheter les manuels scolaires. En outre, nombre d'enfants d'âge scolaire devaient s'absenter de l'école durant la saison de la pêche pour aider leurs parents⁽¹⁾. L'inspecteur Joseph Meagher n'hésitait pas à affirmer que la pauvreté était l'une des causes du retard de l'éducation dans le district scolaire de Bonaventure⁽²⁾.

En 1855, à la suite de deux visites faites à Nouvelle et Shoolbred, l'inspecteur Meagher dressait un tableau peu encourageant de la situation scolaire qui y prévalait :

« Première visite [décembre 1854, janvier et février 1855] :

Huit arrondissements, une seule école en opération. Elle reçoit 27 enfants, tous des débutants. Il y a dans cette municipalité une grave dissension entre les contribuables et les commissaires d'écoles parce que ces derniers ont eu recours à la loi pour la perception des taxes. Un instituteur a été engagé pour une deuxième école, mais les parents refusent d'y envoyer leurs enfants.

« Deuxième visite [juin, juillet, août 1855] :

Aucune école en activité à cette époque. L'inspecteur s'applique à résoudre les difficultés signalées lors de sa première visite. Il en résulte une séparation entre Nouvelle et Shoolbred. Quelques mois plus tard, deux écoles étaient ouvertes dans ce territoire⁽³⁾. »

On ne sera donc guère surpris du désenchantement de l'inspecteur devant un bilan aussi décevant.

Au printemps 1865, les commissaires d'écoles du « township » de Nouvelle firent l'acquisition d'un terrain en vue d'y construire une école :

*« Province du Canada
District de Gaspé
Township de Nouvelle, Co. Bonav.*

« Par devant nous, les témoins soussignés, résidant dans le district susdit : furent présents Sieur Joseph Lévesque, cultivateur du Township et Comté susdit. Lequel a, par ces présentes, vendu, cédé, quitté, délaissé et abandonné dès maintenant et à toujours, avec une promesse de garantie de tous troubles et autres empêchements généralement quelconques à Messieurs les Commissaires d'école de la municipalité scolaire du susdit Township de

1. Lionel Allard, *L'éducation en Gaspésie en 1855*, R.H.G., mai-juin 1963, vol. 1, n° 2, p. 68.

2. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1855*, cité dans Lionel Allard, *loc. cit.*, p. 68.

3. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1855*, cité dans Lionel Allard, *L'éducation en Gaspésie en 1855*, R.H.G., juillet-septembre 1963, vol. 1, n° 3, p. 121.

Nouvelle, représentés par Jean Landry président de dite corporation a ceprésent et acceptant acquéreurs pour eux, leurs successeurs et ayant cause à l'avenir; c'est à savoir, un certain lot de terre sise et située dans le dit Township de Nouvelle, seigneurie de Shoolbred, dans le comté et district susdits, de la contenance d'un quart d'arpent en superficie, bornée en front par le Chemin de la Reine, en arrière et des deux autres côtés par la terre appartenant au dit Joseph Lévesque circonstances et dépendances ce lot de terre ainsi vendu et joignant un ruisseau pour la construction d'une école. Tel ainsi que le tout est actuellement se poursuit et s'étend et se comporte de toutes parts et que lesdits acquéreurs déclarent bien connaître et savoir pour l'avoir vu et visité et en être contents et satisfaits. Cette vente est faite pour et en considération du prix et somme de quatre piastres courant, que ledit vendeur reconnaît avoir reçu des dits acquéreurs dès avant l'exécution des présentes dont quittance finale d'autant.

«Fait et frappé au faubourg de la Nouvelle, demeure de M. Béchard, l'un des témoins soussignés, le 19^e jour du mois d'avril en l'année de Notre-Seigneur mille huit cent soixante et cinq à dix heures de l'avant-midi.

Les parties ont fait leurs marques ordinaires d'une croix ayant déclaré ne savoir écrire de ce regret, lecture faite en présence des témoins soussignés.

Joseph Lévesque
Jean Landry
par: U. Béchard

James Dalton
John Walter
par: J.G. Lebel,
registraire»⁽⁴⁾

Quelques mois plus tard, le 28 novembre 1865, un arrêté-en-conseil érigeait Miguasha en municipalité scolaire séparée. La nouvelle municipalité scolaire comprenait la partie du territoire de Nouvelle, bornée à l'est et au sud par la Baie-des-Chaleurs, au sud-ouest par la municipalité scolaire de Shoolbred, jusqu'à la terre d'Isaac Pentland exclusivement, au nord-ouest par la terre appartenant à John Vübert exclusivement, et au nord par le Barachois⁽⁵⁾.

Dès 1867-1868, il existait six écoles sur le territoire de Nouvelle, Miguasha et Shoolbred. Dans son rapport, le nouvel inspecteur L. Lucier fournissait les précisions suivantes à leur égard:

«Nouvelle. — 84 élèves fréquentent les deux écoles de Nouvelle. L'une d'elles a produit de bon résultats; mais l'autre, à raison de la fréquente absence des élèves n'a pas aussi bien réussi. Les comptes sont bien tenus. Les commissaires achèvent de payer leurs dettes.



Livre-souvenir "Centenaire de Maria 1860-1960"

L'inspecteur Ludger Lucier et son épouse, en 1867.

4. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 65.

5. Lettre du surintendant de l'Éducation à Jean Landry, le 9 décembre 1865, publiée dans R.H.G., juillet-septembre 1971, vol. IX, n° 3, p. 357.

«Miguasha. – Cette municipalité est pauvre et montre peu de zèle. Les commissaires sont négligents à tel point qu'ils n'ont bâti qu'une seule petite maison d'école et les classes n'y étaient pas commencées lors de ma visite.

«Shoolbred. – Il y a 7 arrondissements et seulement trois écoles ouvertes dans Shoolbred. Ces écoles sont irrégulièrement fréquentées. Le défaut d'entente entre les commissaires nuit grandement au développement de leurs écoles⁽⁶⁾.»

Le rapport indiquait en outre qu'à Nouvelle 42 élèves lisaient depuis ABC jusqu'à la lecture courante, 16 lisaient couramment, 26 lisaient bien, 55 savaient écrire, 17 apprenaient l'arithmétique simple, quatre l'arithmétique composée, 16 l'orthographe, deux la géographie et 16 la grammaire française; on notait enfin la présence d'un instituteur et d'une institutrice munis d'un diplôme, dont le salaire annuel maximum était de 160 \$⁽⁷⁾.

Quant aux sommes prélevées pour l'instruction publique, elles se répartissaient comme suit en 1867:

	Subvention annuelle	Cotisation pour équilibrer la subvention	Cotisations spéciales	Rétribution mensuelle	Cotisations pour construction ou réparations d'école	Total
Nouvelle	\$ 84.18	84.18	103.32	200.40	Nil	387.90
Shoolbred	\$ 92.30	92.30	137.36	116.40	Nil	346.06 ⁽⁸⁾



St-Jean-Evangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Louis Ouellet, premier instituteur.

Le 19 juillet 1869, une assemblée des commissaires d'écoles numéros 1 et 2 eut lieu pour pourvoir à l'élection d'un nouveau président, en remplacement de Joseph Berthelot sortant de charge. En présence des commissaires Isaac Landry, André Landry, Pierre Day et Théodore Dagneau, Joseph Berthelot fut unanimement réélu président et Édouard Arseneau nommé secrétaire-trésorier en remplacement d'Uldéric Bécharde⁽⁹⁾.

C'est à ce nouveau secrétaire-trésorier que revint la tâche d'informer les commissaires d'une plainte écrite d'Uldéric Bécharde à l'effet que monsieur Louis Ouellet n'aurait pas tenu ses heures d'école selon les conditions de son embauche. Bécharde concluait en disant «espérer que je ne serai plus à la peine de vous écrire de nouveau à ce sujet. Il est bien malheureux de payer un homme pour se promener pendant les heures d'école⁽¹⁰⁾.» L'histoire ne dit pas si la plainte fut jugée bien-fondée ni quelles mesures furent prises le cas échéant.

6. Assemblée Législative, *Rapport du ministre de l'Instruction publique de la Province de Québec pour l'année 1867, et en partie pour l'année 1868*, p. 39.

7. *Ibid.*, p. 262.

8. *Ibid.*, p. 2.

9. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 70.

10. Lettre d'Uldéric Bécharde à Édouard Arseneau, le 6 août 1869, publiée dans *R.H.G.*, juillet-septembre 1971, vol. IX, n° 3, p. 355.

Le 29 octobre 1872, un arrêté-en-conseil érigeait Saint-Jean-l'Évangéliste en une municipalité scolaire qui se voyait attribuer les limites territoriales suivantes: bornée vers le sud par la Baie-des-Chaleurs, vers l'ouest par la rivière Escuminac jusqu'à la ligne séparant la terre connue sous le numéro 8 de la terre numéro 9 dans le rang est de la rivière Escuminac, laquelle ligne prolongée jusqu'à la profondeur du canton de Nouvelle, conformément aux limites indiquées dans la Proclamation officielle du 1^{er} mai 1848, érigeant le dit canton: vers l'est, partie par la Baie-des-Chaleurs le long de la pointe Miguasha, partie par la ligne séparant la terre numéro 19 de 20 dans la seigneurie de Shoolbred, par la ligne séparant la terre numéro 10 du numéro 11, dans le rang du bassin de Nouvelle, et par les terres appelées numéros 9 dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e rangs du Nord-Est de la rivière Nouvelle.

Le 17 février 1873 les arrondissements d'écoles numéros 1 et 2 de Shoolbred furent annexés à la nouvelle municipalité scolaire.⁽¹¹⁾

Lors de ses visites paroissiales de 1874 et 1875, le curé Joseph-Julien Auger recensa quatre écoles en opération: celle de Miguasha, tenue par Eliza Stewart, fréquentée par 13 enfants; celle de la Nouvelle, tenue par Ang. Débigarré, fréquentée par 33 enfants; celle de la côte numéro 2, tenue par Agnès Arseneau, fréquentée par 20 enfants; et celle de l'église, tenue par Dolia Ouellet, fréquentée par 35 enfants⁽¹²⁾.

Il est devenu assez difficile, un siècle plus tard, de situer avec rigueur et précision l'emplacement des premières maisons d'écoles. Faut de documents explicites, nous devons nous en remettre à une certaine tradition orale, avec tout ce que cela comporte d'aléatoire. Nous savons toutefois qu'une école était située à proximité de l'église, et une autre à Miguasha. Quant aux autres, les anciens affirment qu'il y en eut une à l'extrême est du faubourg [Robitaille], une à La Butte, une à Miguasha Centre, une au Village Allard, une au Grand-Platin et une à Escuminac.

Dans ses souvenirs non publiés, datés de mai 1936, monsieur Lazarre Fallu écrit que la première classe qu'il a fréquentée, vers 1855-1856, était tenue dans une très vieille grange et que les cours étaient dispensés en anglais seulement.

Pour sa part, monsieur Antoine Fallu affirme, dans ses souvenirs non publiés rédigés en novembre 1982, que la toute première école de Nouvelle fut construite au faubourg [Drapeau], un peu à l'est de chez Théophile Lapointe. Il ajoute qu'une seconde occupait un local de la coopérative, en face de l'ancienne route menant à Miguasha, et qu'une troisième fut bâtie en 1905, mais

11. L'auteur a trouvé ces précisions sur les limites territoriales de la municipalité scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste dans les archives de sa famille.
12. A.P.N.



Photo Claude Bélanger

Ancienne maison d'école qui était située à proximité de chez Antoine Fallu.

sans préciser à quel endroit. Il est toutefois plus explicite sur les écoles de Nouvelle Ouest : selon lui, la première opérait durant l'été dans la grange de monsieur John Keays; la seconde, construite en bois rond, était située sur l'emplacement de la maison de monsieur Réal Leblanc; la troisième était près de la côte des Harrington, à proximité du chemin de fer; la quatrième se trouvait sur un terrain de Philippe Fallu; la cinquième, sur un terrain de John Fallu; et la sixième est devenue le local de l'Âge d'or.

Le mérite des premiers enseignants fut d'autant plus remarquable que tout semblait militer contre l'expansion de l'éducation à cette époque. À l'aurore du 20^e siècle, bien des pères de famille faisaient toujours leur opinion d'un naturaliste de la fin du régime français qui considérait l'instruction comme un poison lent tendant à dépeupler les campagnes et qui jugeait préférable d'obliger les enfants à se contenter de l'instruction de leur curé pour la religion et de ne prendre aucun principe qui les détournerait du travail de leur père¹³.

Cette mentalité semblait persister chez plusieurs habitants de Nouvelle: les rapports des inspecteurs attestent en effet que les parents négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, que les parents et leurs enfants sont occupés au travail de la terre, que les garçons vont rarement à l'école après la communion solennelle. Il arrivait même que le maître déserte ses classes, comme on l'a signalé précédemment. En outre, des différends s'élevaient fréquemment entre les commissaires et les

13. Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 38.

parents. Devant ces faits, comment alors s'étonner du peu d'enthousiasme pour l'instruction?

Quant au personnel enseignant, il devait être animé d'une vocation hors du commun pour persister à travailler dans des conditions aussi peu favorables, ainsi qu'en témoigne le texte suivant:

«M. Bernard St-Onge, aux commissaires d'école de Nouvelle.

«Quatre mois et demi d'école pour deux enfants à deux livres par mois et par enfant.

«Payé acompte à la Maîtresse:

3 livres de saindoux	0.3.0
1 coq	0.1.3
Trois-quart livre de thé	0.2.0
2 douzaines œufs	9.2.0
Une demi livre savon	0.0.7

«Je soussigné reconnais avoir reçu en acompte la somme ci-baut mentionnée sur l'école des enfants de M. Bernard St-Onge, dont 9.1 m'appartiennent et 4.1 que je dois aux commissaires moi-même.

Léa Béchard, institutrice⁽¹⁴⁾. »

Se rappelant ses premières années d'enseignement, Marie-Amanda Gauvreau décrivait ainsi ses conditions de travail à la fin du siècle dernier:

De gauche à droite: l'école modèle, l'école des garçons, la salle paroissiale et la maison de l'abbé Fabien Gauthier.



Collection Claude Bélanger

«J'ai enseigné à Miguasha en 1899. J'avais dix-huit ans. Les classes ne duraient que cinq mois (mai-octobre) à cause du mauvais état des chemins et du manque de bras sur la terre. Je partais le lundi matin et je revenais chez nous le vendredi soir... et cela toujours dans la boue! J'allais chercher ma paye chez M. Jimmy Greene, au prix de \$ 9.00 par mois, moins \$ 2.00 de pension⁽¹⁵⁾. »

14. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 69.

15. Témoignage recueilli par l'auteur en 1969 et publié dans la brochure du centenaire de Nouvelle, p. 68.



Collection Réginald Day



Revue Gaspésie



Collection Réginald Day

Bernardin Day, Jean-Louis Lévesque et Lionel Allard fréquentèrent ensemble l'école du village en 1925.

16. Lionel Allard. *L'éducation en Gaspésie en 1925*. R.H.G., avril-juin 1964, vol. II, n° 2, p. 103-104. Ces trois fils de la paroisse allaient par la suite s'illustrer: le premier devint prêtre puis chanoine, le second médecin, et le troisième a fait sa marque dans le monde des affaires et le milieu de la haute finance. Quant à Lionel Allard, il a occupé des postes importants au Département de l'Instruction publique, notamment à titre d'inspecteur général adjoint et de secrétaire-adjoint du Comité catholique, en plus d'être l'auteur de plusieurs ouvrages et romans.

Un ancien de Nouvelle nous a également donné une description savoureuse du milieu scolaire au début du siècle :

« À cette époque [1925], je fréquentais la petite école du village de Nouvelle. Pour une école de village, elle était bien modeste, comme toutes celles de la Gaspésie, dénudée de confort...

« Les Gaspésiens qui fréquentaient l'école en 1925 retrouveront facilement dans leurs souvenirs, le gros poêle de fonte qui, durant les jours froids grillait les élèves que le basard ou le mérite — le rang en classe décidait parfois du siège à occuper — avait placés à proximité tandis que grelottaient ceux qui se trouvaient près des fenêtres disjointes; la chaudière à eau qu'il fallait, à chaque récréation, aller remplir chez le voisin ou au ruisseau tout proche; l'encre gelée dans les encrriers chaque lundi d'hiver; le cabinet d'aisance extérieur, malodorant l'été et glacial dans la saison des neiges; le balayage au bran de scie humide qu'il nous fallait faire à tour de rôle sur un plancher d'épinette nouveaux...

« ... L'école que je fréquentais avait deux classes. Celle des garçons les plus avancés était dirigée par monsieur François Cloutier, l'un des quatre instituteurs que l'on trouvait en Gaspésie à cette époque. Nous étions nombreux et partagés en plusieurs groupes. La discipline était rigoureuse, presque militaire, mais nous travaillions ferme: deux à trois heures de devoir à la maison était monnaie courante.

« J'aimerais bien écrire ici le nom de tous mes condisciples. Malheureusement ma mémoire n'est pas fidèle à ce point. Ils voudront bien me pardonner de ne signaler que trois d'entre eux : Bernardin Day; Louis Frenette; et Jean-Louis Lévesque⁽¹⁶⁾. »

Plus tard, ces écoles de la première heure céderaient leur place à des constructions plus modernes capables d'accueillir un nombre sans cesse croissant d'élèves auxquels des instituteurs et institutrices mieux formés dispenseraient un enseignement de meilleure qualité.

CHAPITRE 5

AMORCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- La poésie de la mer, du sol et de la forêt
- La pêche, une activité modeste
- Une agriculture artisanale
- La forêt, une industrie en devenir



Arthur Buies avait été fasciné par le spectacle de la vallée de la rivière Nouvelle.
(Photo tirée d'*Histoire de la Gaspésie*. Ed. Boréal).

À

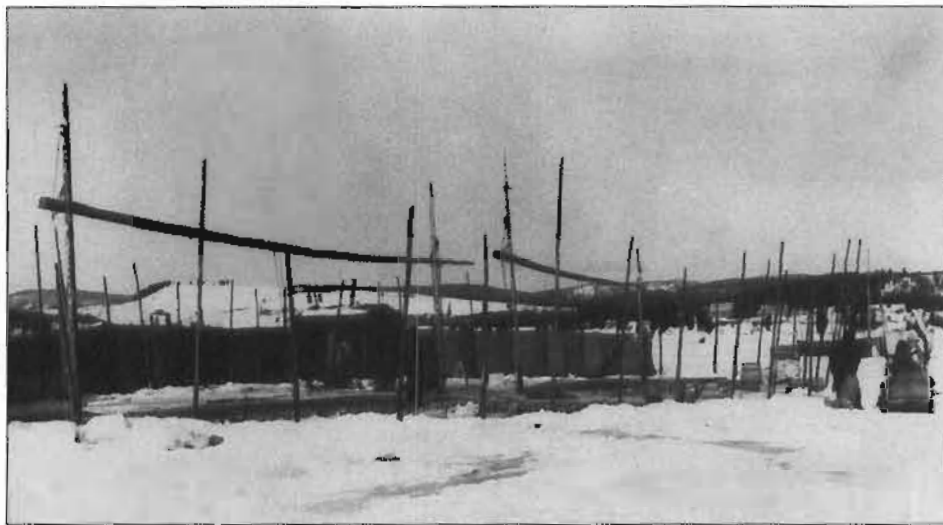
l'avant-scène, il y eut d'abord la mer. Puis cette vallée fertile arrosée par la rivière Nouvelle, où vinrent s'établir les premiers défricheurs vers la fin du 18^e siècle. Et enfin, un peu plus loin, cette montagne recouverte de forêts. Il est vrai que le décor était sublime, au point qu'Arthur Buies, le célèbre secrétaire du curé Labelle, s'exclamait, en 1898:

« ... il n'y a peut-être pas au monde un spectacle plus saisissant, d'une grandeur plus prodigieuse et plus imposante que celui qui s'offre lorsque, débouchant inopinément de la vallée de la rivière Nouvelle, de ses caps et de ses monts couverts de forêts ténébreuses, on se trouve tout à coup en présence des rives du Nouveau-Brunswick, de la pointe Dalhousie, de l'embouchure de l'Escuminac qui plonge à cet endroit précis dans la Restigouche, du cap Maguasbab, de la Pointe-à-la-Garde et des monts lointains de Campbellton, ensemble et panorama indescriptibles, effort prodigieux de la nature pour réunir, dans un cadre merveilleux, facile à embrasser d'un seul regard, malgré ses énormes proportions, tout ce qui peut remplir l'âme et l'esprit aussi bien que les yeux, d'une contemplation infinie, et la reconnaissance que l'on éprouve de ce qu'un pareil spectacle nous soit offert est si profonde et si intense, le bonheur si vif et si multiplié à chaque instant, la joie de sentir à ce point la beauté de la nature si grande, que l'être est comme absorbé tout entier et rivé dans son admiration, le regard incapable de se détacher, rempli qu'il est uniquement de cette image qui l'éblouira et le fascinera de longues heures encore, après que le spectacle lui-même aura disparu⁽¹⁾. »

La mer, la terre et la forêt avaient fasciné Buies et réveillé en lui le poète. On peut cependant présumer que plus pragmatiques, les premiers habitants de Nouvelle étaient moins subjugués que lui par la beauté sauvage de la nature environnante. Pour eux, cette mer, ce sol et ces forêts deviendraient l'ossature de l'économie locale et la source d'où puiser leur subsistance et, éventuellement, leur prospérité.

Activité inhérente à la situation géographique et à une longue tradition, la pêche fut, jusqu'à la fin du 19^e siècle, le moteur économique de la péninsule gaspésienne. Mais comme la partie ouest de la Baie-des-Chaleurs offrait un climat plus doux et un terrain moins accidenté qu'en d'autres endroits de la Gaspésie, les premières générations d'Acadiens s'intéressèrent assez tôt à l'agriculture⁽²⁾.

1. Arthur Buies, *Dans la Gaspésie. Retour d'excursion*, publié originellement en novembre 1898 et reproduit dans *Gaspésie*, juillet-septembre 1982, vol. XX, n° 3, p. 28-29.
2. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 177



Collection Musée de la Gaspésie

C'est peut-être pourquoi la pêche ne semble jamais avoir joué un rôle prépondérant dans l'économie de Nouvelle. Ce sont surtout les résidents de Miguasha qui s'y adonnèrent, davantage pour leur consommation personnelle que pour satisfaire des ambitions commerciales. Outre la pêche de la morue, celle du hareng aurait occupé une place de choix. Entre la pointe de Miguasha et Carleton, il s'en faisait une pêche abondante au printemps et à l'automne⁽³⁾. On se servait surtout de rets parce qu'ils coûtaient moins cher que les seines. Mesurant 30 brasses de longueur sur cinq à six de profondeur, on les installait à faible distance du rivage. De petits barils clos et des flotteurs de liège les maintenaient au ras de l'eau tandis que des poids en métal fixés à l'autre bout en assuraient la position verticale. Le hareng tentait de traverser l'obstacle et s'engageait la tête dans les mailles que son corps plus gros ne pouvait traverser. Dès lors, il ne pouvait se dégager, ses ouïes formant un crochet et l'empêchant de se dégager⁽⁴⁾. On se servait aussi de ce poisson comme engrais agricole⁽⁵⁾.

Une autre pêche non négligeable parce que plus lucrative était celle du saumon, qu'on capturait généralement au moyen de rets. La pêche commerciale du saumon permit à ceux qui la pratiquaient d'augmenter leurs revenus de façon appréciable puisque le prix du baril de saumon frais pouvait atteindre 25 \$ en 1870⁽⁶⁾. La pêche sportive de la truite sur la rivière Nouvelle apparut plus tard, en même temps d'ailleurs que les premiers touristes à qui le gouvernement louait à bail des sections de rivières gaspésiennes, voire même des cours d'eau complets.

Pêche à l'éperlan à Pointe-à-Fleurant.

3. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 411.

4. *Ibid.*, p. 412.

5. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 62.

6. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 426.



Radio-Canada

Adélarde Roy, pêcheur de Miguasha.

À partir du 20^e siècle enfin, quelques pêcheurs se lancèrent dans la pêche au homard. On rapporte que monsieur James Norton fut le premier à se livrer à cette activité, en utilisant du hareng comme appât⁽⁷⁾. Durant les meilleures années, dit-on, on en captura jusqu'à 6 000 livres au large de Miguasha.

L'histoire de Nouvelle est cependant beaucoup plus liée à l'agriculture.

«D'abord pêcheurs, les Acadiens finissent par défricher et ensemençer leurs terres de plus en plus sérieusement. Ils sèment au printemps, pêchent l'été et récoltent à l'automne. Habitant des terrasses fertiles dans le secteur Bonaventure-Carleton et descendant d'un peuple surtout agricole, certains d'entre eux délaissent la pêche à partir du 19^e siècle. Le poisson ne sert plus alors qu'à subvenir aux besoins alimentaires de la famille. Sans abandonner totalement la pêche, les Acadiens de la région de Bonaventure-Carleton sont donc parmi les premiers en Gaspésie à vivre d'abord des produits du sol et de l'élevage⁽⁸⁾.»

Dès 1794 un observateur écrivait que les familles tiraient «en grande partie la vie et l'habit du produit des terres qu'elles cultivent; il en est ainsi pour la plupart des habitants depuis la Nouvelle de Carleton, y compris Richmond⁽⁹⁾...»

Comme le mentionnait dans ses notes le curé Ferdinand Audet, ce fut la pénurie graduelle de poisson dans la Baie-des-Chaleurs qui amena les habitants à s'intéresser davantage à la terre et les incita à émigrer

7. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 62.

8. Jules Bélanger *et al.*, *op. cit.*, p. 178.

9. Lettre de Louis Fromenteau à J.-A. Panet, déjà citée. Jules Bélanger *et al.*, *op. cit.*, p. 178.

plus à l'ouest de Tracadieche, jusqu'à Nouvelle, où il existait encore de belles terres fertiles. Une lettre de la compagnie Robin, écrite vers 1818, confirmait que :

«La pêche a tellement diminué dans la Baie-des-Chaleurs, depuis la dernière Paix avec les États-Unis, qu'à Tracadiech et Cascapédia endroit où ceux qui faisaient la pêche trouvaient un avantage à établir des Pêcheries régulières réussissent à peine depuis quelques années à prendre du Poisson au-delà de ce qui est nécessaire pour leur propre usage: et le surplus peut à peine couvrir la dépense de l'équipement⁽¹⁰⁾.»

L'agriculture du 19^e et même d'une partie du 20^e siècles en était d'abord une de subsistance par le défrichement et l'ensemencement de quelques acres de lot. C'était une activité plus ou moins rentable qui forçait souvent les cultivateurs à pratiquer d'autres tâches comme la pêche ou le travail forestier. Elle n'était axée vers aucune spécialisation: on cultivait la pomme de terre, les légumes, l'orge, l'avoine, le sarrasin, le foin.

Sur ce territoire de Nouvelle encore à l'état vierge, tout restait à faire. Le colon devait lui-même défricher un coin de terre pour y construire sa maison. Puis il lui fallait abattre les arbres, essoucher, herser, râtelier, ensemençer.

À l'exception des chevaux qu'on utilisait comme moyen de transport et d'exploitation, les autres animaux (bœufs, vaches, porcs, moutons et volailles) servaient à la consommation domestique. Le cheptel étant peu considérable et les bouches à nourrir dans une même famille fort nombreuses, les surplus étaient rares. Aussi rien n'était perdu: on consommait la viande, tannait la peau pour la confection de souliers, tissait la laine; même la plume des volailles servait à la fabrication des paillasses et d'oreillers.

Si jamais un cultivateur avait un surplus de production, il le vendait généralement à Dalhousie et Campbellton: ce supplément d'argent contribuait au paiement des taxes et à l'achat des denrées non produites sur place. Les anciens se souviennent encore de l'équipée nocturne sur Campbellton en voiture à cheval, avec une charge de produits de ferme qu'on écoulait de porte en porte ou qu'on vendait quelquefois directement aux marchands. Le voyage durait toute la nuit, avec un arrêt aux environs de Oak Bay, aux petites heures du matin. Le retour se faisait l'après-midi, après l'écoulement de la marchandise, pour atteindre la ferme à des heures plus ou moins tardives.

Le 10 mai 1885, sous l'égide du curé Polydore Moreau, fut créé un cercle agricole. Le premier président fut Edmond Arsenault, le vice-président Fidèle Gauthier, le secrétaire Pierre Cyr, et les conseillers Alexandre

10. Jules Bélaoger *et al.*, *op. cit.*, p. 214.

Labilloy, Jean Guff, Joseph Arsenault, Édouard Allard et Joseph Lévesque⁽¹¹⁾.

Ces cercles agricoles, alors fort populaires dans les paroisses de la Gaspésie, s'étaient fixé comme objectifs de faire aimer et prospérer l'agriculture, d'encourager la colonisation et d'enrayer l'émigration. Leurs membres se réunissaient régulièrement pour discuter de leurs problèmes et partager leurs expériences; les souscripteurs se cotisaient pour acheter des graines de semence et des animaux de race⁽¹²⁾. Le cercle agricole de Saint-Jean-L'Évangéliste fut l'un des tout premiers à se former en Gaspésie.

L'exploitation de la ferme se faisait dans des conditions précaires. L'absence de mécanisation obligeait tout le monde, y compris les femmes et les enfants, à participer activement aux récoltes: cela explique que les classes n'ouvraient généralement que quelques mois par année, le plus de gens possibles étant requis pour les semences et les récoltes. On pourrait affirmer que l'exploitation artisanale des fermes constitua assez longtemps un obstacle de taille à la scolarisation de la jeunesse. Si nous ajoutons à cela la disette de 1923, causée par la sécheresse, et la crise économique de 1929, nous comprendrons mieux la situation difficile dans laquelle les cultivateurs du temps devaient se débattre. C'est à cette époque aussi que plusieurs capitulèrent et émigrèrent dans l'Ouest, aux États-Unis ou au Nouveau-Brunswick, à la recherche d'une vie meilleure.

Mais à proximité du village, les montagnes peu éloignées recelaient une richesse considérable: la forêt. Et pour peu qu'on regarde à vol d'oiseau l'histoire de Nouvelle, il faut admettre que c'est probablement la ressource dont on a fait, des débuts jusqu'à nos jours, l'exploitation la plus constante.

Le bois servait bien sûr à combler les besoins domestiques: on l'utilisait pour la construction des maisons et des bâtiments de ferme ainsi que pour le chauffage. Il devenait à l'occasion un matériau indispensable à la réalisation de projets de grande envergure: qu'on pense au tout premier pont de la municipalité — le pont Kearney — reliant Miguasha/La Butte au centre de Nouvelle⁽¹³⁾, au pont Kerr reliant Nouvelle Ouest au centre de Nouvelle⁽¹⁴⁾, au pont des Allard, bâti à une date incertaine, reliant le Village Allard au reste de la paroisse, ou encore à la construction du quai de Miguasha, en 1904-1905. Ce quai, incidemment, permit d'abord aux cultivateurs de la région d'écouler leurs produits sur le marché de Dalhousie. Le député Charles Marcil estimait en 1924 qu'il y passait annuel-

11. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 55.

12. Jules Bélanger *et al.*, *op. cit.*, p. 352.

13. Contrairement à ce qu'affirme la brochure du centenaire de Nouvelle, à la page 43, la date de construction du pont Kearney est bien antérieure à 1889, puisqu'une résolution du conseil municipal du 12 octobre 1868 demandait à William Gray d'effectuer des réparations à ce pont. À cet égard, on peut consulter A.M.N., *Livre des minutes (1867-1883)*, p. 54.

14. La date de construction du premier pont Kerr demeure elle aussi incertaine: nous savons néanmoins qu'il fut emporté par la crue des eaux au printemps 1876 et qu'il ne fut reconstruit qu'après plusieurs démarches de la municipalité auprès des autorités gouvernementales. À cet égard, on peut consulter A.M.N., *Livre des minutes (1867-1883)*, p. 227 et 234.

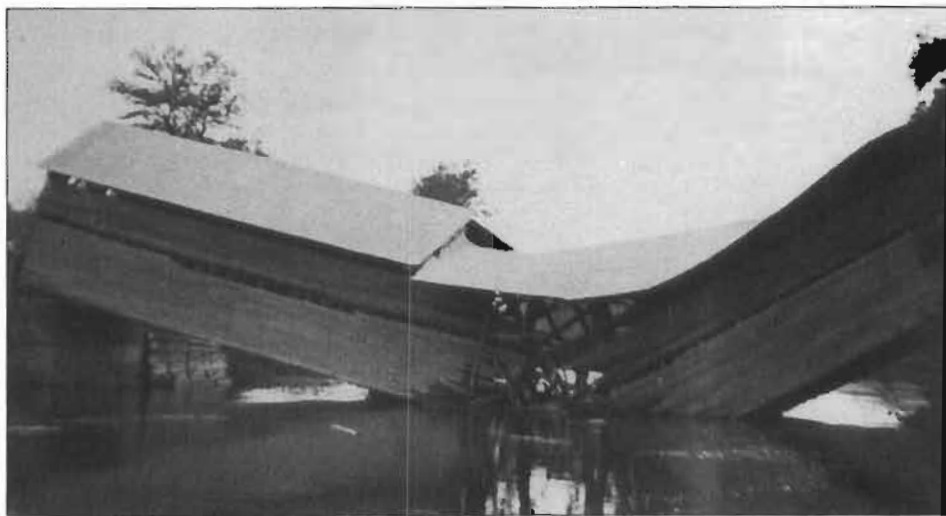


Photo Roger Bélanger

lement «pour \$ 15 000 à \$ 20 000 de produits de ferme⁽¹⁵⁾.»

Ce n'est pas avant les années 1880 qu'apparurent à Nouvelle les premiers «moulins à scie». Il faut ajouter par ailleurs qu'avant 1850, les scieries étaient peu nombreuses en Gaspésie. Vers le milieu du 19^e siècle, la Hugh and John Montgomery & Co. «fait affaires dans la région située entre Ristigouche et New Richmond», tandis que l'entreprise d'Arthur Ritchie & Co. «fait surtout affaires dans les environs de la rivière Ristigouche⁽¹⁶⁾.»

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, la compagnie Moffat «exploite en grand les forêts des rivières Escuminac, Nouvelle et Assametquaghan⁽¹⁷⁾.» Cependant, la grande majorité des scieries et des «moulins à bardeaux» que l'on trouvait à l'époque en Gaspésie étaient la propriété de petites entreprises artisanales, s'approvisionnant avec le bois des colons et des agriculteurs des environs et n'employant que peu de personnes⁽¹⁸⁾. C'est à cette catégorie qu'appartenait la petite entreprise que Xavier Leblanc démarra au Village Allard en 1884. Afin d'assurer la vitalité de ce «moulin de sciage et de bardeaux», le conseil municipal adopta même deux résolutions le 4 avril 1884 :

«Résolu que Xavier Leblanc soit exempt de taxe pour son moulin pendant dix ans;

«Résolu que notre secrétaire visite le chemin de Isidore Landry, qui se rend au Moulin de Xavier Leblanc qui doit être exploité afin de changer ce dit chemin⁽¹⁹⁾.»

Puis en 1886-1887 un jeune émigré français, Jean-Baptiste Cellard, amorça, dans des conditions particulièrement difficiles, la construction d'une scierie,

Effondrement du pont Kearney, par suite du passage d'un camion trop lourd. Le pont surplombait la rivière Nouvelle et reliait Miguasha et le Village de Nouvelle.



Revue Gaspésienne

Jean-Baptiste Cellard.

15. Chantal Soucy, *Le transport maritime dans la Baie-des-Chaleurs, Gaspésie*, octobre-décembre 1982, vol. XX, n° 4, p. 33.

16. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 188.

17. *Ibid.*, p. 359.

18. *Ibid.*, p. 358.

19. A.M.N., *Livre des minutes (1883-1903)*, p. 12.

œuvre qu'il ne put pleinement réaliser avant son décès, survenu en 1898:

«... le foyer qu'il veut fonder, la forge qu'il veut bâtir, le moulin à scie qu'il rêve d'installer. Et comme il est homme d'action, il s'attaque de front à toutes ces choses. Il déménage ses pénates à Saint-Jean-l'Évangéliste...»

«Jean-Baptiste déploie une activité foudroyante; il bâtit, façonne, forge, voit à sa maisonnée. L'installation de son moulin à scie, surtout, le force à se surpasser. À cette époque, où les moyens sont limités, les communications difficiles, il doit chercher des pièces, inventer des appareils, façonner de ses mains poulies et grèements⁽²⁰⁾.»

À cette même époque, la compagnie McNair et Frères projetait elle aussi d'édifier un moulin pour le sciage du bois, ainsi qu'en témoigne cet extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal, tenue le 2 juillet 1889:

«Résolu que la compagnie de «McNair et Frères» soit exante de toute taxe municipale qui pourrait être grevée contre leur moulin à scie qu'elle s'engage à bâtir cette automne et sur toute amélioration se rattachant à cette entreprise. Le moulin devant être bâti au lieu le plus propice de cette localité et devra être en fonction ou opération au printemps de 1890 et alors cette compagnie sera exante de toute taxe comme dit plus haut pour une période de vingt années à venir. La localité ci haut mentionnée est déterminée depuis la pointe de Magnasba à la ligne Est de cette municipalité⁽²¹⁾.»

L'implantation de scieries se fit très lentement, apparemment faute d'encouragement et de subsides gouvernementaux. Le conseil municipal le regretta d'ailleurs publiquement, lors de sa réunion du 9 juillet 1889:

«Qu'une autre pétition soit aussi adressé au Gouvernement demandant de favoriser la construction de scierie et qu'il ne soit pas permis à ceux qui ont des limites à bois d'emporter le bois dans les autres Provinces⁽²²⁾.»

On sait par ailleurs qu'à la même époque des négociants de Nouvelle et d'autres localités du comté chargeaient chaque année des dizaines de vaisseaux et fournissaient la plus grande partie des dormants de cèdre achetés par des compagnies ferroviaires de la Nouvelle-Angleterre ou utilisés pour la construction de la voie ferrée reliant Matapédia à Gaspé⁽²³⁾.

Le 16 avril 1904, William McKean obtenait une exemption de taxes municipales pour le moulin qu'il projetait de construire, cette exemption étant toutefois assujettie au respect de certaines conditions:

20. Maurice Cellard, *Un français parmi nous: Jean-Baptiste Cellard, R.H.G.*, juillet-septembre 1974, vol. XII, n° 3, p. 248.

21. A.M.N., *Livre des minutes (1883-1903)*, p. 94.

22. *Ibid.*, p. 98.

23. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 363.

« Résolu d'exempter de taxes municipales Mons. William McKean de la cité de St Jean N.B. s'il construit un moulin à scie et bardeau le long de la rivière Nouvelle à condition qu'il scie pour les cultivateurs lorsqu'ils le demanderont aux mêmes conditions que les autres moulins aussi que ce moulin soit construit à une distance de pas moins de trois milles de la rivière Restigouche et Baie des Chaleurs cette exemption sera de dix années du temps où le moulin commencera à operer, qui devra être à pas plus de douze mois de cette date⁽²⁴⁾. »

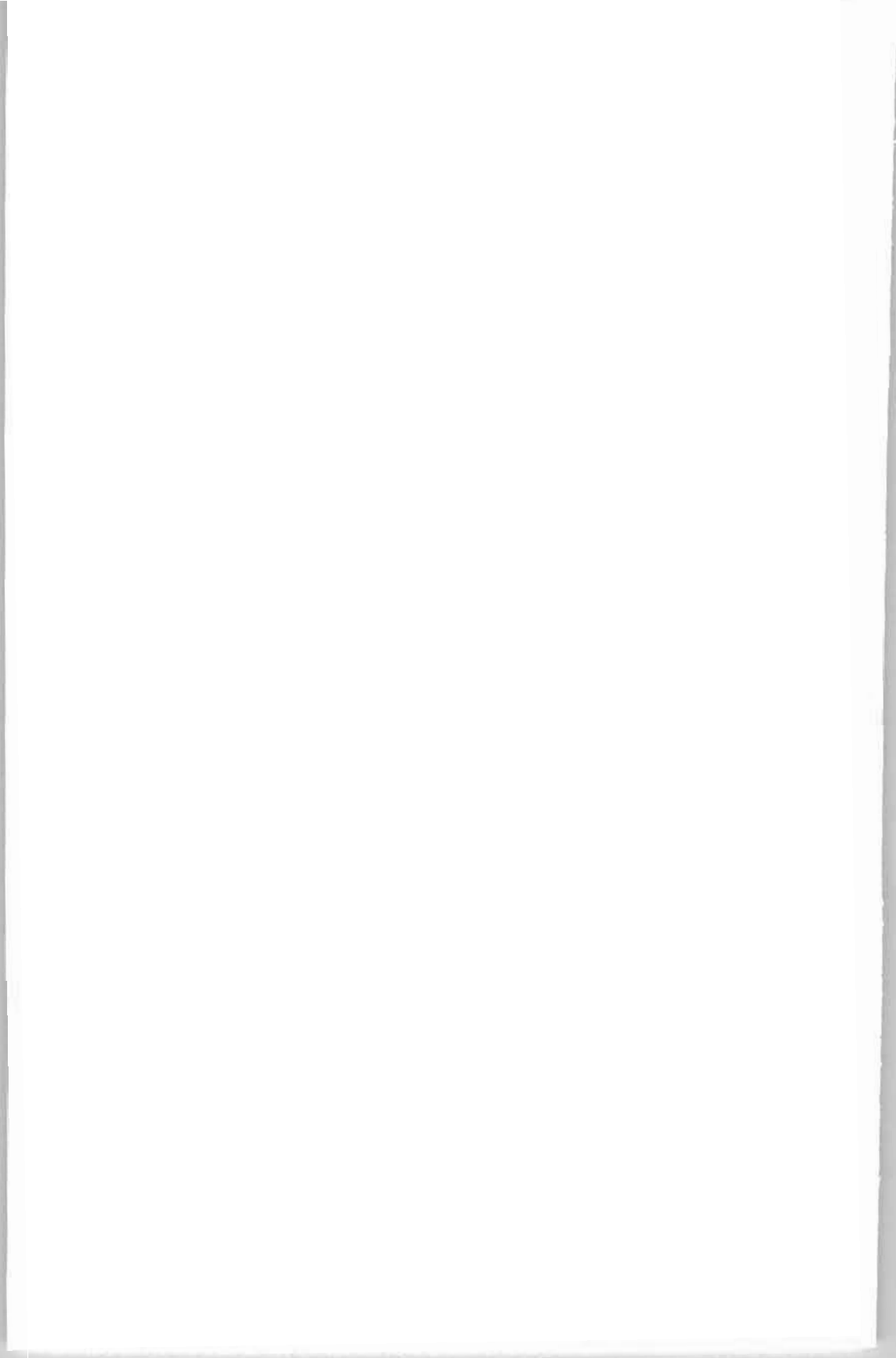
Ce moulin fut effectivement construit à l'ouest de la municipalité, à l'endroit désigné sous le nom de «Coulée Allard».

Puis graduellement d'autres petites entreprises virent le jour : celle de Charles Leblanc au Village Allard vers 1906; puis celle d'Adélard et d'Hébert Leblanc.

Mais ce qu'il faut surtout souligner, c'est l'arrivée des grandes entreprises au tournant du 20^e siècle: la Danagher & Malendy Compagny sur les rivières Nouvelle et Mann, et la William K. McKean près d'Escuminac, Nouvelle et Carleton⁽²⁵⁾. Ces compagnies étaient les précurseurs de d'autres qui, au cours du 20^e siècle, imprèneraient considérablement le visage économique de Nouvelle.

24. A.M.N., *Livre des minutes* (1903-1913), p. 45.

25. Jules Bélanger *et al.*, *op. cit.*, p. 369



CHAPITRE 6

EN QUITTANT LE 19^e SIÈCLE

- Les péripéties du chemin de fer
- Le télégraphe
- Les premières automobiles
- Ouverture sur le modernisme



Le député Théodore Robitaille.
(Photo tirée d'*Histoire de la Gaspésie*. Ed. Boréal).

In'est guère possible de quitter le 19^e siècle sans parler de ces grands bouleversements qui allaient marquer à jamais la péninsule gaspésienne et, partant, le village de Nouvelle : le chemin de fer, le télégraphe et les premières automobiles.

En 1871, le député Théodore Robitaille avait formé avec quelques actionnaires une compagnie privée de chemin de fer, la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs. Joseph Rousseau, marchand général de Nouvelle, faisait partie de ce groupe⁽¹⁾ qui souhaitait le prolongement de la voie ferrée de Matapédia à Paspébiac.

Dès 1874, les édiles municipaux donnèrent leur appui à ce projet en présentant «une pétition pour le droit de voie gratis du chemin de fer de la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs⁽²⁾.» Mais le train n'arrivait toujours pas. Tenaces, les membres du conseil récidivaient le 2 juillet 1879, en adoptant la résolution suivante :

«Attendu qu'il a été présenté à ce conseil une requête signée par les contribuables de cette municipalité exposant les avantages que toute la population de cette localité retirerait de la construction d'un chemin de fer à travers cette Municipalité, et exprimant le désir de voir une telle entreprise mise en opération aussitôt que possible;

«Attendu que la Compagnie du Chemin de fer de la Baie des Chaleurs a déjà fait les procédés préliminaires nécessaires pour réaliser la construction d'un tel chemin de fer;

«Et attendu qu'il est très important pour la population de cette Municipalité que ces travaux soient commencés dans le plus court délai possible;

«À ces causes, et dans le but de favoriser la dite compagnie dans ses négociations avec les capitalistes qui voudraient entreprendre la construction de la dite voie ou souscrire les fonds nécessaires pour cet objet, il est résolu et le conseil par les présentes décide et décrète ce qui suit, c'est-à-savoir:

«Art. 1: La Corporation Municipale du Canton de Shoolbred, dans le comté de Bonaventure, par le présent donne et garantit gratis et elle s'oblige de livrer à la Compagnie du Chemin de fer de la Baie des Chaleurs, ses successeurs et ayant cause, la quantité de terrain requise pour construire un chemin de fer, savoir: une largeur de terre de cent pieds en toute l'étendue que le dit chemin de fer parcourera à travers les terres de cette Municipalité.

Pourvu, toutefois, que si le dit chemin empiète sur aucune maison, grange, bâtisses ou construction quelconque, la dite compagnie soit tenue de payer au propriétaire de telle maison, grange, bâtisse ou construction la valeur du dommage qui pourra lui être ainsi causé.

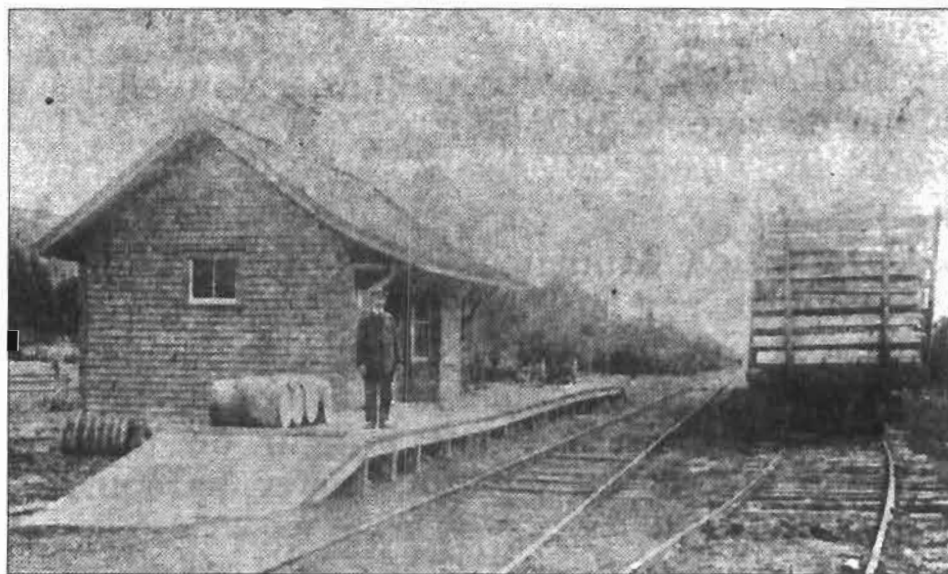
1. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 158.
2. A.M.N., *Livre des minutes (1867-1883)*, p. 186

« Art. II: La dite Compagnie devra construire à ses propres frais une bonne clôture et la maintenir aussitôt qu'elle en sera requise par le propriétaire ou propriétaires de terrains sur chaque côté de son chemin dans les limites de cette Municipalité.

« Art. III: La dite Corporation Municipale s'oblige de livrer le terrain présentement donné à la dite Compagnie dès que cette dernière aura bona fide commence les travaux du dit chemin de fer suivant les termes de son Acte d'incorporation⁽³⁾. »

Après bien des pérégrinations, la Compagnie de la Baie-des-Chaleurs entreprenait, en 1888, la construction du premier tronçon de 60 milles, jusqu'à la rivière Cascapédia et érigeait des ponts sur plusieurs rivières, dont la Nouvelle. Beaucoup de citoyens travaillèrent à l'entreprise [Lazarre Fallu, Joseph Dugas, Honoré Mercier, et bien d'autres]. Puis un beau matin de 1889, la construction s'arrêta: les travaux avaient coûté plus cher que prévu, et la compagnie n'avait plus d'argent. Elle fit banqueroute en 1890, les parts de l'entreprise furent cédées à de nouveaux actionnaires montréalais et les travaux reprurent. Et c'est ainsi qu'après des déboires qui avaient duré 23 ans, les résidents de Nouvelle voyaient les « gros chars » traverser pour la première fois leur village au printemps de 1894⁽⁴⁾.

La gare de Nouvelle en 1914.



St-Jean-F-Evangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Conséquence immédiate de ce chambardement dans la vie quotidienne, un nouveau métier fit son apparition: celui de chef de gare.

« Le premier agent à Nouvelle fut un nommé Allard et la gare avait été construite à un endroit que l'on appelait

3. A.M.N., *Livre des minutes* (1867-1883), p. 259-251.

4. Jules Béanger et al., *op. cit.*, p. 462-464; brochure du centenaire de Nouvelle, p. 78.

Le Faubourg maintenant Drapeau; elle fut ramenée au site actuel dans le temps de M. Doucet, qui fut remplacé par Jos. C. Bertbelot, qui y demeura de nombreuses années avec sa famille; il avait sept fils dont six firent carrière avec le chemin de fer...

«Beaucoup d'agents se succédèrent à Nouvelle après le départ de Jos Bertbelot; Ben Watters, Wilfrid Rioux, Gérard Chamberland, le Major Ls-de-G. Méthot, Ben Wallace, Bertrand Bertbelot, fils de Jos. C., Mlle Yvonne Saint-Laurent, Émery Francoeur et ... C. Santerre⁽⁵⁾.»

Une autre conséquence fut que le service postal, qui jusque là avait mis des jours et des jours à acheminer lettres, cartes et colis, devint plus efficace et fiable.

Dès 1868, le conseil municipal s'intéressait également à l'installation d'une ligne télégraphique sur le territoire. Le 7 décembre, le maire et les échevins convenaient de :

«provide and deliver on the spot free of charges the cedar posts necessary to erect a line of Télégraph through this Municipality so soon as the Montreal Telegraph Company or any other Telegraph Company signifies to Theodore Robitaille M.H.C. for Bonaventure its determination to build at once and keep in operation at its own expense a line of Telegraph extending from Restigouche to Cap des Rosiers⁽⁶⁾...»

Le conseil réitérait cet engagement en décembre 1870⁽⁷⁾, et lors de l'assemblée du 16 janvier 1871, confiait à Édouard Arseneau, John Trottier et John Campbell le mandat de demander «une souscription volontaire ... aux habitants de la Municipalité de Shoolbred pour la ligne Télégraphe⁽⁸⁾.»

Puis on rapporte que madame Charles Aillard eut un jour l'idée de monter dans l'étrange carriole d'un voyageur de commerce, engin qui avançait sans l'aide d'un animal ou d'un être humain. Charles Day, voyant venir la machine, prit peur et sauta dans le champ de son voisin, Jean Landry. L'anecdote, véridique ou non, fit vite le tour de la paroisse et a persisté jusqu'à aujourd'hui. On l'aura compris : l'automobile venait de faire une entrée remarquée à Nouvelle.

«Quand les premières automobiles ont commencé leur apparition, ce fut tout un émoi dans les villages, surtout celui de Nouvelle, mon village natal. Mon père, né en 1875, me racontait que le curé avait annoncé en chaire, un beau dimanche que ces chars diaboliques étaient déjà rendus à Campbellton...»

«Il fallait que cette voiture fut diabolique puisqu'il était absolument impensable qu'un véhicule avance sans le concours d'une bête de somme, un bon cheval. Un dimanche, le curé annonce qu'une de ces infernales voitures viendra

5. Lionel J. Boudreau, *Les chefs de gare en Gaspésie*, R.H.T.P.G., octobre-décembre 1976, vol. XIV, n° 4, p. 306.

6. A.M.N., *Livre des minutes* (1867-1889), p. 60-61.

7. *Ibid.*, p. 120.

8. *Ibid.*, p. 121.

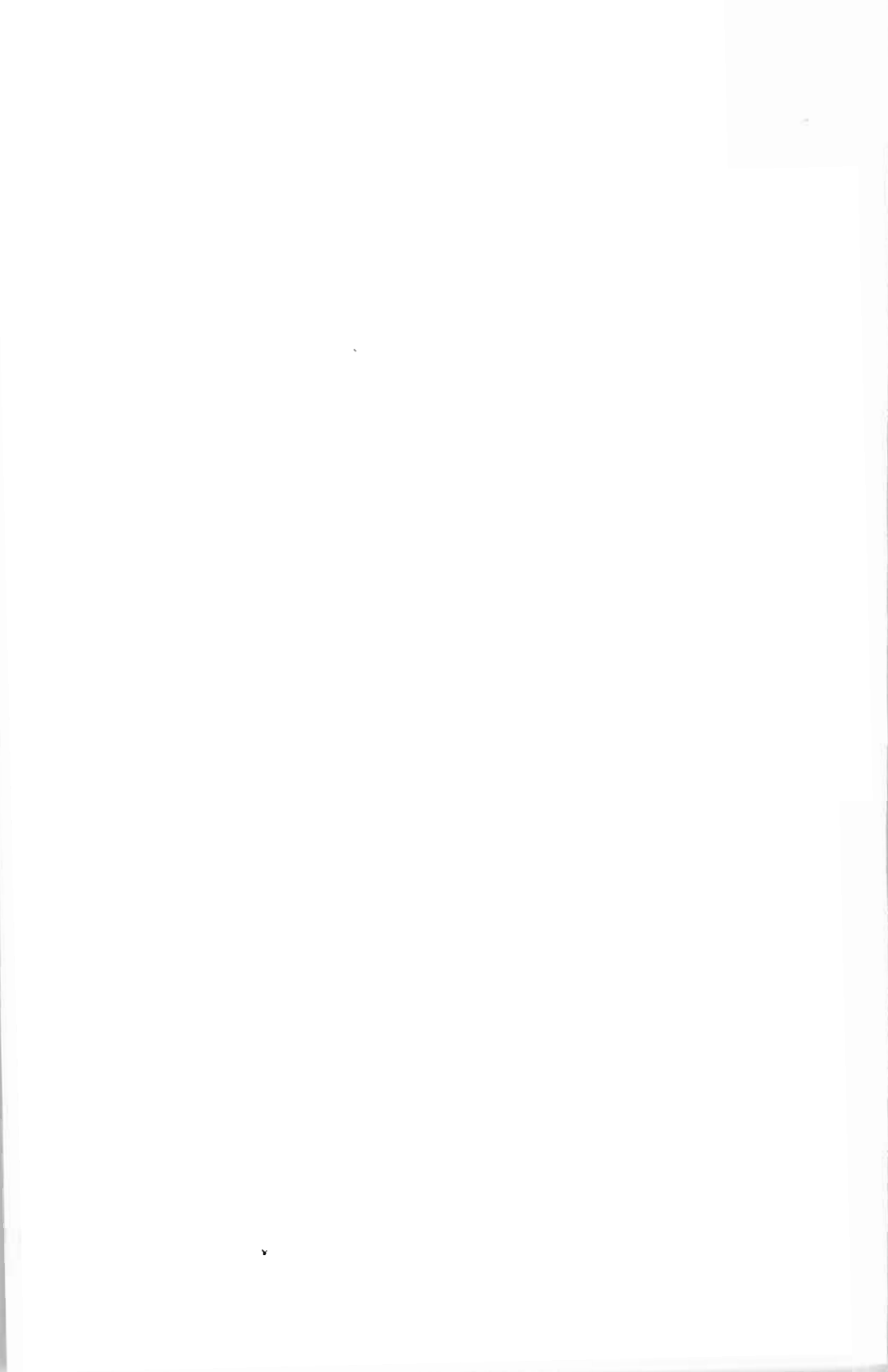
dans la paroisse et qu'il défend [d'y monter], sous peine de péché mortel; car c'est s'exposer volontairement à la mort, et c'est braver le diable qui n'est autre que celui qui fait avancer la voiture.

«Une bonne journée, les gens de Nouvelle entendent des pataraphes, venant de par en haut et sortent sur le perron pour voir l'automobile. Ma grand-mère maternelle gardait une vieille malade alitée qu'elle soignait avec toutes les sciences médicales traditionnelles du temps. Malgré sa maladie, la vieille se tenait au courant des menues potins du village. Quand elle entend crier: «L'automobile! L'automobile!» elle s'accoude sur le lit et dit: «Qu'est-ce qu'elle a encore, la femme à Bill!»

«Une fois la voiture au centre du village, entre l'église et le magasin à Frenette, elle s'arrête et le conducteur offre une randonnée autour du village, une trentaine de kilomètres, pour vingt-cinq sous. Naturellement personne ne s'offre; excepté une petite vieille audacieuse qui a dépensé 25 sous pour cette folle randonnée. Par la suite, tout le village, navré d'une pareille audace et d'une telle désobéissance, décide de manifester leur désapprobation. Personne ne lui parlait⁹⁾.»

Le chemin de fer, le télégraphe, puis bien sûr l'automobile: c'était là autant de signes précurseurs d'une époque nouvelle, celle de la mécanisation et de l'industrialisation.

9. Catherine Jolicœur, *Les premières automobiles* (anecdote entendue à Nouvelle vers les années 1930), *Gaspésie*, juillet-septembre 1985, vol. XXIII, n° 3, p. 12-13.



LE 20^e SIÈCLE



CHAPITRE 7

PUIS VINT LE CURÉ SAINT-LAURENT

- J.-A. Saint-Laurent, un grand nom de notre histoire
- Notice biographique et traits de caractère
- La création de la Société coopérative agricole de Saint-Jean-l'Évangéliste
- L'apôtre des caisses populaires
- Le rôle de Nouvelle dans l'implantation du mouvement Desjardins en Gaspésie
- L'œuvre pastorale du curé Saint-Laurent
- La construction de l'église actuelle
- Les dernières années du chanoine Saint-Laurent



Archives du presbytère de Nouvelle

Joseph-Alexis Saint-Laurent, huitième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1916 à 1955.

La rédaction d'une monographie paroissiale comporte toujours le danger d'accorder plus d'importance à certains, au détriment des autres. Le même dilemme revient toujours : devrait-on parler davantage de tel maire plutôt que de tel curé? tel médecin a-t-il joué un rôle plus prépondérant que tel homme d'affaires? tel cultivateur a-t-il mieux réussi que tel pêcheur?

Pourtant, en abordant l'itinéraire de Nouvelle au 20^e siècle, il est absolument impossible de dissocier son histoire de la présence et de l'œuvre de son huitième curé, Joseph-Alexis Saint-Laurent.

Dans la vie des grandes sociétés comme dans celle des petites communautés, il arrive parfois qu'un être remarquablement exceptionnel se pointe à l'horizon. Et longtemps après que ce personnage hors du commun ait disparu, les générations gardent bien vivant le souvenir de cet homme. Si par exemple on demandait à des jeunes de nommer tous les anciens premiers ministres du Canada, ou encore tous les anciens premiers ministres du Québec, il est fort probable que les noms de sir Wilfrid Laurier et d'Honoré Mercier figureraient en bonne place, même s'ils sont morts depuis très longtemps. Chez nous, c'est le nom du curé Saint-Laurent qui resurgit encore, tel un monument immuable, à l'appel des grands noms de notre histoire.

Voilà pourquoi c'eût été une injure à la vérité historique que de faire revivre la première moitié de ce siècle sans lui accorder la place indisputée qui lui revient dans notre histoire, lui qui en a écrit quelques-unes des plus belles pages.

Fils du cultivateur François-Xavier Saint-Laurent et d'Esther Desrosiers, dit Dutremble, Joseph-Alexis naquit à Baie-des-Sables le 11 mars 1873. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski et ses études philosophiques et théologiques au Séminaire des Messieurs de Saint-Sulpice, à Montréal, il fut ordonné le 13 octobre 1907 par Monseigneur François-Théophile-Zotique Racicot, évêque auxiliaire de Montréal.

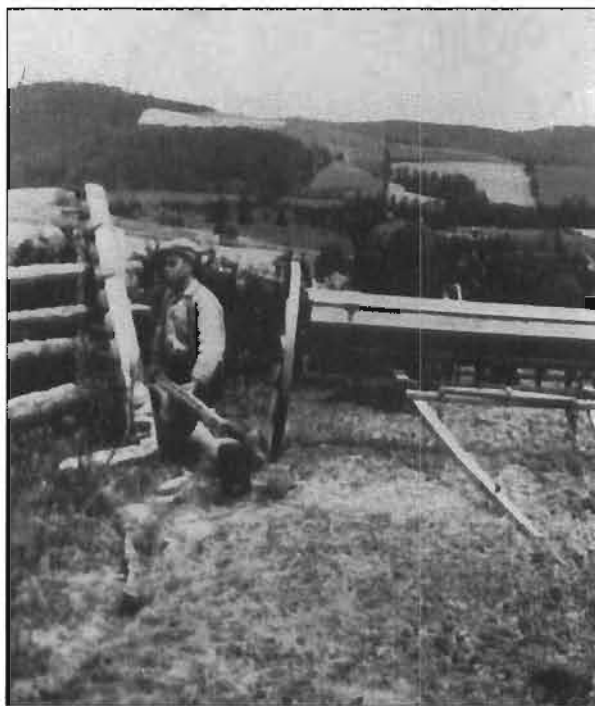
Professeur au Petit Séminaire de Montréal en 1907-1908, il devint vicaire à Cacouna en juillet 1908, vicaire à Matane en novembre 1908, desservant à Saint-Norbert de Cap-Chat en novembre 1911 et curé de Saint-Omer en 1912. Il venait d'avoir 43 ans lorsqu'il fut appelé, le 10 mai 1916, à succéder à l'abbé J.-Octave Drapeau, cure qu'il occupa sans interruption pendant 39 ans, jusqu'en septembre 1955⁽¹⁾.

Les témoignages à son sujet, les anecdotes qui ont survécu au temps, font apparaître un personnage polyvalent, à la fois austère et paternel. En matière de

1. A.E.G., *Registre diocésain des prêtres*

religion, il apparaît d'une intransigeance consommée, veillant scrupuleusement à la longueur des robes des dames, interdisant la danse, multipliant l'implantation des ligues, confréries et autres mouvements chrétiens dans toute la paroisse, célébrant des grand-messes dominicales qui se prolongent pendant des heures. Mais en même temps, il est animé d'un esprit de modernisme qui en fait presque un avant-gardiste : dès 1920, il possède en effet sa propre automobile. Et il est imprégné d'un dynamisme social et économique que, tel un missionnaire, il va insuffler à sa paroisse et propager à la grandeur de la Gaspésie.

Aussi s'attela-t-il à la tâche dès son arrivée à Saint-Jean-l'Évangéliste. En 1913, des sociétés coopératives agricoles d'achat et de vente s'étaient formées en Gaspésie; elles s'occupaient soit de l'approvisionnement des agriculteurs, soit de l'écoulement de leurs produits ou des deux à la fois⁽²⁾. Devant l'intérêt manifesté par ses paroissiens à l'été et à l'automne 1916, puis de nouveau à l'hiver 1917, le curé Saint-Laurent entreprit personnellement les démarches auprès du gouvernement afin d'établir une telle société dans la paroisse. Les diverses procédures furent complétées en mars 1917 et la Société coopérative agricole de Saint-Jean-l'Évangéliste commença alors à fonctionner. Ses objectifs étaient ambitieux :



Collection Réginald Day

Travaux agricoles avant l'ère de la mécanisation.

2. Jules Bélanger *et al.*, *op. cit.*, p. 353.

«l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou de quelques-unes de ses branches, la fabrication du beurre ou du fromage ou des deux, l'achat et la vente d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole, l'achat, la conservation, la transformation et la vente de produits agricoles⁽³⁾.»

Les premiers administrateurs de la société furent Pierre Landry, président; François-Xavier I. Leblanc, vice-président; Lazarre Fallu, Adolphe Soucy, William Green, directeurs; Isidore Dugas, auditeur. Quant à monsieur Saint-Laurent, il fut nommé secrétaire-trésorier et gérant *«avec pouvoir de signer lui seul tout billets, chèques, mandats ou documents.»* Même lorsqu'on lui désignera un secrétaire-trésorier adjoint et gérant adjoint, *«les pouvoirs accordés à M. le Curé de signer seul tout chèques etc. ne lui seront pas alloués⁽⁴⁾.»*

Avec l'abbé Claude Allard, nous pouvons dire que *«ceux qui ont connu le Chanoine St-Laurent sur le tard sauront que ces détails le révélaient déjà tout entier, avec son goût de voir à tout, de contrôler tout, de régler tout⁽⁵⁾.»* Il ne s'en était d'ailleurs pas caché en écrivant à son évêque: *«avec un laïc, il y a toujours des factions. Lorsque le prêtre est gérant, l'œuvre devient paroissiale comme par enchantement.»*

Dès ses premières heures, la Société connut une grande popularité, le curé n'hésitant pas à glisser un mot de ses bienfaits à l'intérieur de ses sermons: le 11 mars 1917, 61 actionnaires s'inscrivaient; le 19 janvier 1918, 38 s'y ajoutaient; puis le 30 janvier 1919, 17 autres s'y joignaient⁽⁶⁾; entre-temps, on fit l'acquisition d'un terrain et d'un bâtiment en février 1918, on répara l'édifice et on acheta une «grosse balance» en mai 1919, on acquit une «baptême de trèfle» au prix de 625 \$ en juin 1919, ainsi qu'un «pulvérisateur pour patates» en juillet 1922; et puis on régla quelques problèmes: on menaça d'expulsion «tout membre qui tentera de nuire ou nuira à la Société Coopérative agricole... ou sa bonne réputation» et on revendit le pulvérisateur à patates car il ne pouvait «servir pour le bénéfice de tous les membres vu l'étendue de la paroisse⁽⁷⁾.»

Estimant que la société fonctionnait de façon satisfaisante, monsieur Saint-Laurent remit sa démission le 13 février 1921 et fut remplacé par John Lévesque⁽⁸⁾.

Parallèlement à son activité au sein de la Société coopérative agricole, monsieur Saint-Laurent avait entrepris, en 1917, ce qui allait constituer l'œuvre sociale de sa vie: la fondation des caisses populaires, dont il allait vite devenir l'inspirateur et l'apôtre à la grandeur

3. A.P.N., Société coopérative agricole de Saint-Jean-l'Évangéliste, *Registri des minutes*, p. 5.

4. *Ibid.*, p. 7 et 10.

5. Claude Allard, *Le mot du directeur. R.H.T.P.G.*, janvier-mars 1976, vol. XIV, n° 1, p. 2.

6. A.P.N., Société coopérative agricole..., *op. cit.*, p. 8-9, 11-12, 13-16.

7. *Ibid.*, p. 14, 17-18, 21, 23-24, 38.

8. *Ibid.*, p. 26.

de la Gaspésie. Des liens nombreux et forts commençaient à s'établir entre lui et le fondateur des Caisses populaires, le Commandeur Alphonse Desjardins. Aussi ce dernier ne craignit-il pas de prendre la route, à la demande de son ami et fils spirituel, pour assister à la fondation de la Caisse populaire de Nouvelle, le 10 avril 1917, caisse que le curé avait bien sûr logée dans son presbytère, et dont il assumait à la fois la présidence et la gérance, assisté de Georges Frenette comme vice-président, d'Alphonse Allard comme secrétaire, d'Honoré Arsenault et de Joseph Landry comme directeurs, de Pierre Landry, Eugène Fallu et John J. McBrearty à la Commission de crédit, et de Zoël Allard, John Lévesque et Léon Lavoie (ce dernier a œuvré pendant 53 ans au sein de la caisse) au Conseil de surveillance⁽⁹⁾.

«De plus en plus convaincu de l'importance de la caisse populaire dans la vie paroissiale et certainement influencé par ses nombreux contacts et communications avec M. Desjardins, possiblement en réponse au désir de celui-ci, M. l'abbé Saint-Laurent devient l'âme dirigeante, le promoteur des caisses populaires en Gaspésie. Des lors, on le retrouve à l'œuvre dans les fondations subséquentes: St-Godefroi, le 28 février 1919, St-Siméon le 11 mai 1919, St-Alphonse de Caplan, le 20 octobre 1919⁽¹⁰⁾.»

En 1923, Monseigneur Ross le nommait directeur ecclésiastique des caisses populaires dans le diocèse de Gaspé et le mettait «à la disposition de tous ceux qui voudront solliciter son intervention pour l'organisation de la Caisse et le contrôle de la comptabilité⁽¹¹⁾.» Il était tellement animé du désir prodigieux d'installer des caisses partout, «que le catéchisme des caisses populaires et le petit catéchisme du Québec se partageaient à temps égal ses prêches du dimanche⁽¹²⁾.»

La lecture du Mandement de Monseigneur Ross nous laisse supposer que l'abbé Saint-Laurent bénéficia dès le début d'un statut très particulier. L'évêque avait en effet pris soin d'indiquer que la loi ecclésiastique ne permettait pas aux membres du clergé d'assumer des responsabilités financières dans ces sortes d'organisations, soit à titre de gérants de coopératives ou de caisses, soit à tous autres titres qui leur feraient courir les risques de désastres financiers propres à jeter du discrédit sur l'intervention du prêtre. Aussi suggérait-il aux prêtres de laisser les titres et les responsabilités officielles aux laïcs, tout en faisant leur travail et en les initiant graduellement à conduire leurs opérations par eux-mêmes:

«Vous resterez alors auprès de lui [le gérant], pour l'aider encore, mais suivant votre rôle de prêtre qui doit



Revue Gaspésiste

Georges Frenette, premier vice-président de la Caisse populaire de Nouvelle.



Revue Gaspésiste

Léon Lavoie a œuvré pendant 53 ans au sein de la Caisse populaire.

9. Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 83.

10. Adrien Bernard, *Les caisses populaires ont 75 ans*, R.H.T.P.G., janvier-mars 1976, vol. XIV, n° 1, p. 9.

11. A.E.G., *Mandements des évêques de Gaspé*, vol. 1, p. 74.

12. Claude Allard, *loc. cit.*, p. 2-3.

prévaloir, même dans les œuvres économiques: vous serez l'inspirateur, le conseiller qui incite, qui éclaire, qui aide, qui soutient, qui prémunit contre les faux pas, les errements, les imprudences. Croyez que votre action sera d'autant plus appréciée auprès de nos populations qui vénèrent notre caractère sacerdotal, et qu'elle sera d'autant plus efficace, étant plus créatrice d'initiatives et d'énergies.

«Le prêtre doit en effet se mettre en garde contre cette tendance par trop humaine, d'assumer toutes les responsabilités, d'absorber toutes les initiatives, sous le prétexte, fondé souvent, que personne ne pourrait faire la besogne, ou au moins ne la pourrait faire aussi bien que lui. L'art de l'organisateur n'est pas de faire par soi-même, mais de préparer des capacités. Notre travail le plus méritoire et le plus effectif est de préparer ceux qui nous remplaceront et de mettre les autres en état de conduire leur affaire quand nous ne serons plus là. Autrement toute œuvre devient une affaire personnelle qui disparaît avec nous. C'est un principe fondamental d'éducation, qu'il faut rendre les autres capables, non d'être conduits, mais de se conduire par eux-mêmes. Il faut y apporter de l'intelligence, du dévouement, de la patience et de la persévérance; oui; mais la chose en vaut la peine et il ne faut pas reculer devant les difficultés et les sacrifices que ces conditions imposent. Vous trouverez toujours chez vous des personnes que vous pourrez rendre capables d'occuper les positions requises, si vous voulez vous donner la peine de les préparer patiemment.

«Saisissez bien le caractère de cette direction: j'en ferai une règle tout le temps de mon administration⁽¹³⁾.»

Or comme nous le verrons dans un moment, l'abbé Saint-Laurent fut loin d'occuper un rôle d'arrière-scène au sein des caisses populaires gaspésiennes. Ce fut en fait tout le contraire: il se vit confier graduellement des responsabilités de premier plan au point que sa mainmise sur le mouvement coopératif devint, à une certaine époque, quasi totale. Et c'est pour cette raison que Nouvelle se trouva, pendant de nombreuses années, au cœur même du mouvement Desjardins naissant.

Désireuses de se doter d'un organisme régional de regroupement, les caisses populaires gaspésiennes se réunissaient à Bonaventure, le 3 décembre 1923, afin de créer un Bureau central d'inspection et de surveillance des caisses populaires du diocèse de Gaspé. Déjà directeur diocésain, monsieur Saint-Laurent devenait en outre aumônier de ce bureau composé de cinq directeurs, dont trois de Nouvelle: Georges Frenette, Jean Lévesque et Léon Lavoie.

13. A.E.G., *Mandements des évêques de Gaspé*, vol. I, p. 75.

« Il est à remarquer que le quorum de ce premier Bureau de direction est constitué à la caisse même [de Nouvelle] de M. l'abbé Saint-Laurent... Cette situation du début qui a certainement été voulue en vue d'une plus grande efficacité en même temps que d'une réduction maximale des dépenses à cause de la très grande pénurie des ressources, s'avérera valable au départ. On verra que plus tard, lors de l'incorporation de l'Union régionale, on maintiendra cette politique du quorum administratif attaché au siège social, toujours sous le prétexte de faciliter les réunions à coûts réduits. On confirmera même cette politique en localisant dans la même paroisse [Nouvelle] les trois membres de la Commission de crédit; dans la même paroisse aussi [Nouvelle], les trois membres du conseil de surveillance.

« Cette politique, longtemps tolérée par les caisses, laissait effectivement à M. l'abbé Saint-Laurent, dont la très forte personnalité avait su en consolider l'emprise, la direction absolue de la nouvelle institution. Elle sera à l'origine de certains abus opérationnels et dissensions qui auraient pu être néfastes à l'ensemble des caisses gaspésiennes, n'eussent été une action énergique et des mesures appropriées appliquées par les caisses du milieu avec l'appui de la Fédération, à l'extrême limite de la tolérance⁽¹⁴⁾. »

La première réunion du Bureau eut lieu au presbytère de Saint-Jean-l'Évangéliste le 27 décembre 1923 (depuis 1921, la Caisse populaire occupait des locaux dans une ancienne école propriété de la Société coopérative agricole). À l'unanimité, les cinq directeurs élirent Georges Frenette président, Clovis Bernard vice-président et Jean Lévesque secrétaire-trésorier. Quant à monsieur Saint-Laurent, il était désigné inspecteur des caisses populaires.

« Alors que les directeurs s'interrogeaient sur la rémunération à accorder à l'inspecteur, celui qui venait d'accepter ce poste offrit ses services en toute gratuité et refusa même qu'on tînt compte de ses frais de déplacement et autres dépenses afin d'aider au mouvement social⁽¹⁵⁾. »

Puis monsieur Saint-Laurent entreprit une tournée régionale des 15 caisses populaires de la péninsule, qu'il compléta en août 1924. En avril 1925, il amorça la fondation de l'Union régionale des caisses populaires Desjardins du district de Gaspé, dont il devint le secrétaire-gérant et l'inspecteur le 1^{er} septembre. Messieurs Georges Frenette, Jean A. Lévesque et Léon Lavoie faisaient de nouveau partie du conseil d'administration de l'Union régionale, dont le siège social était établi à Saint-Jean-l'Évangéliste.

Alors que la Caisse populaire de Nouvelle emménageait, en 1927, dans la salle paroissiale récemment

14. Adrien Bernard, *loc. cit.*, p. 11

15. *Ibid.*, p. 12.



St-Jean-l'Évangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Le village de Nouvelle en 1924.



Revue Gaspésie

Edgar Thériault, premier inspecteur de la Fédération pour les caisses populaires de la Gaspésie.

construite, monsieur Saint-Laurent poursuivait les assemblées de fondation. Le 10 octobre 1929, il demanda d'être relevé de ses fonctions officielles au sein du Bureau central et fut remplacé par monsieur W. Maguire de Bonaventure et monsieur Jean Lévesque de Nouvelle. Comme nous allons le voir, il n'en allait pas moins demeurer très actif au sein de l'institution et y conserver une influence et un contrôle de premier ordre⁽¹⁶⁾.

Le 24 février 1932, était créée à Québec la Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires: messieurs Saint-Laurent et Frenette y représentaient l'Union régionale de Gaspé.

« Dès après cette fondation, M. l'abbé Saint-Laurent fut nommé administrateur de l'Union en remplacement de M. Léon Lavoie, démissionnaire. Ce changement avait pour but de permettre à M. St-Laurent de siéger à l'administration de cette nouvelle fédération où il fut délégué de l'Union régionale... Il y siégera de façon continue jusqu'en 1946 et y occupera pendant plusieurs années le poste de vice-président⁽¹⁷⁾. »

En avril 1932, monsieur Edgar Thériault était nommé inspecteur de la Fédération pour les caisses populaires de la Gaspésie et de Rimouski et devenait de ce fait le premier inspecteur résident de Saint-Jean-l'Évangéliste.

« Une particularité mérite cependant d'être signalée: à partir de l'assemblée générale de juin 1928, et par la suite jusqu'à l'année 1935 incluse, telle assemblée, après avoir

16. Adrien Bernard, *loc. cit.*, p. 18.
17. *Ibid.*, p. 19.

procédé à la réélection des dirigeants, adoptait une résolution pour désigner M. l'abbé J. A. St-Laurent comme aumônier de l'Union régionale, et à partir de 1930, lui conféra de plus le droit de veto. C'était confirmer à un seul homme le contrôle absolu de l'institution⁽¹⁸⁾. »

La crise économique allait toutefois profondément affecter la progression des caisses populaires gaspésiennes. Entre 1929 et 1939, par exemple, l'épargne des membres de la caisse de Nouvelle passait de 97 000 \$ à 45 000 \$⁽¹⁹⁾. Ne craignant pas d'innover, monsieur Saint-Laurent se rendit au Séminaire de Gaspé en compagnie de monsieur Georges Day, alors propagandiste du mouvement, et y fonda en janvier 1940, la première caisse populaire dans un collège classique de la province⁽²⁰⁾.

Le mouvement allait pourtant traverser une crise sérieuse en 1946, en grande partie due à la direction trop localisée de l'Union régionale: *«seul le Comité administratif, constitué des trois administrateurs localisés au siège social [de Saint-Jean-l'Évangéliste] dirigeait les opérations de l'Union et orientait sa destinée. Les deux autres administrateurs n'étaient que très peu informés, les commissions de surveillance et de crédit étaient à toutes fins inopérantes, [leur rôle] se résument à ratifier en fin d'année l'ensemble des opérations de prêts effectuées par le Comité administratif... Même le service de l'Inspection de la Fédération s'était vu refuser l'accès à l'Union à l'été 1945, et n'avait pu, de ce fait, y faire aucune vérification ni obtenir aucune information⁽²¹⁾. »*

Une telle situation ne pouvait se prolonger bien longtemps et à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Union, en 1946, deux administrateurs ne virent pas leur mandat reconduit, ce qui brisait la coutume de maintenir trois administrateurs résidant à Saint-Jean-l'Évangéliste. Le 2 août 1946, le Conseil d'administration se réunit à Nouvelle; monsieur Saint-Laurent remit sa démission comme administrateur et le Conseil décida de transférer le siège social de l'Union du presbytère de Nouvelle à la résidence de monsieur Adrien Bernard, à Maria. Beaucoup d'entre nous l'ignorions sans doute, mais voilà comment Nouvelle fut, pendant près de 30 ans, à l'origine et au cœur du rayonnement du mouvement Desjardins gaspésien. Et voilà également dans quelles circonstances elle cessa de jouer ce rôle prépondérant, à partir du milieu des années quarante.

À regarder ainsi le curé Saint-Laurent sillonner en tous sens la Gaspésie pendant 30 ans, on pourrait légitimement se demander où il trouvait encore le temps et l'énergie de s'occuper de sa paroisse. Et pourtant il y veillait!

18. Adrien Bernard, *loc. cit.*, p. 19.

19. *Ibid.*, p. 20.

20. Rouald Minville, *25 ans en arrière*, R.H.G., janvier-mars 1965, vol. III, n° 1, p. 31.

21. Adrien Bernard, *loc. cit.*, p. 23.

On le retrouvait derrière la Ligue du Sacré-Cœur, les Enfants de Marie, la Société de tempérance, la Milice de Jésus-Christ, L'Apostolat de la prière, le Cercle des fermières (fondé en 1929). Après un pèlerinage en



St-Jean-Evangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Le premier Cercle des fermières, fondé en 1929.



Collection Régine Day

Les fermières de Nouvelle en 1964, à l'occasion du 35^e anniversaire de fondation du Cercle.

Europe (d'avril à juillet 1930) où il participa au Congrès eucharistique de Carthage, ce furent le Tiers-Ordre de Saint François (fondé en 1940), la construction du Couvent des Filles de Marie de l'Assomption (en 1947), l'Association sportive (dont les bases furent jetées en 1948), le Cercle Lacordaire (mis sur pied en 1950). Il fit en outre construire des dépendances pour la fabrique, édifier deux salles paroissiales (la première, construite en 1927, ayant été incendiée le 12 novembre 1933). Il célébrait par ailleurs la Saint-Jean-Baptiste, organisait les traditionnelles processions de la Fête-Dieu, convoquait des retraites paroissiales annuelles,



Collection Claude Bélanger

Reposoir de la Fête-Dieu devant la maison d'Edmond Barriault. Photo non datée.

mettait en œuvre puis desservait pendant quatre ans la colonie de Saint-Jean-de-Brébeuf, s'occupait d'un pauvre miséreux norvégien échoué à Miguasha⁽²²⁾, organisait le 18 mai 1939 les cérémonies de la première ordination sacerdotale dans la paroisse (celle de Bernardin Day, fils de Joseph Day et de Félicité Lavoie), préparait le Congrès des vocations (les 10, 11 et 12 juillet 1953)...

22. Monsieur Saint-Laurent a écrit à ce sujet dans ses notes. « Cet homme [Joseph Ver Berg], matelot malade et peintre, quitta son navire norvégien et se réfugia le long du Chemin de Miguasha. Point où on lui bâna une petite hutte 8 x 8. On le connaît sous le vocable du « bonhomme Sweet ». On lui donna ensuite une maison abandonnée à la Butte. Il est malade et ne parle ni l'anglais ni le français. Le curé est avisé. Le conseil municipal voit à son entretien et surtout Jos. F. Landry. Le curé va le voir souvent. Décès le 11 août 1933, inhumé le 12. »

Membres du clergé photographiés devant le presbytère à l'occasion de l'ordination sacerdotale de Bernardin Day. Première rangée, de gauche à droite: le curé J.-A. Saint-Laurent, Bernardin Day, Monseigneur F.-X. Ross et Monseigneur Louis-Theodore Landry.



Collection Réginald Day

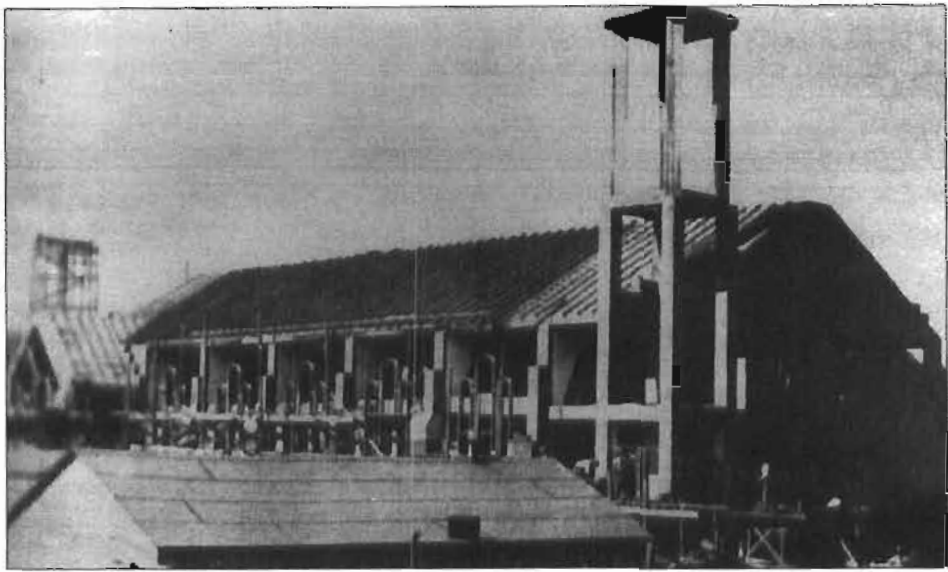


St-Jean-l'Évangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Congrès des vocations, juillet 1953.

Ayant obtenu, le 5 août 1933, l'autorisation de Monseigneur Ross de construire une nouvelle église, il entreprit, dès le mois d'octobre, les travaux de construction, lesquels se poursuivirent en 1934 et en 1935.

L'exécution des travaux fut confiée à J.-P. Lachapelle et Nazaire Boucher, deux entrepreneurs de Saint-Ours, dans le comté de Richelieu. L'entente conclue entre la fabrique de Saint-Jean-l'Évangéliste et les entrepreneurs stipulait que les héritiers de Lachapelle et de Boucher seraient conjointement et solidairement responsables de l'exécution de toutes les obligations



Le rond de course de Nouvelle



Collection Claude Bélanger

L'église de Nouvelle en construction.

L'église de Nouvelle.

découlant de ce contrat. Cette clause, habituelle dans des transactions d'une telle envergure, prit toute son importance lorsque J.-P. Lachapelle mourut, en plein milieu des travaux, en août 1934. Son épouse, Blanche Fontaine-Lachapelle, devint sa légataire universelle et unique héritière et accepta de ce fait de continuer les travaux de construction avec Nazaire Boucher. Pour des raisons obscures, la fabrique se vit contrainte de verser 9 341 \$ de plus que le montant convenu de 56 114 \$. La faillite de Blanche Fontaine-Lachapelle, au début de l'année 1935, suivie d'une série de transactions douteuses qu'elle effectua avec ses fils Jacques et Yvon afin de soustraire ses biens à ses créanciers, incita le curé Saint-Laurent et les marguilliers à se réunir, le 22 décembre 1935, afin d'arrêter une stratégie d'action.

Le procès-verbal de cette assemblée, qui fut plus tard au cœur d'une polémique judiciaire, vaut d'être reproduit intégralement :

«Le vingt-deux décembre mil neuf cent trente-cinq, après une annonce faite ce jour et le dimanche précédent au prône de notre messe paroissiale, suivant l'usage dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste dans le comté de Bonaventure, dans la province de Québec, convoquant en la manière ordinaire une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux ainsi que des francs-tenanciers, pour rendre compte de ce que la fabrique de Saint-Jean-l'Évangéliste a été forcée de payer aux créanciers de MM. Boucher et Lachapelle et du montant de créance que la dite Fabrique a contre les dits Boucher et Lachapelle, entrepreneurs de la construction de l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, se sont réunis à la sacristie, lieu ordinaire des assemblées de paroisse, au son de la cloche, les Sieurs Émile Guité, Jean Lévesque et Lazare Fallu, marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique; MM. Georges Frénette, Joseph Gauvreau, Alexis LeBlanc, Hubert Francoeur, anciens marguilliers, ainsi qu'un grand nombre de francs-tenanciers. Après l'invocation du Saint-Esprit: —

«1. Considérant que la Fabrique de Saint-Jean l'Évangéliste a été dans l'obligation de payer une somme totale approximative de \$ 3 535.52 à différents créanciers de la société Boucher et Lachapelle, entrepreneurs de l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, à cause des menaces de privilèges et de procédures légales contre la fabrique de Saint-Jean l'Évangéliste;

«2. Considérant de plus que la dite fabrique a une créance spéciale contre la dite société Boucher et Lachapelle au montant de \$ 505.16, et que de plus elle a dû et doit dépenser une somme d'au moins \$ 810. — pour faire certains travaux, recevant le contrôle en lieu et place des dits

entrepreneurs par défaut de ces derniers de compléter leur entreprise;

«3. Considérant que la Fabrique de Saint-Jean l'Évangéliste a, en conséquence, une réclamation contre la dite société Boucher et Lachapelle et ses associés personnellement;

«4. Considérant, cependant, que l'un des dits associés, savoir M. Nazaire Boucher, a payé plus que sa part du déficit des opérations de la dite entreprise principalement par le chèque de \$ 5 200. donné en garantie et encaissé par la Fabrique de Saint-Jean l'Évangéliste, produit du dit chèque de M. Nazaire Boucher, ayant été employé à payer des fournisseurs et des ouvriers dans la dite construction de l'église;

Il est en conséquence résolu à l'unanimité par la présente assemblée d'autoriser M. le Curé J. A. Saint-Laurent, soit personnellement, soit par un procureur choisi par lui-même en vertu d'une procuration écrit à exercer toutes procédures ou procédés judiciaires devant toute cour appropriée pour recouvrer les dites créances contre l'un ou l'autre ou les deux associés Boucher et Lachapelle, et que le dit curé, ou procureur par lui désigné, soit également autorisé à faire tout compromis, transaction, règlement de la dite réclamation suivant son jugement et au meilleur de sa connaissance, la présente assemblée déclarant ratifier d'avance tout ce qui pourra être fait relativement à la perception ou au règlement de la dite créance⁽²³⁾.

«Fait et passé les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé avec nous les Sieurs Joseph Gauvreau, Émile Guité, Georges Frénette, Lazare Fallu et quelques autres après lecture faite.

(Signé) Joseph Gauvreau
Honoré Landry
Isidore Soucy
Jos. St-Onge
Jean Lévesque
Émile Guité
Lazare Fallu
Geo. Frénette
Augustin Landry
Edouard Landry
J. A. Saint-Laurent, Ptre-curé
Président de l'Assemblée.

«Vu et approuvé, à Gaspé, le 24 décembre 1935, en recommandant M. Boucher, personnellement à la clémence du mandataire de la Fabrique.

(Signé) François-Xavier, Évêque de Gaspé.»

23. Ici encore, on reconnaît la tendance du curé Saint-Laurent à s'octroyer des pouvoirs décisionnels absolus, même en contravention de certaines dispositions légales, ce qui, comme on le verra bientôt, allait lui jouer un vilain tour dans cette affaire.

Forts de cette résolution, le curé et les marguilliers de la paroisse intentèrent, le 9 mai 1936, une action paulienne contre Blanche Fontaine-Lachapelle et ses fils Jacques et Yvon.

Les défenseurs rétorquèrent qu'au décès de J.-P. Lachapelle, le curé et la fabrique avaient suffisamment d'argent pour compléter sans déficit les travaux de construction de l'église et que ce déficit provenait « *de la maladministration du Curé, des marguilliers et de la Fabrique qui [s'étaient] substitués sans autorité et sans droit à Lachapelle et aux architectes pour diriger les travaux et [avaient] passé des conventions pour travaux additionnels avec Boucher hors la connaissance de [Blanche Fontaine-Lachapelle].* »

Monseigneur François-Xavier Ross, premier évêque de Gaspé, présida aux cérémonies de la triple bénédiction de l'église, du carillon et de l'orgue.



Collection Musée de la Gaspésie

Si la Cour rejeta les prétentions des Lachapelle et jugea que le curé et les marguilliers, « *tant du vivant de Lachapelle qu'après son décès, [s'étaient] dévoués pour aider à l'exécution de l'entreprise de la société Boucher & Lachapelle* », il en alla bien différemment de leur affirmation à l'effet que la résolution du 22 décembre 1935 contrevenait à plusieurs prescriptions du droit canonique et paroissial.

Cette résolution, en effet, n'autorisait aucune poursuite judiciaire contre les héritiers de J.-P. Lachapelle; elle ne prévoyait guère plus d'attaquer en justice les transactions intervenues entre Blanche Fontaine-Lachapelle et ses fils. Mais plus grave encore, cette résolution, très probablement rédigée, sinon inspirée par le curé Saint-Laurent, aurait dû, pour être valide, être approuvée non seulement par les anciens et les nouveaux marguilliers et les francs-tenanciers, mais par l'ensemble de tous « les paroissiens catholiques, majeurs, non interdits, tenant feu et lieu ». Enfin, les pouvoirs considérables qu'elle accordait au curé relativement au choix de l'avocat et au règlement du litige — l'assemblée allant même jusqu'à déclarer qu'elle ratifiait à l'avance tout ce qui pourrait être fait —, contrevenaient au droit paroissial.

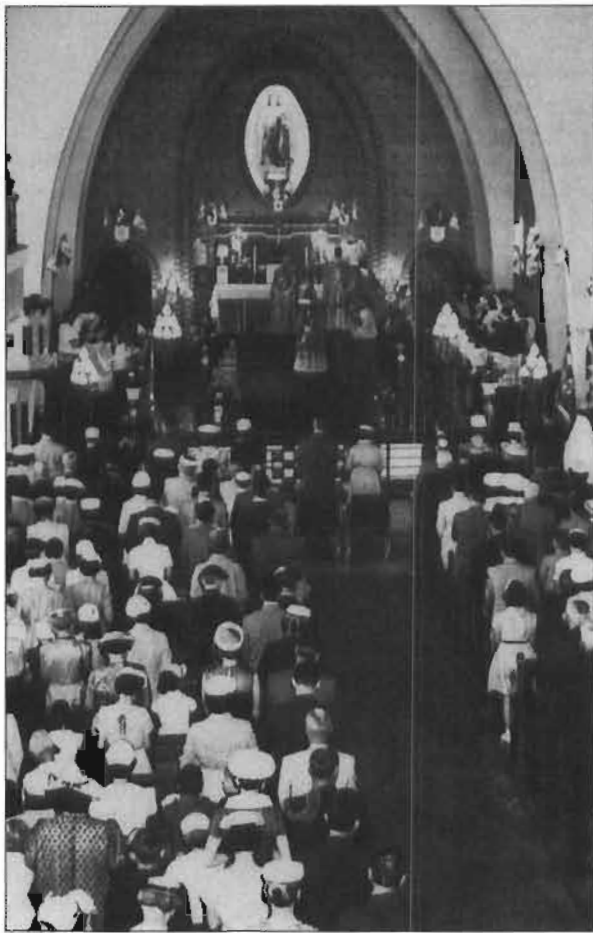
Dans son jugement rendu à Sorel le 27 novembre 1936, le juge J.-Alex Guibault conclut que la poursuite judiciaire du curé et de la fabrique n'avait pas été autorisée conformément au droit paroissial et rejeta l'action des demandeurs⁽²⁴⁾.

Malgré cette querelle juridique, le lundi 12 août 1935, à 9 h 30, toute la communauté paroissiale de Nouvelle se rassemblait à l'intérieur du nouveau temple, pour assister, sous la présidence de l'évêque du diocèse, aux cérémonies grandioses de la triple bénédiction de l'église, du carillon et de l'orgue Casavant.

24. A.P.N., Jugement de l'honorable juge Albert Sévigny dans l'affaire de Blanche Fontaine-Lachapelle, débitrice et Les Sieurs curé et marguilliers de l'œuvre de fabrique pour la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, créanciers pentionnaires, Cour supérieure (matière de faillite) du district de Québec, no 3083-F, le 2 juillet 1936.

A.P.N., Jugement de l'honorable juge J.-Alex Guibault, dans Les curé et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste c. Dame Blanche Fontaine-Lachapelle et Jacques Lachapelle et Yvon Lachapelle, Cour supérieure du district de Sorel, no 9253, le 27 novembre 1936.

A.P.N., Notes manuscrites du curé J.-A. Saint-Laurent.



Collection Claude Bélanger

Détails du chœur de l'église, avant les travaux de rénovation de 1967. Photo prise à l'occasion de la première messe de Jules Bélanger.



Collection Réginaid Day

L'intérieur de l'église de Nouvelle avant les travaux de rénovation de 1967.

Ce carillon de trois cloches en bronze à battant «retro-lancé» a été fondu par la Maison Causard de Colmar, dans le Haut-Rhin (France), puis installé par Dominique Cogné, de Montréal, au coût de 4 638 \$. La première cloche pèse 3 550 livres et fait entendre la note ré; elle a été baptisée «Le Christ Rédempteur» et a reçu pour devise «Laudate Dominum»; on y a incrusté les effigies de Saint Pierre, Saint Paul et Saint Jean l'Évangéliste, les inscriptions S. S. Pie XI, S. Exc. Mgr F. X. Ross, S. M. Georges V, les noms des anciens curés (J. J. Auger, 1869-75; Ferd. Audet, 1875-77; Pol. Moreau, 1877-85; D. LeBel, 1885-88; D. E. Delagé, 1888-89; S. Frazer, 1889-90; J.-Oct. Drapeau, 1890-1916; J. A. Saint-Laurent, depuis 1916; L. Trépanier, Vicaire); y figurent également les noms des marguilliers en charge (Émile Guité; Jean Lévesque; Lazarre Fallu jr.; Georges Frénette; Hubert Francoeur; Ferdinand LeBlanc) et des bienfaiteurs suivants: Congrégations des Dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, Lignes du Sacré-Cœur des hommes et des jeunes gens, Société St-Jean-Baptiste, les membres de l'A.C.J.C. La seconde cloche pèse 2 450 livres et fait entendre la note mi; elle a été baptisée «Notre-Dame du Sacré-Cœur» et a reçu pour devise «Ave Maria!»; on y a incrusté les effigies du Sacré-Cœur de Jésus, du Sacré-Cœur de Marie, de Saint Joseph et de Sainte Anne, ainsi que les noms des bienfaiteurs suivants: Honoré-B. Landry, Ths. Kearney, Alfred Landry, Lazarre Fallu jr., Isidore Soucy, Georges Fallu, Honoré Allard, Lucien Bélanger, Louis Francoeur, dame Élizabéth Day, Alphonse St-Laurent, dame Élizabéth Chouinard, delle Elise St-Laurent, delle Rosalie LeBlanc, Frédéric Cyr, Bernard Landry; y figurent enfin les bienfaiteurs insignes suivants: Ferdinand Barriault, 56 ans; son épouse Léonie LeBlanc, 46 ans; leurs enfants Marie-Anne, Léopold, Lucie-Brigitte, Marie-Germaine, Joseph-Adéodat, Gérard-Majella, Marguerite-Marie, Patrice-Jean, Marie-Isabelle. La troisième cloche pèse 1 730 livres et fait entendre la note fa dièse; elle a été baptisée «Joseph» et a reçu pour devise «Benedicite Angeli Domino!»; on y a incrusté les effigies de Saint Michel Archange, de Saint Jean Baptiste, de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de Saint Antoine, ainsi que les noms des bienfaiteurs suivants: Xavier Cyr, James-D. McBrearty, Jean Lévesque, Philippe Day, Honoré-Z. Arseneau, Antoine Savoie, Ludger Landry, Arthur Bélanger, Jacques Day, Guillaume Savoie, Joseph-N. St-Onge, David Carey, Eugène Caissy fils de Jean, J.J. Leclerc, dame Marie Lévesque, dame veuve Ths.-É. Leblanc.⁽²⁵⁾

Quant à l'orgue, il fut fabriqué et installé par la célèbre Maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, au coût de 9 697 \$. Il comporte 32 jeux que les paroissiens purent

25. A.P.N., Contrat entre Dominique Cogné et J.-A. Saint-Laurent, le 11 mai 1935.
Bénédiction de cloches à Saint-Jean l'Évangéliste de Gaspé par S. Exc. Monseigneur F. X. Ross (dépliant portant la date du 12 août 1935 et faisant partie des archives de l'auteur).

entendre à l'occasion du concert d'inauguration donné par l'organiste Jean-Marie Beaudet, de Québec⁽²⁶⁾.

Lorsqu'il quitta la paroisse, en octobre 1955, le chanoine Saint-Laurent (il avait en effet été créé chanoine honoraire de la cathédrale de Gaspé par Monseigneur Albini Leblanc le 11 septembre 1951) avait 82 ans et était pasteur de Saint-Jean-l'Évangéliste depuis 39 ans. Nommé ensuite premier aumônier de l'Hospice Saint-Joseph de Maria, il mourut à l'hôpital de l'endroit le 1^{er} avril 1961 et fut inhumé, en grandes pompes, dans le nouveau cimetière paroissial de Nouvelle. Malgré son départ, il n'avait jamais vraiment réussi à se détacher de « sa » paroisse et il y revenait fréquemment à l'occasion de cérémonies et de funérailles.



Collection Réginald L'Hay

Le chanoine J.-A. Saint-Laurent en 1951.



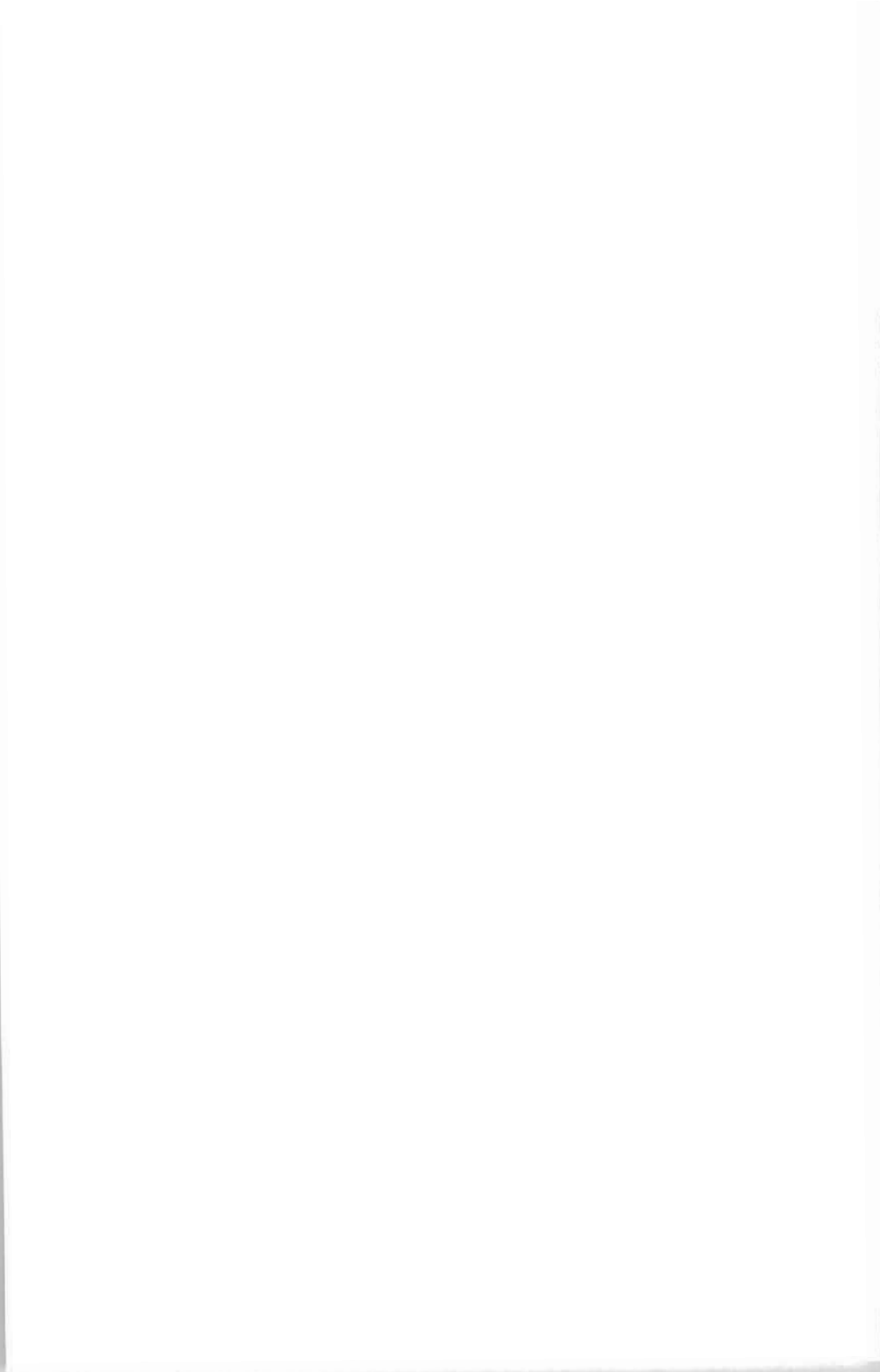
Collection Cécile Bélanger

Vue Partielle DE ST. JEAN L'ÉVANGÉLISTE
Cte. BON. - QUÉ.

Le visage de Nouvelle avait considérablement changé durant toutes ces années. Elle était devenue une paroisse particulièrement dynamique et passablement prospère, suscitant même parfois l'envie de villages voisins. Cette évolution, elle était perceptible à tous les niveaux, et c'est ce que nous nous attacherons à voir dans le prochain chapitre.

Nouvelle sous la neige.

26. A.P.N., Lettre de Charles Chapais, de Casavant Frères Ltée, à J.-A. Saint-Laurent, le 17 juillet 1934.



CHAPITRE 8

NOUVELLE AUX TEMPS MODERNES

- L'âge de la modernité
- La Société d'aqueduc de Saint-Jean-l'Évangéliste
- L'expansion des activités forestières
- Le déclin des petites exploitations agricoles
- Parenthèse: la colonie de Saint-Jean-de-Brébeuf
- La carrière de pierre à chaux
- L'éducation: grandeurs et misères
- La construction du couvent et de nouvelles écoles
- Le curé Paul Gendron
- Le curé Alfred Gallant
- Le rond de course
- Le traversier Miguasha-Dalhousie
- Laïcisation des activités socio-économiques
- Parenthèse: le docteur Jean-Eudes Maguire
- Des moments particulièrement éprouvants
- Le curé Conrad Babin



e 20^e siècle dans lequel Nouvelle s'engageait, ce serait celui de la mécanisation, de la technologie, des communications, de la science et des loisirs, en un mot l'âge de la modernité.



Collection Réginald Day

Avant l'électricité et l'eau courante : lavage du linge près de la rivière Nouvelle.

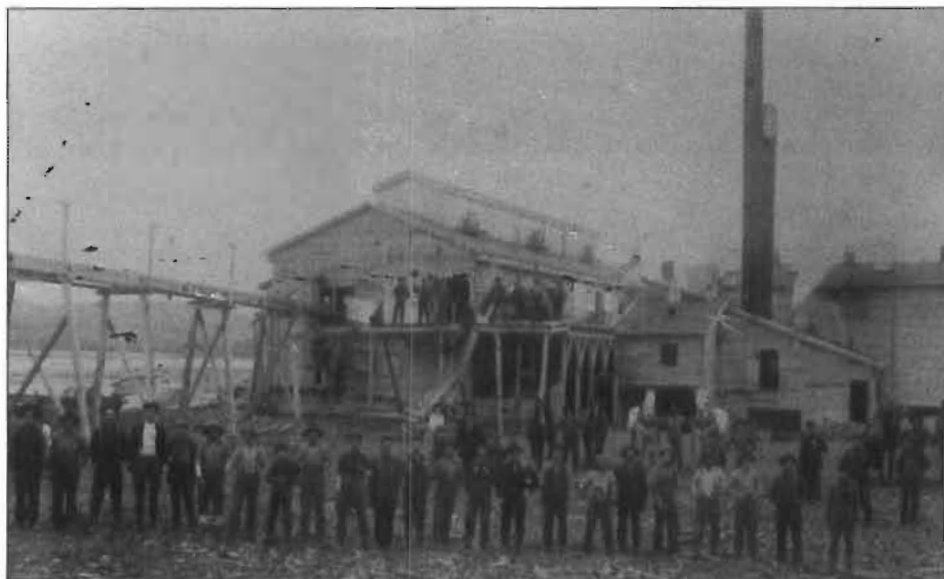
Ainsi, en 1927, le téléphone avait fait son entrée à Nouvelle, l'année suivante à Miguasha⁽¹⁾. Puis la municipalité s'était dotée d'une petite coopérative d'électricité qui fusionna, en 1947, avec la Coopérative d'électricité de Bonaventure⁽²⁾. Encore aujourd'hui, les plus anciens peuvent témoigner de la grande effervescence qui régna chez nous pendant la majeure partie du 20^e siècle.

En 1946 la Société d'aqueduc de Saint-Jean-l'Évangéliste était formée. En présence du juge de paix Zoël Allard, les sociétaires Edgar Thériault, comptable, Albert Berthelot, opérateur de pelle mécanique et Émile Couture, professeur, convenaient d'investir chacun une somme de 225 \$, tandis que Pierre Fallu, cultivateur, donnait à la Société «une source d'eau devant servir à alimenter les réservoirs et tout le système d'aqueduc, et ... toutes veines d'eau que celle-ci jugerait à propos d'utiliser pour alimenter, pourvoir et agrandir le système d'aqueduc et le développement et l'agrandissement d'icelui.» Le but de cette première société d'aqueduc était de «procurer aux sociétaires, ainsi qu'à d'autres personnes qui en feront la demande et qui passeront contrat avec ladite société, de l'eau courante et potable, par l'aménagement de sources et de réservoirs,

1. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 659.
2. *Ibid.*, p. 604.

et l'aménagement d'une tuyauterie souterraine et appropriée, telle eau devant servir à la consommation humaine, ainsi qu'à tous les usages domestiques généralement prévus³⁾. »

Au plan économique, les activités forestières prirent de plus en plus d'ampleur. Au Village Allard, Hébert et Adélar Leblanc poursuivirent, jusqu'en 1944, l'opération de leur entreprise familiale. La compagnie P.Q. Lumber, qui avait opéré pendant plusieurs années un moulin à l'embouchure de la rivière Nouvelle, passait aux mains de la compagnie Fraser qui s'empressait d'augmenter la production en construisant un moulin plus considérable. En 1927-1928, dans



Collection Archives municipales de Nouvelle

la foulée du mouvement de concentration systématique dans l'industrie forestière, la Canadian International Paper Company faisait l'acquisition de la Fraser et de 1 000 milles carrés de concessions forestières dans la région de la Baie-des-Chaleurs et de la rivière Ristigouche. Modestes au début, ses activités prirent de l'ampleur vers 1940, la C.I.P. ouvrant même à Nouvelle Ouest un bureau permanent et y construisant des entrepôts qu'elle maintint jusqu'en 1968. On estime qu'entre 1935 et 1969 la compagnie a dravé plus d'un million de cordes de bois. En 1969, elle tirait annuellement 17 millions de p.m.p. (pieds-mesure de planche) de bois de sciage pour ses scieries de Causapscal et de Carleton et 80 000 cordes de bois à pâte pour l'usine de papier journal de Dalhousie, procurant ainsi plusieurs centaines d'emplois saisonniers.

Le moulin de la P.Q. Lumber, qui était situé à l'embouchure de la rivière Nouvelle.

3. A.P.N., Contrat de formation de la Société d'aqueduc de Saint-Jean-l'Évangéliste, enregistré au bureau d'enregistrement de Bonaventure, No 2, le 12 mars 1946, Rég. B17, p. 515, sous le No 15355.



Collection Réginald Day

Drave sur la rivière Nouvelle.



St-Jean l'Évangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Willie Bois, un pionnier de la protection des forêts contre le feu.

4. La plupart de ces renseignements sont tirés de la brochure du centenaire de Nouvelle. En ce qui concerne l'entreprise Lacroix à Drapeau, on peut aussi consulter Édouard Lacroix: *L'aventure gaspésienne*, dans la revue *Gaspésie*, octobre-décembre 1989, vol. XXVII, n° 4, p. 16.

En 1929, la compagnie Lacroix démarrait une usine de sciage à l'embouchure de la rivière Nouvelle, à Drapeau, les billes étant acheminées jusqu'au moulin par flottage. Comme tant d'autres, la compagnie cessa temporairement ses activités en raison de la crise économique des années trente, mais les reprit jusqu'en 1951.

À partir des années cinquante, la Paradis & Frères entreprit l'exploitation d'une scierie à Nouvelle Ouest, en s'approvisionnant à une concession forestière de quelque 50 milles carrés; sa production annuelle était de l'ordre de six à sept millions de p. m. p. et elle procurait du travail à une cinquantaine de personnes.

Paradis & Frères passa aux mains de l'entreprise Lacroix en 1965 et opéra désormais sous le nom de Compagnie de bois de Nouvelle Limitée. Une nouvelle scierie automatisée fut érigée en 1968, ce qui engendra une augmentation significative de la production. Quelques années plus tard, la compagnie Delebo Inc. lui succéda.

À côté de ces géants forestiers qu'étaient la C.I.P. et Lacroix, des entreprises plus modestes tentaient tant bien que mal de survivre : la McLellan & Dumais à Nouvelle Ouest entre les années quarante et soixante; Eugène Cellard au pied de la côte de l'église; Roger Landry dans la coulée du Ruisseau Mann; Roger Caissy à Miguasha; P.E. Pineau à Drapeau dans les années cinquante et soixante⁽⁴⁾.

Un citoyen de Nouvelle, Willie Bois, allait pendant 50 ans parcourir nos forêts, d'abord à titre de garde-feu

de la compagnie P.Q. Lumber puis d'inspecteur de l'Association gaspésienne de protection des forêts; par sa vigilance et sa compétence il contribua à préserver des centaines d'acres de bois de la destruction par le feu. Pendant une quarantaine d'années, il fut secondé dans sa tâche par Edmond Saint-Onge, de Drapeau⁽⁵⁾.

L'électrification rurale et la mécanisation des fermes allaient améliorer sensiblement la situation des agriculteurs. L'agriculture artisanale devenant forcément chose du passé, on vit graduellement la disparition des petites fermes qui parvenaient de moins en moins à faire vivre convenablement la famille, et l'émergence d'exploitations agricoles mieux organisées et plus rentables. Une famille de la paroisse, celle d'Ernest Dugas, en devint la preuve éloquente lorsqu'elle se vit décerner, en 1959, la prestigieuse médaille d'or du Mérite agricole de la province de Québec. Quelle superbe revanche sur l'histoire pour ce descendant direct du patriarche Charles Dugas, qui deux siècles plus tôt s'était vu confisquer ses terres fertiles de la vallée d'Annapolis!

Il faut ajouter que le retour à la terre avait connu des heures de gloire éphémères au moment de la crise des années trente: sous l'impulsion du clergé, les gens avaient commencé à occuper l'arrière-pays. En 1930, Joseph Gagnon, Louis et Antoine Cyr, Henri et Alfred Landry, Napoléon Savoie, Lucien Litalien, Arthur Delisle, Henri Hébert et William Cellard gravissaient les montagnes de Nouvelle pour y défricher des lots: Saint-Jean-de-Brébeuf venait de naître⁽⁶⁾. Sept ans plus tard, la «colonie» comptait 400 habitants⁽⁷⁾. Mais la vie que ces colons avaient dû choisir n'avait rien de facile et d'enviable:

«Isolé, privé de services religieux réguliers, loin des marchés pour écouler son bois, il [le colon] est souvent exploité par les compagnies forestières. L'agriculture ne donne quasiment rien. Pour comble de malheur, les feux de forêt sont fréquents [Brébeuf subit le sien le 17 mai 1932]. De même la crue printanière des rivières fait souvent des ravages. Heureusement le travail en forêt fournit un peu de numéraire. Mais la misère est toujours à la porte. À l'automne de 1938, la nouvelle paroisse de Saint-Jean-de-Brébeuf appréhende la venue des temps froids. De nombreuses familles manquent de vêtements. Le crédit du marchand local s'élève à plus de \$ 8 000. Pathétique, le curé François Casey écrit à son évêque: «J'achève de donner mes chaussons, mes culottes et mes jaquettes»⁽⁸⁾.»

Comme l'écrivit un observateur plusieurs années après la fermeture de Brébeuf, «ces fondateurs croyaient bien que leur nouvelle paroisse était appelée à devenir un grand arbre, comme tant d'autres paroisses du Québec...

5. La revue *Gaspésie*, dans ses numéros d'avril-juin et de juillet-septembre 1980, a publié les souvenirs de monsieur Bois.

6. Pour une histoire plus détaillée de Saint-Jean-de-Brébeuf, on peut consulter l'ouvrage *Saint-Jean-de-Brébeuf—Souvenirs 1930-1971*, publié en 1977.

7. Jules Bélanger et al., *op. cit.*, p. 561.

8. *Ibid.*, p. 556.

Mais la relance économique des années soixante et les salaires élevés ont tôt fait de déraciner la jeune génération, l'emmener et l'attirer dans des centres plus industrialisés et plus rémunérateurs que sur la ferme agricole. Qu'importe! Pendant plus de 40 ans, la majorité des familles a tenu bon, tenu tête à l'orage, bâti maisons et granges confortables, vécu du fruit de la forêt, de la terre et de leurs labeurs... Certaines circonstances imprévisibles ont vu peu à peu diminuer la population et fermer ces paroisses neuves si prometteuses dans leurs débuts et qui avaient coûté tant de sueurs aux premiers habitants⁽⁹⁾. »

Outre l'agriculture et la forêt, une nouvelle industrie allait accoler son nom à celui de Nouvelle: la pierre à chaux.

On rapporte que déjà au 19^e siècle des gens avaient songé à produire de la chaux par la combustion de la pierre calcaire. Charles Day aurait été le premier à utiliser et à commercialiser la chaux, procédé qu'il avait probablement hérité de son père, natif de Saint-Malo (où cette industrie était déjà florissante), puis qui fut ensuite repris par Honoré Arsenault vers 1900.

« Déjà en 1907, à l'aide d'un pic et d'un casse-pierre prêté par le cercle agricole régional, on rapetissait la grosse pierre jusqu'à ce qu'elle devienne de la grosseur d'un pois pour ensuite la faire cuire dans les fourneaux. Ce fourneau est de fabrication artisanale. La pierre des champs, ou une pierre de conglomérat, ou encore une pierre d'ardoise servait à la fabrication de ces fourneaux. Il fallait surtout éviter de construire ces fours avec une pierre calcaire, puisque cette dernière brûlait. Seule une pierre de conglomérat, de par sa propriété géologique, garantissait l'efficacité et la rentabilité du four. Une fois la pierre calcaire rapetissée, il s'agissait de la disposer en rond toujours en montant, et en prenant le soin de laisser une ouverture destinée à recevoir le feu. On utilisait alors du bois de cèdre préalablement bien séché pour en faire un feu qui devra brûler trois jours et trois nuits. Il n'était pas question d'utiliser d'autres sortes de bois, le cèdre étant reconnu pour sa flamme la plus durable. Après trois jours de feu intense, cette pierre calcaire devenait très rouge et on devait la laisser s'éteindre d'elle-même. C'est à ce moment-là que les cultivateurs du coin achetaient la chaux⁽¹⁰⁾. »

À l'été 1931, se produisit un petit incident qui eut plus tard des répercussions considérables pour la vie économique de la paroisse. Un certain Joseph-Joachim Leclerc, natif de Sainte-Anne-des-Monts et constructeur de quai, avait dû séjourner deux jours chez monsieur Antoine Fallu de Nouvelle Ouest à la suite d'un accident. Informé sur place de la forte demande de

9. Ludger Trépanier dans l'ouvrage *Saint-Jean-de-Brébeuf*, p. 14.

10. Danielle Leclerc, *J.J. Leclerc et fils Lée pour la période 1932-1962*, thèse de baccalauréat rédigée en 1982 et non publiée, p. 9.

chaux de la part des cultivateurs et des moulins de papier du Nouveau-Brunswick, il décida de s'associer, en 1932, avec Philippe Day qui possédait la terre idéale pour l'exploitation d'une carrière à l'échelle commerciale. Il acquit de l'équipement, construisit une boutique de forge, une cuisine et un camp en bois rond (lesquels furent détruits par un incendie en 1934) et démarra son entreprise: la carrière de pierre à chaux était née⁽¹⁾.



Collection Réginald Day

Deux ouvriers à l'œuvre dans la première carrière.

Devenu seul propriétaire de la compagnie en 1934, il ne cessa dès lors de l'accroître: achat de camions, installation d'un concasseur et d'un broyeur de chaux agricole, achat d'une balance, acquisition de nouveaux terrains, achat d'une pelle mécanique, construction d'un garage, d'une usine de broyage [la moulange], d'un bureau permanent:

¹¹ Danielle Leclerc, *op. cit.*, p. 10-11.



Collection Réginald Day

« Sur l'inventaire de la compagnie, au printemps '43, nous retrouvons à l'item machinerie : l'usine de broyage, le garage, une balance d'une capacité de 100 000 livres, une cuisine reliée à un camp pouvant loger une centaine d'hommes, une boutique de forge, un entrepôt à dynamite, onze camions, une pelle mécanique à vapeur et une autre pelle mécanique beaucoup plus récente que la première. Quelques années plus tard, d'autres camions viendront s'ajouter ainsi qu'une pelle mécanique qui aura coûté en 1947 la somme de \$ 59,000. Par la suite, il y aura échange à chaque année de deux ou trois camions, en vue de remplacer les plus usagés⁽¹²⁾. »

La compagnie J.J. Leclerc et fils Ltée fut, pendant 30 ans, l'un des piliers de l'économie locale. Décrochant successivement des contrats de la Restigouche Company Ltd., de la Bathurst Power and Paper Co., de la Fraser, de la N.B. International Paper Co, de la Québec North Shore, du Canadien national, en plus de se créer des débouchés ailleurs, elle devint le gagne-pain de dizaines et de dizaines de chefs de famille. S'approvisionnant la plupart du temps auprès des agriculteurs et pêcheurs locaux, elle contribua significativement à l'essor économique de la communauté tout en ne craignant pas de s'y impliquer socialement⁽¹³⁾.

12. Danielle Leclerc, *op. cit.*, p. 15.

13. *Ibid.*, p. 25-27.



La caf t ria des employ s.

Collection: R ginald Day



Le bureau de la compagnie J.-J. Leclerc et Fils.

Collection: R ginald Day

Raconter ici toute la petite histoire de cette entreprise demeur e si ch re au c ur de Nouvelle d borderait le cadre d'une monographie paroissiale. La petite-fille du fondateur a d j  r dig , en 1982, une int ressante

étude à ce sujet et il faut souhaiter que celle-ci soit un jour publiée intégralement.

Par suite d'une recommandation du Conseil national de la recherche du Canada, l'entreprise fut vendue aux Carrières Martineau et Deschambault en 1962. Les nouveaux propriétaires, messieurs Mongeau et Robert, continuèrent toutefois leurs activités sous l'appellation J.J. Leclerc et fils Ltée jusqu'au début des années soixante-dix⁽¹⁴⁾, alors que la compagnie fut acquise par messieurs Valmont Poirier et Conrad Laviolette qui la rebaptisèrent Les Carrières de Nouvelle Inc. Elle cessa définitivement ses opérations le 23 mars 1985.

Au plan scolaire, l'éducation embryonnaire du 19^e siècle et du début du 20^e céda le pas, à Nouvelle comme ailleurs en Gaspésie, à un système davantage structuré et organisé.

Des professeurs qualifiés, issus des écoles normales, prirent la relève. Les progrès accomplis étaient tels, que déjà le 22 août 1935 une centaine d'institutrices du comté de Bonaventure s'assemblaient à la salle paroissiale de Saint-Jean-l'Évangéliste pour y entendre Laure Gaudreault, la présidente-fondatrice de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec. La chronique du temps nous a laissé un compte-rendu de cette réunion au cours de laquelle une soixantaine d'institutrices adhèrent à l'A.C.I.R. :

« À trois heures p. m., dans la salle paroissiale, s'ouvrit la séance sous la présidence de Mme Adouillia-M. Laviolette, présidente locale. Mme Laviolette, en termes très aimables, présenta la présidente générale et l'invita à expliquer aux institutrices le but et le fonctionnement de l'Association. Mlle Gaudreault se rendit à ce désir et fit un chaleureux exposé en faveur de l'A. C. I. R. Les institutrices, au nombre de plus de soixante, donnèrent leur adhésion.

« Puis, chacune s'attabla gaiement devant un copieux goûter que les demoiselles institutrices de Saint-Jean-l'Évangéliste avaient courtoisement préparé au profit de leurs consœurs des municipalités voisines.

« Le soir du même jour, à huit heures précises, eut lieu une séance publique [Le malade imaginaire, de Molière] à laquelle étaient spécialement convoqués Messieurs les membres des Commissions scolaires et les contribuables et notables du comté de Bonaventure. La salle était littéralement « comble ». Monsieur l'abbé Rioux, curé de Saint-Siméon, occupait le fauteuil d'honneur en l'absence de monsieur le curé Saint-Laurent, absent à l'occasion de la retraite sacerdotale.

14. Danielle Leclerc, *op. cit.*, p. 19-20.

«Mademoiselle Élizabeth Lévesque avait assumé la direction de cette séance, tâche dont elle s'est acquittée avec le tact exquis que chacun connaît.

«Le premier orateur fut M. Paul Leblanc, de Maria. Il félicita les organisatrices de l'Association professionnelle des institutrices, signalant le fait que l'Association des Institutrices du District No 58 constituait le premier groupement professionnel en Gaspésie. Il fit des vœux pour le succès et le développement de cette belle association, puis, abordant la question des salaires, il exprima le désir que désormais les institutrices fussent rétribuées suivant leurs années de service, le degré de leurs brevets, et leurs succès professionnels. «Il nous faut, dans cette province, dit M. Leblanc, aussi bien dans le domaine de l'enseignement primaire que dans d'autres professions, des salaires à base de compétence.» Le discours de M. Leblanc fut vivement applaudi.

«Monsieur Georges Day, secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste, donna ensuite quelques explications au sujet du nouveau mode de distribution des subventions offertes aux municipalités scolaires désireuses d'augmenter les salaires de leurs institutrices.

«Les institutrices de Saint-Jean-l'Évangéliste présentèrent ensuite, en joyeux intermède, une Saynète comique des mieux réussie. Les actrices, qui, pour le très grand nombre, apparaissaient pour la première fois sur la scène, jouèrent à la perfection les rôles assignés.

«La présidente générale de la Fédération, Mlle L. Gaudreault, dut ensuite, sur l'express désir des institutrices, prendre de nouveau la parole.

«Cet après-midi, dit Mlle Gaudreault, nous avons présenté aux Institutrices laïques de cette splendide portion de la Péninsule Gaspésienne, une amie que, déjà, elles connaissaient de vue. Notre Association Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec... Merci, chères consœurs gaspésiennes du bon accueil que vous avez fait à votre Association, à votre Fédération. Merci de votre adhésion précieuse à une organisation qui unira, dans un avenir très prochain, toutes les institutrices catholiques de la Province de Québec en un immense groupement professionnel!⁽¹⁵⁾»

En dépit d'améliorations indéniables au chapitre de l'éducation, certaines dissensions rappelaient parfois les péripéties rapportées jadis par les inspecteurs d'écoles. Ainsi, en décembre 1937, le curé Saint-Laurent se voyait contraint d'informer l'évêque de Gaspé d'une situation inquiétante qui perdurait au Grand Platin :

15. Archives de l'auteur.

« Monseigneur,

« L'arrondissement de l'école du Grand-plantin, habitants généralement paisibles jusqu'ici, n'envoie pas ses enfants à l'école cette année. Ils espèrent, par ce moyen, forcer la commission scolaire à dégager l'institutrice qu'ils ne veulent plus.

« Comment les choses ont-elles commencées? Voici: Un groupe se présenta devant la commission, à la fin de l'année scolaire, lui demandant de ne plus engager la même institutrice. On voulait avoir un changement. Comme raison, on ne donna que celle-ci: « Il y a assez longtemps qu'elle enseigne dans notre arrondissement. »

« La commission répondit qu'elle ne pouvait se rendre à leur demande, vu qu'ils n'avaient aucune bonne raison de mettre cette institutrice de côté; que cette dernière faisait une des meilleures classes dans la paroisse, etc. que, d'autre part, il était trop tard à cette époque, parce que l'institutrice se trouvait engagée automatiquement. Il aurait fallu se présenter avant ce terme.

« La commission me mit au courant de la chose. Je fis un examen de cette école en présence des parents spécialement invités et des commissaires qui ont pu venir. Comme l'année dernière, cet examen fut des mieux réussis. Je constatai que les deux examens de l'inspecteur, 1935-36 & 1936-37 portaient des louanges. Nous nous accordions tous deux dans les succès de cette institutrice.

« Les commissaires m'avouèrent qu'il s'agissait d'un point de jalousie. L'institutrice est fille de ... Ce M... est très pieux et réussi très bien dans ses affaires. Une remarque que l'on m'a faite, cette jalousie est d'autant plus inexplicable que ces mêmes gens n'ont pas de fille diplômée à présenter pour mettre à la place de celle qu'ils ne veulent plus.

« J'espérais qu'à l'ouverture des classes, on enverrait les enfants. On ne les envoya pas. L'école est ouverte et l'institutrice n'a que ses petits frères et sœurs.

« Un incident se présenta. Deux commissaires devaient sortir de charge. Malheureusement, il ne se trouva personne pour présenter deux commissaires nouveaux et il n'y eut pas d'élection. Il a fallu au secrétaire présenter deux noms au Surintendant, ce qui a retardé beaucoup. Enfin, la commission se réunit de nouveau, les classes étaient ouvertes. On demanda (la commission) aux parents du Grand-plantin de venir s'expliquer de nouveau, vu qu'il y avait deux commissaires nouveaux. Personne ne se présenta. Après étude de la chose, les nouveaux commissaires appuyèrent la même résolution, c'est-à-dire, de ne rien changer, que ce serait faire une injustice à la renommée de l'institutrice. Un commissaire alla

même jusqu'à annoncer que la dite institutrice devait recevoir une prime pour ses succès.

«Un autre commissaire ajouta : que l'on donne satisfaction aux arrondissements en engageant une institutrice de leur choix, je le veux bien; mais toujours est-il qu'il ne faudrait pas commettre des injustices si l'on ne nous apporte pas de raisons valables. Si nous consentons aux fantaisies de celui-ci ou de celui-là, nous serons bien vite dans l'embarras. Nous avons l'autorité de voir à la chose comme commissaire, ou nous l'avons pas. Si nous l'avons, conservons-la et agissons avec justice dans ce cas. Maintenons notre décision. Tout dernièrement, une femme me demanda de dégager l'institutrice de son arrondissement. La seule raison qu'elle m'apporta fut que l'institutrice avait fait un passe-droit et, quel passe-droit! Sa petite fille n'avait eu qu'une image lorsque les autres avaient plus qu'une image. Voilà pourquoi je ne voudrais pas que nous cassions notre résolution. Nous devons maintenir nos droits en conservant la justice.

«Pour ma part, comme curé, j'ai vu les intéressés et n'ai eu aucune raisons valables. Au presbytère, chacun m'a montré beaucoup de déférence. Mais...dans ce cas, on semble intérieurement dire... «ce n'est pas l'affaire du curé. On semble croire qu'on peut prendre ou rejeter une institutrice malgré les commissaires, et cela, quant on le veut, simplement.

«L'école est condamnée. Il faut une nouvelle construction. Un octroi est accordé. Cependant, les commissaires viennent d'être avisés par l'inspecteur qu'il ne donnera pas son assentiment sans que les parents envoient leurs enfants à cette école.

«...

«Monseigneur me dira-t-il ce que j'ai à faire dans les circonstances. En chaire, il n'y eu aucune allusion à ce désordre. Je suis persuadé qu'une lettre de la part de Monseigneur réglerait toutes les choses, car, les parents paraissent bien embarrassés avec cette affaire. Il semble qu'ils ont conscience de leur tort et du tort qu'ils font à leurs enfants au sujet de l'autorité constituée. C'est leur propre autorité qu'ils minent.

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,
Votre dévoué en N.S.
J.A. SAINT-LAURENT,
Ptre. Curé⁽¹⁶⁾.»

La réponse de l'évêque ne se fit pas attendre. Dès le lendemain, Monseigneur Ross écrivait ce qui suit au curé de Nouvelle:

16. A.P.N., Lettre du curé J.-A. Saint-Laurent à Monseigneur François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, le 20 décembre 1937.

«Monsieur le Curé,

«Il m'arrive, au sujet d'un arrondissement de votre paroisse, des rapports qui me causent un douloureux étonnement. Un groupe de paroissiens refuserait d'envoyer ses enfants à l'école parce qu'on n'a pas obtenu le renvoi d'une institutrice dont on voulait se défaire, sans avoir par ailleurs aucune raison justifiable de le faire.

«Je ne veux pas pour le moment me faire juge entre l'institutrice et les parents qui réclament ce changement. Je me tiendrai sur un terrain qui ne prête à aucune discussion: celui de l'honneur chrétien et de la loi qui régit l'engagement et le renvoi des institutrices. Tout engagement d'une institutrice en fonction est légalement renouvelé quand il n'a pas été révoqué par une résolution régulière de la Commission scolaire et communiqué à l'institutrice avant le 1^{er} juin. C'est l'article 232 du code scolaire, article qui a été confirmé par plusieurs jugements de la cour.

«Si mes renseignements sont bons — et j'ai lieu de le croire — l'institutrice de l'arrondissement dont je parle n'a pas été notifiée et aucune résolution régulière n'a été passée en ce sens. Par conséquent cette institutrice est légalement réengagée et la commission scolaire sera forcée de lui payer ses honoraires, même si les enfants n'assistent pas à la classe.

«En outre l'école de cet arrondissement, me dit-on, a besoin d'être reconstruite et des octrois spéciaux ont été promis à cette fin. Mais l'irrégularité dans laquelle se sont mis les parents, en empêchant leurs enfants de se rendre à la classe, aura pour résultat de faire perdre cet octroi à la Commission scolaire. Je félicite les Commissaires d'avoir compris la situation et d'avoir tenu une ligne de conduite qui seule convenait dans les circonstances.

«Qu'y a-t-il donc au fond de cet imbroglio? Je ne veux pas être amer, mais je ne puis m'empêcher de constater ce malheureux esprit de division et de chicane trop fréquent chez nos Canadiens. En privant leurs enfants de la classe, les parents manquent gravement à leur devoir, donnent un mauvais exemple à leurs enfants et me causent un profond chagrin.

«Chers amis, écoutez-moi et n'aggravez pas davantage votre cas. Mettez-vous en règle sans tarder, en oubliant vos divisions et en envoyant vos enfants à la classe à la rentrée de janvier. S'il faut pour cela refouler certains sentiments d'orgueil, d'entêtement ou de fausse bonté, soyez assez généreux et ayez assez d'esprit chrétien pour le faire. Vous avez eu tort, mais un bon chrétien s'honore en reconnaissant et réparant son tort. Dans cette nuit de Noël ou le Divin Enfant a promis la paix aux hommes de bonne volonté, je vous demande de manifester cette bonne volonté qui ramènera la paix dans votre arrondis-

sement et vous assurera les bénédictions du Nouveau Né. Monsieur le curé voudra bien lire cette lettre en chaire, et je compte qu'il pourra me rapporter que le sens chrétien a prévalu sur l'esprit de division dans ce coin de sa paroisse.

«Agréez, M. le Curé, pour vous et les vôtres mes vœux de Noël et du jour de l'an et pour tous une paternelle bénédiction.

François-Xavier Ross,
Évêque de Gaspé⁽¹⁷⁾»

Le 20 octobre 1945, le curé Saint-Laurent adressait à Monseigneur J. E. Matte, vicaire capitulaire du diocèse de Gaspé, la missive suivante:

«La commission scolaire de St-Jean-L'Évangéliste a passé une résolution de bâtir un couvent pour être tenu par des religieuses; ce qui remplacerait notre vieille école dirigée par des institutrices laïques.

«Un terrain assez vaste, voisin de l'église, fut donné à cet effet. Monseigneur Ross a vu ce terrain et l'a trouvé excellent pour y construire un couvent.

«Cependant, comme à cette date, la commission scolaire de St-Jean-L'Évangéliste n'était pas préparée à une telle idée, encore moins la paroisse, je n'ai pas demandé officiellement à Monseigneur Ross d'approuver l'emploi de religieuses à St-Jean-L'Évangéliste.

«C'est la raison de la présente qui sollicite de Monseigneur le Vicaire capitulaire la permission de trouver une communauté qui prendrait charge de ce couvent.

«J'aurais l'intention, si vous approuvez la demande du Curé de St-Jean-L'Évangéliste, d'écrire à la fois aux RR.SS. de la Charité, de St-Paul de Charte, du St-Rosaire, des Filles de Jésus et aux Filles de l'Assomption de Campbellton.

«On m'assure qu'il est bien difficile d'obtenir des sœurs enseignantes présentement, tant la demande est grande. Néanmoins, nous aurions peut-être une chance chez les Filles de l'Assomption de Campbellton, vu que St-Jean-L'Évangéliste a donné à cette communauté plus de vingt religieuses. Cette communauté a commencé avec quatorze religieuses dont sept de St-Jean-L'Évangéliste.

«Beaucoup de personnes s'accordent avec le Curé pour croire qu'il importe grandement d'agir immédiatement, de crainte que les esprits changent.

«En outre, il paraît qu'il est désirable que le plan, que possèdent présentement MM. les commissaires, soit présenté au préalable à la communauté qui sera choisie, afin qu'elle donne son avis sur les divisions intérieures. Tel plan révisé serait ensuite présenté au Surintendant pour approbation.

17. A.P.N. Lettre de Monseigneur François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, au curé J.-A. Saint-Laurent, le 21 décembre 1937.

«Si nous obtenons la permission sollicitée, le Curé de St-Jean-L'Évangéliste, sans tarder, se mettra en correspondance avec les communautés ci-baut mentionnées, le plan sera adressé à la communauté choisie pour avoir son avis sur les divisions intérieures, puis refait et ensuite envoyé au Surintendant pour approbation. Toutes ces formalités prendront du temps.

«Il nous faudra ensuite voir quel octroi nous pouvons obtenir à cette fin. Le plan actuel est estimé à quarante mille dollars. Nous aurons plus de temps pour obtenir les matériaux nécessaires, ce qui n'est pas peu dire de ce temps-ci.

«Si donc nous pouvions commencer les travaux dès le printemps, nous pourrions être prêts pour le premier de septembre 1946, si nous n'avions rien négligé dans la préparation des formalités préliminaires⁽¹⁸⁾.»

Ainsi s'enclenchait le processus qui allait mener, trois ans plus tard, à l'ouverture du couvent et du pensionnat des Filles de Marie de l'Assomption.

S'en suivit un volumineux échange de correspondance entre le curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, la supérieure générale des Filles de Marie de l'Assomption, sœur Marie-de-Sion, et le député du comté de Bonaventure à l'Assemblée législative, monsieur Henri Jolicoeur.

Finalement, le 27 mars 1947, le président de la Commission scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste, monsieur Willis Green, recevait la lettre suivante du député provincial:

«Pour confirmer les entrevues que nous avons eues hier et aujourd'hui avec Monsieur le Curé St-Laurent, l'Honorable Omer Côté, ainsi que M. Lambert à la Commission municipale, vous pouvez repartir pour St-Jean-L'Évangéliste avec l'assurance que le Département de l'Instruction Publique versera pour la construction de la nouvelle école projetée, \$ 40,000.00

«Ce paiement, suivant le plan exposé ce matin, se fera en huit versements annuels de \$ 5,000.00; les modalités de l'emprunt suivront le tableau qu'on vous a remis avant votre départ.

«À cet octroi s'ajoute l'absorption par le Département de la somme de \$ 2000.00 environ, représentant la dette scolaire de votre municipalité.

«Je vous prierais de communiquer cette bonne nouvelle aux intéressés, en particulier aux contribuables de la municipalité qui vous ont délégué à Québec à cette fin⁽¹⁹⁾.»

Le 30 mai 1948, ce couvent construit par Laurent Giroux, sur le terrain qui avait été offert par Ferdinand Barriault, était officiellement inauguré par

18. A.P.N., Lettre du curé J.-A. Saint-Laurent à Monseigneur J. E. Matte, vicaire capitulaire, le 20 octobre 1945.

19. A.P.N., Lettre de monsieur Henri Jolicoeur, député provincial du comté de Bonaventure, à monsieur Willis Green, président de la Commission scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste, le 27 mars 1947.

Monseigneur Albin Leblanc (les religieuses avaient pris possession du bâtiment le 23 février et les classes avaient débuté le 8 mars 1948). Pendant 17 ans, les religieuses y dispensèrent l'enseignement de la première à la douzième année, ainsi que les cours de l'école familiale; par la suite, les sept classes de l'édifice furent affectées au cours primaire⁽²⁰⁾.

En outre, dans tous les secteurs du village, des constructions mieux équipées et plus confortables remplacèrent graduellement ces humbles maisons d'écoles qu'avaient fréquentées les plus anciens: le collège en 1958, l'école centrale en 1962.

La construction de ces nouvelles écoles ne se fit pas toujours sans heurt, comme le prouve la polémique que suscita la construction de celle de Drapeau, au milieu des années cinquante. En janvier 1954, les commissaires d'écoles de la Municipalité scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste avaient décrété la construction de deux maisons d'écoles à deux classes à Drapeau, afin de remplacer les deux écoles existant déjà dans cet arrondissement et qui étaient devenues trop vieilles et trop petites pour y accueillir tous les élèves du secteur. Les commissaires estimaient que la construction de deux écoles placées chacune au centre de la partie est et de la partie ouest de Drapeau aurait l'avantage de supprimer les distances à parcourir par les enfants demeurant aux deux extrémités de l'arrondissement. Plusieurs contribuables, toutefois, avaient marqué leur préférence pour une seule école de quatre classes, estimant que cette option réduirait les difficultés de recrutement d'instituteurs qualifiés, simplifierait l'organisation des différentes classes, minimiserait les frais d'entretien, bref assurerait le progrès et l'avancement de l'instruction des enfants. Le Département de l'Instruction publique avait également, par la voix du superintendant, signifié aux commissaires sa préférence pour «une nouvelle école de quatre classes sans logement».

Les esprits s'échauffaient : les partisans des deux écoles de deux classes firent même circuler une pétition demandant aux commissaires d'aller de l'avant avec leur projet; certains d'entre eux suggéraient même l'abolition du pensionnat des Filles de Marie de l'Assomption et la mise en place d'un système de transport qui amènerait tous les élèves de Drapeau au centre de Nouvelle. L'impasse était totale jusqu'au jour où Conrad Laviolette, au nom des partisans de l'école unique à quatre classes, porta le différend devant l'honorable Joseph-L. Duguay, juge de la Cour de Magistrat du district de Bonaventure.

Après avoir entendu les versions des parties, les témoignages d'instituteurs, d'inspecteurs, de fonctionnaires



Monseigneur Albin Leblanc, second évêque de Gaspé, vint bénir le couvent des Filles de Marie de l'Assomption.

²⁰ Brochure du centenaire de Nouvelle, p. 37-38.

gouvernementaux et même de médecins, le juge Duguay rendit le jugement suivant le 23 août 1954 :

« Considérant qu'il est admis que les écoles centrales ont une supériorité incontestée sur le vieux système d'écoles éparpillées dans les arrondissements, tant au point de vue pédagogique que social. La réunion de classes dans un même arrondissement a pour effet, a) de sérier l'enseignement; b) d'apporter plus de confort aux élèves parce que les classes sont mieux chauffées et mieux aérées; c) les enfants étant plus nombreux apprennent plus à bonne heure à se fréquenter. Leur horizon s'élargit au contact de leurs compagnons demeurant dans plusieurs coins de l'arrondissement et bien souvent de mentalité différente. Ils apprennent plus tôt le sens de la coopération et de la collaboration et ce système est reconnu par nos techniciens, nos inspecteurs, tel que l'inspecteur Paul Hubert, l'inspecteur Leblanc qui a été entendu également et nos instituteurs, dont Mlle Claudine Lebon, comme étant aujourd'hui le seul véritablement efficace.

« Considérant que retarder ce progrès dans l'arrondissement de Drapeau serait priver toute une génération d'enfants d'un système d'avancement considérable auquel ils ont droit, et ce serait leur causer un préjudice sérieux;

« Considérant que les temps ont changé, les mœurs aussi. Ce qui était autrefois un progrès est devenu aujourd'hui, un obstacle.

« Considérant que la seule et unique objection à la construction d'une école de quatre classes dans cette cause, est la distance qu'auront à parcourir quelques enfants. Il a été prouvé par l'arpenteur Sirois que l'arrondissement de Drapeau est de deux milles et deux dixièmes de milles;

« Considérant que quelques enfants seulement auront à parcourir une distance d'un mille et quelques dixièmes. Est-ce cela véritablement un obstacle infranchissable à la construction d'une école de quatre classes dont les avantages sont reconnus par nos techniciens, nos inspecteurs et nos instituteurs, et par la majorité en nombre et en valeur des contribuables?

« Pour ceux qui sont nés en Gaspésie, est-ce inutile de citer en exemple les prouesses des ancêtres qui parcourraient dans des chemins impraticables des distances considérables. Pourtant leur santé et leur jovialité étaient proverbiales. La marche n'a jamais tué personne, c'est un exercice reconnu sain, le plus naturel qui soit; exercice conseillé aux gens de tout âge et surtout à ceux qui doivent, par leurs fonctions, comme les jeunes élèves, s'astreindre à de longues heures de bureau ou de classe. L'enfant a besoin de mouvement et d'air; c'est naturel chez-lui. Le fait de demeurer pour lui, assis pendant de longues heures sur les bancs d'école est déjà un sacrifice non pas imaginaire mais réel. La marche, dans ces cir-

constances, devient un besoin. Les éducateurs l'ont tellement bien reconnu que dans nos villes, où les écoles sont rapprochées, on a construit d'immenses gymnases.

«L'arrondissement Drapeau, tout le monde l'a convenu, est en bordure de la mer. Les chemins sont ouverts à leur largeur l'hiver comme l'été. Si cedit arrondissement était situé dans un rang, où l'ouverture des chemins n'avait pas lieu, l'objection serait beaucoup plus sérieuse et j'oserais dire que l'amoncellement de la neige dans ces chemins non entretenus, serait un sérieux obstacle à la construction d'une grande école, à moins évidemment d'avoir le transport, et encore là, faudrait-il y songer sérieusement. Cependant, tel n'est pas le cas pour l'arrondissement de Drapeau.

«Le Tribunal a écouté avec beaucoup d'attention le témoignage du docteur Adrien Gauvreau, médecin chirurgien, à l'hôpital de Maria. C'est un enfant de St-Jean l'Évangéliste qui connaît très bien les lieux qui nous occupent et qui, dans son enfance, a parcouru le même arrondissement, dans des chemins raboteux et caboteux l'été et très enneigés l'hiver. Pourtant, fort de l'expérience de sa jeunesse, alors qu'il demeurait très loin de l'école, il préconise tout de même pour les enfants de sa paroisse natale, arrondissement Drapeau, une école à quatre classes. C'est un témoin expert mais «expert expérimenté.» Il relate la distance qu'il devait parcourir dans sa jeunesse pour aller à la petite école et ajoute: — «d'après les recherches médicales, un enfant de cinq à huit ans, marche soit en gambadant, en courant, en sautant, une distance de sept à huit milles par jour. C'est normal pour lui. C'est physiologique. Il suit son instinct. Le pourcentage des maladies est beaucoup plus élevé dans les couvents ou écoles rurales. L'expérience de nos ancêtres est là pour prouver que la marche pour aller à la classe ne les a pas affectés».

...

«Il est évident qu'il faut respecter l'autonomie de nos Commissions scolaires, surtout si l'ingérence vient du dehors. Mais que faut-il penser des devoirs et droits des contribuables? Les Commissaires ont été élus par les contribuables. Ils ont été chargés par eux de veiller au bien général de la Commission scolaire. En conséquence, les commissaires sont en quelque sorte, les mandataires des contribuables parents auprès des enfants, et si pour une raison ou pour une autre, les parents ou contribuables d'une municipalité scolaire s'aperçoivent que leurs commissaires posent des actes, passent des résolutions ou encore, de bonne foi, se trompent, sûrement, ils ont le droit et même le devoir d'empêcher leurs représentants de commettre une erreur et ce n'est pas, du moins à mon sens, attaquer ou empiéter sur les attributions des Commissaires, que de les aider à bien administrer nos

Commissions scolaires, pour le plus grand bien des enfants.

« Nous ne pouvons pas demander à cinq hommes, (en l'occurrence, braves cultivateurs et journaliers) d'avoir l'expérience pédagogique de nos inspecteurs, techniciens et instituteurs. Or, la preuve, dans cette cause, démontre surabondamment que le projet des Commissaires de Saint-Jean l'Évangéliste est combattu par le département de l'Instruction publique, par les inspecteurs et j'ajoute, par la majorité des médecins qui ont été entendus.

« De plus, j'ai un doute sérieux sur la régularité même de la résolution attaquée. Les sites et les achats de terrain au sujet de ces deux écoles mentionnées dans la résolution, n'ont jamais reçu l'approbation du Surintendant de l'Instruction publique, tel qu'exigé par les dispositions du code scolaire et les règlements du Comité catholique de l'Instruction publique.

...

« Considérant que la preuve faite par les contribuables et par des témoins qualifiés et désintéressés, justifie le Tribunal d'intervenir et de changer la décision des Commissaires d'école de Saint-Jean l'Évangéliste;

« Considérant que lesdits Commissaires, se sont, de bonne foi, trompés;

« Accueille l'appel, casse et annule à toutes fins que de droit, la résolution adoptée par les intimés le 28 janvier 1954, concernant la construction de deux maisons d'écoles à deux classes dans l'arrondissement de Drapeau; annule l'avis public qui aurait été affiché le 31 janvier 1954, en vertu de ladite résolution; ordonne aux intimés de construire une école à quatre classes ou plus, dans l'arrondissement numéro Un (1) Drapeau; ladite école devant être construite au centre ou le plus près possible du centre, sur un site fixé par les intimés, avec l'approbation du Surintendant de l'Instruction publique, et condamne les intimés à payer les frais de l'appel⁽²¹⁾. »

La construction du collège et de l'école centrale, la diminution de la clientèle scolaire, l'émergence des écoles polyvalentes et des Cegep, amenèrent la fermeture du couvent en juin 1972, puis sa démolition en 1975, de même que la fermeture de l'école de Nouvelle Ouest en 1970, de celle de Drapeau en 1972, et de toutes les autres qui étaient éloignées du centre du village. Comment ne pas rappeler ici le désarroi du curé Gendron, qui pressentait de plus en plus le départ des jeunes de la paroisse? Au nom d'une plus grande centralisation, ceux-ci iraient poursuivre leurs études dans un village voisin ou dans une ville éloignée...

Le curé Paul Gendron, dont le souvenir demeure toujours vivant, a joué, au cours de la seconde moitié du



Archives du presbytère de Nouvelle

Paul Gendron, neuvième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1955 à 1970.

21. Lavolette c. Les commissaires d'écoles de la Municipalité scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste, 1956, *Revue légale*, p. 221-228.

20^e siècle, un rôle primordial dans l'histoire religieuse de Saint-Jean-l'Évangéliste.

Fils d'Arsène Gendron et d'Amanda Sénéchal, il était né à Saint-Damase le 14 février 1899. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné par Monseigneur Ross le 10 février 1924. Nommé vicaire à Carleton le 7 mars 1924, puis vicaire à Bonaventure le 19 septembre 1925, il devint curé de Sainte-Thérèse de Gaspé le 17 novembre 1927, où il fit construire l'église et le presbytère. En novembre 1935, il fut chargé d'organiser la mission de Saint-Gabriel-Lallemand, où il fit également ériger une église en 1938. En août 1943, il était nommé curé de l'Anse-aux-Gascons et chapelain de l'armée de réserve; là encore il s'y signala en rénovant complètement l'église. Cette aptitude et ce goût à mener de grands travaux allaient le servir lorsqu'il devint curé de Saint-Jean-l'Évangéliste, le 12 septembre 1955⁽²²⁾.

Dès juillet 1959, il entreprit l'érection d'un nouveau cimetière sur le site même où s'était tenu le Congrès des vocations, six ans plus tôt. Ce cimetière fut béni par Monseigneur Paul Bernier le 26 mai 1960, à l'occasion de sa première visite épiscopale dans la paroisse.

Première visite épiscopale de Monseigneur Paul Bernier, troisième évêque de Gaspé et bénédiction du cimetière en mai 1960.



Collection Réginald Day

22. A.E.G., *Registre diocésain des prêtres*.



Collection Réginald Day

Première visite épiscopale de Monseigneur Paul Bernier, troisième évêque de Gaspé et bénédiction du cimetière en mai 1960.

Puis il fit effectuer des travaux au presbytère en plus de faire asphalté le terrain de l'église. Mais son œuvre maîtresse demeurera la rénovation complète de l'intérieur de l'église construite en 1934, travaux entrepris en 1967 et achevés en 1969.



Collection Réginald Day

Le chanoine Paul Gendron en 1966.

Toutefois, on oublie peut-être trop de souligner son œuvre pastorale. Il fut le premier curé de Nouvelle de l'ère post-conciliaire. Formé à l'ancienne liturgie et aux vieilles traditions, c'est néanmoins à lui que revint la tâche délicate et complexe d'implanter dans la paroisse les changements profonds décrétés par le Concile Vatican II. Il s'y appliqua avec un sérieux, une détermination et un certain humour aussi qui ne sont pas encore tout à fait oubliés; parfois aussi avec une certaine réticence, il faut bien le dire.

Nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Gaspé le 8 septembre 1966, il fut atteint d'une grave maladie en 1968-1969. Il est décédé à l'hôpital de Maria le 22 novembre 1970. Sa paroisse, qu'il avait si affectueusement servi pendant 15 ans, lui rendit un ultime hommage en présence d'un archevêque, d'un évêque et de 50 prêtres.

Pendant les derniers mois de la maladie du curé Gendron et jusqu'à l'entrée en fonction de son successeur, le dernier vicaire de la paroisse, l'abbé Rosaire Arsenault, assumait seul et avec beaucoup de dévouement et d'habileté, les lourdes tâches incombant au pasteur d'une paroisse d'une telle importance.

L'abbé Alfred Gallant succéda à monsieur Gendron en septembre 1971. Fils d'Alex Gallant et d'Ida Nellis, il naquit à Matapédia le 28 septembre 1911. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski puis ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné par Monseigneur Courchesne le 19 mars 1937. Vicaire à Rustico (Île du Prince-Édouard) en avril 1937, il fut par la suite affecté aux Iles de la Madeleine, où il passa 12 ans (La Vernière en 1937; Grande-Entrée en 1940; Hâvre-Aubert en 1943; Notre-Dame-de-Fatima en 1948; Hâvre-aux-Maisons en 1955); il prit une part active à la fondation et au maintien de caisses populaires, de coopératives, de divers mouvements sociaux et religieux et d'associations récréatives pour la jeunesse. En 1959 il fut nommé procureur à l'Évêché de Gaspé et aviseur moral des associations d'instituteurs et d'institutrices et des commissions scolaires.

De nouveau curé de Hâvre-aux-Maisons le 1^{er} juillet 1961, il devint curé de Chandler le 10 décembre 1968, poste qu'il occupa jusqu'à son arrivée à Nouvelle⁽²³⁾.

Cela peut sembler paradoxal, mais il n'est pas possible de parler du curé Gallant sans rattacher son nom à une œuvre de loisirs: la piste de courses de chevaux de Drapeau.

En mai 1932, plusieurs mordus de courses de chevaux, dont le docteur Léon Martel, messieurs Pierre Pichette, Magloire Landry, Calixte Landry et Eugène Maltais, avaient fondé le Club de course de Saint-Jean-l'Évangéliste. Le « rond de course », comme on le désignait alors, fut le rendez-vous dominical des amateurs de courses de chevaux pendant 26 ans. Puis, en 1958, ses activités cessèrent⁽²⁴⁾.

«Ainsi se terminait une époque, la belle époque comme beaucoup l'ont appelée. La piste de course serait livrée aux vices de dame nature pour une période d'une dizaine d'années. Il y eut bien sûr quelques vieux de la vieille qui conservèrent leurs trotteurs et continuèrent à tourner pour leur plaisir sur la piste.

...

«La piste est laissée à elle-même, aux parkeux, aux batteurs de voitures. Au début des années soixante, les El Driver présentent quelques spectacles en profitant du fruit du travail des pionniers, la piste!⁽²⁵⁾»

Mais au début des années soixante-dix, certaines personnes songèrent à faire revivre l'époque glorieuse des courses sous harnais. Et le hasard voulut que l'abbé Gallant, lui-même fervent adepte de courses, fut nommé curé de Nouvelle à ce moment-là.

«Partout où il a passé, M. le curé Gallant a laissé sa marque. Amateur passionné des courses sous harnais,



Archives du presbytère de Nouvelle

Alfred Gallant, dixième curé de Saint-Jean-l'Évangéliste de 1971 à 1979.

23. A.E.G., *Registre diocésain des prêtres*.

24. Jacques Dugas, *Le rond de course de Nouvelle*, p. 13-14.

25. Jacques Dugas, *op. cit.*, p. 76-77.

travailleur acharné, dirigeant déterminé, il a sa grosse part de responsabilités dans l'évolution de la piste de Nouvelle pendant la décennie 70. Nous le retrouverons un peu plus loin, présent et actif, à chacune des étapes importantes de la piste⁽²⁶⁾. »

Depuis 1979, cette piste sert également au spectaculaire Championnat gaspésien du camionneur, une activité organisée par le Club Optimiste de Nouvelle.

On serait tenté d'affirmer que depuis plus d'un demi siècle, et longtemps avant l'apparition de cette fameuse expression, la « civilisation des loisirs » était une réalité à Nouvelle.



Collection Claude Bélanger



Collection Claude Bélanger

26. Jacques Dugas, *op. cit.*, p. 91-92.



Collection Claude Bélanger

À Nouvelle, la civilisation des loisirs fut aussi incarnée par les parties de ballon-balai, le restaurant Chez Isidore et le groupe Les Révoltés.

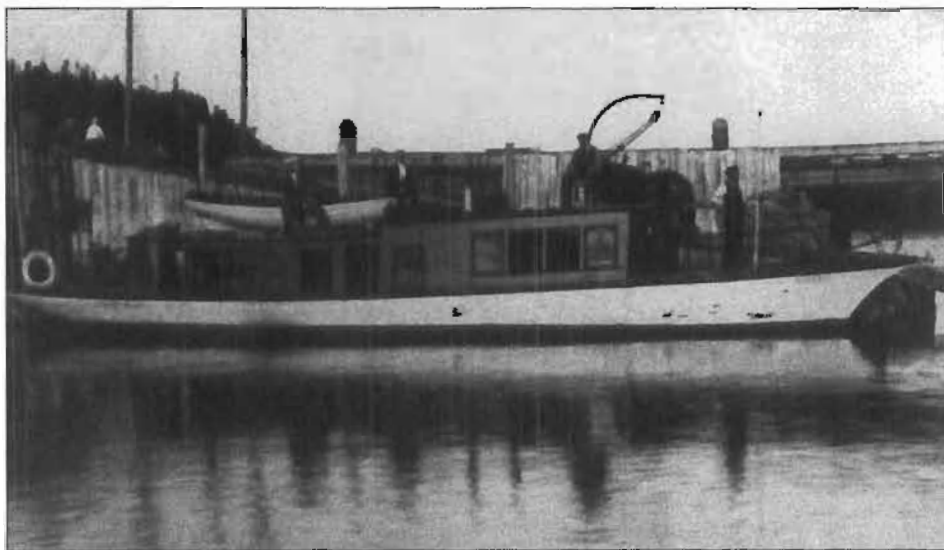
Quant au curé Gallant, il prit sa retraite en septembre 1979. Il fut toutefois appelé à la cure de Notre-Dame-de-la-Garde en octobre 1981, poste qu'il occupa jusqu'à sa seconde retraite en 1987. Il s'est retiré à Matapédia, mais n'en continue pas moins à aider ses confrères au ministère paroissial.

Au plan des communications, le réseau routier connut de considérables améliorations à partir des années soixante. Une bonne partie de la route 132 fut rénovée, la plupart des routes secondaires furent asphaltées et de nouvelles rues furent ouvertes sur le territoire municipal.

Et un service de traversier, celui de Miguasha-Dalhousie, prit de l'ampleur. Déjà, dans les années 1890, de modestes traversiers, dont le *Florence* de Lazarre Allard, avaient assuré la liaison Miguasha-Dalhousie. Vers 1907, le bateau à vapeur *R.R. Call* offrait trois traversées quotidiennes et un service bi-hebdomadaire pour recueillir le saumon à Carleton, Saint-Omer et Miguasha et le transporter à Dalhousie⁽²⁷⁾.

Dans le cadre d'une vaste étude sur le transport maritime dans la Baie-des-Chaleurs, madame Chantal Soucy a retracé la petite histoire des traversiers Miguasha-

27. Chantal Soucy, *loc. cit.*, p. 33.



Collection J. Roméo Allard

Le bateau à vapeur *Florence*, premier traversier à faire la navette entre Miguasha et Dalhousie avant 1900.

Dalhousie. Avec l'aimable autorisation de la revue *Gaspésie*, je reproduis ici son texte, *in extenso*:

« En 1926, Adelme Bernard de Carleton, partisan libéral, obtint les subsides pour reprendre le service entre Miguasha et Dalhousie. Il s'associa à Frank Allard, un conservateur, qui convint de lui fournir un bateau-passeur. M. Allard mit au service des usagers le *Hiawatha* qui faisait auparavant la navette entre Pictou et Pictou Landing en Nouvelle-Ecosse. Deux ans plus tard, le député Charles Marciil ne pouvant plus tolérer qu'un « bleu » profite de son gouvernement obligea Adelme Bernard à investir dans l'achat d'un traversier. Adelme Bernard acquit donc le bateau à vapeur *Avonlea*; il reçut alors 3 000 \$ de subsides du gouvernement fédéral et 600 \$ du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick. Ce navire acheté à Sydney en Nouvelle-Ecosse donnait aussi un service bi-hebdomadaire à Carleton et un service hebdomadaire à Pointe-à-Fleurant. À cet endroit, le *Avonlea* jetait l'ancre à une certaine distance de la grève et les passagers qui embarquaient ou débarquaient du traversier devaient faire une promenade en chaloupe...

« Les traversiers, au début du 20^e siècle, étaient des petits remorqueurs à vapeur modifiés pour leur nouvelle fonction. De Miguasha, on maintenait des communications avec Dalhousie à l'aide d'un drapeau blanc que l'on hissait au même niveau que la grange de bardeaux noirs de William Wafer afin d'avertir le capitaine de touer le chaland pour qu'un passager puisse traverser sa voiture.

« Au début des années 1930, le quai de Dalhousie subit des réparations et connut une expansion grâce à la

construction à cet endroit d'une pulperie appartenant à la Compagnie Internationale de Papier. Dans l'intervalle, eut lieu un changement de gouvernement qui fit perdre à Adolphe Bernard son contrat. Le gouvernement conservateur l'accorda plutôt à François «Frank» Allard, propriétaire du Hiawatha. Le gouvernement semble avoir décidé de ne rien dépenser dans la région de la Baie-des-Chaleurs durant la crise économique à la fin des années 1930. La réduction des subsides de 1 500 \$ compromit alors la navette entre Miguasha et Dalbousie.



Collection J. Roméo Allard

«Avec la crise, Napoléon Caissy de Nouvelle, désireux d'entreprendre ce service, convertit son petit bateau alimenté à la gazoline en «traversier» pour piétons jusqu'en 1944. Cette année-là, J. Roméo Allard achetait le Providence Transport; son frère, Hervé Allard, était capitaine sur ce nouveau bateau. En plus de la traversée régulière, il organisait le dimanche des excursions à l'île aux Hérons, pour la somme de 1 \$ par passager. De 1947 à 1949, J. Roméo Allard assura le service avec un yacht à gazoline de 50 pieds, le Annette Allard. Puis à partir de 1949, le Roméo et Annette fit la traversée entre Dalbousie et Miguasha. Construit spécialement pour ce service à Owen Sound, Ontario, le traversier mesurait 90 pieds de long sur 36 pieds de large et pouvait accommoder 17 voitures. À cette époque, il y avait cinq hommes d'équipage: Hervé Allard, capitaine; Georges Landry, ingénieur; Raynald Landry, commissaire; Paul Caissey, officier; Xavier Allard, cuisinier. À la fin de la saison régulière de 1965, le propriétaire J. Roméo Allard décida de vendre son traversier.

Voitures faisant la file au quai de Miguasha.



Collection J. Roméo Allard

Le bureau d'information construit par J. Roméo Allard et détruit dans l'incendie de 1962.

« Mais, durant l'été 1966, les usagers ne bénéficient d'aucun service de traversier. Ainsi la compagnie Dalhousie Miguasha Ferries Ltd., formée de six hommes d'affaires, entreprit des démarches pour acheter un autre bateau-passeur. Le Razade, qui faisait auparavant le service entre Trois-Pistoles et Les Escoumins, est acquis par cette compagnie. Le traversier Inch Arran — ex. Razade — tient son nom de la pointe Inch Arran à Dalhousie... Le capitaine Richard Warren-Perry faisait la première traversée au printemps 1967.

« Mais déjà des projets pour remplacer le Inch Arran par un nouveau traversier d'une plus grande capacité était à l'étude. Le 1^{er} mai 1968, le capitaine J. Roméo Allard se montrait prêt à mettre au service du public un nouveau traversier moderne : long de 165 pieds, large de 70 pieds, le Roméo et Annette 2 pourrait accommoder 400 passagers et 60 automobiles.

« Ce projet de grande envergure sombra cependant en raison du manque d'appuis des groupements existant sur les deux rives de la rivière Restigouche.

« Le Inch Arran continua donc d'assurer le service jusqu'en septembre 1981. Selon le capitaine Richard Warren-Perry, président de la compagnie Dalhousie Miguasha Ferries Ltd., la discontinuation du service est due à des problèmes financiers. Après l'annulation, en 1975, d'une subvention fédérale annuelle de 37 500 \$, le traversier avait pu survivre «... grâce à des prêts du gouvernement provincial et en réduisant sa saison d'opération (de la fin juin à la Fête du Travail). » Le navire

appartient maintenant au gouvernement de Terre-Neuve et fait la navette entre Saint Patrick et Little Bay Island. La vente du traversier Inch Arran [marquait] l'interruption d'un service qui existait depuis déjà près d'un siècle entre Miguasha et Dalhousie⁽²⁸⁾. »

Des citoyens de Nouvelle et de Dalhousie rétablirent le service estival de traversier en 1987.

Aux plans social et économique, le leadership traditionnellement assumé par le clergé, si on fait exception du conseil municipal, céda le pas peu à peu à un courant de laïcisation. Dès les années trente, mais sans doute davantage à partir des années quarante, plusieurs laïcs devinrent en effet les inspirateurs et les dirigeants de nombre de groupements et d'activités : derrière les premières activités sportives organisées et la



Collection Claude Bélanger

fondation de la piste de course, on retrouvait le docteur Léon Martel; son successeur, le docteur Jean-Eudes Maguire, fut à l'origine de la première Chambre de commerce en 1948, puis assumait des postes de responsabilité au sein de la Commission scolaire, de la Caisse populaire de Nouvelle, de l'Union régionale des caisses populaires du diocèse de Gaspé, de la Société de fiducie du Québec; Raymond Lavoie démarra le Cercle Lacordaire en 1950; Eugène Gauvreau implanta l'Union catholique des cultivateurs en 1952, Léo Bois mit sur pied l'équipe de hockey Les Étoiles en novembre 1957; Raymond Lavoie fonda le célèbre club de hockey Les Aiglons en 1958. Puis ce furent la Garde paroissiale Saint-Paul en 1964, divers mouvements de

L'équipe de baseball de Nouvelle

28. Chantal Soucy, *loc. cit.*, p. 33-35.

jeunes comme les majorettes en 1967 et les 4-H en 1968, le Club Optimiste, le Club de l'Âge d'Or.



Radio-Canada

Des membres du Club de l'Âge d'Or et leurs invités à l'émission de Radio-Canada "Le temps de vivre", le 15 novembre 1978.



St-Jean-l'Évangéliste de Nouvelle, 1869-1969

Le docteur Jean-Eudes Maguire.

Parmi tous ces laïcs, un nom se détache : celui du docteur Jean-Eudes Maguire. Originaire de Bonaventure, où il naquit le 12 septembre 1913, il poursuivit ses études classiques au Séminaire de Gaspé et au Séminaire de Rimouski. En 1940, il obtint son doctorat en médecine de l'Université Laval. Après un bref séjour à Mont-Louis, il vint s'établir à Nouvelle le 4 octobre 1942. Habilement secondé par son épouse, Lucienne Allain, il fut pendant quatre décennies l'exemple parfait du médecin de campagne dévoué, pour qui la médecine était avant tout une vocation. L'œuvre qu'il a menée nous rappelle celle du premier médecin de Nouvelle, le docteur Charles-Marie Labilloy, dont nous avons parlé précédemment.

Jean-Eudes Maguire s'est éteint en novembre 1980. Son compatriote, l'abbé Jules Bélanger, lui a rendu un vibrant hommage qui mérite d'être repris ici et de figurer désormais parmi les plus beaux textes du patrimoine historique et culturel de Nouvelle :

« Celui que nous venons aujourd'hui conduire à son dernier repos, ce médecin de tant de corps et de cœurs parmi nous, ce chrétien exemplaire, ce père de famille et ce frère aimant et aimé, cet ami de toute la population de Nouvelle et des environs, ce citoyen généreux, celui que tous nommaient avec respect, admiration et gratitude « le docteur Maguire », a maintenant eu son tour de demander au Seigneur : « Mais, Seigneur, quand est-ce que je vous ai vu avoir faim ou froid, être malade et que je suis

venu à vous?» et Notre Seigneur lui a répondu: «Jean-Eudes, à chaque fois que tu as fait cela à l'un de ces plus petits parmi mes frères, c'est à moi que tu l'as fait».

«Oui vraiment, la vie de notre frère et ami Jean-Eudes nous est particulièrement bien évoquée par cette page de l'Évangile de Saint Matthieu. Plus de 40 ans de dévouement sans borne au service des malades de notre région. Disponibilité totale: nuit et jour, beau temps, mauvais temps, souvent sur des routes impraticables où il ne restait plus qu'à marcher, dans la boue ou la tempête, vers le malade qui l'attendait là-bas. Son premier souci: soulager un frère souffrant, arriver à temps pour assister une maman qui allait donner à la communauté un des 2 500 enfants qu'il a accueillis dans ce monde.

«À cette omniprésence de l'homme et de sa science s'ajoutaient la douceur, la bonté et la cordialité si bienfaitantes de ce médecin de campagne d'une rare qualité. Nombreux êtes-vous ici qui pourriez évoquer des faits aussi éloquents qu'émouvants pour illustrer la façon dont Jean-Eudes Maguire se dépensait au service de ceux qui souffraient, au service de ceux qui avaient faim ou froid, au service des petits, de ceux qui se sentaient petits parce qu'ils étaient tellement démunis de tout et non seulement de leur santé. La carrière médicale de Jean-Eudes Maguire fut une édifiante vie d'amour de son prochain.

«Paroissien de Nouvelle, Jean-Eudes Maguire se faisait un devoir de fraternité chrétienne de venir prier aux funérailles de tous les paroissiens et paroissiennes. Et on le voyait régulièrement dans les églises de la région rendre ce pieux hommage aux disparus qu'il avait connus en si grand nombre.

«Il trouvait le temps de participer à de nombreux mouvements et organismes de sa paroisse et de sa région. Il fut maire de Nouvelle en des années où la tâche n'avait rien de facile. Lorsqu'on décida de mettre sur pied la campagne annuelle de Caritas-Gaspé, dans les années cinquante, Jean-Eudes Maguire fut de l'équipe diocésaine des organisateurs. Il était de tous nos travaux, on le retrouvait dans nos fêtes et lorsque le malheur frappait on le voyait tout près des affligés.

«Avec le départ du docteur Maguire, notre population régionale peut déplorer la disparition d'un représentant authentique de la médecine où le contact personnel, la relation sociale et la chaleur humaine occupaient une place importante et, croyons-nous, une place bienfaitante et curative.

«Pour ceux parmi nous qui essayent d'améliorer les façons de soulager nos malades et nos malheureux, il n'apparaît qu'une carrière comme celle de Jean-Eudes Maguire constitue un dossier-témoin de grande importance.

« À Madame Lucienne, cette épouse du docteur Maguire qui lui fut d'un si précieux secours au long de sa belle carrière, à toute sa famille ... je demande d'accepter, au nom de notre cher disparu, avec l'expression de nos sincères sympathies, les hommages d'admiration et de reconnaissance de toute la population de la paroisse de Nouvelle et des environs pour tout le bien que le docteur Maguire y a fait pendant plus de 40 ans de dévouement et d'amour au service de ses co-paroissiens, de ses concitoyens, de ses amis⁽²⁹⁾. »

La mise sur pied de la Fondation Maguire, le 7 janvier 1981, perpétuera à la grandeur de la péninsule gaspésienne le souvenir du dernier vrai médecin de campagne de Nouvelle. Cet organisme est très actif auprès des personnes dans le besoin, et plus particulièrement des enfants handicapés⁽³⁰⁾.

Entrée de plein pied dans le modernisme de ce siècle, Nouvelle n'en allait pas moins subir, à quatre occasions, de graves perturbations.



St-Jean-l'Évangéliste de Nouvelle, 1869-1969

L'inondation de 1948.

29. Extrait de l'homélie prononcée en l'église de Nouvelle par l'abbé Jules Bélanger, le lundi 10 novembre 1980, à l'occasion des funérailles du docteur Jean-Eudes Maguire. Ce texte a été reconstitué par Jules Bélanger d'après les notes personnelles qu'il avait utilisées le jour des funérailles.

30. *L'Avron*, le 25 février 1981 et le 15 juillet 1981.

La première vint de l'ondu, en mai 1948, et frappa durement l'ouest du village. La crue des eaux, occasionnée par des pluies torrentielles et la fonte des neiges, rendit plusieurs routes impraticables, emporta plusieurs ponts, força les gens à évacuer leurs habitations et causa des dommages considérables à l'agriculture. Réuni en séance extraordinaire le 24 mai 1948, le conseil municipal adopta la résolution suivante :

« À une assemblée spéciale du conseil de la corporation municipale de St-Jean-l'Évangéliste, tenue ce 24^e jour de Mai 1948, à laquelle séance étaient présents Mr Alfred

Green, maire, et les messieurs Antoine Fallu, Paul Normand, Fidel Gauthier, Gildus Leblanc, Léon Leblanc et John Labilloy, tous conseillers municipaux;

« Cette séance ayant été convoquée d'urgence par le maire en vue de prendre les mesures s'imposant par suite de l'inondation en cours par la rivière Nouvelle;

« Attendu que la circulation est complètement paralysée sur la route nationale à Nouvelle Ouest, où une partie de la rivière coupe ladite route nationale;

« Attendu que la route de Miguasha demeure le seul moyen de communication entre tout l'est de la Gaspésie et le reste de la province;

« Attendu que le pont Kearny qui enjambe la rivière sur la route de Miguasha s'est affaissé dangereusement et menace d'interrompre toutes communications;

« Il est résolu de renforcer ce pont de manière à le maintenir dans sa position actuelle advenant un nouvel affaissement au moyen de fortes poutres enchaînées solidement au pont en partie et l'autre partie reposant sur la terre ferme.

« Résolu de demander Mr Thomas Landry pour conduire ce travail;

« Résolu de demander l'inspection sans délai par un ingénieur de ce pont aussi bien que les autres ponts de la municipalité, lequel fera un rapport précis des travaux de réparation requis;

« Résolu d'autoriser l'Inspecteur de Voirie Iréné Leblanc de procéder à, et surveiller la construction du pont Michel Grégoire, avec le concours des camionneurs intéressés;

« Que le conseiller Léon Leblanc avise cet inspecteur en conséquence;

« Résolu de demander par message aux députés fédéral et provincial d'assister à une réunion avec les corps publics de la municipalité samedi le 19 mai, afin d'étudier des mesures à prendre par suite des inondations désastreuses présentement en cours dans la municipalité. »

Le second fléau vint du feu, le 19 mai 1962, par un beau samedi de printemps. Un violent vent d'ouest s'éleva soudainement et activa le feu au dépotoir municipal. L'incendie se propagea à une vitesse inouïe, obligeant les gens à quitter précipitamment leurs demeures. Ce fut, pendant plusieurs heures, un long exode de sinistrés sur la route nationale. Les pompiers de Campbellton, Dalhousie, New Carlisle, New Richmond et Carleton se joignirent aux pompiers volontaires et aux citoyens déjà sur place; mais en raison de la pénurie d'eau et des vents violents, ils ne réussirent à maîtriser les flammes que le soir venu. Le bilan était tragique.



Fonds Charles-E. Bernard
Musée de la Gaspésie

Scènes de l'incendie de 1962.



Fonds Charles-E. Bernard
Musée de la Gaspésie



Fonds Charles-E. Bernard
Musée de la Gaspésie

Dépêché sur les lieux, le journaliste Joseph-L. Hardy écrit dans *Le Soleil*:

« Le plus vieux citoyen de Nouvelle, en Gaspésie, M. Joseph-Pierre Nadeau, qui se dit âgé de 94 ans mais qui, d'après ses fils et ses concitoyens, compte 102 années bien dévolues, a contemplé avec des larmes dans les yeux les ruines de deux bâtiments qu'il avait vu ériger par son père au premier temps de la paroisse, dont il fut un des défricheurs. »

« À mon âge, c'est un dur coup que la Providence a voulu me porter. Je me résigne à sa volonté. C'est tout un passé qui vient de se consumer en quelques heures. Ici j'ai grandi, j'ai peiné et j'ai gagné honorablement ma vie et celle de ma femme et de mes enfants. »

« Avec des larmes dans les yeux, M. Pierre Nadeau nous a fait ainsi quelque peu l'histoire de sa vie et celle de la paroisse de St-Jean l'Évangéliste de Nouvelle. Originnaire de Carleton, il vint dans la paroisse naissante de Nouvelle avec son père et sa mère alors qu'il n'avait que quatre ans. « Dans les premières années de ma vie, il n'y avait ici qu'une petite chapelle qui servait de desserte. Avec le temps et sous la hache du défricheur, la paroisse a grandi et s'est développée. »

Encore parfaitement lucide et alerte malgré son grand âge, M. P. Nadeau a travaillé ferme, samedi dernier, lors du sinistre qui a soufflé sur ce centre industriel et agricole, pour sauver ses propriétés.

« Dans le désastre, M. Nadeau et ses fils ont perdu la grange et une forge qui avaient été construites par le père du vénérable vieillard. Ce dernier nous rappelait même que la forge avait déjà servi comme magasin et ateliers. »

« M. Nadeau n'a jamais été témoin d'incendie aussi dramatique que celui qui s'est abattu sur la paroisse de Nouvelle, samedi dernier. « J'ai bien vu des feux de

forêts, ici, en Gaspésie, a-t-il déclaré, «mais je n'ai jamais vu une situation aussi tragique que celle que nous connaissons.

«Ce qu'il y avait de tragique, c'est que nous n'avions pas d'eau pour combattre les flammes. Le vent transportait les flammes à distance. Nous assistions presque impuissants à la destruction de nos maisons et de nos bâtiments⁽³¹⁾.»

Le lundi 21 mai 1962, le conseil municipal se réunissait en session spéciale afin d'étudier les problèmes créés par le sinistre. Des résolutions, exposant la situation tragique dans laquelle se trouvaient plusieurs cultivateurs et ouvriers, étaient immédiatement envoyées à Québec et à Ottawa.

De plus, un comité ayant pour but de recevoir dons et souscriptions fut mis sur pied, sous la présidence d'honneur du curé Paul Gendron. Ce «Comité central d'aide aux sinistrés de Nouvelle» était composé de six membres: Raymond Lavoie, Allison Norton, Guy Corneau, Mademoiselle Yvonne St-Laurent, Madame Lucien Bélanger et Conrad Laviolette.

Le maire, monsieur Léonard McBrearty, déclara que :

«Les pertes causées par le désastre... dépasseront les \$ 300,000.00. On avait d'abord mentionné le chiffre de \$ 250,000.00. Plusieurs des sinistrés se relèveront difficilement si les autorités gouvernementales ne viennent pas à l'aide... Les sinistrés se montrent braves et courageux dans l'épreuve qu'ils ont connue. Plusieurs projettent de reconstruire. Il leur faut trouver des logis pour leurs familles ou encore des bâtiments pour pouvoir exploiter leurs fermes. Les cultivateurs éprouvés ont non seulement perdu leurs maisons et leurs granges, mais aussi tous leurs instruments aratoires et des animaux⁽³²⁾.»

Les sinistrés reçurent néanmoins du secours et, grâce à la générosité populaire, de nouvelles résidences et de nouveaux bâtiments de ferme remplacèrent, après quelques mois, ceux qui avaient été incendiés.

La troisième catastrophe provint du pétrole. Le lundi 30 septembre 1974, le navire *Golden Robin* échouait à l'île Douglas près de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick. Ce pétrolier transportait du mazout de Montréal à une usine thermique du Nouveau-Brunswick.

Très vite, une nappe de 100 000 gallons de pétrole se répandit à l'entrée de la rivière Ristigouche, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, atteignant le territoire québécois et souillant la grève sur une distance de deux à trois milles près de Miguasha.

31. *Le Soleil*, le mardi 22 mai 1962, p. 1.

32. *Le Soleil*, loc. cit., p. 1-2.

Les efforts de renflouage entrepris par des équipes de l'Armée et du ministère des Transports furent considérablement ralentis par des vents atteignant une vitesse de 40 milles à l'heure. L'utilisation de camions et de tracteurs détériora grandement les belles plages de Miguasha. Ainsi à l'Anse-aux-Corbeaux, où l'accès aux engins mécaniques était impossible en raison de la configuration géographique, la pollution fit des ravages considérables⁽³³⁾.

Les propriétaires du *Golden Robin* admirent cependant leur responsabilité et indemnisèrent les pêcheurs et les propriétaires riverains qui avaient subi des dommages par suite de cette pollution.

Quant à la quatrième catastrophe, je serais tenté d'affirmer qu'elle fut causée par le progrès. Déjà, en avril 1964, un rapport de l'administrateur des parcs et réserves de la Gaspésie affirmait qu'il «*faudrait que le Service de l'aménagement de la faune fasse des ensemencements [dans la rivière Nouvelle] et surtout qu'il s'assure que la compagnie CIP respecte les lois les plus élémentaires de conservation; on leur reproche présentement d'avoir laissé s'obstruer presque complètement l'embouchure de la rivière et d'en bouleverser le lit avec des bulldozers, sur presque tout son parcours lors de la drave annuelle*». Monsieur Dubé recommandait une mise en valeur de la rivière Nouvelle, ce qui aurait constitué un bon attrait touristique en plus de satisfaire la population qui avait demandé qu'elle soit instituée en réserve. Or il était impossible de placer sous réserve la rivière puisque les terres la bordant, sur une vingtaine de milles à partir de son embouchure, avaient été concédées à leurs propriétaires avant 1884.

Divers organismes de Nouvelle, dont l'Association des pêcheurs sportifs et le sous-comité touristique, adoptèrent des résolutions demandant que l'utilisation de béliers mécaniques et d'autre machinerie lourde soit interdite dans la rivière et que des sanctions soient prises contre les contrevenants. En gros, la nature des travaux était la suivante : à l'aide de bulldozers et de niveleuses, la CIP creusa des chenaux, déplaça le lit, élimina les fosses, traça de nouveaux parcours, amoncela d'importantes quantités de galets le long des rives, en un mot transforma la rivière en véritable canal afin de faciliter le flottage du bois qui alimentait le moulin de Dalhousie. Au plan écologique, ces travaux affectèrent un cours d'eau considéré comme des plus productifs en truite de mer.

D'autre part, au printemps 1974, un embâcle se forma à l'embouchure de la rivière pendant les travaux de flottage du bois et progressa en amont sur une distance d'un demi mille à un mille. À certains endroits,

33. *Le Soleil*, le mardi 1^{er} octobre 1974 et le mercredi 2 octobre 1974.



Collection Archives municipales de Nouvelle

Modifications apportées par la C.I.P. au lit de la rivière Nouvelle.

l'embâcle atteindre 12 pieds de hauteur. La rivière sortit de son lit, entraînant avec elle billes de bois, souches et arrachis. Plusieurs résidences furent inondées, le niveau de l'eau montant à certains endroits jusqu'au point où il était possible de circuler en embarcation à moteur à travers les champs, jusqu'à la route nationale.

Saisi de cette affaire par les victimes de ce refoulement des eaux tout à fait anormal, un tribunal en arriva à la conclusion que cette situation avait été le résultat direct des travaux exécutés par les préposés de la Compagnie internationale de papier du Canada et de la New Brunswick International Paper Company :

« ... le bois était poussé à l'eau à l'aide de tracteurs qui poussaient en même temps des débris de toutes sortes qui étaient ensuite emportés par les crues. De plus, avant de mettre le bois à l'eau, ils procédaient au nettoyage des berges. Les débris ainsi accumulés étaient nécessairement poussés à l'eau en même temps que les billes de bois. En outre, l'usage des tracteurs avait pour effet d'augmenter considérablement les quantités de bois mises à l'eau à chaque jour. »

Depuis septembre 1979, l'abbé Conrad Babin assume la cure de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste. Fils cadet de Philippe Babin et de Justine Arsenault, il est né à Bonaventure le 16 octobre 1933. Après ses études classiques au Séminaire de Gaspé et ses études théologiques à l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst, il a été ordonné à Bonaventure par Monseigneur Paul

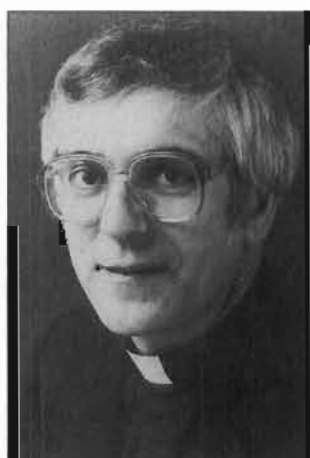
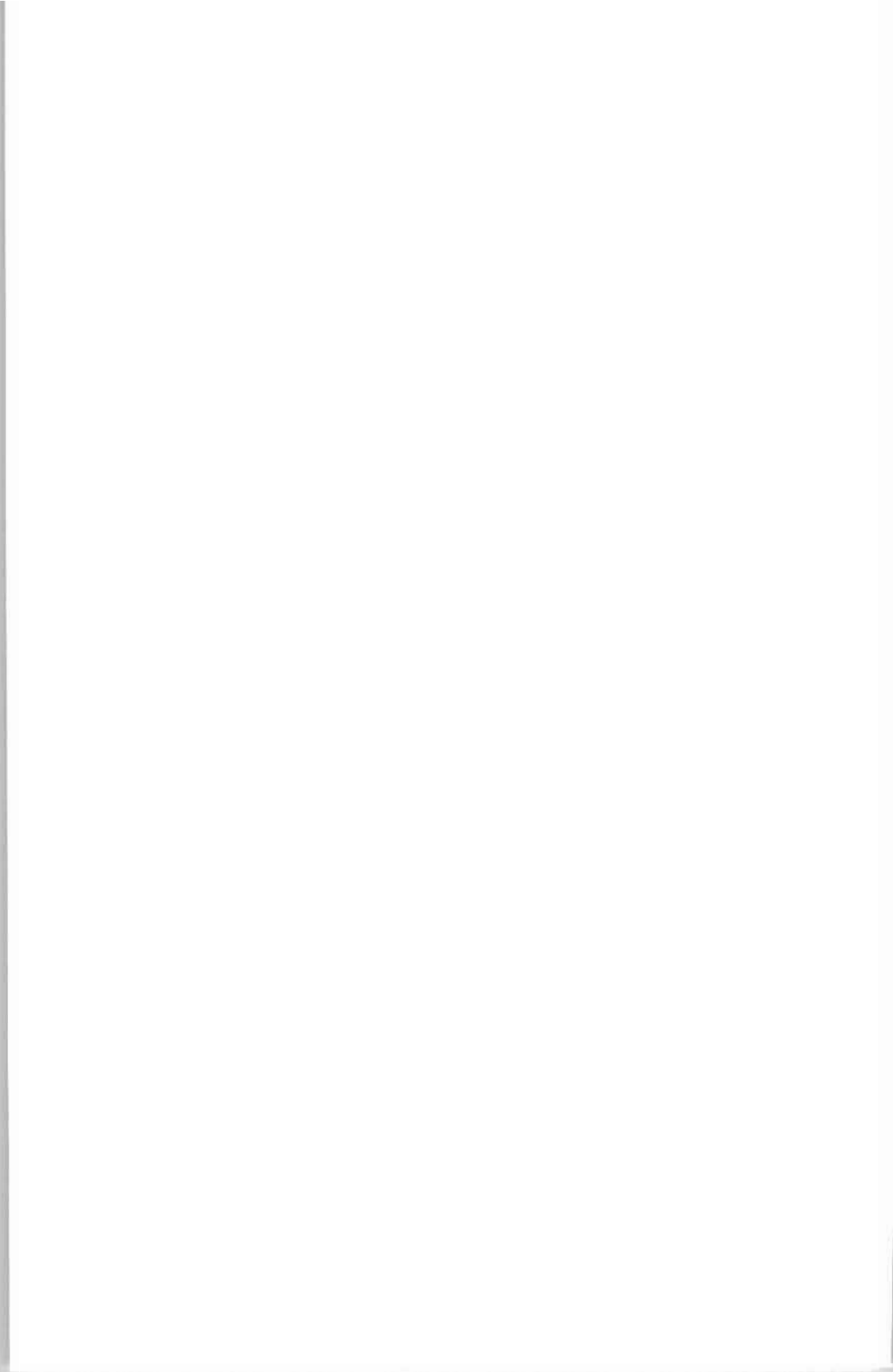


Photo Pierre St-Onge

Conrad Babin, onzième curé de Nouvelle depuis 1979.

Bernier le 26 juin 1964. Il fut professeur au Séminaire de Gaspé de 1964 à 1967, puis aumônier à l'école polyvalente de Paspébiac de 1968 à 1979 avant d'assumer ses fonctions actuelles³⁴. Il reviendra à un autre de raconter, le moment venu, les hauts faits et les anecdotes de son séjour à Nouvelle. Pour ma part, je me contenterai de lui réitérer ma vieille et indéfectible amitié, ainsi que mes remerciements pour l'appui qu'il a accordé à ce projet d'une **Histoire de Nouvelle**.

34 Bona Arsenault, *op. cit.*, p. 15.



CHAPITRE 9

MIGUASHA OU LA SYMPHONIE DE LA VIE*

- Retour à Miguasha
- Une histoire venue de la nuit des temps
- La «tortue» de Gesner
- L'importante découverte de R. W. Ells en 1879
- Scepticisme des habitants
- Des visiteurs de marque
- Chercheurs de fossiles: un hommage aux pionniers de Miguasha
- Le projet Miguasha
- Un site fossilifère d'intérêt universel

* En 1981, Marius Arsenault et Marc Brassard ont publié dans la revue *Gaspésie*, vol. XIX, n° 1, p. 20-28, un fort intéressant texte scientifique intitulé «Miguasha: site magistral de poissons fossiles». En 1983, René Bureau a publié dans la revue *Gaspésie*, vol. XXI, n° 1, p. 39-44 et n° 4, p. 12-21, deux articles intitulés respectivement «Le site de Miguasha — aperçu historique» et «Des chercheurs de fossiles». Dans le cadre de cette *Histoire de Nouvelle*, la revue *Gaspésie* a autorisé l'auteur à puiser *in extenso* dans les textes précités. L'auteur tient donc à préciser que ce qui suit n'est pas le fruit de son travail, mais bien celui de messieurs Arsenault, Brassard et Bureau. Afin d'amalgamer ce chapitre aux précédents, les trois textes ont été assemblés afin de former un tout, puis les répétitions ont été supprimées et les informations offrant moins d'intérêt pour un ouvrage de cette nature ont été mises de côté. L'auteur remercie la revue *Gaspésie* de sa coopération à cet égard.



Était-il vraiment possible de clore cette chronique des grands et petits événements qui ont jalonné la vie de notre paroisse sans revenir à Miguasha, ce « rocher rouge » qui nous fit pour la première fois entrer dans l'Histoire en 1760? Cependant, ce site unique n'allait pas cesser de nous étonner puisque, maintenant connu dans le monde entier, il participe au progrès scientifique de l'humanité en dévoilant les secrets d'espèces fossiles vieilles de 365 millions d'années.

Miguasha est située dans un décor naturel riche en couleurs suivant les heures du jour, et des milliers de personnes passent dans cette localité durant la saison estivale sans trop savoir qu'elles traversent l'un des plus beaux gisements de poissons fossiles connus dans le monde.

Pour le profane, les falaises de Miguasha sont à première vue un escarpement abrupt bordant le côté nord de la Baie-de-Nouvelle, au fond de la Baie-des-Chaleurs. Mais, si l'on y regarde de plus près, on y voit diverses couches de sédiments grisâtres, composées de grès, de calcaire schisteux laminé et d'argile, empilées les unes sur les autres: elles sont aux yeux du géologue une succession dans la vie d'un lac qui a existé à cet endroit il y a 365 millions d'années. Ces couches sédimentaires pourraient se comparer à une portée musicale, et les fossiles qu'on y retrouve aux notes d'une symphonie: la symphonie de la vie.

Sur l'emplacement actuel de Miguasha, il y avait jadis un lac profond, de dimensions relativement considérables (20-40 km), dans lequel venaient se jeter des rivières chargées de sédiments. Une abondante végétation, surtout composée d'une grande variété de fougères dont certaines espèces atteignaient jusqu'à 30 mètres de hauteur, croissait en bordure du lac et de ces rivières.

Sous le couvert végétal vivaient une multitude d'insectes et de scorpions. Il serait inutile de songer aux oiseaux, aux reptiles et aux mammifères, puisqu'ils ne sont apparus que beaucoup plus tard. En effet les seuls animaux pourvus d'une colonne vertébrale, ou de ses premiers rudiments, c'est-à-dire les poissons, étaient alors confinés au milieu aquatique.

Les formations qui se rencontrent dans la baie d'Escuminac, ou plus précisément dans la région de Miguasha, appartiennent toutes au Paléozoïque, sauf les dépôts non consolidés qui sont d'âge Pléistocène et Récent. On y compte tout d'abord trois formations du Dévonien supérieur et une du Carbonifère supérieur (Pennsylvanien), puis des dépôts superficiels.

Par ordre de succession, de bas en haut, on remarque la formation de l'Anse-aux-Pirates, qui comprend du conglomérat et du shale; celle de Fleurant, formée de conglomérat; puis la formation d'Escuminac, formée de grès et de shale. Le Carbonifère est représenté par la formation Bonaventure qui comprend du conglomérat, du grès et du shale. Enfin, près du quai de Miguasha et dans le bassin de la rivière Nouvelle, on relève la présence de dépôts alluvionnaires.

Le gisement de poissons fossiles de Miguasha a été découvert en 1842 par le docteur Abraham Gesner, du Service géologique du Nouveau-Brunswick. Dans un rapport publié en 1843 ce dernier disait avoir découvert les restes d'un poisson et d'une espèce de tortue. La pseudo-tortue, dont parle Gesner, s'avéra être par la suite un poisson placoderme du genre *Bothriolepis*.

Fait digne de mention, Hugh Miller, quelque 12 ans auparavant, soit en 1830 ou 1831, avait découvert dans la formation Old Red Sandstone, en Écosse, un fossile qui lui parut étrange et qui devait être connu plus tard sous le nom de *Pterichthys milleri* Agassiz. La description qu'il en fit tout d'abord apparaît aujourd'hui à la fois amusante et passionnante. Sa première impression fut d'avoir découvert un maillon perdu reliant la tortue aux poissons.

Gesner ne connaissait pas les travaux de Miller puisqu'il n'en fait pas mention dans son rapport. Cependant, sa première impression, avons-nous dit, en trouvant un certain fossile dans les roches de la «baie d'Escuminac», fut qu'il avait trouvé une espèce de tortue.

Deux découvertes faites à quelque 12 ans d'intervalle en deux pays différents, l'Écosse et le Canada; similitude d'impressions devant des spécimens très voisins dans leur apparence; deux gisements ichthyologiques découverts de façon fortuite et qui allaient bientôt faire la manchette dans les annales scientifiques de tous les pays du monde; analogies entre les faunes du Old Red Sandstone d'Écosse et de la formation d'Escuminac, au Québec. Autant de points intéressants à souligner autour des noms de Gesner et de Miller, ces pionniers qui ont laissé, chacun à leur façon, des empreintes profondes dans l'histoire scientifique de leur pays respectif.

Il semble bien que personne n'ait porté un intérêt quelconque à l'importante découverte de Gesner en 1842. Il s'écoula 37 ans avant que l'on fasse à nouveau mention de cette trouvaille. Puis, le 19 septembre 1879, R. W. Ells, de la Commission géologique du Canada, en explorant la région, trouva une concrétion renfermant un fragment de poisson fossile du genre



Revue Gaspéste

Le docteur Abraham Gesner (1767-1864), premier géologue provincial du Nouveau-Brunswick, découvrit le site fossilifère de Miguasha en 1842.



Revue Gaspéste

Le docteur R. W. Ells (1845-1911) «redécouvrit» la localité fossilifère de Miguasha en 1879.

Pterichthys (reporté plus tard au genre *Bothriolepis*). Monsieur Ells «redécouvrait» ainsi cette localité fossilifère, et dès lors, l'attention des géologues du monde entier fut attirée sur ce gisement qui allait bientôt devenir célèbre.

La Commission géologique du Canada fut établie en 1842, avec Sir William Logan comme premier chef. En 1869, A.R.C. Selwyn lui succéda et demeura à ce poste jusqu'en 1895. Il peut paraître étonnant que de 1844 à 1878, par exemple, il n'ait jamais été question de la baie d'Escuminac dans les rapports de cette Commission. La chose s'explique par le fait que durant cette période de près de 35 ans, le personnel était peu nombreux. D'autre part, l'exploration de tout l'ensemble du Canada n'était pas une sinécure, surtout à cette époque où les moyens de transport laissaient à désirer. On se contenta tout d'abord d'explorations rapides et superficielles, comptant surtout sur un inventaire général des possibilités économiques de notre sous-sol. L'ensemble des connaissances acquises sur la géologie du Canada fut condensé dans le *Report on the Geology of Canada* (Canada Geological Survey, Report of Progress to 1863) publié en 1863. La version française de ce rapport parut en 1864. Aucune des versions de ce rapport ne mentionne la découverte de Gesner.

On peut dire que l'intérêt de la Commission géologique du Canada pour la baie d'Escuminac s'est manifesté pour la première fois au cours de l'été de 1879, alors que monsieur Ells fut chargé d'explorer la partie nord du Nouveau-Brunswick, particulièrement dans les comtés de Northumberland, Ristigouche et Gloucester, depuis Bathurst jusqu'à Campbellton. Au mois de septembre de la même année, Ells voulut sans doute connaître un peu ce qui se trouvait sur la rive québécoise, opposée, vis-à-vis Campbellton et Dalhousie, répétant de ce fait le geste de Gesner en 1842, et c'est ainsi qu'il traversa l'embouchure de la rivière Ristigouche, tout au fond de la Baie-des-Chaleurs, pour y faire un examen et par la suite, une description des formations géologiques entre les pointes de Yacta et de Fleurant.

On conçoit facilement tout l'intérêt et l'enthousiasme que suscita, dans ce groupe de chercheurs pionniers, la découverte faite par Ells en septembre 1879. Il n'est donc pas surprenant de retrouver ce dernier, au début du mois de juin 1880, sur les lieux de sa découverte de l'année précédente. Il y était d'ailleurs rejoint, le 11 du même mois, par T.C. Weston. Dans le *Rapport de progrès sur la géologie du Canada pour 1879-1880*, on dit que ces deux chercheurs rapportèrent 50 spécimens de poissons fossiles de la baie d'Escuminac. Ces spé-

cimens furent étudiés par Whiteaves qui publia par la suite une série de travaux.

Pour revenir à la participation de T.C. Weston à l'étude de ce gisement de poissons fossiles, il est intéressant de voir ce qu'il racontait à ce sujet en 1899, dans son volume intitulé : *Reminiscences among the rocks*. Nous croyons utile de reproduire une partie du récit de Weston, qui ne manque pas de pittoresque et de charme :

[Traduction]

«Le 11 juin (1880), j'ai traversé de Dalhousie sur la rive nord de la baie Scaumenac, où j'ai pris chambre et pension chez un vieux couple de fermiers vivant avec leur fils et leur fille.

«Mon champ de recherche était le long du rivage, vers la pointe Maguasha, Baie-des-Chaleurs, mais principalement sur le rivage de la baie Scaumenac.

...

«Ces formations fossilifères sont éparpillées le long d'un rivage balayé par les vagues de la baie. C'est dans l'une de ces formations que j'ai découvert le premier poisson fossile connu de ces rochers. J'associe toujours cette découverte avec le vieux couple chez qui je logeais. Alors que je me trouvais dans la grange à détacher soigneusement une partie de la roche contenant mon poisson fossile, la vieille dame entra, m'observa quelque temps, puis finit par dire : «Bon ! maintenant ça ressemble à un maquereau. Mais si Dieu a créé des poissons de pierre, c'était sans doute pour une bonne raison que nous, pauvres mortels, ne pouvons comprendre et ne devons pas chercher à comprendre et il serait bien mieux, Monsieur, de laisser ces poissons là où le Seigneur les a placés». J'essayai de lui expliquer qu'il y avait plusieurs millions d'années ce poisson nageait dans la mer, puis qu'il était mort, qu'il avait été enseveli dans du sable et de la boue qui étaient devenus de la pierre. Mais l'allusion aux quelques millions d'années sembla effrayer la dame et elle partit. Puis son mari vint me trouver pour m'interroger sur le sujet ; il me gronda d'avoir même pu penser à quelques millions d'années, me demandant si je mettais en question les mots de la Sainte Bible, etc. Ce soir-là, on me demanda d'assister à la prière avant d'aller me coucher. Le vieil homme lut un chapitre de la Bible, le commenta, puis la famille chanta un hymne interminable, d'une voix lente, jusqu'à ce que je m'endormis. Finalement le chant acheva et le vieillard prononça ce que des gens d'église qualifieraient sûrement de prière puissante, remplie de pensées généreuses et qui se terminait comme suit : «Seigneur, bénis l'étranger qui vit parmi nous, et

protège-le des bavardages inutiles; détourne son esprit des choses du passé et fais-le porter sur son salut futur. Amen!» Il n'y a pas de doute que les quelques millions d'années étaient dans l'esprit du vieillard lorsqu'il fit allusion aux bavardages inutiles.»

Dès que Whiteaves eût écrit sa première note sur le placoderme canadien *Bothriolepis*, A.H. Foord, de la Commission géologique du Canada passa les mois de juillet, août et une partie de septembre de l'année 1880 à faire un examen des lits fossilifères de la baie d'Escuminac et en rapporta 282 spécimens dont les quatre cinquièmes étaient des *Bothriolepis* auxquels il manquait la queue et souvent les nageoires. Foord retourna à Miguasha durant les étés de 1881, 1882 et 1883 et en rapporta chaque fois un grand nombre de spécimens de bonne qualité.

À compter de 1882 et plus spécialement entre 1888 et 1892, d'imposantes collections furent préparées à Miguasha par monsieur Jex, d'Angleterre, pour le compte de R.F. Damon, de Weymouth. Une partie de ces collections a été achetée par le Département de géologie du British Museum ainsi que par le Royal Scottish Museum d'Edinburgh. Les spécimens acquis par le British Museum ont été étudiés par le docteur A. Smith Woodward tandis que ceux du musée d'Edinburgh le furent par le docteur R.H. Traquair qui, par la suite, publièrent les résultats de leurs études dans le *Geological Magazine* et ailleurs.

Les travaux de Whiteaves et de Dawson d'abord et ensuite de Woodward et de Traquair attirèrent tout de suite l'attention des paléontologues du monde entier, et dès les années suivantes on vit venir à Miguasha des européens et des américains surtout qui, tour à tour, firent des cueillettes abondantes de spécimens et ensuite publièrent des descriptions et des notes de qualité sur la faune et la flore de la formation d'Escuminac.

Depuis près de deux siècles, Miguasha est habitée par des familles anglaises, irlandaises, acadiennes et canadiennes-françaises. Parmi ces familles, signalons les Plourde, Landry et Parent dont les noms se rattachent à la petite histoire du gisement de poissons fossiles de cette localité.



Collection René Bureau

Les Plourde

La maison des Plourde en 1944.

Cinq générations de cette famille ont vécu à Miguasha : Hilaire, Édouard, Antoine (1860-1942), Euclide (1916-1979) et Ralph.

Hilaire Plourde s'est établi sur le lot 187. Son fils Édouard lui succéda sur cette terre. Plus tard, Antoine s'installa sur le lot 193-B où vécurent par la suite Euclide et sa famille.

C'est **Antoine**, semble-t-il, qui a été le premier de la famille Plourde à s'intéresser à la récolte des poissons et des plantes fossiles à Miguasha. Tout d'abord cultivateur et pêcheur, il occupait ses loisirs d'été à parcourir la grève et à examiner les falaises, à la recherche des concrétions renfermant des poissons fossiles. En hiver, il vendait du bois de chauffage aux résidents de Dalbousie. Il est juste de dire qu'il a servi de guide à tous ceux qui ont fait des recherches à Miguasha depuis son jeune âge jusqu'à sa mort survenue en 1942. Il a montré, en quelque sorte, aux paléontologues comment trouver les poissons et les plantes fossiles de cette localité. **Grâce à ses bons soins, plusieurs grands musées du monde ont pu se monter des collections représentatives des fossiles de ce coin du Québec. Il a échangé une abondante correspondance avec les spécialistes de ces musées.** La famille de Joseph Landry, bien connue à Miguasha, lui aida à entretenir cette correspondance au cours des années. Un incendie ayant détruit un jour la maison des Plourde, cette documentation fut alors perdue,

sauf quelques lettres de John-M. Clarke, de New-York. Grâce à l'obligeance de Madame Euclide Plourde, nous avons pu les récupérer en 1944. Elles ont été par la suite déposées au Musée de Miguasha.



Collection René Bureau

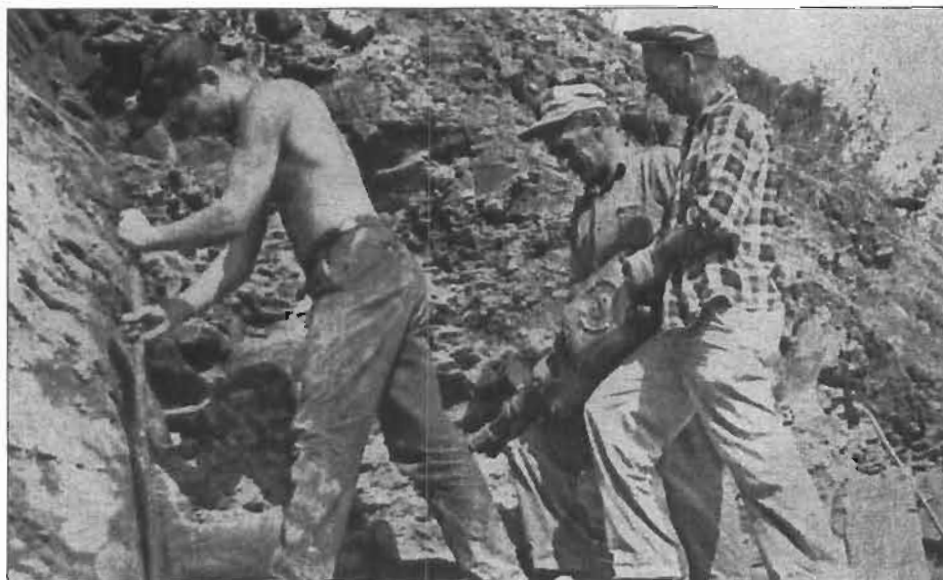
Euclide Plourde à Miguasha en 1937.

J'ai [René Bureau] eu le plaisir de connaître monsieur Antoine Plourde lors de ma première visite à Miguasha, en 1937. Il m'a reçu avec bienveillance et courtoisie. C'est cependant avec son fils Euclide que j'ai le plus travaillé cette année-là ainsi qu'au cours des années subséquentes.

Antoine Plourde m'a raconté bien des choses sur sa carrière de « chercheur de fossiles ». Cependant, la meilleure anecdote est la suivante : lors du 12^e Congrès international de géologie tenu au Canada en 1913, les excursionnistes allèrent en un groupe imposant visiter les falaises de Miguasha. Leur visite avait été annoncée à monsieur Plourde et on lui avait demandé de préparer sur la grève une exposition des meilleurs spécimens qu'il pourrait trouver. Il se mit donc au travail et trouva assez de poissons fossiles pour couvrir plusieurs tables de fortune qu'il avait installées au pied des falaises, sur son propre terrain. Le jour fixé pour la visite arriva. Monsieur Plourde se tenait près de ses tables, attendant patiemment les visiteurs. Ces derniers se présentèrent enfin et on visita son exposition de façon très intéressée.

Monsieur Plourde allait d'une table à l'autre donnant des explications à celui-ci et à celui-là. Au bout d'une heure environ, Antoine Plourde se tenait encore seul près de ses tables, un peu fatigué. Il ne restait plus sur

ces dernières que quelques spécimens incomplets oubliés là dans la retraite générale...



Collection Claude Bureau

Parlant d'Antoine Plourde, John-M. Clarke écrivait que les fruits de son travail se trouvaient dans les grands musées du monde et qu'il avait ainsi contribué à l'avancement du savoir universel. Cette contribution de la famille Plourde à la connaissance des poissons fossiles de Miguasha a été récompensée par des paléontologues d'outre-mer, qui ont baptisé un spécimen fossile *Plourdostus canadensis*.

Euclide et Ralph Plourde en compagnie de René Bureau en 1964.

Joseph Landry

Joseph Landry est né le 3 octobre 1859. Il passa son enfance à Drapeau. À l'âge de 29 ans, il alla s'installer à Miguasha où il acquit de messieurs William et James Wafer, la terre ancestrale de cette famille, portant le numéro 191 dans la seigneurie de Shoolbred et le numéro 14 du rang central, faisant aussi partie de cette propriété. Les frères Wafer allèrent tenter leur chance aux États-Unis. Joseph Landry fit de la culture sur une assez grande échelle. Pour sa part, il ne ramassa que très rarement des fossiles, mais il a cependant pris en pension plusieurs géologues américains, européens et canadiens parmi lesquels il y eut Erick Stensjö, de Suède. Comme il avait de l'instruction en plus d'être un vaillant travailleur, il s'occupait de la correspondance qu'Antoine Plourde recevait de divers pays. Il expédiait aussi pour ce dernier des caisses de poissons fossiles aux correspondants étrangers. Il était en quelque sorte le secrétaire d'Antoine Plourde.



Collection René Bureau

Joseph Landry en 1937.

Ne reculant devant aucun sacrifice, Joseph Landry, en plus d'élever sa famille et d'administrer sa terre, trouva moyen de payer les études de son frère Théodore, qui embrassa la prêtrise et devint plus tard Monseigneur Landry.

Fin causeur, il savait raconter bien des histoires sur le vieux temps et les gens qu'il avait connus. Je [René Bureau] l'ai rencontré en 1937 alors qu'il était retiré chez son garçon, L.-Théodore, qui s'occupait de la ferme à son tour et chez qui j'ai séjourné du 28 septembre aux derniers jours d'octobre. Je l'ai revu en 1944 en compagnie de mon épouse et de l'abbé J.-W. Laverdière de l'Université Laval. Il décéda le 28 décembre 1956, presque centenaire.

Ces quelques notes à son sujet sont un hommage posthume que je lui rends pour sa participation discrète, mais combien utile, à la petite histoire du site fossilifère de Miguasha.

Allan Parent

Fils d'Aldéric Parent, de Miguasha, Allan développa dès son jeune âge un intérêt particulier pour la géologie. C'est sans doute au contact d'Euclide Plourde tout spécialement que lui est venu le goût de grimper dans les falaises à la recherche de poissons fossiles. Il réussit ainsi à réunir une collection importante qu'il conservait jalousement dans le sous-sol de la maison paternelle. Au mois d'août 1965, je [René Bureau] l'ai eu comme assistant sur le terrain. En 1966, j'ai acheté de lui un certain nombre de fossiles. Son penchant pour la géologie étant devenu une vraie passion, il décida de suivre des cours dans ce domaine. Il s'inscrivit donc en 1966 au Collège Loyola, à Montréal, pour aller ensuite compléter ses études à l'Université McGill. Devenu géologue, Allan fut appelé à voyager à l'étranger. Malheureusement, sa courte carrière prit fin de façon dramatique en 1981, à la suite d'un accident de la route.

Après le décès d'Allan, un examen de sa collection personnelle a permis d'y déceler la présence d'un spécimen intéressant qui serait, à première analyse, un fragment du plus vieux vertébré terrestre connu. Lorsqu'il sera décrit, ce spécimen rappellera le souvenir de ce jeune géologue québécois dont la courte carrière lui aura quand même permis de contribuer à pousser plus avant l'étude de la faune ichthyologique ancienne de Miguasha.

Signalons qu'un frère d'Allan, également épris de géologie, poursuit des études dans ce domaine. Norman est impliqué comme assistant de Marius Arsenaault,

dans le développement et la mise en valeur du site de Miguasha et de son Musée paléontologique.

C'est à l'abbé J.-W. Laverdière ainsi qu'au père Léo-G. Morin que l'on doit la mise en marche du processus qui devait, en 1976, aboutir à la réalisation du « projet Miguasha ».

L'abbé Laverdière (1897-1967) fut le premier directeur du Département de géologie de l'Université Laval, tandis que le père Léo-G. Morin (1899-1961) a été le premier directeur de ce qui fut tout d'abord l'Institut de géologie et ensuite, le Département de géologie de l'Université de Montréal.

Chargés tous les deux en 1937 par le ministère des Mines et des Pêcheries du Québec d'étudier les formations géologiques entre Rivière-du-Loup et Matane, ces deux professeurs de géologie visitèrent par la même occasion la péninsule gaspésienne. En arrivant dans la région d'Escuminac, le 21 août, ils passèrent par la Pointe Fleurant où ils virent une annonce : « fossiles à vendre ». Ils s'arrêtèrent sur une ferme où, pour 2,50 \$, ils obtinrent trois spécimens de *Bothriolepis* ainsi qu'un fragment d'une fougère dévonienne... Puis, le 27 du même mois, étant retournés dans la même région, ils visitèrent Miguasha où ils rencontrèrent monsieur Antoine Plourde de qui ils apprirent que des étrangers avaient passé une partie de l'été à chercher des poissons fossiles dans les falaises de cette localité. Il s'agissait, en l'occurrence, de W. Graham-Smith et de T.C. Westoll, d'Angleterre. À la fin de leur excursion, nos deux géologues se rendirent à New-Richmond où ils rencontrèrent monsieur L.-A. Richard, sous-ministre au ministère des Mines et des Pêcheries du Québec. Ils lui confièrent leurs craintes et appréhensions de voir ainsi un si beau gisement de poissons fossiles exploité exclusivement par des étrangers, alors que nos propres institutions d'enseignement étaient totalement dépourvues de ce type de fossiles. Au cours des semaines suivantes, il y eut échange de correspondance sur le sujet entre messieurs Richard, Laverdière et Morin et finalement, le problème fut porté à l'attention de l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries et devenu plus tard Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. Ce dernier donna ordre incessamment à monsieur A.-C. Dufresne, alors directeur du Service des Mines, d'envoyer quelqu'un collectionner de ces fameux poissons fossiles à Miguasha.

Il faut dire ici que j'étais [René Bureau] à l'emploi du Service des Mines depuis le début du mois de mars 1937. Je connaissais intimement l'abbé Laverdière et le père Morin, et ce sont eux qui m'ont recommandé.

C'est pourquoi je fus désigné pour cette mission. Le 28 septembre j'entreprenais mon premier voyage vers la Gaspésie pour en revenir le 27 octobre, avec un bon nombre de spécimens de bonne qualité. En 1943, monsieur Dufresne faisait don de cette collection au Musée de géologie de l'Université Laval, dont j'étais devenu le conservateur adjoint.

Le 22 novembre 1937, j'étais convoqué chez monsieur L.-A. Richard pour discuter de la possibilité de l'achat par le Gouvernement de certains terrains à Miguasha. Par la suite, j'adressais un plan et un mémoire à monsieur Eugène Morin, de Carleton, où j'indiquais les principaux lots qu'il serait intéressant d'acheter tout d'abord. Malheureusement, ce projet ne connut pas de suite. On changea de Gouvernement peu après et le «projet Miguasha» tomba dans l'oubli.

Les tentatives de 1937 eurent quand même un écho dans la presse québécoise, puisque dans *Le Soleil* du 1^{er} mars 1938, on pouvait lire la courte nouvelle suivante:

«Le gouvernement va probablement présenter un projet de loi pour empêcher l'émigration des fossiles enfouis dans le sol précambrien (sic) de la péninsule de Gaspé. Depuis plusieurs années, des paléontologistes distingués, venus d'Europe ou des États-Unis, achetaient ces fossiles à vil prix. La loi aurait pour but d'exproprier les terrains où se trouvent les fossiles».

Personne au Québec ne semblait s'intéresser aux fossiles de Miguasha. La chose s'explique par le fait qu'à cette époque, le mouvement scientifique venait à peine de s'amorcer au Canada français. Il y avait bien eu autrefois un bel effort de fait par Monseigneur Clovis Laflamme dans le domaine de la géologie, mais ce dernier n'a pas formé de disciples. Ce n'est donc qu'avec l'abbé Laverdière, le père Morin et les autres de l'époque de 1937, tous embarqués d'ailleurs dans le mouvement de l'ACFAS, qu'il y eut au Québec une renaissance dans le domaine scientifique. Cependant, il n'existait pas de chercheurs canadiens-français précisément intéressés à l'étude des vertébrés fossiles. Là encore il a fallu attendre la venue de monsieur Yvon Pageau, vers les années 1965-1966, pour voir l'un des nôtres aborder le sujet. Il ne faut donc pas se surprendre si presque tous les travaux parus depuis 1842 sur les poissons fossiles de la Gaspésie ont été faits par des étrangers ou par quelques anglophones canadiens.

Dès mon entrée au Département de géologie de l'Université Laval, en 1940, je [René Bureau] fus impliqué dans les travaux pratiques que l'abbé Laverdière donnait en paléontologie. Les étudiants inscrits en biologie suivaient des cours d'initiation sur les fossiles et je leur

prêts assistance. Inutile de dire que je leur parlais du site de Miguasha et de ce que j'en savais à l'époque. Certains de ces étudiants en biologie, comme Louis Lemieux, Étienne Corbeil, Gaston Moisan et autres, devenus par la suite des diplômés de Laval, furent tour à tour employés au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Ce sont eux qui ont pu, au cours des années, sensibiliser les autorités gouvernementales sur la possibilité de sauvegarder, d'une façon ou d'une autre, le site paléontologique de Miguasha.

C'est avec l'année 1964 que devait se dessiner une vague de fond qui allait enfin ramener en surface pour de bon, le «projet Miguasha», et le conduire au stade de réalisation.

Le 14 décembre de cette même année, j'adressais de nouveau un mémoire au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Le 18 juin de l'année suivante, H.-Étienne Corbeil, assistant-directeur du Service des Parcs, m'annonçait ce qui suit :

«Nous avons l'intention de demander à notre Ministère de créer un sanctuaire avec un terrain contenant des poissons fossiles à Miguasha. Afin de nous aider à faire les recommandations en ce sens, auriez-vous l'obligeance de nous indiquer sur la carte ci-jointe les limites actuelles du terrain que nous pourrions créer en sanctuaire.»

En fournissant à monsieur Corbeil les renseignements demandés, je répétais le geste déjà posé 28 ans auparavant, soit en 1937!

Cette intention, de la part des autorités gouvernementales, m'incita à accentuer mes efforts auprès de divers organismes scientifiques qui, devenus à leur tour sensibilisés à l'idée de faire de Miguasha un Parc provincial, présentèrent aussi des mémoires au gouvernement du Québec, avec les résultats que l'on connaît. Il devait cependant s'écouler encore plusieurs années avant que le «projet Miguasha» ne devienne une réalité. Je m'appliquai, entre-temps, à présenter communications et conférences sur le sujet devant quelques sociétés, à donner des interviews à la radio ainsi qu'à la télévision.

Le 26 novembre 1965, monsieur Robert Sabourin, directeur du Département de géologie de l'Université Laval, écrivait à monsieur Louis Lemieux, directeur du Service des Parcs, au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, lui recommandant que Miguasha devienne un Parc provincial, afin de protéger les poissons fossiles de cette localité. Monsieur Lemieux se montra très intéressé au «projet Miguasha».

Le 26 juin 1968, la Société zoologique de Québec, par la voix de son président, monsieur Richard Bernard, appuyait à son tour le «projet Miguasha». Cette société

m'avait déjà octroyé, le 20 septembre 1966, un montant de 500,00 \$ pour acheter des poissons fossiles qui se trouvaient entre les mains de collectionneurs de Miguasha, et cela, pour le bénéfice du Musée de géologie de l'Université Laval.

Une autre étape allait être franchie en avril 1970, alors que monsieur Gilles Boulerice, ingénieur chargé de projet au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, adressait une lettre à monsieur Sabourin, lui annonçant ce qui suit :

«Faisant suite à la suggestion que vous avez fait parvenir au Dr Louis Lemieux, directeur du Service des Parcs, au sujet du gisement de poissons fossiles situé dans la baie d'Escuminac, comté de Bonaventure. Le ministre a l'intention d'acquérir prochainement les terrains situés entre la route et le bord de la mer. Nous faisons appel à vous pour nous indiquer par ordre d'importance décroissante, s'il y a lieu, les lots à acquérir afin de faciliter notre tâche dans le choix de terrains à acheter suivant le budget disponible».

Un fait à signaler. Alors que la situation se mettait graduellement au point dans le «projet Miguasha», nous avons dû intervenir auprès des autorités gouvernementales pour faire cesser une tendance qui allait en s'accroissant dans la région de Miguasha. Nous venions d'apprendre que quelques Américains au courant de ce qui allait bientôt se passer dans cette localité, agissant pour leur propre compte ou celui de certaines institutions, spéculaient sur l'achat de terrains, là où devait se réaliser notre projet.

En juillet 1971, monsieur Yves Fortier, directeur de la Commission géologique du Canada, se réjouissait d'apprendre qu'enfin, le «projet Miguasha» allait bientôt se réaliser.

Puis, le 13 septembre 1971, avec la permission de mon directeur au Département de géologie de Laval, monsieur Robert Ledoux, je devenais consultant auprès du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour aider à finaliser le projet en cours depuis si longtemps. Bon nombre de mémoires contenant diverses suggestions pour l'aménagement du parc projeté de Miguasha furent acheminés à monsieur Bernard Lavigne.

Enfin, le 26 janvier 1976, monsieur Jacques Bertrand, surintendant à la Direction des Parcs, m'écrivait : *«Dans la mesure du possible, nous souhaiterions obtenir vos services pour jeter les bases à l'implantation du futur centre d'interprétation (de Miguasha) qui verra le jour en 1976».*

À compter de ce jour-là, les choses allaient se précipiter.

Nous avons cru pour un instant que l'on ferait appel au Département de géologie de l'Université Laval, qui possédait une bonne équipe de spécialistes, pour réaliser le «projet Miguasha». Cela semblait logique puisque l'idée première de ce parc avait pris naissance dans cette université. Mais les voies de la politique ont conduit le choix final vers une institution d'enseignement de l'est du Québec, soit l'Université du Québec à Rimouski.

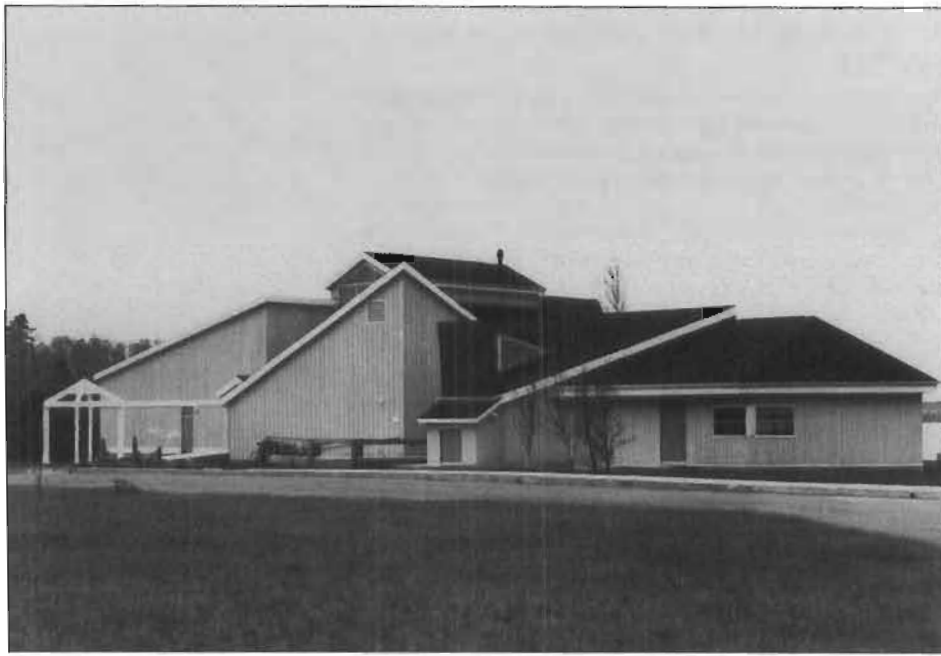
Un projet de protocole d'entente fut d'abord soumis à l'étude entre cette institution et le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche pour diriger, durant une période de trois ans, «la recherche, l'animation et la mise en opération du site fossilifère de Miguasha et du musée». Ce protocole devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1977 pour se terminer le 1^{er} décembre 1980. Puis un contrat fut signé le 16 novembre 1977. On avait cependant commencé à travailler sur le projet dès le printemps de 1976. La construction du musée et de l'atelier de travail débuta au cours de 1975. On réalisa également une nouvelle route de ceinture allant de Pointe-à-Fleurant à Pointe-Miguasha pour faciliter l'accès au secteur protégé.

À l'Université du Québec à Rimouski, une équipe responsable fut formée en janvier 1976: monsieur Guy Massicotte, responsable du dossier Miguasha à l'UQAR; un coordonnateur scientifique de l'UQAR, monsieur Claude Lassus, biologiste; un consultant scientifique de l'extérieur, René Bureau, de l'Université Laval; un paléontologue consultant, monsieur Yvon Pageau, de l'Université du Québec à Montréal. Des rapports substantiels furent préparés à la suite des travaux effectués au cours des années 1976-77, 1977-78 et 1978-79, témoignant d'une activité intense de la part de tout ce groupe.

Au cours de l'année 1977, monsieur Marius Arsenault, natif de Saint-Charles-de-Caplan, étudiant à la maîtrise en paléontologie à l'Université du Québec à Montréal, fut choisi pour remplir la fonction de chef d'équipe sur le terrain. Ce dernier devait par la suite occuper le poste de directeur du Centre d'interprétation de Miguasha.

Depuis 1879 jusqu'à nos jours que se poursuivent des fouilles en vue de retrouver des poissons au site fossilifère de Miguasha, 24 espèces différentes y ont été repérées, y compris deux nouvelles espèces découvertes en 1980.

En réalisant le «projet Miguasha», il a été possible de faire revivre au présent un fabuleux passé de quelque



F. Klus - MLCP

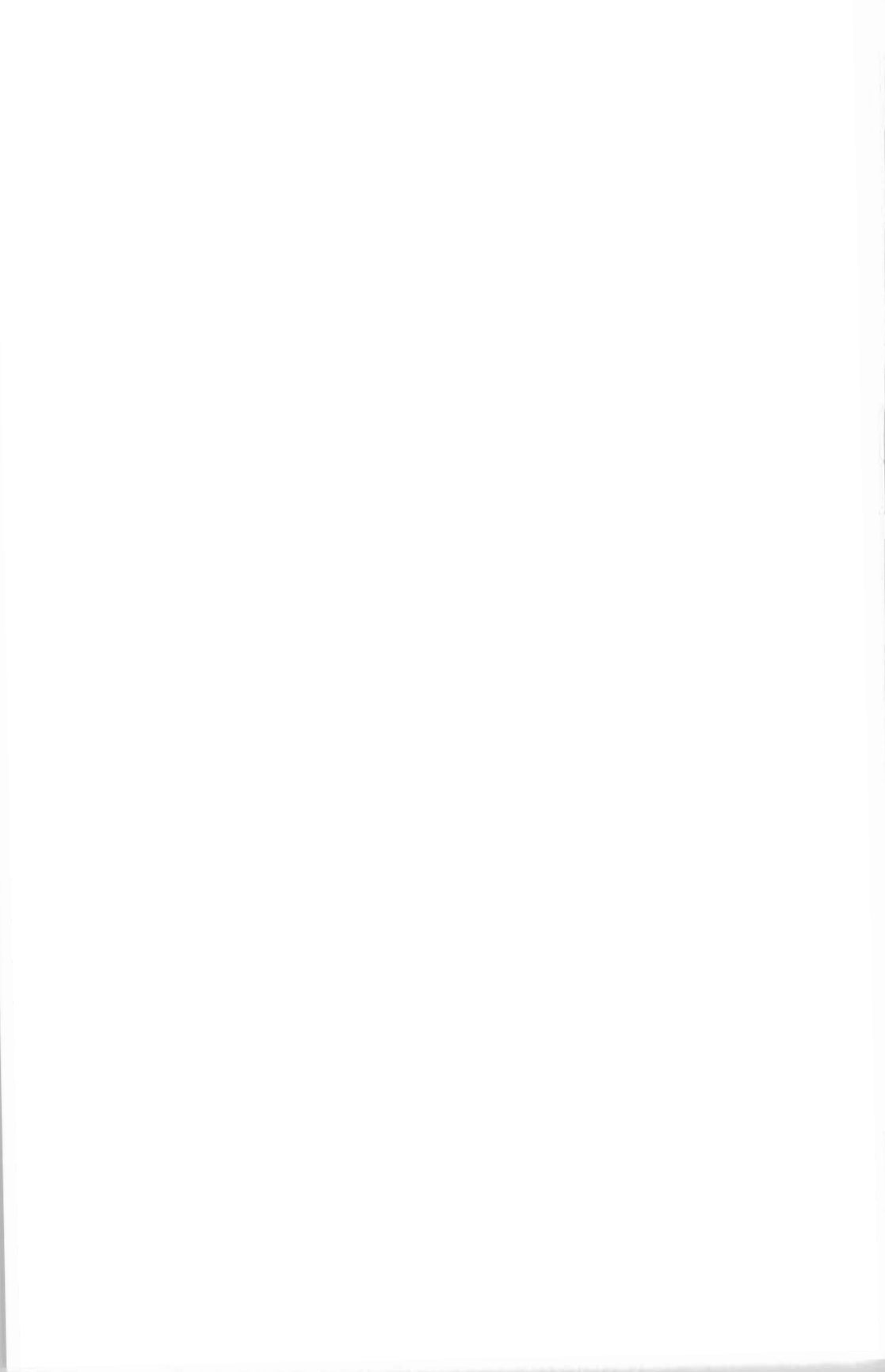
Musée d'histoire naturelle de Miguasha.

350-365 millions d'années. Le défi si bien lancé doit se continuer de façon à projeter ce même passé dans l'avenir en multipliant les recherches pratiques sur le terrain et en publiant toutes les observations nouvelles sur la faune et la flore fossiles de Miguasha pour le bénéfice de la collectivité scientifique. Il faut penser que le site fossilifère de Miguasha n'est pas simplement

une « affaire locale », mais bien un sujet d'intérêt universel pour les paléontologues.

Après une incursion dans un passé lointain, le visiteur réalise que le témoignage des fossiles de Miguasha n'est qu'un instant dans le premier mouvement de la symphonie de la vie qui demeure toujours inachevée...

Depuis 1978, le site fossilifère, le laboratoire et le Musée d'histoire naturelle de Miguasha sont accessibles aux visiteurs: des milliers de personnes sont venues y découvrir une facette de cette science auparavant inconnue au Québec.



L'HISTOIRE EN MARCHE

Et voici que nous arrivons au terme d'un périple qui nous a permis de découvrir, ou de redécouvrir, un peu plus de deux siècles de notre histoire⁽¹⁾. Ce regard posé sur le passé nous confirme bien l'extraordinaire vitalité dont notre communauté a su faire preuve, au fil du temps, pour s'adapter aux situations nouvelles et prendre sa place au sein d'une société en constante évolution. A cet égard, plusieurs éléments composant les armoiries de Nouvelle (le sinople, les billes de bois et les montagnes) reflètent avec beaucoup de justesse l'esprit d'entreprise et d'innovation caractérisant les hommes et les femmes qui ont façonné l'histoire de notre paroisse et de notre municipalité.



Collection Archives municipales de Nouvelle

Les armoiries de Nouvelle.

Or, cet esprit d'entreprise et d'innovation pourrait bien être mis à rude épreuve au cours de cette décennie, laquelle, rappelons-le, nous ouvrira les portes du 21^e siècle et du troisième millénaire. Car il serait présomptueux de penser que notre village est immortel, alors même que l'histoire de l'humanité a déjà été témoin de la disparition de vastes empires. Sans tomber ici dans un pessimisme outrancier, il faut reconnaître que la survie même de Nouvelle pourrait être un jour compromise si aucune démarche collective et concertée n'est entreprise pour lui insuffler une vocation originale — culturelle, économique, scientifique ou autre — susceptible de faire un contrepois efficace au pôle économique traditionnel

1. Pour une chronologie des principaux événements ayant marqué l'histoire de Nouvelle, le lecteur peut se référer à l'annexe 6.

que demeure New Richmond, au pôle social qu'est devenue Maria, au pôle touristique que continue d'être Carleton et au nouveau pôle économique auquel aspire Saint-Omer.

Le problème n'est pas que théorique : de 2 780 qu'elle était en 1962, la population de Nouvelle a décliné à 2 508 en 1972 et à 2 280 en 1984. Pour une petite collectivité comme la nôtre, il s'agit d'une saignée dramatique. En outre, l'exode persistant de la jeunesse et le vieillissement aussi constant qu'inéluctable de la population, ne cessent de mettre en évidence, chez nous comme dans toutes les localités des régions périphériques du Québec, l'impérieuse nécessité d'en arriver le plus rapidement possible à un nouveau projet de société : un projet régional global, qui soit d'une part suffisamment imprégné d'ouverture d'esprit, de tolérance et d'harmonie pour avoir des chances de réussir, mais qui d'autre part réaffirme le droit sacré de chaque municipalité, au nom même de son identité et de son histoire, à continuer d'exister dans la dignité et la fierté, tout en poursuivant et en intensifiant sa contribution à l'Histoire.

Puisse Nouvelle trouver la destinée qui lui est réservée dans cette voie!

Sainte-Foy, juillet 1991.

BÉLANGER

LA TRAVERSÉE

Paroles et musique :
Gilles Bélanger 4:27

C'était quek'part dans les années trente
Dans les avants en mois de décembre
En silence
Charlotte attendait
Debout sul bout d'Acadie

Refrain:

Ma mie attend-moi
Ce s'ra pu ben long
Mon amant je t'attends
Même si c'est toujours trop long

La Baie était en offense
Adélard la matait de ses rames
En cadence
L'Acadie c'est loin
Quand c'est l'amour qui attend

Refrain

La frazil alourdit la barque
Adélard prie et se lamente
En silence
Que j'aurais donc dû rester
Sur ma faim assis

Refrain

En plein milieu d'la tourmente
Il aperçut en pelisse blanche
Son amante
Sa flamme son phare
Sur le quai de Grand'Anse

Refrain

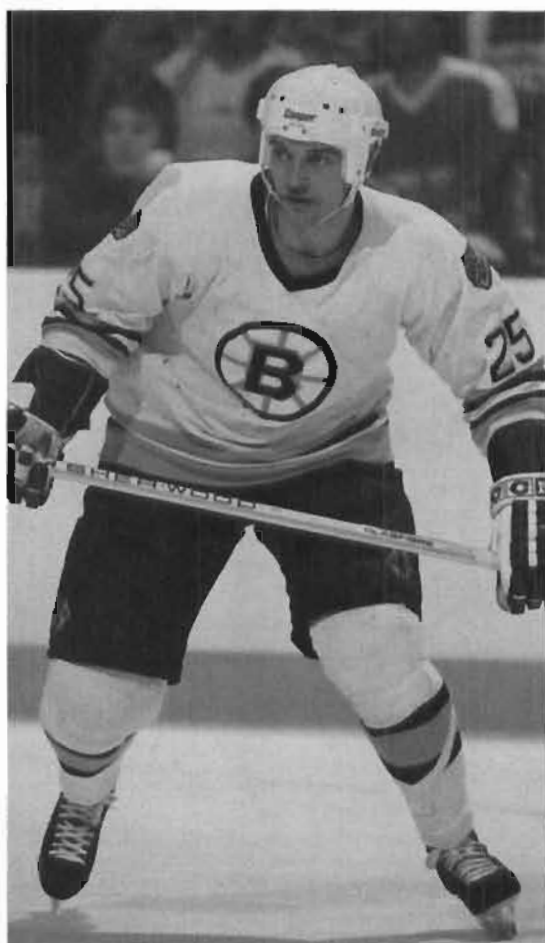
Charlotte a sauté dans la barque
Déporte-moi beau capitaine
Sans attendre
Je n'peux souffrir
D'être seule en Acadie



Poète, auteur-compositeur, Gilles Bélanger est originaire de Nouvelle. Dans les années 1960 il fait ses premières armes comme chanteur et musicien au sein de deux groupes de la Baie des Chaleurs: Les Grabuges et les Révoltés.

En 1980 le «gars de la Baie» lance avec la collaboration de Pierre Flynn, son premier disque «La traversée» qui le fera connaître à l'extérieur de la Gaspésie. La force de son œuvre réside dans la justesse du poète à traduire l'esprit et à dépeindre la vie des gens de la Baie.

Violon: Aurélien Jomphe
Guitare acoustique: Gilles Bélanger et
Vincent Beaulne
Orgue Hammond B-3: Pierre Flynn
Basse électrique: Claude Chapleau
Voix: Marie Philippe
Percussions: Richard Perrotte



LOUIS SLEIGHER

La population de Nouvelle ayant toujours manifesté un vif intérêt pour le hockey, c'est avec beaucoup de fierté qu'elle vit l'un des siens — Louis Sleighter — accéder à la Ligue nationale à la fin des années 1970.

Après avoir joué tout son hockey mineur à Nouvelle, il se retrouve pendant deux saisons avec les Saguenéens de Chicoutimi de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Son jeu ayant retenu l'attention des dépisteurs de la Ligue nationale, il est repêché en juin 1978 par le Canadien de Montréal.

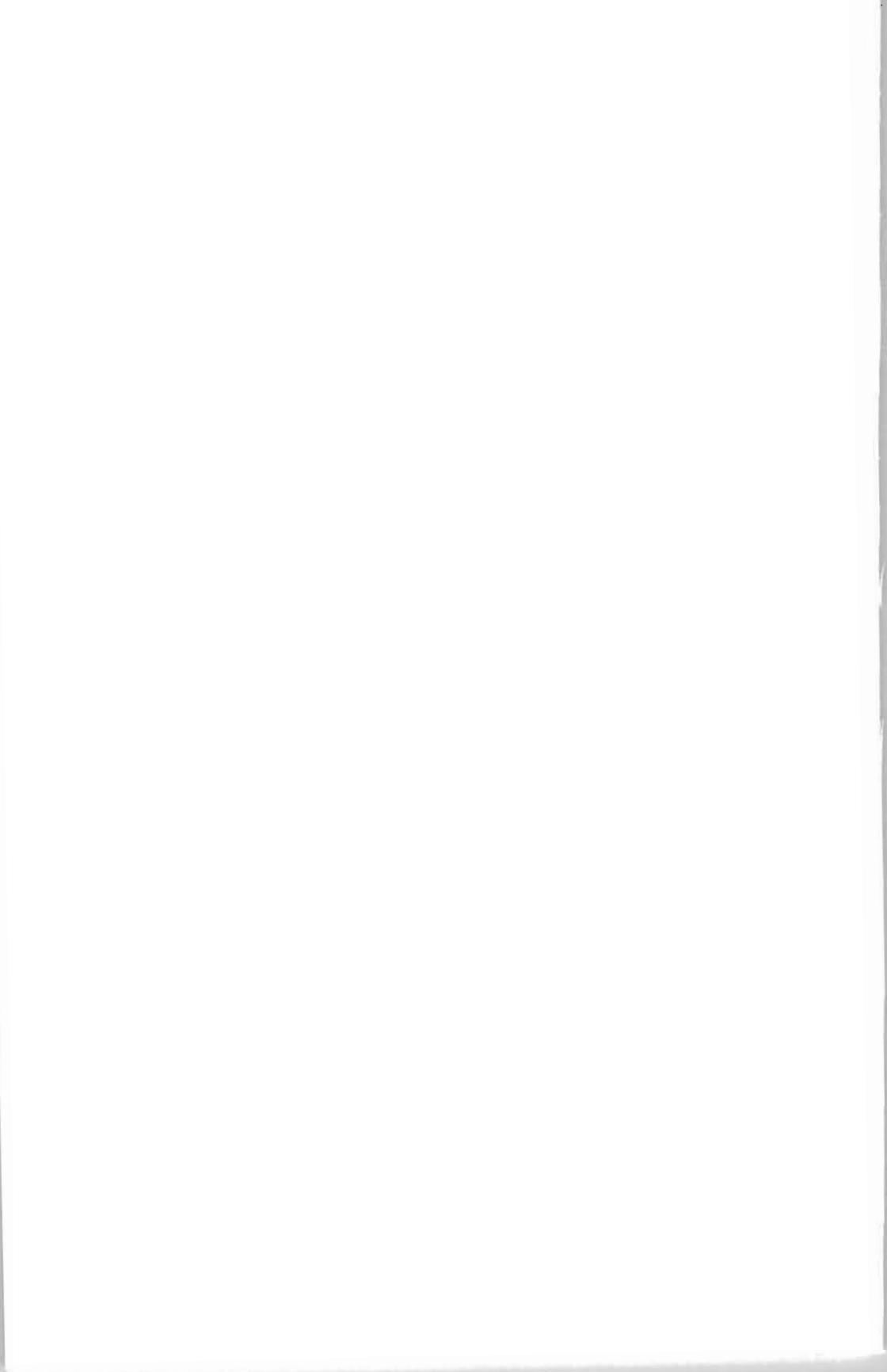
Mais c'est avec les Bulls de Birmingham de l'Association mondiale de hockey que Louis Sleighter fait ses débuts professionnels. Après la fusion de l'A.M.H. et de la L.N.H., en 1979, il rejoint les Nordiques de Québec avec qui il poursuit sa carrière jusqu'en octobre 1984. Échangé aux Bruins de Boston, il doit mettre fin prématurément à sa carrière trois ans plus tard, par suite d'une blessure majeure.

ANNEXE 1

TRADUCTION FRANÇAISE DU JOURNAL DE CHARLES ROBIN DES 7 ET 9 JUIN 1767

Au lever du soleil, j'ai navigué de Tracadigash vers Ristigouche. À 6 heures, je suis arrivé à l'embouchure de la rivière ... où j'ai vu plusieurs wigwams; j'y ai trouvé une goélette de pêche appartenant à Louisbourg, ai emprunté sa barque et me suis rendu sur la pointe où se trouvent les Indiens; ils y descendent chaque printemps pour la pêche à la morue. Ils pêchent dans leurs canoës et, comme nous, font sécher leurs poissons sur des copeaux; la pointe en est toute recouverte. Ces Indiens amènent toutes leurs fourrures et c'est à cet endroit que les marchands négocient habituellement avec eux.

À l'aube, naviguai en aval; à 6 heures arrivai au large de la pointe et donnai à notre pilote indien, pour ses efforts, une livre de poudre, 2 livres de balles, une demi-livre de tabac et un chapelet. Il gagna le rivage très satisfait. Nous avons poursuivi notre route pour Tracadigache, et y sommes arrivés à 9 heures du matin.



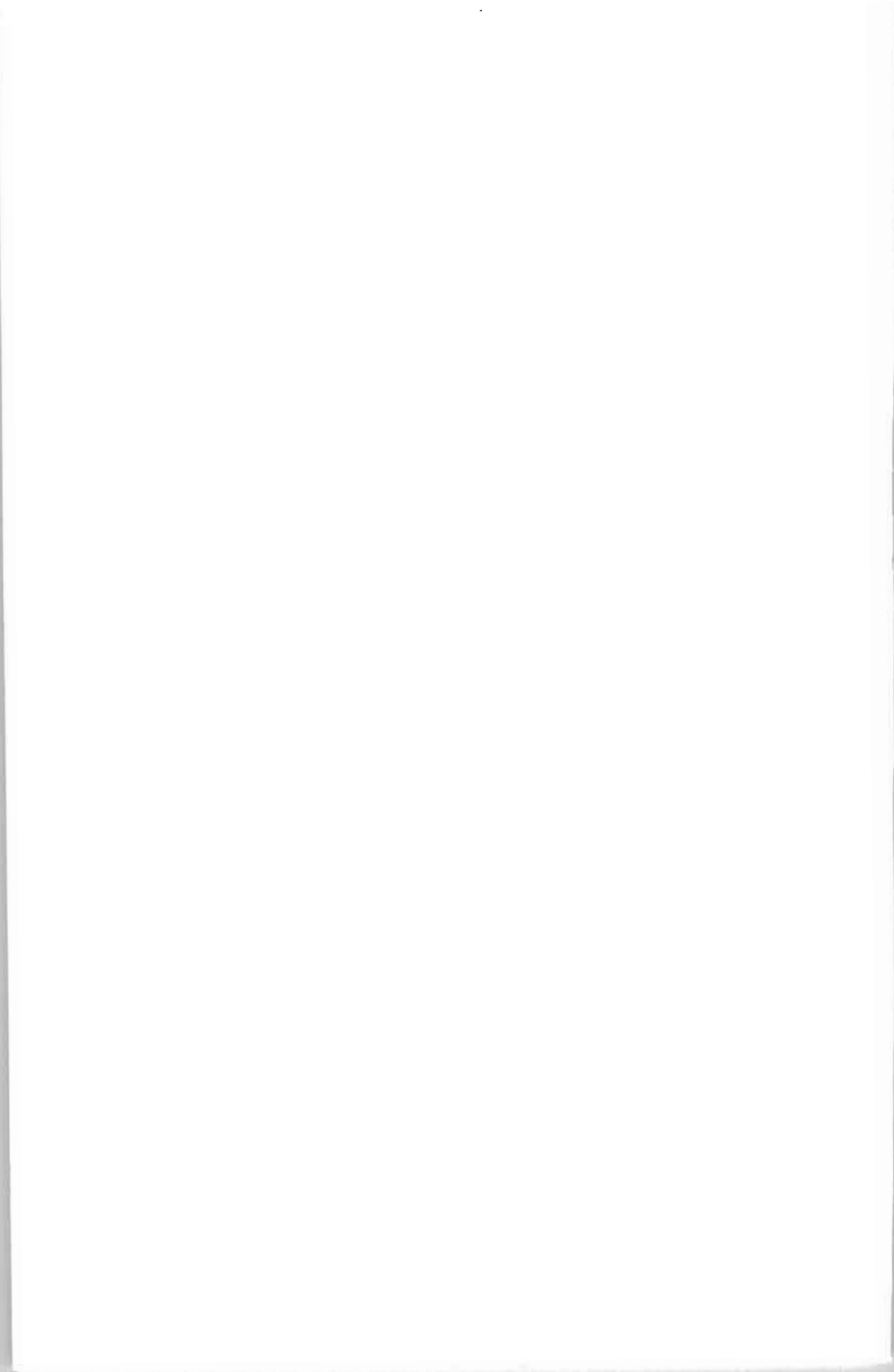
ANNEXE 2

TRADUCTION FRANÇAISE DU JOURNAL DE CHARLES ROBIN DES 10, 12 ET 13 JANVIER 1787

Le mercredi 10 janvier. Belle température. À 9 heures, je suis parti de chez M. Duthie, à 10 heures j'ai visité Loubière puis j'ai poursuivi ma route — marche agréable, pas besoin d'utiliser des bottes d'hiver; je me suis arrêté à plusieurs maisons sur ma route. À une heure de l'après-midi je suis arrivé à Tracadiguèche; là, j'ai visité plusieurs maisons et, à 3 heures, suis arrivé chez Urbain Jean, à Nouvelle — 7 lieues de notre départ. J'ai convenu avec deux hommes qu'ils m'accompagneraient jusqu'à Québec et j'ai fixé notre départ à samedi.

Le vendredi 12 janvier. Temps lourd et neige légère. À 10 heures, je me suis rendu à Tracadiguèche avec Urbain Jean, dans sa carriole. Convenus avec Benj. [mot illisible] d'entreposer là du sel l'été prochain. À 2 heures de l'après-midi, retour à Nouvelle; le temps se dégage.

Le samedi 13 janvier. Belle température, courants d'air frais et froids. On se prépare à partir demain, mes hommes m'ayant supplié de leur accorder cette journée supplémentaire... Cet après-midi, installation de notre chargement sur les traîneaux de mes deux hommes. Je donne 50 dollars à D'Amboise — 15 que je paierai comptant à Québec, le reste représentant le solde dû sur une ancienne dette. Je donne 35 dollars à Lewis LaViolette, le frère d'Urbain — 8 que je paierai comptant à Québec, le reste porté à son compte. Ce soir, nous sommes tous prêts. Belle température.



ANNEXE 3

**CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE
DE SHOOLBRED**

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

3

No. de référence.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacements ou Lots à bâtir, ou pour d'autres fins que pour des bns agricoles. VALEUR.	Montant de la Rente Constituée à être payée par le Censitaire.	Voyez référence au bas.
			FRONT.			PROFONDEUR.			SUPERFICIE.					
			Arpents.	Perches.	Pièds.	Arpents.	Perches.	Pièds.	Arpents.	Perches.	Pièds.			

Léonard James Stewart, Charles D. Stewart, Ecuyers, et Dlle. Mary Sophie Stewart, Seigneurs et propriétaires en possession indivis, Division No. 1 du Fief et Seigneurie de Shoolbred.

<i>Première Concession.</i>											£ s. d.			£ s. d.				
1		Veuve Jos. Arceneau.....	1			40			40							0	1	3
2		Edouard Arceneau.....	1	2		40			48							0	3	0
3		Augustin Nadeau.....		9	9	40			35							0	1	3
4		Edouard Arceneau.....		9	9	40			38							0	1	3
5		Fabien Bujold.....		5		40			20							0	1	0
6		Fidèle Bujold.....	1	9		40			76							0	3	6
7		Fabien Bujold.....	1			40			40							0	1	6
8		Frédéric LeBlanc.....	2			40			80							0	2	10
9		Joseph LeBlanc.....	1	2	9	40			50							0	1	6
10		Jean Louis LeBlanc.....	2			40			80							0	3	0
11		Michel Gauthier.....	3			40			120							0	5	0
12		Jean Bie. Labrègue.....		7	9	40			30							0	7	6
13		Martin Dugas.....		7	9	40			30							0	7	6
14		Gilbert Alain.....		7	9	40			30							0	10	0
15		Lazare Savoie.....	1	5		36			51							0	18	6
16		Bernard Leblanc.....		7	9	4			5							0	0	1
17		Joseph Savoie.....		7	9	4			5							0	0	1
18		Fidèle Savoie.....		7		40			28							0	8	6
19		Louis Savoie.....		7		40			28							0	8	6
20		Félix Savoie.....		7	9	40			30							0	8	6
21		Théodore Dagneau.....		5	6	40			21	3	6					0	7	8
22		James Quinn.....		7	2	40			28	4	8					0	10	4
23		Joseph Savoie.....		8	2	40			32	4	6					0	1	3
24		Urbain Quessey.....		16		40			3	5	10					0	0	2

25	Théodore Dagneau.....	7	9	40	30		0	0	7½	
27	Aimé Bernard.....	7	9	37	27	7	9	0	0	7½
28	Félix Savoie.....	7	9	3	2	2	9	0	0	1
29	Joseph Rousseau.....	3	4	37	125	8		1	7	6
30	Aimé Bernard.....	7	9	3	2	2	9	0	0	1
31	Théodore Dagneau.....	7	9	3	2	2	9	0	0	1
32	Pierre Savoie.....	7	9	3	2	2	9	0	0	1
33	Do.	7	9	36	27			0	7	6

4

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

No. de référence.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacements ou Lacs à l'air, ou pour d'autres usages pour des Bons Agricules. VALER.	Mention de la Revue Construite à être payée par le Censitaire	Voyez le plan au C. 18			
			FRONT.			PROFONDEUR.			SUPERFICIE.								
			Arpents.	Petites.	Pieds.	Arpents.	Petites.	Pieds.	Arpents.	Petites.	Pieds.						
		<i>Première Concession. — (Suite.)</i>										£	s.	d.	£	s.	d.
34		Patrick Green.....	3			9			27						0	0	3
35		Do.	1	2	9	34			42	5					0	9	0
36		Pierre Savoie.....	1			40			40						0	1	3
37		Louis Dagneau.....		7	9	40			30						0	10	0
38		M. Gagné, épouse de J. P. } Quinn.....	2			40			50						1	3	4
39		Hypolite Philippe, jr.....		5		40			20						0	5	7½
40		Hypolite Philippe, sen.....	1			40			40						0	1	4½
41		Arthur Ritchie.....	1	5		40			60						1	4	0
42		Clément Arceneau.....	1			40			40						0	16	0
43		Nicholas Bernard.....		5		40			20						0	8	0
44		James Dalton.....	1	2	9	10			50						1	0	0
45		Joseph Barthelotte.....	1	2	9	40			50						1	0	0
46		Nicholas Damboise.....	1	5		40			60						1	4	0
47		Julien Dagneau.....	1			40			40						0	18	0
48		Veuve Joseph Roy.....	1			40			40						0	18	0
49		Joseph Cyr.....		5		40			20						0	8	0
50		François X. Cyr.....	1	5		40			60						1	4	0
51		Joseph Quessy.....	1	5		40			60						1	4	0
52		Abraham Quessy.....	1	5		40			60						1	4	0
53		Félix Dugas.....	1	2	9	40			50						1	0	0

55	Joseph Gauthier.....	1	5	40	60	0	1	3	
56	Hypolite LeClerc.....	1	2	9	40	50	1	0	0
57	Joseph Cyr.....	7	9	40	30	0	12	0	
58	Jean Landry.....	2		40	80	1	12	0	
59	Mrs. Jean Doré.....	1		40	40	0	16	0	
60	Pierre Day.....	2		40	60	1	12	0	
61	Frederick Arceneau.....	1		40	40	0	18	0	
62	Antoine Maltais.....	3		40	120	2	14	0	
63	Louis Bérubé.....	1		40	40	0	18	0	
64	Jean Gauvreau.....	2		40	80	1	6	0	
65	Remond LeBlanc.....	1	5	40	60	1	4	0	
66	Frederick Landry.....	1	5	40	60	1	4	0	
67	Veuve Chs. Contangé.....	1	5	40	60	1	4	0	
68	Germain Lavoie.....	1		40	40	0	16	0	

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

5

No. de concession.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacement ou Lot à bâtir, ou pour d'autres us que pour des lms agricoles.	Montant de la Reute Concession à être payée par le Censitaire.			
			FRONT.			PROFONDEUR.			SURFACE.					VALEUR.		
			Arpents.	Poisses.	Poiss.	Arpents.	Poisses.	Poiss.	Arpents.	Poisses.	Poiss.					
		<i>Première Concession.—(Suite.)</i>									£	s.	d.	£	s.	d.
69		Hypolite Lavoie.....	1	5	40			60						1	4	0
70		Fred. Arceneau.....						100						2	10	0
71		*John Johnston.....	2				30		60					0	10	0
72		*Hypolite Landry.....		5	10			5						0	1	3
73		*Félix et Pierre Savoie.....	11	5	10			15						0	3	9
74		*Michel Gauthier et M. Dugas	1		40			40						0	10	0
75		*Hypolite Allard et Fdk. } LeBlanc..... }						15						0	3	9
76		*Veuve Luke Johnston.....						15						0	3	9
77		*Benjamin Angleheart.....						30						0	15	0
78		*Joseph Qnessy, Jr.....	1	0	12	20		29	9					0	4	11
79		*Hypolite Durette.....	1	5	20			30						0	5	0
80		*Joseph Durette.....	3	7	12	20		74	24					0	12	9
81		*Théophile Durette.....	1	5	20			30						0	5	0
82		*Michel Matte.....	2		20			40						0	6	8
83		*Gilbert Allain.....	2		20			40						0	6	8
84		Aimé Allain.....	2	3	5	20		47	74					1	1	0

85	André Landry.....	2	1	13	20	42	26	0	10	6
86	*Pierre LaPointe.....	2	1	12	20	42	24	0	7	5
87	*Frédéric Arceneau.....	3	7	20	74	0	12	4
88	*Veuve François Laviolette..	1	3	20	26	9	4	4
89	*Veuve Louis Laviolette.....	2	3	20	46	0	7	8
90	*Joseph Levesque.....	3	7	20	74	0	12	4
91	*Augustin Landry.....	2	20	40	0	6	8
92	*John Cassey.....	2	5	20	50	0	8	4
93	*Michel Lavoie.....	2	20	40	0	6	8
94	*Rémond Laviolette.....	1	7	20	34	0	5	8
95	*Narcisse LeBlanc.....	1	7	20	34	0	5	8
96	*J. Ete. N. Francœur.....	1	5	20	30	0	5	0
97	*Ls. et Theo. Dagocau.....	1	5	20	30	0	5	0
98	*J. Bte. Ferland.....	2	20	40	0	6	8
99	*J. Bte. Eskiambre.....	1	20	20	0	3	4
100	*Chs. Eskiambre.....	1	20	20	0	3	4
101	*Joseph Gauthier.....	1	6	20	32	0	5	4
102	*L. et C. Francœur.....	2	20	40	0	6	8
103	*Frs. X. Jolicœur.....	3	7	20	74	0	12	4

6

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

No. de référence.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacements ou lots à lotir, ou pour d'autres usages que ceux des terres agricoles.	Montant de la Haute Censure à être payée par la Censitaire.	Voyez référence au 104.			
			FRONT.			PROFONDEUR.			SUPERFICIE.						VALLÉE.		
			Arpents.	Persches.	Pieds.	Arpents.	Persches.	Pieds.	Arpents.	Persches.	Pieds.						
		<i> Première Concession. — (Suite.)</i>										£	s.	d.	£	s.	d.
104		*Eloi LeBlanc.....	2	8	9	20	56	10	0	9	6			
105		*Narcisse LeBlanc.....	2	8	9	20	56	0	0	9	6			
106		*Mchl. Gauthier et M. Dugas. <i>Migouachu.</i>	4	2	20	80	40	0	14	0			
107		Chus. Marie Labellois.....	300	0	5	0			
108		Jean Cyr.....	1	5	36	54	0	1	3			
109		Jacques Aullray.....	1	5	36	54	0	1	3			

110	Hypolite Quesy.....	3	30	105	0 2 6
111	Thomas Peter Bridget et } Catherine Elworth..... }			240	2 0 0
112	John U. Campbell.....	3	30	90	2 14 0
113	Ves. Ed. Power et Louis } Lavolette..... }	3	33 3 6	100	2 5 0
114	John Power.....	3	33 3 6	100	3 0 0
115	John U. Campbell.....	3	33 3 6	100	3 0 0
116	Thomas Harrigan.....	6	16 6 12	100	2 6 8
117	Archibald McEwen.....			100	0 2 6
					£ 75 2 6

Dame Isabella Stewart, épouse de John U. Campbell. L'oune, Seigneuresse et propriétaire en possession de la division No. 2 du Fief et Seigneurie de Shoolbred

1	Arthur Ritchie et Cie.....			120	6 0 0
2	Jacques Labreque.....	3	40	120	3 0 0
3	Thomas LeClerc.....	7	40	280	7 0 0
4	Peter Johnston.....	3	40	120	3 0 0
5	John U. Campbell.....	1 3 0	40	53 3 6	1 6 8
6	Archibald Kerr, Sen.....	9	40	360	9 0 0
7	Alex. Campbell.....	3	40	120	2 8 0
8	John U. Campbell.....	5 5	40	220	4 8 0
9	Michael Connors.....	2 5	40	100	2 5 0
10	John Walsh.....	2	40	80	1 10 0
11	George Kerr.....	2	40	80	1 16 3
12	Robert Woods.....	3	40	120	2 14 0
13	James McGuire.....	3	40	120	2 8 0
14	John Montgomery et Vve. } Jas. Butler..... }	3	40	120	2 8 0
					£ 49 9 8

CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

7

No. du Terme.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacements ou Lais à Lait, ou pour d'autres Us que pour des Us agricoles.	Montant de la Revue Censitaire à être payé par le Censitaire.	Voyez référence au bas.	
		FRONT.			PROFONDEUR.			SURFACE.						VALEUR.
		Arpents. Perches. Pieds.	Arpents. Perches. Pieds.	Pieds.	Arpents. Perches. Pieds.	Arpents. Perches. Pieds.	Arpents. Perches. Pieds.							

Edmund James Stewart, *Écuyer, Seigneur et propriétaire en possession de la Division No. 3 du Fief et Seigneurie de Shoolbred.*

						£ s. d.	£ s. d.	
	<i>Première Concession.—(Suite.)</i>							
1	Edouard Plourde.....	3	10	120			2 8 0	
2	John Montgomery.....	6	40	240			4 16 0	
3	Edward J. Stewart (<i>domaine</i>)	4	40	160			
4	John Wafer.....	4	40	160			3 12 0	
5	Hilaire et Chas. Plourde.....	3	40	120			2 14 0	
6	Michael Naughton.....	5	40	200			4 10 0	
7	Veuve Joseph Dugas.....	3	40	120			2 14 0	
8	Pierre Plourde.....	3	40	120			2 8 0	
9	Jean Plourde.....	3	40	120			2 14 0	
10	Joseph Paquet.....	3	40	120			2 14 0	
11	Napoléon Bernard.....	3	40	120			2 14 0	
12	Sébastien Doucette.....	3	10	120			2 14 0	
13	Edouard Paquet.....	7	40	280			6 6 0	
14	Hilaire Plourde.....	5	40	200			4 10 0	
15	Isaac Pentland.....	3	40	120			2 14 0	
16	John Muir.....	2	40	80			1 16 0	
							£49 4 0	

Nepheux Prus Stewart, Chas D. Stewart, Edmund James Stewart, Ecuyers et Dlle. Mary Sophia Stewart, Seigneurs et propriétaires en possession de la Division No. 3, comme légataires de feu Mary Stewart, leur Tante, du Fief et Seigneurie de Shoobred.

1	John Muir.....	5	40	200		2 14 0
2	John Bayly.....	4 3 2	40	172 4 8		2 14 0
3	La succ. Alex. M. Loon et } Robt. Woods, Jr. }	3 } 2 }	40 } 40 }	200		4 3 4
4	William Gray.....	3	40	120		2 14 0
5	Jas. Dickey, (Mason).....	2	40	60		1 16 0
6	Isaac LeBlanc.....	3	40	120		2 14 0
7	Jas. Crawford.....	2	40	120		2 14 0
8	William Henry.....	3	40	120		2 14 0
9	Daniel Dunn.....	3	40	120		2 14 0
10	Héritiers de Donald Fullerton.	4	40	160		2 10 0

8 CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

No. de référence.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacements ou Lots à bâtir, ou pour d'autres us que pour des us agricoles. — VALEUR.	Montant de la Rente Censitaire à être payée par le Censitaire. Voyez l'annexe ou bar.
			FRONT.			PROFONDEUR.			SUPERFICIE.				
			Arpents.	Persées.	Foots.	Arpents.	Persées.	Foots.	Arpents.	Persées.	Foots.		
		<i>Première Concession.—(Suite.)</i>										£ s. d.	£ s. d.
11		Daniel Edwards.....	1	5	40			60					1 7 0
12		Dougald Stewart.....	3		40			120					0 0 6
13		Jas. Dickey, jun.....	3		40			120					2 14 0
												£	31 8 10

Dlle. Mary Sophia Stewart, (représentant sa mère), Seigneresse et propriétaire en possession de la Division No. 5 de cette dite Seigneurie.

1	Thomas Peck	3	40	120	2 14 0
2	Jas. Dickey, Senr.....	2 5	40	100	2 10 0
3	Benjamin Kean.....	3	10	120	2 14 0
4	Geo. McKenzie.....	8	40	320	2 0 0
5	Hugh McCready.....	2 5	40	100	2 5 0
6	James Peck.....	2 5	40	100	2 0 0
7	Daniel Forbes.....	5 5	40	140	2 18 0
8	Lot d'Ecole, (commué).....	2	40	80	
9	James Anderson.....	2 5	40	100	2 0 0
10	Dougald Stewart et James } Laughton..... }	2 5	40	100	2 0 0
11	Allan Fraser.....	2 5	40	100	2 0 0
					23 1 0

Charles Brown et Suzanna Grant, (représentant Robert Stewart). Seigneurs en possession par usufruit de la Division No. 6 du Fief et Seigneurie de Shoolbred. Les enfants nés de leur mariage sont les Seigneurs propriétaires.

1	Peter Stewart, Jun.....	2 5	40	100	2 6 0
2	George Browne.....	3	40	120	2 8 0
3	John Dickey.....	5	40	200	4 0 0
4	William Winsor.....	2 5	40	100	2 0 0
5	William Dickey.....	2 5	40	100	2 0 0
					£12 8 0

No. de l'Écuyer.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSÉDÉ.									Emplacements ou Lots à bâtir, ou pour d'autres usages que pour des usages agricoles.	Montant de la Revue Consignée à être payée par le Censitaire.	Voyez référence au 188.	
			FRONT.			PROFONDEUR.			SUPERFICIE.						VALEUR.
			Arpents.	Pocheles.	Pieds.	Arpents.	Pocheles.	Pieds.	Arpents.	Pocheles.	Pieds.				

109. *Mrs Sophia Stewart, comme légataire de feu Matthew Stewart, écuyer, son Père, seigneresse et propriétaire, Division No. 7 du Fief et Seigneurie Shoolbred, Arthur Ritchie, écuyer, réclamant cette même division comme l'ayant acquise avec plus grande étendue du Shérif du district de Gaspé à la poursuite de Arthur Ritchie, & Co., vs. Stephen Prust Stewart, écuyer.*

Première Concession.—(Suite.)					£	s.	d.	£	s.	d.
1	John Esson.....	4	40	160				3	12	0
2	Hugh McDonald.....	4	40	160				3	0	0
3	Mungoe Murray.....	5	40	200				4	0	0
4	John Campbell.....	3	40	120				2	7	0
5	Henry Harper.....	3	40	120				2	14	0
6	Samuel Allison.....	3	40	120				2	7	0
7	Hérts. Magnes Firth.....	3	40	120				2	7	0
8	Christopher Mullen.....	3	40	120				2	14	0
9	John U. Campbell.....	2	5	40				2	0	0
								£25	1	0

Arthur Ritchie, écuyer, seigneur et propriétaire en possession comme représentant Stephen P. Stewart, écuyer, de la division No. 8, du Fief et Seigneurie de Shoolbred.

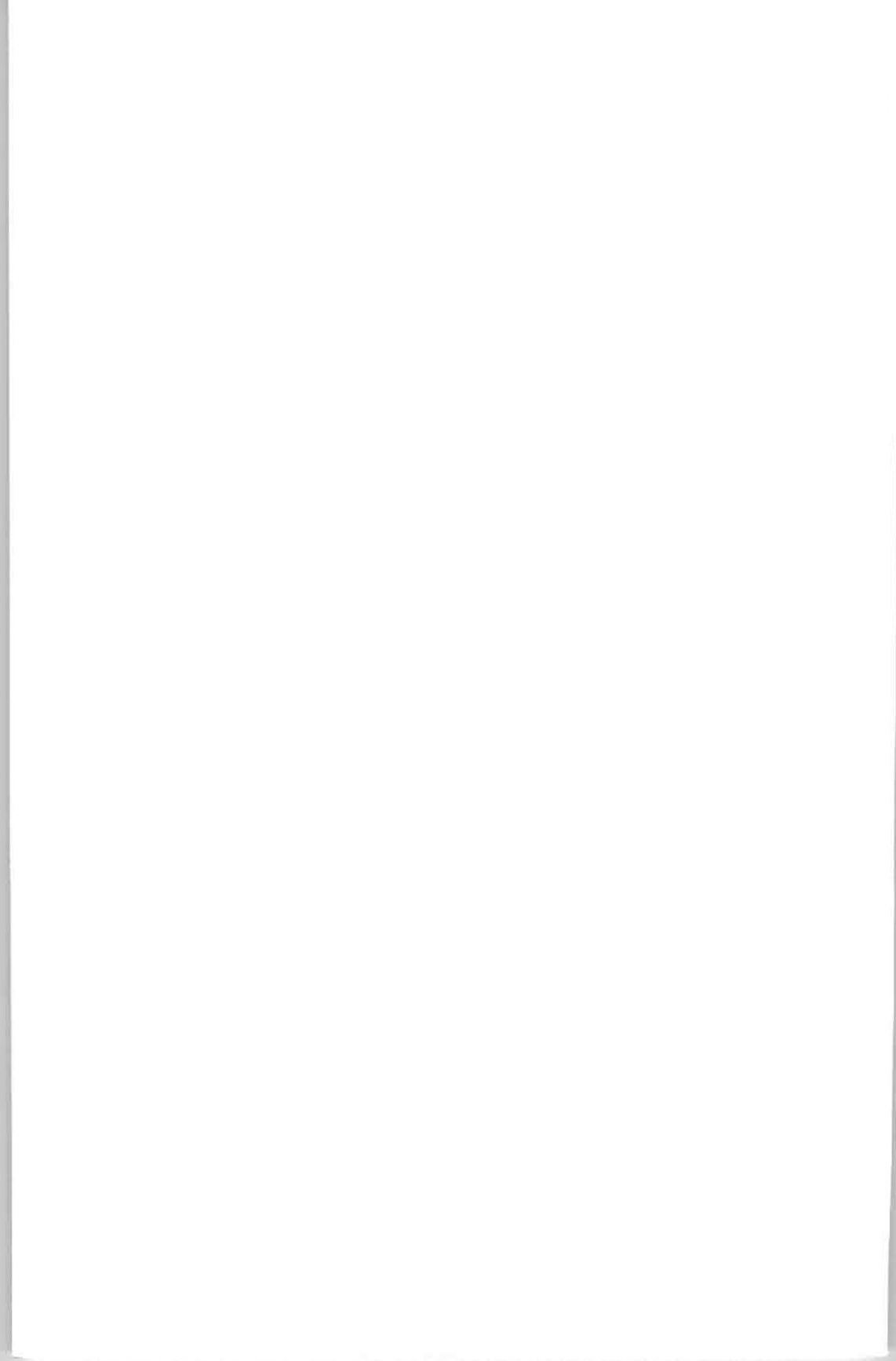
1	Vacant.....	3	40	120						
2	Thomas Henderson.....	3	40	120				2	14	0
3	Vacant.....	3	40	120						
4	Duncan Carmichael.....	3	40	120				2	5	0
5	Vacant.....	21	40	840						
6	James Murchy.....	3	40	120				2	14	0
								£7	13	0

Honorable William Hamilton, seigneur et propriétaire en possession du Fief et Seigneurie de Shoobred, division No. 9, comme représentant Dame Elizabeth Stewart, épouse de William Donaldson, écuyer.

1	Vacant.....	6	40	240
2	John McKillop.....	3	40	120	2 5 0
3	Vacant.....	3	40	120

10 CADASTRE ABRÉGÉ DE LA SEIGNEURIE DE SHOOLBRED.

No. de référence.	No. du Terrain.	NOMS DES CENSITAIRES.	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSEDE.									Emplacement ou Lots à bâtir, ou pour d'autres usages que pour des usages agricoles. VALEUR.	Montant de la Rente Constituée à être payée par le Censitaire.	Voyez l'Appendice au fin.	
			FRONT.			PROFONDEUR.			SUPERFICIE.						
			Arpens.	Pereches.	Pieds.	Arpens.	Pereches.	Pieds.	Arpens.	Pereches.	Pieds.				
		<i>Première Concession.--(Suite.)</i>											£ s. d.	£ s. d.	
4		Alex. Chamberlain, (<i>commué</i>).	1	5	40			60							
5		John G. Fare, do. ..	1	5	40			60							
6		Alex. Chamberlain, do. ..	3		40			120							
7		Vacant.....	3	5	40			140							
8		Samuel Young, (<i>commué</i>)....	3		40			120							
9		Thomas Young, do.	3		40			120							
10		James Harper, do.	3		40			120							
															£ 5 0



ANNEXE 4

**DÉCRET DE MONSEIGNEUR
JEAN LANGEVIN,
AUTORISANT L'ACHAT DU TERRAIN
OÙ FUT CONSTRUITE LA PREMIÈRE ÉGLISE**

Autonablon, je rentonne ci-dessus.
Le Copie
Jean Langens, par la 1. mercredi de Dieu et la
grau die. Stuge apostolique, premier eueque de
S. Germain de Remonke.
En la céditacion en date du douze du pre-
sent mois de june par la juille la fabrique de St.
Jean l'evangeliste nous demande l'extorcion
d'habiter au prin de cent quatre vingt quatre
piastres un certain lot de terre appartenant à
Jotuy Niaphos Langon.
Né que nous connaissons par nous-meme
qu'on nous que cet acquisition offre à la dite
fabrique, en pourrussant le moyen de placer
la nouvelle église d'une manière plus favorable,
Nous permettons volontiers le dit achat pour

D. J.

15

vis que la fabrique ne peut se procurer pour
l'écriture.

Il y a le Louis-Dominica communication de la
présente permission à la fabrique et l'enregistra
ra dans le livre des délibérations.

Domicile St Germain de Minowski le dix
huit de juin, mil huit cent soixante trois

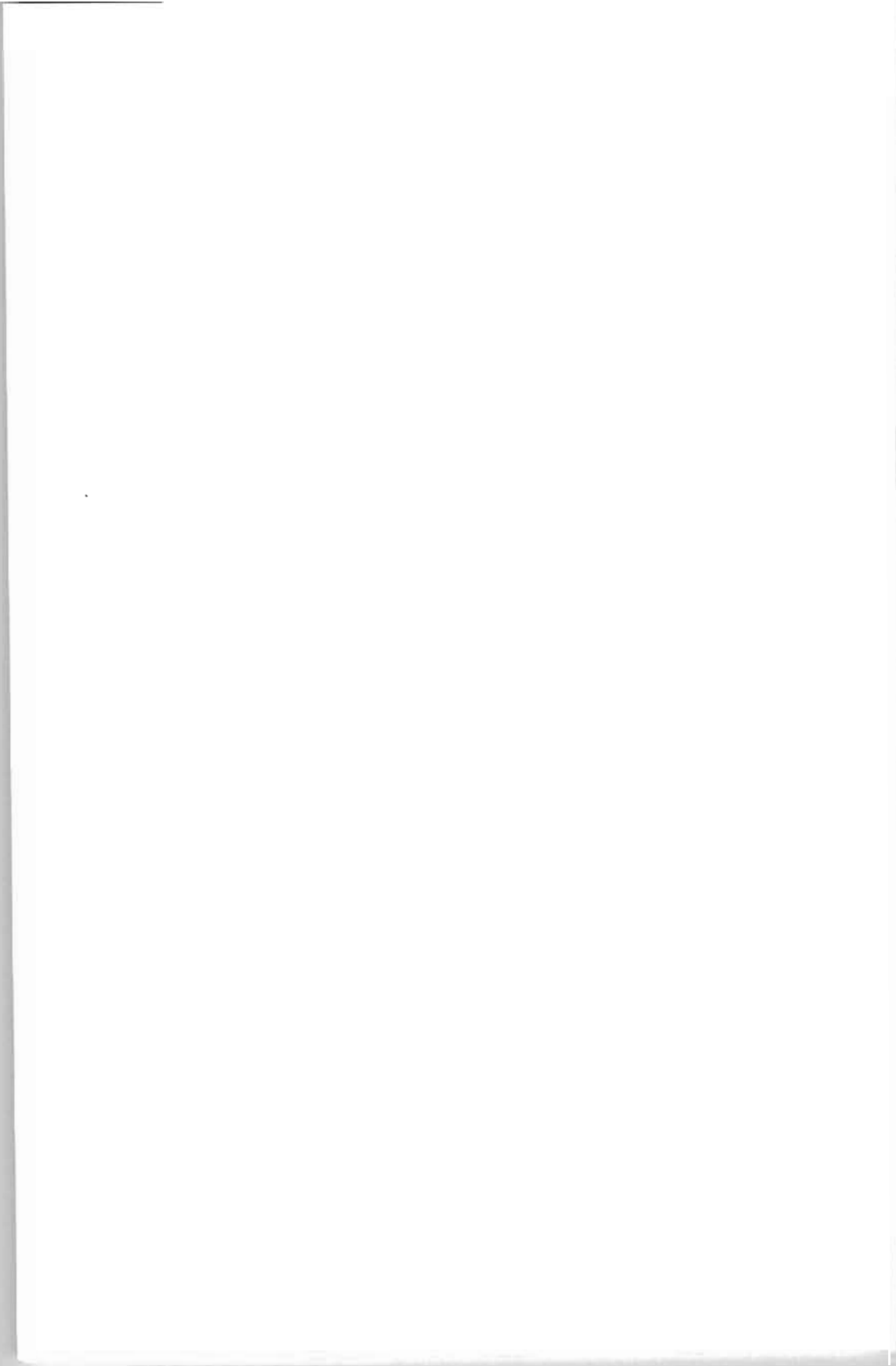
(Signé) Jean Coquery de St G. de Minowski
par Modeste Coquery Secrétaire

M. Macout, S. Secrétaire

Certifié conforme en tout à l'original déposé dans
les archives de la fabrique.

St Jean l'Evangeliste, le 22 juin 1873.

L. A. M. G. B. G.



ANNEXE 5

**INVENTAIRE DES EFFETS
DE LA FABRIQUE DE
SAINT-JEAN-L'ÉVANGELISTE
JANVIER 1876**

2 Balais, 1 Eponge, 1 Colonne	1 Chaudre, six miroirs & accessoires.
2 petits Niveaux en bois, 1 pelote en argent	3. Quatre, 4 Colonne 11 miroirs
1 Cristal, 2 miroirs, 1 Fontaine d'argent	34 Purifications, 6 dupes pour le sac.
2 Mirrors, 1 Instrument pour le plateau	3 pour chaises, 1 Eponge, le manchon de
1 Brevete d'argent, 6 Chan deliens, bronze	malade en bois, 8 Barrettes, 2 Petits miroirs
1000 1 Croix de même métal, 6 do bois	1 Lampe argente, 9 sets, Canon d'acier, 1 Miroir
1 Croix procession, 2 Crucifixi	1 Chap, murcaire, 2 doles pour arbut-1 do arbut
1 Chapelle de bois d'ore, 1 miroir humoral	1 Stival d'ore, 8. 2 croix d'argent, 1 miroir
1000 1 do fait pour la croix	1 dole, 1 croix, 1 dole, 1 dole, 1 dole
1 Croix, Eponge, rouge & bl. d'ore	pour 1000 miroirs, 1 dole, 1 dole
1 do bl. 1000	pour p. d'ore. 4 grande, 1000 & 1000
1 Chaudre six miroirs & accessoires	30 miroirs, 3 pour argent, 1 dole, 1 dole
1 Chaudre d'ore tout	5 doles 5 croix, 1 1/2 pour d'ore, 1 dole
1 do d'ore rouge	2 petits miroirs, 4, 2, 1 miroir, 1 dole

1 Manuel des Sabines / Cahier de
Notes paroisiales, 1 Cahier de Gile.
Lectures de Gabrique. A Journal et
Livre de Reddition de comptes et Re-
gistres des Actes de Bapt, mariages et
Sepultures, 1 vo pour l'Etat civil.
1 Brevet de l'Empereur ayant de la
Sabrique, Casad. 1 Portefeuille et
Bourse A Paris, bouquets d'Hotel
de l'Univers, quelques minutes de
Whitting et quelques Rubans.

et Felix Dugas a Linné, Guenon qui s'ind-
peut-être de l'Esprit de Sabrique de l'Esprit.
L'Esprit de Sabrique de l'Esprit de Sabrique.

A. Jean Evangeliste le sixième jour 1876.
L'Esprit de Sabrique

J. A. Andet, 6 Rue

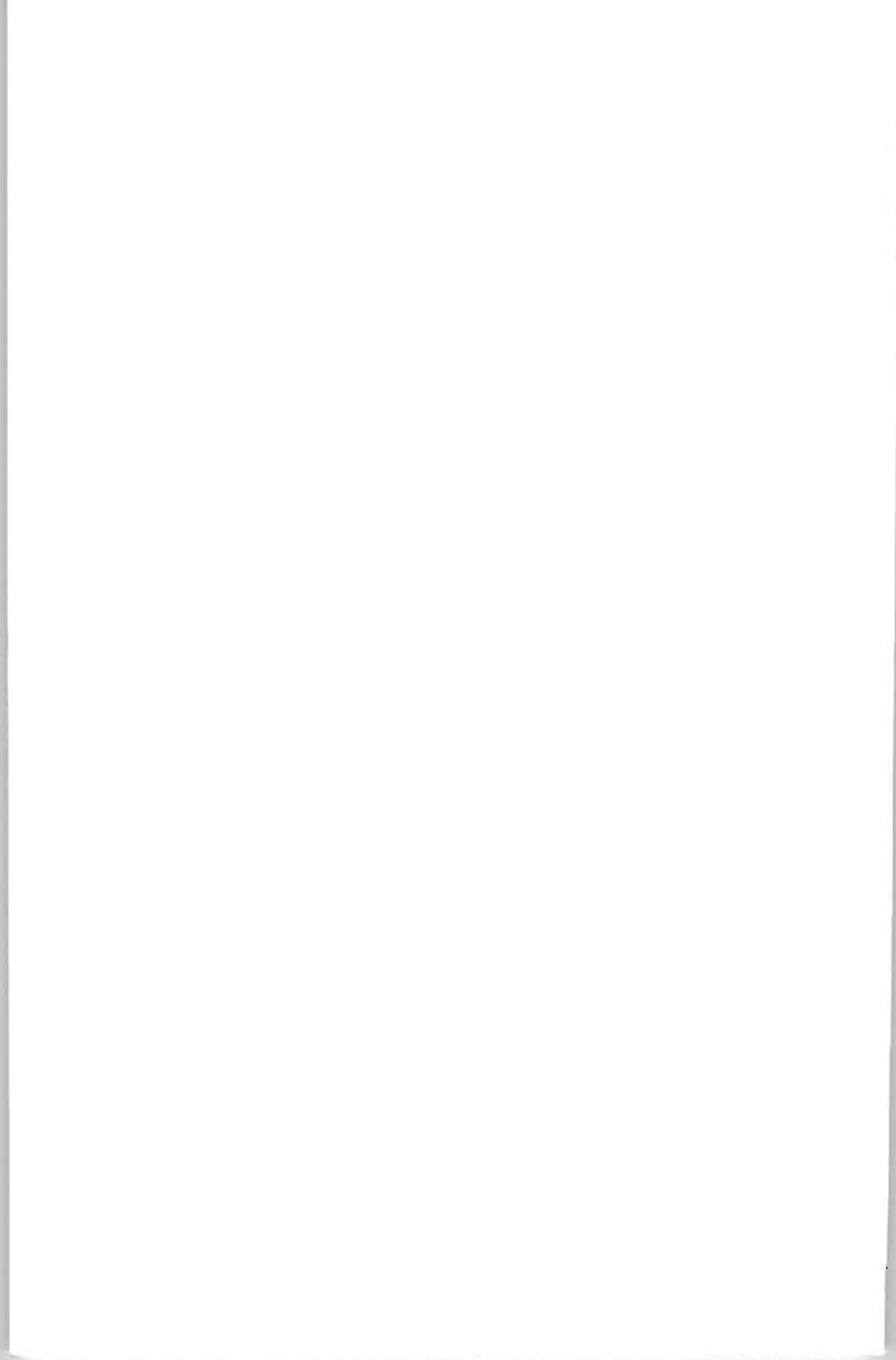
Deux, trois, quatre, 2 terres, tout l'ime
me et trois, si l'on la chapelle de 2
un peu de font sur la profondeur, l'autre
Après tout le font sur la profondeur.
Les deux des terres au point de terre
portant le 1876 a l'Esprit de Sabrique
de la Sabrique, les quels de b. l'Esprit
sont en copie de la Sabrique.

Je, soussigné, en ce de cette parois, de
L'Esprit de Sabrique et l'Esprit de Sabrique
avec des lieux Andre Landy, soussigné

Guenon qui s'ind-
peut-être de l'Esprit de Sabrique de l'Esprit.

A. Jean Evangeliste le sixième jour 1876.
L'Esprit de Sabrique

J. A. Andet, 6 Rue



ANNEXE 6

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE NOUVELLE

- 22 juin 1760 : En route pour livrer la Bataille de Ristigouche, le commodore John Byron s'empare d'une goélette française à la hauteur de Miguasha.
- Automne 1766 : Arrivée des premiers réfugiés acadiens à Tracadie [Carleton], dont les ancêtres des familles Dugas et Leblanc.
- 7 juin 1767 : Le commerçant jersiais Charles Robin fait une brève escale à la pointe de Miguasha.
- Décembre 1786 : Au temps des fêtes 1786, des Indiens de Ristigouche viennent s'ennivrer à Nouvelle; ils se battent au couteau à la plus grande frayeur des habitants.
- 10 janvier 1787 : Le nom de «Nouvelle» apparaît pour la première fois sur un document [le journal de Charles Robin].
- 11 février 1787 : Le nom de «Nouvelle» figure pour la seconde fois sur un document [lettre de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg].
- Hiver-printemps 1787 : Deux citoyens de Nouvelle [Louis Laviolette et Étienne D'Amboise] accompagnent Charles Robin dans un voyage qui les mène de Nouvelle à Québec en 20 jours.
- 24 juillet 1788 : Lord Dorchester cède les meilleures terres de Nouvelle au marchand londonien John Shoolbred, créant ainsi la seigneurie de Shoolbred.
- 15 mars 1794 : Le nom de «Nouvelle» est mentionné pour une troisième fois sur un document [lettre de Louis Fromenteau].
- 19 novembre 1809 : Le fils de John Shoolbred — James Shoolbred — vend la seigneurie de Shoolbred à Matthew Stewart.
- Juillet 1811 : Monseigneur Joseph-Octave Plessis mentionne la pointe de Miguasha dans le journal qu'il tient de sa visite épiscopale à Tracadie.
- 1825-1827 : Le premier médecin de Nouvelle, le docteur Charles-Marie Labilloy, vient s'établir à Miguasha.
- 7 avril 1834 : Des francs-tenanciers de Miguasha élisent trois syndics «pour aviser aux moyens d'ériger une église à leur usage sur la place la plus centrale ... de leurs habitations».
- 1836 : L'abbé J.-B.-A. Ferland formule des remarques sur la mission de Miguasha, à l'occasion de la visite épiscopale de Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon à Carleton.
-

-
- 23 août 1840 : Élection de trois syndics [Charles-Marie Labilloy, Michel Gauthier et Anthime Maltais] chargés de voir à l'érection d'une église.
- 11 janvier 1841 : Les syndics font l'acquisition d'un terrain de la veuve de Matthew Stewart.
- 1^{er} janvier 1842 : Érection pour fin cadastrale du «township» de Nouvelle.
- 1842 : Le docteur Abraham Gesner découvre le gisement de poissons fossiles de Miguasha.
- 1^{er} juillet 1845 : Proclamation constituant la première municipalité de Shoolbred.
- 1^{er} septembre 1847 : La première municipalité de Shoolbred cesse d'exister.
- 1848 : Une épidémie de fièvre thyphoïde fait de nombreuses victimes à la Baie-des-Chaleurs, notamment à Miguasha et à Nouvelle.
- Septembre 1849 : Le docteur Charles-Marie Labilloy se rend soigner les lépreux à Tracadie.
- Juin 1850 : Le docteur Labilloy retourne à Tracadie pour traiter les malades de la léproserie.
- 1852 : Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon fait état du projet de construction d'une chapelle à Nouvelle, à l'occasion de sa visite épiscopale à Carleton.
- Hiver 1854-1855 : L'inspecteur Joseph Meagher visite les écoles de Nouvelle et Shoolbred.
- 1^{er} juillet 1855 : Constitution de la nouvelle municipalité de Shoolbred qui organise son conseil municipal.
- Été 1855 : L'inspecteur Joseph Meagher visite une seconde fois les écoles de Nouvelle et Shoolbred.
- 2 août 1858 : Révision du cadastre de la seigneurie de Shoolbred.
- 1861 : Détermination des limites de la municipalité de Shoolbred et confirmation de sa désignation officielle.
- 27 juillet 1864 : Le vicaire général de l'archevêque de Québec [Alexis Mailloux], le curé de Carleton [Nicolas Audet] et les pères Dumontier et Saucier choisissent le site de construction de la première chapelle.
- Printemps 1865 : Les commissaires d'écoles du «township» de Nouvelle font l'acquisition d'un terrain de Joseph Lévesque en vue d'y construire une école.
- Été 1865 : Liste de souscriptions pour la construction de la première chapelle.
- 28 novembre 1865 : Un arrêté-en-conseil érige Miguasha en municipalité scolaire séparée.
- Août 1866 : Début des travaux de construction de la première chapelle.
- 1867 : Georges Fallu, premier maire de la municipalité de Shoolbred.
-

-
- 1867-1868 : L'inspecteur Ludger Lucier visite les six écoles de Nouvelle, Miguasha et Shoolbred.
- Janvier 1868 : Bénédiction de la chapelle, qui est placée sous le vocable de Saint Jean l'Évangéliste. Les services religieux sont dispensés par messieurs Magloire Moreault et Louis Arpin de Carleton.
- 5 août 1868 : Visite épiscopale de Monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski et bénédiction du cimetière.
- Septembre 1868 : Décès du premier médecin résident de Nouvelle, le docteur Charles-Marie Labillois.
- 16 novembre 1868 : Décret de Monseigneur Jean Langevin, ordonnant l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 15 mai 1869 : Décret de Monseigneur Jean Langevin, autorisant l'établissement d'une fabrique et l'élection des premiers marguilliers.
- 1^{er} juin 1869 : Érection civile de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 2 juillet 1869 : Monseigneur Jean Langevin autorise la construction d'un presbytère et l'agrandissement de la chapelle.
- 11 octobre 1869 : Joseph-Julien Auger devient le premier curé de la paroisse.
- 1870 : William Gray, second maire de la municipalité de Shoolbred.
- 29 octobre 1872 : Érection de la municipalité scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 1873 : Auguste Firth, troisième maire de la municipalité de Shoolbred.
- Avril 1873 : Une épidémie de picotte affecte la paroisse.
- 18 juin 1873 : Monseigneur Jean Langevin autorise la fabrique à faire l'acquisition d'un terrain en vue d'y construire la première église. Les travaux de construction débutent.
- 18 septembre 1873 : À la suite d'un scandale ayant secoué la paroisse, Monseigneur Jean Langevin adresse une lettre pastorale «aux fidèles de Saint-Jean-l'Évangéliste».
- 1875 : Joseph Doherty, quatrième maire de la municipalité de Shoolbred.
- 8 septembre 1875 : Ferdinand Audet devient le second curé de la paroisse.
- 1876 : Thomas McBrearty, cinquième maire de la municipalité de Shoolbred.
- Printemps 1876 : Le pont Kerr est emporté par la crue des eaux.
- 21 septembre 1877 : Polydore Moreau devient le troisième curé de la paroisse.
- 28 juillet 1879 : Une dispense provisoire spéciale de l'évêque autorise la célébration des premiers offices religieux dans la nouvelle église, même si celle-ci n'est pas encore bénite.
- 19 septembre 1879 : Le docteur R.W. Ells «redécouvre» le site fossilifère de Miguasha.
- 28 octobre 1879 : Une violente tempête du nord-est s'abat sur la paroisse et menace l'église neuve d'une ruine complète.
-

-
- 1881 : Francis Lynch, sixième maire de la municipalité de Shoolbred.
- 1882 : Honoré Arsenault, septième maire de la municipalité de Shoolbred.
- 1884 : Xavier Leblanc entreprend l'exploitation de son moulin au Village Allard.
- 1885 : Alexandre Labillois, huitième maire de la municipalité de Shoolbred.
- 10 mai 1885 : Création du Cercle agricole de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 13 septembre 1885 : David Lebel devient le quatrième curé de la paroisse.
- 1886-1887 : Jean-Baptiste Cellard entreprend la construction de sa scierie.
- 13 mai 1888 : Un premier fils de la paroisse, Louis-Théodore Landry, est ordonné prêtre à Rimouski.
- 13 septembre 1888 : Donat-Eusèbe Delage devient le cinquième curé de la paroisse.
- 1889 : Pierre Cyr, neuvième maire de la municipalité de Shoolbred.
- 17 mars 1889 : Un autre fils de la paroisse, Fabien Gauthier, est ordonné prêtre à Rimouski.
- Été 1889 : Simon Fraser devient le sixième curé de la paroisse.
- 19 septembre 1890 : Joseph-Octave Drapeau devient le septième curé de la paroisse.
- 1893 : Ernest Allard, dixième maire de la municipalité de Shoolbred.
- Printemps 1894 : Le train traverse le village pour la première fois.
- 1896 : Le curé Drapeau obtient de Monseigneur Blais la permission de construire le presbytère actuel.
- 1898 : Exhumation des corps reposant dans le premier cimetière. Installation du second cimetière à proximité de l'église.
- 1904 : Pierre Landry, 11^e maire de la municipalité de Shoolbred.
- 1904-1905 : Construction du quai de Miguasha.
- 10 octobre 1907 : La partie sud-ouest de la municipalité de Shoolbred devient, par arrêté-en-conseil, la «municipalité de la partie sud-ouest de Nouvelle et Shoolbred». La partie nord-est de la municipalité de Shoolbred devient la «municipalité nord-est de Nouvelle et Shoolbred».
- 1908 : Louis Roy, 12^e maire de la municipalité nord-est de Nouvelle et Shoolbred.
- 1909 : Pierre Landry, 13^e maire de la municipalité nord-est de Nouvelle et Shoolbred.
- Mai 1909 : Une épidémie de fièvre scarlatine affecte la paroisse.
- 1912 : Georges Frenette, 14^e maire de la municipalité nord-est de Nouvelle et Shoolbred.
-

-
- 14 septembre 1912 : La municipalité de la partie sud-ouest de Nouvelle et Shoolbred devient, par arrêté-en-conseil, la «municipalité d'Escuminac».
- 10 octobre 1912 : La municipalité nord-est de Nouvelle et Shoolbred devient, par arrêté-en-conseil, la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 1913 : À l'occasion du 12^e Congrès international de géologie, un groupe important de géologues visite les falaises de Miguasha.
- 1916 : Louis Roy, 15^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 5 mai 1916 : Décès subit du curé Joseph-Octave Drapeau. Ses restes sont inhumés dans le chœur de l'église.
- 10 mai 1916 : Joseph-Alexis Saint-Laurent devient le huitième curé de la paroisse.
- 1917 : Zoël Allard, 16^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- Mars 1917 : Création de la Société coopérative agricole de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 10 avril 1917 : Inauguration de la Caisse populaire de Nouvelle par le Commandeur Alphonse Desjardins.
- Automne 1918 : La grippe espagnole fauche cinq citoyens de la paroisse [Gordon Green, John Laviolette, Mélanie Leblanc, Adolphe Pichette et Edgar Plourde].
- 1921 : Georges Frenette, 17^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 1923 : James McBrearty, 18^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
Le curé Saint-Laurent est nommé directeur ecclésiastique des caisses populaires du diocèse de Gaspé, aumonier du Bureau d'inspection et de surveillance des caisses populaires diocésaines et inspecteur des caisses.
- 1927 : Joseph D'Amboise, 19^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
La Caisse populaire de Nouvelle emménage dans de nouveaux locaux.
Construction de la première salle paroissiale.
Le téléphone est installé à Nouvelle.
- 1928 : Le téléphone est installé à Miguasha.
- 1929 : La compagnie Lacroix démarre une usine de sciage à Drapeau et le Cercle des fermières est fondé.
- 1930 : Naissance de la paroisse de Saint-Jean-de-Brébeuf.
- 1931 : Louis Roy, 20^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
-

-
- 1932 : Joseph D'Amboise, 21^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
Début de la carrière de pierre à chaux J. J. Leclerc et fils Ltée.
- Février 1932 : Le curé Saint-Laurent est nommé administrateur de l'Union régionale des caisses populaires de la Gaspésie et siège à la Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires.
- Mai 1932 : Fondation du Club de courses de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 5 août 1933 : Le curé Saint-Laurent obtient de Monseigneur François-Xavier Ross l'autorisation de construire une nouvelle église.
- 12 septembre 1933 : La dépouille du curé Drapeau est transférée du chœur de l'ancienne église à l'ancien cimetière.
- Octobre 1933 : Début des travaux de construction de l'église actuelle, lesquels se poursuivent jusqu'en 1935.
- 12 novembre 1933 : Incendie de la première salle paroissiale.
- 1934 : Reconstruction de la salle paroissiale.
- 19 août 1934 : Bénédiction de la pierre angulaire de l'église actuelle.
- 12 août 1935 : Bénédiction de l'église, du carillon et de l'orgue par Monseigneur François-Xavier Ross.
- 22 août 1935 : Grand rassemblement des institutrices du comté de Bonaventure à la salle paroissiale pour y entendre Laure Gaudreault, la présidente-fondatrice de la Fédération catholique des institutrices rurales.
- 1937 : Joseph Gauthier, 22^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 1938 : James McBrearty, 23^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 1939 : John Lavoie, 24^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste; il décède dans l'exercice de ses fonctions.
Joseph D'Amboise, 25^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 18 mai 1939 : Première ordination sacerdotale dans la paroisse [Bernardin Day].
- 1940 : Fondation du Tiers-Ordre de Saint François.
- Janvier 1940 : Le curé Saint-Laurent fonde au Séminaire de Gaspé la toute première caisse populaire dans un collège classique de la province.
- 1941 : Alfred Green, 26^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 4 octobre 1942 : Le docteur Jean-Eudes Maguire vient s'établir à Nouvelle.
- 12 mars 1946 : Mise sur pied de la Société d'aqueduc de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- Août 1946 : Le siège social de l'Union régionale des caisses populaires de la Gaspésie est transféré de Nouvelle à Maria.
-

-
- 1948 : Création de l'Association sportive et de la Chambre de commerce.
- Mai 1948 : Une inondation frappe durement l'ouest de Nouvelle.
- 30 mai 1948 : Inauguration officielle du couvent des Filles de Marie de l'Assomption.
- 1949 : Thomas Landry, 27^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 1950 : Création du Cercle Lacordaire.
- 11 septembre 1951 : Le curé J.-A. Saint-Laurent est créé chanoine.
- 1952 : La Chambre de commerce met fin à ses activités.
- 1953 : Jean-Eudes Maguire, 28^e maire de la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste.
- 10, 11 et 12 juillet 1953: Congrès des vocations.
- 5 décembre 1953 : La municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste devient la « municipalité de Nouvelle ».
- 1955 : Ernest Dugas, 29^e maire de la municipalité de Nouvelle.
- 12 septembre 1955 : Paul Gendron devient le neuvième curé de la paroisse.
- 1956 : Construction de l'école de Drapeau.
- 1957 : Leonard McBrearty, 30^e maire de la municipalité de Nouvelle.
- 1958 : Fin des activités du « rond de course » et construction du collège.
- 1959 : Ernest Dugas reçoit la médaille d'or du Mérite agricole de la province de Québec.
- Juillet 1959 : Construction du cimetière actuel.
- 26 mai 1960 : Bénédiction du cimetière actuel par Monseigneur Paul Bernier, à l'occasion de sa première visite épiscopale.
- 1^{er} avril 1961 : Décès du chanoine J.-A. Saint-Laurent à l'hôpital de Maria.
- 1962 : Vente de J. J. Leclerc et fils Ltée aux Carrières Martineau et Deschambault et construction de l'école centrale.
Renaissance de la Chambre de commerce.
- 19 mai 1962 : Un incendie ravage le centre de Nouvelle.
- 1964 : René Fallu, 31^e maire de la municipalité de Nouvelle.
- 24 juillet 1964 : Fondation de la Garde paroissiale Saint-Paul.
- 8 septembre 1966 : Le curé Gendron est créé chanoine; la cérémonie se déroule en l'église de Nouvelle le 13 novembre 1966.
- 1967-1969 : Rénovation de l'intérieur de l'église actuelle.
- 1969 : Gordon Green, 32^e maire de la municipalité de Nouvelle.
- 1970 : Fermeture de l'école de Nouvelle Ouest.
Réouverture de la piste de courses sous harnais.
- 22 novembre 1970 : Décès du chanoine et curé Paul Gendron.
-

-
- 1971 : Merlin Wafer, 33^e maire de la municipalité de Nouvelle.
- Septembre 1971 : Alfred Gallant devient le dixième curé de la paroisse.
- 1972 : Fermeture du couvent et de l'école de Drapeau.
- Printemps 1974 : Une inondation frappe une partie de Nouvelle.
- 30 septembre 1974 : L'accident du pétrolier Golden Robin abîme les plages de Miguasha.
- 1975 : Démolition du couvent.
- 1977 : Fernand Nadeau, 34^e maire de la municipalité de Nouvelle.
- 1978 : Ouverture au public du site fossilifère de Miguasha.
- 1979 : Renad Plourde, 35^e maire de la municipalité de Nouvelle.
Conrad Babin devient le 11^e curé de la paroisse.
Premier championnat gaspésien du camionneur, organisé par le Club Optimiste de Nouvelle.
- 10 novembre 1980 : Funérailles du docteur Jean-Eudes Maguire.
- 7 janvier 1981 : Mise sur pied de la Fondation Maguire.
- Septembre 1981 : Interruption du service de traversier Miguasha-Dalhousie, après presque un siècle d'opération.
- 1985 : Miguasha devient un parc de conservation.
- 23 mars 1985 : Les Carrières de Nouvelle Inc. cessent définitivement leurs opérations.
- 1987 : Rétablissement du service estival de traversier Miguasha-Dalhousie.

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

A.E.G.	Archives de l'évêché de Gaspé
A.M.N.	Archives de la municipalité de Nouvelle
A.P.N.	Archives du presbytère de Nouvelle
<i>et al.</i>	et alii (et autres)
etc.	et cetera
<i>Ibid.</i>	ibidem (au même endroit)
<i>loc. cit.</i>	loco citato (à l'endroit cité)
N.B.	nota bene (notez bien)
N ^o	numéro
<i>op. cit.</i>	opere citato (ouvrage cité)
p.	page
R.H.G.	Revue d'histoire de la Gaspésie
R.H.T.P.G.	Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie
vol.	volume.



TABLE DES MATIÈRES

Message du maire	vii
Préface	1
Avant-propos	3
L'origine du toponyme «Nouvelle»	5
Les 18^e et 19^e siècles	
Chapitre 1: Au pays de Tracadièche	9
Chapitre 2: La seigneurie de Shoolbred	23
Chapitre 3: Saint-Jean-l'Évangéliste, paroisse et municipalité	37
Chapitre 4: Les premières démarches scolaires	59
Chapitre 5: Amorce de développement économique	67
Chapitre 6: En quittant le 19 ^e siècle	77
Le 20^e siècle	
Chapitre 7: Puis vint le curé Saint-Laurent	85
Chapitre 8: Nouvelle aux temps modernes	105
Chapitre 9: Miguasha ou la symphonie de la vie	145
L'histoire en marche	163
Annexes	165
Liste des principales abréviations	193

